

Transitions pour une  
alimentation juste et durable  
à Bruxelles

Contributions de recherches  
en co-création

*Cet ouvrage a été coordonné par  
le Centre d'Appui pour l'Action Co-Create et publié grâce au  
soutien financier de la Région bruxelloise et d'Innoviris.*

CENTRE D'APPUI  
DE L'ACTION **CO-CREATE**

 **innoviris**  
**.brussels**   
we fund your future

D/2020/4910/4

ISBN : 978-2-8061-0504-2

---

© **Academia – L'Harmattan s.a.**

Grand'Place, 29

B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

---

Tous les droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction, par quelque procédé que ce soit, sont réservés pour tous pays sans l'autorisation de l'éditeur ou de ses ayants droit.

**[www.editions-academia.be](http://www.editions-academia.be)**

Sous la direction  
Audrey Vankeerberghen et Julie Hermesse

# Transitions pour une alimentation juste et durable à Bruxelles

Contributions de recherches  
en co-création

**Avec les contributions de :**

Geoffroy ANCIAUX

Lotte DAMHUIS

Gaëtan DARTEVELLE

Corentin DAYEZ

Margaux DENYS

Julie HERMESSE

Éléonore HEYMANS

Xavier HULHOVEN

Aurélie LABARGE

François LOHEST

Isadora MEERSSEMAN

Alassane Ballé NDIAYE

Christophe NOTHOMB

Alexis NSAMZINSHUTI

Kevin MARÉCHAL

Noémie MAUGHAN

Nathalie PIPART

Lou PLATEAU

Alexia SERRÉ

Solène SUREAU

Audrey VANKEERBERGHEN

Joris VAN MOL

Marjolein VISSER

François WIAUX

« L'histoire innove, dérive, titube. Elle change de rail, se dérouté : le contre-courant suscité par un courant se mêle au courant, et, le déroutant, devient courant. »

Edgar Morin

« Il faut commencer par le commencement, et le commencement de tout est le courage. »

Vladimir Jankélévitch



## Préface

Je crains les écrits. J'aime les récits. Je crains quand notre volonté tente d'ordonner et figer les récits pour en faire des écrits. Comme ces plateformes qui surplombent les canyons, elle nous donne alors l'illusion d'un socle solide sur lequel on peut aveuglément s'avancer. Elle nous donne l'illusion d'un abri de pierre sous lequel on peut se retrancher. Parfois, elle nous équipe d'une épée pour attaquer ou d'un bouclier pour nous défendre. Souvent, elle nous équipe de masques pour légitimer nos pensées et nos expériences. Étrange quand on pense que, dans le monde de la recherche, il faut écrire pour être reconnu.

Mais tant que des femmes et des hommes animeront les lettres des écrits, je serai rassuré. Car ils leur redonnent ainsi l'espace et la liberté de redevenir des récits. Merveilleux quand on soutient que créer cet espace et cette liberté est au cœur d'une dynamique recherche.

C'est donc avec une légère crainte que j'ai accepté de répondre à la demande de rédiger la préface d'un ouvrage qui pourrait devenir un écrit. Ce sera donc bien un récit vous racontant une partie de mon histoire avec les projets de recherche en co-création que vous découvrirez au cours de la lecture de cette préface.

Pour moi, l'histoire commence en 2014. Je travaille à Innoviris depuis 2012. Je ne parlais pas à ce moment-là de recherche-action participative, de co-création, de transdisciplinarité ou de systèmes alimentaires justes et durables. J'étais alors surtout animé par le plaisir de soutenir des dynamiques de recherche, le sens que représente pour moi le service public et l'envie de prendre une part active à la transition écologique. Mais j'étais aussi frustré de voir des projets débouchant sur des connaissances et des innovations si peu utilisées

pour réaliser cette transition. J'étais aussi interpellé de voir toutes ces personnes au sein d'associations et de multiples initiatives citoyennes qui regorgeaient de créativité et d'idées pour explorer notre monde de demain et qui pourtant ne recevaient qu'un soutien très limité de la part de notre institution.

Une graine était donc en dormance dans cette terre de plaisir, de sens, d'envies et de frustrations. La levée de dormance a eu lieu quand on m'a demandé de contribuer à l'Alliance Emploi-Environnement autour de l'axe « alimentation durable ». Et la germination a eu lieu au moment où l'on a accepté que je saisisse l'opportunité pour créer un appel à projets basé sur la notion de « *living lab* ».

Il me fallait alors écrire le règlement de cet appel. C'est alors que les mots sont venus s'accrocher aux idées. Je n'ai pas cherché les théories, les écrits sur le sujet. J'ai cherché les mots qui me semblaient pouvoir expliciter mes intentions. De ce que j'en avais lu et entendu, le mot *living lab* me permettait d'explicitier mon souhait d'ancrer la recherche dans la réalité des personnes concernées par les innovations. Il me permettait d'exprimer mon souhait de soutenir la création d'espaces de recherche ouverts sur le monde où une pluralité d'influences, de contraintes, de savoirs et d'opportunités pouvait se manifester.

Le mot *living lab* ne me permettait pas, par contre, de dire grand-chose sur ce qui devait s'y passer et sur la manière dont la recherche devrait y être menée. C'est alors que j'ai saisi un mot qui passait à ce moment : co-création. Il me permettait de parler de l'implication des personnes concernées dans l'ensemble des étapes du projet.

Ça y est, les mots étaient mobilisés et consignés dans le règlement de l'appel à projets « Co-Create pour des systèmes d'alimentation durable en Région de Bruxelles-Capitale ». Le 13 octobre 2014, mon document est mis en ligne et diffusé. Mes récits s'exposent alors au risque de devenir des écrits. Comment gérer ce risque ? En inscrivant cet appel dans une démarche expérimentale avec la perspective d'en

faire un programme de financement récurrent. Certains parleront de tâtonnement, d'autres de flous. Il s'agissait surtout pour moi de s'autoriser, en tant qu'institution, à expérimenter dans la réalité.

Les premiers six mois de l'expérimentation ont été marqués par une étape importante. Celle de ma participation au certificat interuniversitaire « Agroécologie et transition vers des systèmes alimentaires durables ». Au cours de ce certificat, j'ai été interpellé par une présentation d'Audrey Vankeerberghen sur différentes manières de percevoir le monde qui nous entoure et ce qui fait réalité pour chacun. Cela a alimenté mon questionnement sur la notion de scientificité et sur ce qu'on considère comme vrai ou objectif. J'ai pris connaissance du récit de Julie Hermesse autour d'une recherche ancrée dans les réalités complexes d'une société. J'ai découvert grâce à Julie Van Damme la notion de pertinence de l'innovation. Et puis, il y a eu la rencontre avec Alessandro Meschinelli. Alessandro nous a parlé de la co-recherche. C'était la première fois que j'entendais ce terme. Et dans le cadre de cette présentation, il était loin d'être désincarné. La présentation a bien duré deux heures, mais je suis resté accroché aux premières vingt minutes. Pendant ces quelques minutes, Alessandro accrochait le terme de co-recherche à sa propre expérience, à son vécu, à ses valeurs et à ses propres critiques sur la recherche mais aussi sur la manière dont elle était financée. On en revenait bien aux récits. Les critiques, les changements et les transformations rentraient en parfaite résonance avec ce que je souhaitais réaliser avec le programme Co-Create. Par contre, il ne parlait pas de *living lab* ou de co-création. Il parlait de co-recherche. Est-ce que les mots écrits dans le règlement de l'appel Co-Create correspondaient bien aux changements que je souhaitais soutenir ? Le doute s'installait. D'autant plus que je découvrais dans d'autres contextes, des usages des mots « *living lab* » et « co-création » qui étaient assez éloignés de mes intentions. Comment dès lors assurer l'adéquation entre les mots utilisés et les intentions pour lesquelles je les avais mobilisés ? L'idée

qui m'est venue à ce moment fut d'inviter Alessandro à participer aux jurys d'évaluation des projets.

À l'issue de ces jurys, aucun projet ne répondait aux attentes concernant les aspects liés à la co-création. Voici quelques extraits des avis formulés lors des délibérations dans le cadre des évaluations en juin 2015 :

« Sérieuses lacunes en co-création ; il existe un risque important que le projet se limite à une recherche académique externe basée sur des observations et collecte d'informations et que le changement de posture du chercheur qui est attendu dans le cadre de l'action Co-Create ne soit pas effectif ». « Projet intéressant mais qui ne devrait pas être financé dans le cadre d'un projet de co-création ». « Il n'y a pas encore de vision commune et partagée entre tous les acteurs ». « Le processus de co-création est critiquable car il se base essentiellement sur des outils/toolkits et manque d'une méthodologie cohérente de mobilisation des acteurs ». « [Le projet] possède des lacunes, telles que le manque crucial d'implication des acteurs concernés ». « Il y a un réel déséquilibre dans le budget entre le partenaire académique et les autres partenaires ».

Nous étions face à un inattendu. Un décalage profond entre nos attentes, nos intentions visées par le programme et ce que les projets nous proposaient. Était-ce lié au texte du règlement de l'appel ? À son écriture ? À ses multiples interprétations ? Et si la raison était en réalité plus profonde et que cela reflétait surtout le caractère novateur de ce type de programme et le déplacement de posture qu'il induit tant pour les porteurs de projet que pour Innoviris ? Que faire dans cette situation ? Accepter et poursuivre la démarche expérimentale ! Car de tels déplacements de posture et de telles innovations méthodologiques ont besoin de temps et d'expérimentation pour se faire.

Je me souviens ainsi avoir soutenu au travers de mes notes, rapports et courriers, la sélection des six projets en évoquant les points suivants :

« Dans le contexte de la recherche participative et de l'innovation sociale, le risque se situe surtout dans l'approche méthodologique, la mobilisation des acteurs, le partage d'un objectif commun... Ce sont principalement ces risques qui ont été identifiés par le jury. Demander aux équipes de répondre aujourd'hui aux risques identifiés par les experts reviendrait globalement à leur demander de relever les grands défis du projet avant de leur donner les moyens de le faire. L'action Co-Create est en soi une innovation pour Innoviris. Comme toute innovation, cette action comporte donc elle-même un risque que nous tentons de mitiger au travers d'actions de communication et de sensibilisation, d'interactions proches avec les porteurs de projet, du temps pris pour clôturer le processus d'instruction ainsi que de la mise en place d'une structure d'accompagnement formatif (un centre d'appui). S'agissant d'une première édition, les porteurs de projets ont dû accepter de rentrer dans une phase de "prototypage" de l'action. Ceci leur a demandé beaucoup d'investissement, de patience et les a mis face à de nombreuses incertitudes. Au travers de l'action Co-Create, Innoviris souhaite initier une transition vers un nouveau mode de recherche. Sélectionner uniquement des équipes expertes en co-création n'influencera pas d'autres équipes à entrer dans une dynamique de transition et entamer ainsi un changement de posture par rapport aux méthodes de recherche plus conventionnelles. En d'autres mots, il est important de ne pas exiger en amont ce qu'on souhaite obtenir en aval. Conscient du processus d'apprentissage dans lequel les projets devront se placer, Innoviris a intégré dans la structure de l'action un projet de centre d'appui qui apportera un support formatif. »

Le jeudi 26 novembre 2015, le gouvernement approuvait le financement des 6 projets et du Centre d'appui de l'Action Co-Create.

C'est ensuite une réelle co-évolution qui s'est opérée entre moi et les projets. Co-évolution dont le moteur fut une juste tension entre les aspirations des uns et des autres, les obstacles et les difficultés auxquels ils se confrontent. De mon côté, cette co-évolution s'est faite

au rythme des rapports, des comités de suivis et des rencontres plus informelles organisées par le centre d'appui.

La première année a surtout été une année de mise en tension. Je découvrais la réalité des projets : leurs vécus, leurs récits et ce qu'il y avait au-delà des mots écrits dans les formulaires présentés au jury.

Au fil des rencontres, les questionnements s'accumulaient. Qui avait réellement besoin de la recherche ? À qui bénéficiait le subside ? Est-ce que le subside servait à faire de la recherche ou à soutenir des actions et des initiatives ? Finançons-nous avec l'argent public les missions que nous sommes censés financer ? Pourquoi me dit-on que le rapport est l'objet du scientifique ? Pourquoi me dit-on en cours de projet qu'il faut mobiliser les personnes concernées ? Pourquoi me dit-on parfois que c'est impossible, voire choquant, de demander à ces personnes de participer à la recherche ? Pourquoi on s'étonne quand je parle de co-chercheurs ? Pourquoi le scientifique associe son identité à ce mot de chercheur ? Pourquoi celui-ci a tendance à s'effacer derrière un rôle de facilitateur/coordonateur ? Pourquoi l'équipe essaie de co-crée la moindre réunion ?

Je dois dire que le plongeon était assez vertigineux. L'élastique s'est alors tendu pour moi mais aussi pour les projets. Nous sortions tous du dispositif expérimental autour du programme Co-Create. Nous étions le bailleur de fonds pas content qui pouvait arrêter le subside. Ils étaient les projets qui ne réalisaient pas les changements que nous attendions avec le programme Co-Create. Nous en oubliions même les objectifs des projets autour des Systèmes Alimentaires Justes et Durables (SAJED). Mais l'élastique n'a pas craqué.

La deuxième année a été marquée par l'acceptation et l'apprentissage. Les questions restaient et je ne voyais pas plus les personnes directement concernées par les innovations visées, mais on pouvait en discuter. Le choc passé, on a pu échanger autour de ces questions, accepter les situations et tenter de comprendre leurs origines. Je me souviens d'un chercheur impliqué dans un projet qui me disait

après deux ans : « *Je commence à comprendre ce qu'est le programme Co-Create* ». J'ai pu dire : « *Ok, on accepte la situation telle qu'elle est mais arrêtons de parler de co-création à toutes les pages du rapport car ce n'est pas ce que j'entends par co-création* ». Relâcher cette tension sans craindre de refaire le grand plongeon a été possible grâce aux attitudes réflexives et apprenantes des uns et des autres. Grâce aussi aux interactions lors des séances d'intervision, organisées par le Centre d'Appui, qui illustraient la volonté de la plupart à entrer dans l'expérience et à tenter le changement désiré. Et j'ose penser grâce aussi à une certaine confiance qui s'était créée entre nous. Nous avons pu alors progressivement sortir d'une posture d'attaque et de défense pour réintégrer la démarche expérimentale soutenue au départ. Ceci m'a permis de me concentrer sur les découvertes et les apprentissages que les projets apportaient. Cela m'a aussi permis de mieux voir et comprendre les obstacles et limites de la co-recherche.

La troisième année a ainsi été celle où j'ai pu goûter aux résultats. J'ai commencé à voir les personnes concernées dans les vidéos, les rapports et même autour de la table. Par rapport à d'autres projets financés par Innoviris dans le cadre d'autres programmes, les résultats étaient beaucoup plus ancrés dans la réalité bruxelloise. Je découvrais que les chemins parcourus avaient autant d'impact que les résultats finaux. Un effort important avait été entrepris pour rendre les résultats accessibles et dynamiques. La créativité était à l'œuvre. Nous sortions clairement du rapport de fin de projet (que l'on range dans le tiroir). Nous pouvions aussi cerner et échanger nos apprentissages. Le présent ouvrage en témoigne.

J'ai pu aussi ressentir qu'une réelle communauté de projets s'était formée. Résultat non négligeable quand on fait le pari que des recherches localisées et contextualisées peuvent avoir de l'impact à d'autres échelles et qu'elles permettent ensemble d'aborder le caractère systémique d'une problématique. Dans ce cadre, la rencontre organisée le 26 avril 2018 avec les projets et Bruxelles-Environnement

pour l'évaluation à mi-parcours de la stratégie Good Food fut pour moi une étape clef. Un pari du programme Co-Create est que l'implication dans les projets de recherche des acteurs directement concernés par les innovations facilite l'appropriation et l'usage des connaissances produites. Mais ce changement de posture ne se fait pas du jour au lendemain. Ancrer l'action dans la stratégie Good Food fut l'opportunité d'associer les acteurs institutionnels concernés aux projets de recherche. La rencontre entre les projets et Bruxelles-Environnement fut donc un pas important dans cette direction et un test pour ce fameux pari. Comment les projets vont-ils être écoutés par l'administration ? Allons-nous être dans une simple consultation, une participation de façade ? Et si, comme certains l'ont exprimé, les projets ne veulent pas de cette rencontre tant qu'ils sont toujours en cours ? Allons-nous retomber dans une énième tentative de transfert de connaissances ? Les projets vont-ils sortir de la crainte de l'instrumentalisation ? Ne vont-ils pas être instrumentalisés ? Beaucoup de questions m'ont ainsi traversé l'esprit. Et puis, la rencontre a eu lieu avec succès : du temps a réellement été consacré pour présenter et écouter les résultats, se concerter et réfléchir à leur usage. Tous les participants sont sortis des rôles habituels de « projets qui fournissent des recommandations toutes faites à l'administration qui les reçoit puis décide ou non de les intégrer ». Les membres de l'administration furent activement impliqués dans la réflexion et la co-construction des recommandations pour cette évaluation à mi-parcours. Chacun a joué le jeu de la co-création, un premier pas avait été franchi, m'indiquant que le pari était possible et consolidant ainsi ma confiance dans le programme.

Bien sûr que, jusqu'aux derniers comités de suivi, j'ai encore fait quelques plongeons. Bien sûr que je me suis dit : « *On est encore loin de ce qu'on souhaite dans Co-Create* ». Mais ce n'était pas grave, car le chemin avait été entamé ; nous avions énormément appris et des perles avaient été récoltées. Les interrogations du départ trouvaient non pas des solutions mais des réponses. L'horizon n'était plus les

projets 2015 mais les projets 2025, voire une étoile à suivre mais peut-être pas à atteindre.

Comme tout bon processus d'expérimentation, vient alors la question de la documentation, accompagnée de sa tension intrinsèque : écrire pour rassembler et capitaliser les apprentissages mais avec un risque d'en faire des écrits. Je vous assure que sans cet ouvrage qui se trouve à présent sous vos yeux, vous auriez dû découvrir les projets, leurs résultats et apprentissages au fil de vos rencontres et connecter les récits pour en avoir une vue d'ensemble. Des écrits pour ne pas rester qu'avec des récits ? Vous voyez sans doute déjà une crainte pointer en moi. Vous comprendrez à la lecture de ces pages qu'elle s'est vite dissipée. De la première à la dernière page, j'ai retrouvé les visages, les anecdotes, les opinions et points de vue des personnes qui ont vécu ce qu'elles relatent. Ce que vous lirez, ce sont bien leurs récits, leurs réelles expériences avec toute leur authenticité, leur fragilité et leur richesse. Les lire de cette manière laissera le souffle de vos propres expériences s'y frayer un chemin et se charger de tout ce qu'elles ont à vous offrir. Belle lecture !

Xavier Hulhoven

Conseiller scientifique à Innoviris  
Responsable du programme Co-Create

Bruxelles, octobre 2019



# Introduction

---

## Des recherches en co-création pour une alimentation juste et durable à Bruxelles

Audrey Vankeerberghen

chercheuse et accompagnatrice de projets,  
Centre d'Appui pour l'Action Co-Create, Agroecology Lab,  
Université Libre de Bruxelles

Julie Hermesse

chercheuse, Laboratoire d'anthropologie prospective,  
Université catholique de Louvain

François Lohest

chercheur, coordinateur du projet de recherche CosyFood,  
Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire,  
Centre d'études du développement durable, Université libre de Bruxelles

Contribuer à construire une alimentation juste et durable à Bruxelles : voici la tâche ambitieuse et ses grands défis auxquels ont voulu répondre les projets de recherche de la première génération de l'appel Co-Create. Les chapitres qui composent cet ouvrage mettent en lumière les apports de ces projets dans la compréhension des processus de transition des systèmes alimentaires à Bruxelles. Ces projets, qui se sont déployés de 2015 à 2019, s'inscrivent dans des dynamiques et des initiatives plus larges et à l'œuvre depuis de nombreuses années à Bruxelles. Le premier objectif de cette introduction

est de replacer ces projets dans le contexte de l'alimentation juste et durable à Bruxelles, sans prétention d'exhaustivité au vu du foisonnement bouillonnant qui caractérise ce contexte. Les contributions des projets posent toutes, à leur manière, la question du changement dans le cadre des transitions alimentaires. Il s'agit là de la deuxième ambition de cette introduction : offrir aux lecteurs et aux lectrices une vue d'ensemble et une réflexion plus large sur les transformations en cours en replaçant les contributions individuelles de chaque projet dans les enjeux de la transition alimentaire, ses leviers, ses changements d'échelle mais également ses risques et ses points d'attention. Enfin, ce texte introductif souhaite honorer le travail réalisé par les projets ainsi que le caractère pionnier de l'Appel Co-Create, tant dans le monde de la recherche que pour Bruxelles. Que vous soyez activiste, chercheur, travailleur dans une administration publique ou une association, politicien, citoyen, habitant de Bruxelles, nous souhaitons que cet ouvrage puisse vous inspirer, nourrir vos réflexions et vos pratiques et, plus largement, ouvrir des portes vers un futur juste et durable pour tous.<sup>1</sup>

## **I. La nécessité de repenser nos systèmes alimentaires urbains en crise**

Les régions urbaines, qui accueillent aujourd'hui plus de la moitié de la population mondiale, concentrent un nombre important de défis économiques, sociaux et environnementaux liés au fonctionnement du système alimentaire mondial (Brand *et al.* 2017). Façonnés par des décennies d'industrialisation de l'agriculture, de concentration des chaînes de distribution et d'urbanisation grandissante, les liens entre les villes et leurs bassins d'approvisionnement se sont

---

<sup>1</sup> Nous remercions Barbara Van Dyck et Xavier Hulhoven pour leurs relectures attentives de ce texte ainsi que pour les riches discussions et échanges qui ont nourri son contenu.

profondément transformés. Éloignement géographique, mais aussi distanciation économique (multiplication du nombre d'intermédiaires), distanciation cognitive (méconnaissance des conditions de production et du monde agricole) et distanciation politique (perte de contrôle sur leur système alimentaire par les citoyens) caractérisent le rapport actuel entre ville et alimentation. En outre, de nombreux citoyens se trouvent aujourd'hui en situation de « précarité alimentaire », c'est-à-dire dans une difficulté d'accès physique, économique et/ou cognitif à une alimentation saine (Paturel, Marajo-Petizton et Chiffolleau 2015). En résulte une situation de grande vulnérabilité des systèmes alimentaires urbains actuels, tant au niveau écologique que socio-économique.

À l'instar de la plupart des villes du monde, Bruxelles vit les conséquences de cette situation. Une récente étude consacrée au potentiel de production végétale au sein de l'espace régional bruxellois dévoile que, actuellement, seul 0,1 % de la consommation de fruits et légumes des Bruxellois est produite au sein du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale (Boutsen, Maughan et Visser 2018). Par ailleurs, l'alimentation représente un quart des impacts environnementaux d'un ménage bruxellois et au niveau belge, la chaîne alimentaire contribue à 31 % des émissions de gaz à effets de serre (Bruxelles Environnement, Bruxelles Économie et Emploi 2015). Enfin, près de 55.000 Bruxellois recourent à l'aide sociale alimentaire (Myaux 2019), et on estime que 35 % de la population bruxelloise vit sous le seuil de risque de pauvreté (Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale 2018). Ces personnes précarisées, contraintes de se nourrir avec des produits de basse qualité, acquis à des prix cassés, sont les plus exposées aux risques liés à un mauvais régime alimentaire.

Face à ces constats, repenser et transformer le fonctionnement de nos systèmes alimentaires locaux afin de les rendre écologiquement viables, socio-économiquement équitables, moins vulnérables et

donc plus résilients, s'avère indispensable pour assurer l'avenir de nos villes et de nos sociétés (Servigne 2013, Sage 2014, Tornaghi 2016). Depuis une vingtaine d'années, on observe un peu partout en Europe une remise en question des pratiques liées à l'alimentation, de la production à la consommation, en passant par la distribution. En témoignent les nombreuses initiatives locales qui se saisissent de ces enjeux en proposant des pratiques alternatives et innovantes qui se veulent écologiquement et socio-économiquement durables. Le contexte bruxellois n'est pas en reste.

## **II. Transitions alimentaires à Bruxelles : des initiatives citoyennes et professionnelles aux politiques publiques**

### II.1. Un foisonnement d'initiatives

La Belgique, et plus particulièrement sa capitale, connaît depuis une quinzaine d'années une riche dynamique associative et citoyenne promouvant l'alimentation durable (Stassart *et al.* 2018). Parmi les acteurs bruxellois historiques, l'ASBL<sup>2</sup> (association sans but lucratif) Le Début des Haricots promeut depuis sa naissance en 2005 une agriculture urbaine de proximité, à taille humaine, respectueuse de l'environnement et des travailleurs en accompagnant la mise en place d'alternatives concrètes sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Autre acteur pionnier de la transition vers une alimentation durable et actif depuis les années 1980, l'ASBL Rencontre des Continents a choisi la thématique de l'alimentation comme porte d'entrée aux démarches éducatives qu'elle propose : elle accompagne

---

<sup>2</sup> En Belgique, une association sans but lucratif (ASBL) est une forme juridique d'association, entendue comme un groupement de personnes physiques ou morales qui poursuivent un but désintéressé.

les citoyens vers une meilleure compréhension de ses enjeux politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux. Ces deux associations illustrent le dynamisme d'un mouvement de fond qui se met en place à Bruxelles depuis près de deux décennies, particulièrement sous des impulsions citoyennes. Aux côtés d'autres, ces deux associations ont joué un rôle prépondérant dans la structuration de la dynamique associative bruxelloise autour de l'alimentation durable. Cette dynamique a plus récemment intégré de nombreuses initiatives professionnelles et s'est structurée en réseaux qui ont rapidement gagné en ampleur et en visibilité. En 2008, désireux d'unir leurs forces et leurs expertises diverses dans le domaine de l'alimentation durable, de nombreux acteurs bruxellois existants (associations, ONG, acteurs de la consultance, de l'HORECA, de la distribution, de la production, de l'éducation ...) se rassemblent pour créer le Réseau des Acteurs Bruxellois pour l'Alimentation Durable (RABAD). Ce réseau se donne comme objectif de revenir à une alimentation accessible à tous et à une agriculture respectueuse de la terre et des producteurs, et à un partage équitable des ressources. L'année suivante, en 2009, se formalise un autre réseau-clé bruxellois tissant des liens entre les producteurs et les consommateurs : le Réseau des Groupes d'achat solidaire de l'agriculture paysanne<sup>3</sup> (GASAP). Ce réseau fédère et soutient aujourd'hui plus de 90 groupements d'achats à Bruxelles ainsi qu'une trentaine de producteurs, avec pour objectif de soutenir l'agriculture paysanne et les producteurs locaux travaillant selon des méthodes respectueuses de l'environnement et des savoir-faire traditionnels.

Parallèlement à ces dynamiques, et souvent sous leur impulsion, des espaces de production agricole professionnelle se développent dans Bruxelles et à sa périphérie. Ces espaces, principalement maraî-

---

<sup>3</sup> Équivalent des AMAP françaises, association pour le maintien de l'agriculture paysanne.

chers et/ou de petit élevage, s'inscrivent pour la plupart dans des pratiques d'agriculture paysanne, locale et respectueuse de l'environnement<sup>4</sup>. Ils approvisionnent des consommateurs bruxellois par de la vente en circuit court (vente directe, groupements d'achat, restaurants, magasins, etc.). Ces initiatives de production agricole sont parfois associées à des projets pédagogiques ou à d'autres finalités sociales<sup>5</sup>. Le secteur de la distribution alimentaire en Région de Bruxelles-Capitale, lui aussi, bouge. Les magasins d'alimentation biologique, naturelle ou encore de produits issus du commerce équitable se multiplient. La vente en ligne de produits locaux, souvent bio et parfois en provenance directe du producteur, se développe avec l'expansion des applications numériques<sup>6</sup>. Les canaux de distribution plus classiques, comme les supermarchés, se réinventent avec, par exemple, la mise sur pied de supermarchés coopératifs, ancrés dans leurs quartiers et s'approvisionnant en circuits de proximité<sup>7</sup>. Participent également à ce mouvement de nombreuses initiatives travaillant sur la justice sociale, la lutte contre la pauvreté et le droit à une alimentation de qualité pour tous. À ce titre, la Concertation d'Aide Alimentaire rassemble depuis plus de dix ans des organisations actives dans l'aide alimentaire en Région bruxelloise (et en Wallonie) afin de soutenir une véritable politique garantissant un accès durable à une alimentation de qualité pour tous. Par ailleurs, des citoyens, parfois soutenus par des associations, mettent en place des systèmes de solidarité horizontale ayant pour but de favoriser l'accès et le partage d'aliments avec des personnes en situation de précarité, tout en

<sup>4</sup> Par exemple : la Ferme Urbaine du Début des Haricots (Neder-over-Heembeek), la ferme du Champ des Cailles (Boitsfort), Vert d'Iris (Anderlecht), les Jardins participatifs d'Etterbeek ...

<sup>5</sup> Par exemple : le Champ-à-Mailles (Anderlecht) qui propose des ateliers et animations ou encore la Ferme Nos Piliés (Neder-over-Heembeek) qui procure des emplois pour des personnes en situation de handicap.

<sup>6</sup> Par exemple : la Ruche qui dit oui ! de Forest, La Vivrière.

<sup>7</sup> Par exemple : la Bees Coop ou le réseau de magasins Färm, structuré en coopérative non agréée.

luttant contre le gaspillage alimentaire ; par exemple, en mettant en place des systèmes de récupération, transformation et redistribution des invendus<sup>8</sup>. Enfin, ce mouvement urbain s'insère dans des initiatives plus larges, auxquelles il contribue, telles que le mouvement Agroecology in Action (AIA) qui vise à rassembler, soutenir, et multiplier les nombreuses dynamiques et projets d'agroécologie et d'alimentation solidaire en Belgique<sup>9</sup>.

## II.2. Des promesses de durabilité

De façon générale, ces initiatives innovent et proposent des « voies alternatives » autour de trois ensembles de pratiques liées au fonctionnement des systèmes alimentaires (Forssel et Lankoski 2015). Premièrement, il s'agit de promouvoir ou de mettre en œuvre des pratiques de productions respectueuses de la planète et de ses habitants, capables de faire face aux futurs défis écologiques, et plus particulièrement aux changements climatiques et à l'érosion de la biodiversité : l'agriculture biologique, paysanne ou agroécologique sont des exemples de ce type d'innovation. Deuxièmement, il s'agit de reconnecter agriculture et alimentation au travers d'innovations socio-économiques et de chaînes de commercialisation plus courtes. Ainsi, les circuits courts et de proximité (Praly *et al.* 2014) constituent un archétype de ces innovations liées à l'approvisionnement des villes visant à réduire la distance géographique entre production et consommation alimentaire, mais aussi la distance cognitive et informationnelle. Enfin, et troisièmement, ces alternatives tentent de reconfigurer les modes de gouvernance des systèmes alimentaires. Elles interrogent les relations de pouvoir au sein des filières de l'alimentation et invitent à construire une démocratie alimentaire

<sup>8</sup> Par exemple : le CollectActif, groupement de citoyens fondé en 2013.

<sup>9</sup> À ce titre, deux rencontres nationales du mouvement AIA ont eu lieu à Bruxelles en 2016 et 2019.

(Renting *et al.* 2012). Ces filières expérimentent des modes d'organisation et de gouvernance participatifs et coopératifs ; les acteurs au cœur de ces réseaux (producteurs-distributeurs-consommateurs) essayent de prendre leurs décisions ensemble, tant pour définir les façons de produire que pour repenser la distribution et le « bien manger ». À travers l'accès et la participation aux processus décisionnels, en redonnant un pouvoir d'agir à l'ensemble des acteurs des filières de distribution, ces filières œuvrent à la construction d'une démocratie alimentaire, ancrée dans des valeurs de justice sociale et d'équité (Lohest *et al.* 2019).

Les alternatives dans le domaine de l'alimentation combinent, dans la plupart des cas, des innovations dans plusieurs de ces trois ensembles de pratiques et ce dans le but d'améliorer la durabilité et la résilience du système alimentaire. En effet, de nombreux auteurs formulent l'hypothèse que ces alternatives sont associées à la durabilité (*p. ex.* Chiffolleau et Loconto 2018 ; Lamine 2015 ; Marsden, Banks et Bristow 2000; Maye et Duncan 2017 ; Chiffolleau 2019). D'après ces auteurs, les clés de résolution des crises environnementales, sanitaires, sociales et économiques liées au fonctionnement du système alimentaire mondialisé sont portées par les innovations promues par ces alternatives. Au niveau environnemental, ces dernières permettraient de mieux préserver les ressources naturelles à travers des modes de production plus respectueux de l'environnement et en réduisant les distances entre lieux de production et lieux de consommation. Au niveau économique, un moindre nombre d'intermédiaires serait générateur d'une meilleure répartition de la valeur ajoutée et d'un mieux-vivre pour les petits producteurs, tout comme d'une plus grande accessibilité financière en bout de chaîne. Enfin, les proximités relationnelles liées aux pratiques d'échanges seraient créatrices de liens sociaux et d'une plus grande transparence sur la qualité des produits, permettant le maintien de la confiance entre les acteurs de la chaîne alimentaire.

### II.3. L'engagement des institutions publiques

Ces alternatives se rejoignent autour de l'ambition commune d'expérimenter et d'initier la transition du système alimentaire vers un état soutenable et résilient (Kirwan *et al.* 2013 ; Maye et Duncan 2017 ; Rossi 2017). Si leur potentiel transformatif reste limité du fait de leur action locale et à petite échelle, la multiplication de ces initiatives innovantes, surtout en milieu urbain, et leur structuration en réseaux, permet d'exercer une pression croissante sur le système existant, y ouvrant des fenêtres d'opportunités permettant d'accélérer la transition des systèmes alimentaires via des changements à plus grande échelle. Par exemple, la plupart des stratégies publiques urbaines et de leurs innovations institutionnelles portant sur l'alimentation et la gouvernance alimentaire<sup>10</sup> ont trouvé leur source d'inspiration au cœur de ces initiatives citoyennes, associatives et professionnelles, et des nouveaux réseaux qu'elles construisent (Morgan 2009 ; Matakana 2016). S'il a été déterminé que, dans de nombreux cas, la principale préoccupation de ces stratégies est d'assurer la sécurité alimentaire future (Morgan et Sonnino 2010), leurs objectifs sont assez variés : régénération du tissu social via une action publique liée à l'alimentation, développement économique, résilience de l'approvisionnement alimentaire, sécurité alimentaire et accessibilité, protection de l'environnement, santé publique ou encore intégration sociale et culture alimentaire (Brand *et al.* 2017).

Ce phénomène d'expansion institutionnelle des transitions alimentaires s'observe également dans la Région de Bruxelles-Capitale.

---

<sup>10</sup> Des exemples de stratégies publiques urbaines en matière de transition alimentaire souvent cités sont les villes de Toronto au Canada (Blay-Palmer 2009), de Belo-Horizonte au Brésil (Rocha et Lessa 2009), Bristol au Royaume-Uni (Reed et Keech 2017) ou Perpignan en France (Perrin et Soulard 2014). Ils montrent que les villes peuvent constituer une échelle d'action adéquate pour tisser de nouveaux liens entre les acteurs de la chaîne alimentaire et construire des systèmes alimentaires plus durables (Sonnino 2009).

En effet, inspirées entre autres par les dynamiques citoyennes et associatives autour des questions de production-distribution-consommation alimentaires, des institutions publiques bruxelloises développent au début des années 2010 des stratégies d'actions autour de l'alimentation durable. Le gouvernement bruxellois instaure l'Alliance Emploi-Environnement (2011-2015) visant à stimuler l'économie, la création d'emploi et la qualité environnementale dans une même démarche<sup>11</sup>, avec pour quatrième axe « l'alimentation durable ». Ensuite, en 2016, est lancée la stratégie « *Good Food – Vers un système alimentaire durable en Région de Bruxelles-Capitale* » (2016-2020)<sup>12</sup>. Cette politique publique, dont les visions, principes et actions ont été développés en collaboration avec une centaine d'acteurs du secteur alimentaire, vise à placer l'alimentation au cœur de la dynamique urbaine, en l'abordant dans toutes ses dimensions (économiques, sociales et environnementales). Pour ce faire, elle entend encourager et fédérer les nombreuses initiatives de terrain, afin de remplir une double ambition : mieux produire et bien manger. D'une part, « mieux produire », c'est-à-dire cultiver et transformer localement des aliments sains et respectueux de l'environnement ; d'autre part, « bien manger », ou rendre accessible à tous une alimentation savoureuse et équilibrée, composée d'un maximum de produits locaux. Pour parvenir à atteindre ses objectifs, la stratégie Good Food propose des instruments de soutien financier (via des appels à projets), met en place des labellisations ciblées et accompagne des porteurs de projets<sup>13</sup>. Les années 2015-2016 constituent

<sup>11</sup> [http://www.environnement.brussels/sites/default/files/user\\_files/rap\\_aee-alim\\_rapport2014\\_fr.pdf](http://www.environnement.brussels/sites/default/files/user_files/rap_aee-alim_rapport2014_fr.pdf)

<sup>12</sup> Cette politique publique fut lancée à l'initiative de la ministre bruxelloise de l'Environnement, de l'Agriculture et de la Qualité de Vie. Elle est portée par Bruxelles Environnement et la Cellule Agriculture du SPRB (Service public régional de Bruxelles).

<sup>13</sup> De nombreux projets associatifs se voient aujourd'hui soutenus dans le cadre de la stratégie Good Food, tels que la formation Maître-maraîcher, le projet Boeren Brussel Paysans, les formations et programmes en alimentation durable du Crédal, etc.

deux années charnières au cours desquelles les acteurs publics bruxellois confirment leurs investissements sur la thématique de l'alimentation durable. C'est également en 2015 qu'Innoviris (l'agence bruxelloise pour la recherche et l'innovation) ouvre un appel à projets de recherche en co-création (Co-Creat) avec comme thématique « le développement de systèmes d'alimentation durable en Région de Bruxelles-Capitale ». Inscrit dans le cadre de l'axe « Alimentation Durable » de l'Alliance emploi-environnement, cet appel a pour ambition de créer un espace dans lequel la recherche peut expérimenter des scénarios pour dessiner des voies alternatives au système alimentaire actuel : permettre aux multiples innovations existantes de prendre le temps de se penser, d'améliorer leurs actions et de trouver des solutions à leurs éventuelles difficultés, tout en produisant une connaissance actionnable pour la construction d'une alimentation juste et durable à l'échelle régionale. Ce premier appel Co-Creat a également constitué un support à la dimension recherche de la stratégie Good Food : les projets sélectionnés ont, de diverses manières, alimenté cette stratégie publique de leurs réflexions et résultats. Cet ouvrage se situe au cœur de ce contexte de transitions alimentaires à Bruxelles. Il se propose de relater les résultats de la première génération de projets Co-Creat et de mettre en évidence leurs contributions singulières et communes pour la construction d'un système alimentaire juste, durable et résilient pour les Bruxellois.

### **III. L'appel Co-Creat : des recherches en co-création ancrées dans les réalités urbaines**

Les projets de recherche financés par l'appel Co-Creat, pour une durée de trois ans, ont pour caractéristique de s'inscrire dans un courant de recherche collaboratif : la recherche en co-création. En Belgique francophone, il s'agit à ce jour d'un des seuls appels spéci-

fiquement dédiés au financement public de projets de recherche en co-création, ce qui le rend à la fois novateur et expérimental.

Concrètement, un projet Co-Create est porté par un consortium de partenaires qui rassemble en son sein différents acteurs (chercheurs, citoyens, associations, administrations, etc.) concernés par la problématique ciblée. Ces partenaires ont une conscience partagée d'un changement nécessaire qui les fédère autour d'une recherche collective. Ils mettent en place des dispositifs exploratoires de co-recherche qui permettent la mise en dialogue des différents types de savoirs et d'expertises engagés pour produire des connaissances au sujet d'une thématique commune et au service du changement souhaité<sup>14</sup>. Ils expérimentent ensemble et en tirent des apprentissages dans une démarche réflexive. De par la participation des acteurs de terrain au processus de recherche et d'expérimentation, les connaissances et les apprentissages qui en sont issus sont supposés être directement actionnables par ces derniers.

Dans son programme de financement, l'appel Co-Create invite à mener une exploration et une expérimentation des innovations ancrées dans les réalités urbaines. Pour ce faire, il est demandé aux projets de mettre en œuvre un ou plusieurs dispositifs de co-expérimentation ancrés(s) dans un contexte (un lieu dans la ville, un quartier, un bâtiment, etc.). Dans la première version de l'appel en 2015, ces dispositifs de co-expérimentation étaient désignés sous le terme de *living lab*<sup>15</sup>.

<sup>14</sup> L'appel Co-Create vise des innovations ancrées dans la société, c'est-à-dire : ayant une finalité centrée sur les besoins humains ; répondant à des besoins sociétaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales ; plaçant la valeur sociétale avant le profit ; et prenant en compte les composants socio-techniques de l'innovation et de la problématique abordée.

<sup>15</sup> Un *living lab* est un lieu d'expérimentation et de co-création peuplé par des utilisateurs au sein d'un environnement de vie réel sur lequel des utilisateurs, des chercheurs, des entreprises et des institutions publiques développent ensemble des nouvelles solutions, de nouveaux services, de nouveaux produits ou des *business model* innovant. Les

Comme mentionné précédemment, lors de son année de lancement en 2015, l'appel Co-Create a porté spécifiquement sur la thématique de l'alimentation durable à Bruxelles. Six projets ont alors été sélectionnés, chacun abordant une dimension spécifique de ce vaste enjeu.

- Spincoop : analyser les facteurs et les conditions qui influencent et déterminent la viabilité du modèle de maraîchage sur petites surfaces SPIN Farming tel qu'adapté par la coopérative Cycle Farm au contexte de la Région de Bruxelles-Capitale.
- CosyFood : affiner la connaissance des pratiques et des performances des filières de distribution alternatives bruxelloises en termes de durabilité, et les améliorer grâce à des outils spécifiques.
- Choud'Bruxelles : proposer des solutions logistiques collaboratives et viables permettant de répondre aux problèmes spécifiques de la distribution en circuit court de produits locaux dans et vers la Région de Bruxelles-Capitale.
- Ultra Tree : soutenir efficacement l'installation de projets de maraîchage péri-urbain sur petites surfaces pour satisfaire la demande bruxelloise en fruits et légumes de manière durable.
- Solenprim : accroître durablement la liberté de choix et le champ des usages alimentaires des publics défavorisés en réfléchissant à des dispositifs innovants, associant le secteur de l'aide alimentaire à la transition vers un système alimentaire durable.

---

*living lab* ont entre autres pour objectifs de participer au développement de systèmes innovants au sein duquel les usagers et les citoyens deviennent des acteurs du système et non plus uniquement des récepteurs passifs (European Network of Living Labs 2019 – <https://enoll.org/about-us/>).

- Falcoop : étudier les conditions pour que les innovations sociales portées par le supermarché coopératif BEES Coop contribuent à rendre l'alimentation durable accessible à tous.

Parallèlement à cette première génération de projets, un Centre d'Appui à l'Action Co-Create (CACOC) fut mis en place, également financé par Innoviris<sup>16</sup>. Les partenaires des six projets de la première génération Co-Create ont participé à des activités organisées par le Centre d'Appui qui leur ont permis de mettre en dialogue leurs projets respectifs et également de les alimenter de concepts, de questionnements et d'outils communs autour de la recherche en co-création et de l'alimentation juste et durable. Le présent ouvrage est une émanation de cette mise en dialogue : les projets ont formulé l'intérêt de réaliser une publication collective regroupant les principaux résultats et réflexions de leurs trois années de recherche. Le Centre d'Appui a eu pour mission de coordonner cet ouvrage et d'assurer la mise en perspective et la transversalité entre les différentes contributions.

---

<sup>16</sup> Le Centre d'Appui a pour mission d'accompagner et de soutenir les projets Co-Create dans leur réalisation en soutenant la réflexivité et l'apprentissage relationnel (Van Dyck *et al.* 2018). Il propose des espaces d'échange et de formation pour mutualiser des expériences et des ressources autour de la recherche en co-création et de la résilience urbaine.



*Photo 0137- Co-Create Day organisé par le Centre d'Appui en juin 2017. Crédit : Marie Maloux*

L'appel Co-Create avait pour intitulé d'origine : « pour des systèmes alimentaires durables en Région de Bruxelles-Capitale ». Au cours de la première année, fruit de réflexions conjointes entre les projets et le Centre d'Appui, l'appellation a évolué : le qualificatif « justes » fut accolé, et ceci afin de rajouter la notion d'équité (accès à une alimentation durable pour tous) à celle déjà présente de durabilité (environnementale, économique, sociétale...). Cette évolution est significative d'une tendance généralement observée à penser la transition alimentaire sous un focus environnemental en laissant souvent dans l'ombre la dimension de justice sociale. La thématique

« systèmes alimentaires justes et durables » (SAJED) fut donc celle qui a occupé la première génération de projets Co-Create.

Depuis lors, l'appel Co-Create a connu plusieurs évolutions : la thématique des SAJED s'est élargie à celle de la résilience urbaine tout comme par exemple, la notion de *living lab* a été abandonnée au profit de celle de « dispositif de co-expérimentation dans le contexte réel ». Au-delà de ces évolutions, l'appel Co-Create conserve sa vision forte d'une recherche en co-création au service de transformations sociétales pertinentes pour un avenir souhaité et durable à Bruxelles.

#### **IV. Penser l'alimentation juste et durable**

D'une façon ou d'une autre, ces six projets participent à penser l'alimentation juste et durable de manière systémique : « concevoir les objets comme des systèmes » (Morin 1977 : 100), c'est-à-dire comme des ensembles de réseaux d'acteurs et d'éléments interdépendants les uns des autres. Il est en effet urgent de reconstruire la réalité de nos systèmes alimentaires morcelés artificiellement par les spécialisations professionnelles et les secteurs d'action publique. Penser la durabilité du système alimentaire et construire les repères pour une alimentation juste et durable ne peut se faire qu'en considérant une complexité d'enjeux. Les projets Spincoop et Ultra Tree ont eu pour focale principale les enjeux liés aux innovations dans le domaine de la production agricole en zone urbaine. Les projets CosyFood et Choud'Bruxelles, quant à eux, ont placé au centre de leurs recherches les innovations autour de la distribution et de la commercialisation. Enfin, les projets Solenprim et Falcoop ont directement interrogé les pratiques en termes d'accessibilité et de démocratisation de l'alimentation durable. La co-construction de connaissances pour permettre l'émergence d'innovations pertinentes prenant en compte la complexité des enjeux de l'alimentation est au cœur des chapitres constituant cet ouvrage.

#### IV.1. Spincoop et Ultra Tree : une approche holistique de la viabilité de la production maraîchère en zone urbaine

À l’instar d’autres régions urbanisées sur le globe, il existe en Région Bruxelles-Capitale des dynamiques (associatives, professionnelles ou publiques) qui soutiennent la relocalisation de la production agricole à proximité de la ville. Leur ambition comporte une double conditionnalité : préserver les terres agricoles péri-urbaines de la pression immobilière et encourager l’installation d’activités agricoles dans Bruxelles et sa périphérie. Dans une perspective de déploiement des ceintures alimentaires urbaines, le travail agricole sur petite surface est un corollaire de l’installation maraîchère à la lisière des villes, tout comme la mise en lien entre les producteurs et les consommateurs. Depuis environ 2015, la Région bruxelloise est le tableau d’installation d’une trentaine d’agriculteurs non issus du milieu agricole (appelées encore néo-paysans ou NIMAculteurs) sur des petites surfaces de production (Boutsen, Maughan et Visser 2018). Ce phénomène s’inscrit dans celui plus large du secteur agricole européen qui voit émerger une nouvelle dynamique d’installation hors cadre familial (près de 30 % des installations des moins de 40 ans en France en 2009 : Lefebvre 2009, Sinaï 2013) dans un contexte global où les emplois agricoles connaissent une réduction critique (en Belgique 67 % des exploitations ont disparu depuis 1980 : Statistics Belgium, 2017). Ces NIMAculteurs se tournent en particulier vers l’agriculture biologique mais aussi vers d’autres formes d’agriculture écologique. Les projets Spincoop et Ultra Tree apportent des éclairages sur les façons dont ces NIMAculteurs construisent les futurs d’une agriculture durable à Bruxelles et sur les défis auxquels ils doivent faire face. Leurs contributions respectives à cet ouvrage abordent plus particulièrement la question de la viabilité de modèles de maraîchage (péri)urbain, considérée dans une perspective holistique. Le chapitre proposé par Spincoop aborde le processus ayant permis au collectif

de recherche d'analyser les facteurs qui influencent la viabilité agroécologique et les conditions d'adaptation du modèle SPIN Farming par la coopérative Cycle Farm ; conditions nécessaires pour contribuer au développement des systèmes alimentaires justes et durables à Bruxelles. La contribution proposée par Ultra Tree aborde la question de la place et de la pérennisation des projets maraîchers péri-urbains à travers la conception d'un outil concret d'autoévaluation de la viabilité des activités maraîchères. Il démontre également l'intérêt de l'ancrage territorial de ces projets pour le tissu social urbain ainsi que la responsabilité des pouvoirs publics et politiques en matière de pérennisation des projets maraîchers dans le (péri-)urbain bruxellois. Bien que focalisés sur les questions de production, ces deux projets n'ont pas déconnecté leurs approches des façons de distribuer les productions, de rendre leurs activités économique rentable et rémunératrice, voire même de participer à une « démocratisation » de l'alimentation via des modèles de gouvernance innovants et/ou des modèles de production hybride (c'est-à-dire mêlant production et éducation, production et réinsertion professionnelle ou encore production et sensibilisation).

#### IV.2. CosyFood et Choud'Bruxelles : relever les défis dans le secteur de la distribution alimentaire alternative

Les projets CosyFood et Choud'Bruxelles ont eu pour focale principale l'innovation autour de la distribution alimentaire alternative. CosyFood, en ancrant son approche dans la littérature foisonnante des systèmes alimentaires alternatifs, s'est attaché à évaluer de façon participative les promesses de durabilité généralement attribuées aux circuits courts et aux alternatives de distribution. En reconstruisant avec les partenaires du consortium un référentiel de durabilité, ce projet a mis en œuvre une approche du système alimentaire en considérant ce dernier comme un enchevêtrement de

sous-systèmes et de réseaux d'acteurs. Ainsi, cette recherche a mis en évidence l'interdépendance entre production, distribution et consommation, et les interactions entre ces différents maillons de la chaîne dans le cadre de la construction d'un système plus durable. Plus spécifiquement, le projet Choud'Bruxelles a mis le doigt sur un des défis majeurs des alternatives alimentaires en général et des circuits courts en particulier : la logistique. Privilégiant une approche collaborative de la logistique, le projet s'est penché sur la question du comment co-crée de nouvelles solutions de distribution innovantes, durables, économiquement viables et adaptées à la distribution dans et vers la Région de Bruxelles-Capitale.

### IV.3. Solenprim et Falcoop : les difficultés d'une véritable démocratie alimentaire

Les projets Falcoop<sup>17</sup> et Solenprim sont nés notamment du constat que les initiatives en alimentation durable peinent à toucher une grande diversité de publics, renforçant la fracture alimentaire de plus en plus marquée. Falcoop a plus particulièrement interrogé la gouvernance au sein des systèmes alimentaires alternatifs : produire de manière écologique et distribuer localement, certes, mais qu'en est-il de l'accessibilité à ces denrées ? S'il est question de réhumaniser nos systèmes alimentaires, il est essentiel de soulever le constat qu'il existe des inégalités sociales en matière d'accès aux productions alternatives. Les systèmes alimentaires alternatifs peinent, entre autres, à résoudre la tension entre subsistance des producteurs et accessibilité des produits pour tous, remettant ainsi en cause le lien souvent

---

<sup>17</sup> Le processus de rédaction et d'édition de cet ouvrage s'est déroulé dans une phase ultérieure à la conduite des projets. Pour les partenaires du projet Falcoop, il n'a pas été possible de contribuer au processus de rédaction par manque de disponibilité. Pour découvrir leur travail : Closson *et al.* 2019. « Social inclusion in an alternative food network : values, practices and tensions », *Working Papers CEB 19-003*, Université Libre de Bruxelles.

établi entre réduction du nombre d'intermédiaires et accessibilité (Guthman, Morris et Allen 2006). Les alternatives alimentaires sont par ailleurs porteuses de codes sociaux et culturels non représentatifs de la diversité bruxelloise : à ce jour, les publics majoritairement issus de l'immigration et/ou défavorisés sur le plan socio-économique sont, par exemple, rarement consommateurs dans les espaces d'alimentation durable. Améliorer l'accès de tous à une alimentation de qualité, dans la perspective d'une démocratie alimentaire, est un des enjeux au cœur du projet Solenprim. Sa contribution à cet ouvrage se propose d'examiner les raisons pour lesquelles les nombreuses initiatives d'alternatives alimentaires et les stratégies publiques mises en place ne parviennent pas à embarquer les personnes en situation de précarité alimentaire.

## V. Les contours de la co-recherche

La recherche en co-création, ou co-recherche, telle que définie et pratiquée par les projets dans l'appel Co-Create se rapproche de deux courants qui ont démontré leur pertinence pour conduire à des transformations sociétales : la recherche action participative (RAP) et la recherche transdisciplinaire. Ces deux courants, bien que distincts par leurs origines et leurs fondements épistémologiques, partagent de nombreux points communs. Nous en reprendrons ici quelques éléments afin de situer les projets Co-Create dans le champ existant de la recherche et de définir leurs contours.

La recherche action participative recouvre une variété d'approches de la recherche orientée vers l'action dont les origines sont diverses (Kindon *et al.* 2007). Les praticiens de la recherche action participative se retrouvent aussi bien dans des organisations non gouvernementales, des associations que dans des agences publiques, des industries ou encore des entreprises commerciales. Au niveau académique, ces praticiens sont issus de différentes disciplines et plus particulièrement des sciences sociales (Greenwood et Levin 2007).

Au-delà de différences considérables au niveau méthodologique, épistémologique et politique, la plupart des pratiques de la RAP partagent les caractéristiques communes suivantes : une participation active des chercheurs et des acteurs dans la co-construction de la connaissance ; la promotion d'une conscience critique conduisant à des changements individuels, collectifs ou sociaux ; la construction d'alliances entre les chercheurs et les acteurs tout au long du processus de recherche (McIntyre 2008). De cette manière, la RAP se trouve à l'intersection de trois champs : la recherche (production de savoirs et de connaissances) ; l'action (expérience et transformation) ; la participation (vie en société et démocratie) (Chevalier *et al.* 2013). Pour ce faire, la RAP implique des dispositifs de recherche dans lesquels les acteurs de la société civile et les chercheurs collaborent pour produire des connaissances au service de transformations sociétales. En ce sens, la recherche action participative se dote d'une double ambition : la participation citoyenne et associative aux activités de recherche d'une part, et d'autre part, la participation des chercheurs aux enjeux du vivre ensemble. Le champ de la recherche action participative se décline au pluriel : depuis les dispositifs de recherche qui considèrent les citoyens comme de « simples » pourvoyeurs de données pour la science, à des conceptions plus robustes de la « participation » entendue comme une collaboration active entre chercheurs et citoyens. Dans une conception robuste de la participation, les acteurs directement concernés par les résultats, parfois appelés co-chercheurs, prennent un rôle actif tout au long du processus de recherche (Mackenzie *et al.* 2012) : « Il ne s'agit plus d'extraire les observations ou connaissances du citoyen afin d'alimenter la base de données du chercheur, mais bien de co-construire avec le citoyen des projets de recherche adaptés dont le déroulé sera caractérisé par une collaboration permanente aboutissant à une meilleure compréhension des phénomènes et à l'élaboration conjointe de solutions, condition pour une acceptation sociétale efficace » (GDR

PARCS<sup>18</sup>). Il est à noter que dans certains chapitres de cet ouvrage, les termes « recherche action participative » – RAP – sont parfois utilisés comme synonyme de « recherche en co-création »<sup>19</sup>.

Quant à la recherche transdisciplinaire, elle s'est principalement développée autour de problématiques liées aux changements climatiques et à la durabilité environnementale avant de s'étendre à de nombreux domaines – technologies, éducation, arts, sciences sociales, etc. (Berstein 2015). Bien qu'il n'y ait pas une acceptation unique de la signification du terme transdisciplinarité (Mobjörk 2009), on retrouve des éléments de définitions récurrents tels que « la collaboration entre chercheurs académiques et acteurs sociaux », « l'intégration des savoirs » et « une orientation vers des problèmes concrets » (de Jong *et al.* 2016). Il s'agit d'un courant qui vise à concilier l'expertise scientifique, issue de différentes disciplines, avec l'expertise extrascientifique dans un même processus de recherche (Popa *et al.* 2015). En transgressant les frontières disciplinaires pour faire émerger une nouvelle forme de connaissance (Piaget 1967), la recherche transdisciplinaire se propose de contribuer aux transformations sociétales en produisant un savoir hybride scientifique et socialement pertinent (Herrero *et al.* 2018). Ce courant<sup>20</sup> est aujourd'hui reconnu comme un levier pour les enjeux de durabilité et de transition de nos sociétés (Hirsch *et al.* 2006, Brandt *et al.* 2013, Mauser *et al.* 2013, Popa *et al.* 2015). En effet, cette approche et les dispositifs méthodologiques qui en découlent s'avèrent particulièrement

<sup>18</sup> [www.gdrparcs.fr](http://www.gdrparcs.fr)

<sup>19</sup> Les six projets ont participé en 2016 à une formation avec Jacques Chevalier, chercheur travaillant dans le courant de la recherche action participative, ce qui explique en partie la forte influence de ce courant sur les projets ainsi que l'usage du terme recherche action participative.

<sup>20</sup> Ce courant de recherche se décline en différentes approches. F. Flipo (2017) a réalisé une analyse des approches managériales et philosophiques telles qu'elles sont développées dans trois numéros de revues qui ont consacré, en 2015, un dossier sur la transdisciplinarité.

pertinents lorsqu'il s'agit de traiter de problématiques complexes, telle que la résilience urbaine ou les systèmes alimentaires justes et durables. Mobjörk (2010) distingue deux types de recherche transdisciplinaire : la transdisciplinarité consultative et la transdisciplinarité participative. La première est entendue comme une collaboration interdisciplinaire entre scientifiques qui prennent en considération la perspective des acteurs sociaux. La seconde, la recherche transdisciplinaire participative, considère les scientifiques et les acteurs sociaux comme partenaires égaux – chacun conservant ses spécificités – tout au long du processus de recherche : les connaissances des acteurs sociaux sont pleinement intégrées dans ce dernier (de Jong *et al.* 2016). Cette approche est parfois également nommée conception « forte » de la transdisciplinarité (Max-Neef 2005 ; Rigolot 2018).

Se rapprochant de la recherche transdisciplinaire de type participative, et de la conception dite robuste de la participation dans la RAP, la recherche en co-création de l'appel Co-Create, repose sur une version forte de la participation en la considérant comme un processus dans lequel les acteurs sociaux conduisent une recherche avec la collaboration de chercheurs professionnels, tel que décrit dans son programme de financement :

la co-recherche est plus qu'une implication, elle nécessite une participation active des personnes concernées dans l'ensemble du processus d'innovation (de la conception du projet à la valorisation des résultats). [...] Il ne s'agit donc pas d'une juxtaposition des mots recherche et action mais d'une réelle participation de l'ensemble des participants à une recherche ancrée dans la réalité. Ceci non pas dans une égalité des compétences et des rôles mais dans une complémentarité et une reconnaissance des savoirs et capacités multiples et divers<sup>21</sup>.

<sup>21</sup> [https://innoviris.brussels/sites/default/files/documents/presentation\\_du\\_programme\\_co-creation\\_2019.pdf](https://innoviris.brussels/sites/default/files/documents/presentation_du_programme_co-creation_2019.pdf)

Tous les partenaires de projet sont considérés comme détenteurs et producteurs de savoirs. Cette vision s'inspire de la notion de *Tiers État* de la recherche (ALLISS<sup>22</sup>, 2017) qui englobe la multitude d'acteurs dits « de la société civile » qui ne sont généralement pas partie prenante des processus d'innovation et de recherche (associations, collectivités, petites entreprises, syndicats, etc.).

Les six projets de la première génération de l'appel Co-Create ont essayé de répondre tant au défi de se situer à l'intersection de la « recherche » et de l'« action », qu'à l'ambition de considérer toute personne engagée dans le processus comme détenteur et producteur de savoirs, dans une vision de complémentarité des compétences. Cependant, entre la théorie décrite dans l'appel à projets et la mise en pratique des recherches par les projets, la route est longue, semée de difficultés et pavée d'essais-erreurs<sup>23</sup>. C'est donc avec modestie que les cinq chapitres de cet ouvrage lèvent le voile sur certains de leurs succès et de leurs apprentissages, mais également sur la complexité de devoir composer entre un idéal escompté et sa mise en œuvre concrète. Chaque chapitre aborde un ou plusieurs aspects de la recherche en co-création au service d'une alimentation juste et durable. À partir de déclinaisons de la recherche en co-création uniques à chaque projet, les chapitres mettent en perspective les méthodologies mobilisées et des résultats en matière de production de connaissances et d'implication sociétale. Ils révèlent l'apport de la recherche en co-création aux dynamiques de transition alimentaire en zone urbaine ainsi que les défis pratiques et épistémologiques et certaines limites de cette approche.

---

<sup>22</sup> ALLISS est un réseau français d'acteurs visant à développer la coopération entre la société civile et les établissements de recherche et d'enseignement supérieur.

<sup>23</sup> Et ce, à la fois pour les projets, pour Innoviris et pour le Centre d'Appui.

## VI. Enjeux et défis de la participation

Travailler ensemble, afin que chacun (chercheurs, citoyens, associations, administrations, etc.) contribue au processus de recherche en y apportant son expertise, nécessite de mettre en place des dispositifs méthodologiques adéquats. Il n'existe en effet pas de recette toute faite, transposable d'un projet à l'autre. Comme le montrent les chapitres de l'ouvrage, les partenaires des projets ont dû faire preuve de créativité pour construire des dispositifs méthodologiques adaptés aux spécificités du projet et de ses acteurs. Par ailleurs, l'expérience de plusieurs projets a démontré qu'il est indispensable que les dispositifs méthodologiques puissent évoluer afin de s'adapter aux réalités mouvantes de la recherche en co-création. Par exemple, le projet Spincoop montre comment l'évolution de son dispositif méthodologique s'est faite conjointement à l'évolution de la problématique (le développement d'une vision systémique de la viabilité). Afin d'effectuer une transition des systèmes alimentaires vers plus d'équité et de durabilité, la démarche de recherche en co-création engagée par les projets Co-Create était d'intégrer les expertises diverses des acteurs concernés par la thématique. Cette participation active des personnes concernées dans l'ensemble du processus de recherche soulève de nombreux défis et questionnements.

Premièrement, il ne faut pas se méprendre sur la signification concrète d'un des piliers de la recherche en co-création : la participation active des personnes concernées à l'ensemble du processus d'innovation. En effet, faire de la co-recherche ne signifie pas que tous les acteurs impliqués participent en permanence à chaque étape du projet. La participation se fait à dimensions variables et modulables selon les besoins de la problématique et des acteurs impliqués. À ce titre, le projet Choud'Bruxelles a par exemple mis en place un cadre méthodologique en deux phases : une co-création interne (aux partenaires du consortium) et une co-création élargie (incluant plus largement des acteurs de l'alimentation durable). En effet, la démarche

ne consiste pas à conduire des activités dans une égalité homogène des rôles mais bien à combiner la diversité des partenaires dans une égalité de reconnaissance, chacun contribuant au processus avec ses compétences et son expertise. À ce titre, il est parfois fait usage du terme de « co-chercheur » pour désigner l'ensemble des personnes engagées dans le processus de recherche. Si ce terme a l'avantage de souligner la reconnaissance d'une égalité des savoirs et des expertises dans le processus de recherche, il génère des tensions chez certains qui craignent que son usage ne tende à gommer la spécificité de la contribution de chacun des acteurs au processus : il s'avère en effet nécessaire de reconnaître la spécificité des compétences et des expertises en présence, cruciales au développement du projet. Certains projets préfèrent dès lors garder une distinction entre « chercheurs » et « acteurs de terrain », tout en évitant de scinder théorie d'un côté et mise en œuvre de l'autre car une telle vue serait l'antithèse-même de l'engagement de la recherche action participative (Mc Taggart 2001). Que l'on soit chercheur de métier ou acteur de terrain, chacun possède des compétences spécifiques lui permettant de contribuer au processus de recherche. Pour tous, l'engagement dans un projet de co-recherche nécessite un déplacement de posture qui ne se fait pas sans difficulté. Pour les chercheurs, il s'agit de rompre avec les manières habituelles de faire de la recherche en partageant les activités de recherche avec l'ensemble des partenaires et en proposant des dispositifs méthodologiques permettant d'intégrer des expertises non scientifiques. Pour les acteurs de terrain, il s'agit de comprendre les enjeux d'un processus de recherche et de se les approprier afin de définir leur rôle spécifique dans ce processus. Ces déplacements et apprentissages nécessitent du temps, comme le montre bien la contribution à cet ouvrage du projet Spincoop.

La question de la participation est également étroitement imbriquée avec celle de la rémunération. En effet, une des spécificités des projets Co-Create est que l'ensemble des partenaires du consortium, issus ou non du milieu de la recherche, sont financés par le projet.

Cependant, la plupart des projets impliquent à certains moments du processus de co-création des acteurs extérieurs au consortium et donc non rémunérés dans le cadre du projet. Ce fut par exemple le cas des maraîchers dans le projet Ultra Tree, des bénéficiaires de l'aide alimentaire dans le projet Solenprim, ou encore des producteurs distribuant en circuits courts pour le projet Choud'Bruxelles. Plusieurs projets témoignent de la difficulté d'engager dans le processus de recherche des acteurs non rémunérés. Ils dressent le constat que les acteurs des circuits courts de l'alimentation juste et durable (de la production, à la distribution et à la vente) connaissent souvent une viabilité économique faible de leur activité professionnelle. Ces acteurs portent sur leurs épaules les distorsions économiques qu'induit la grande distribution sur les coûts réels de la production alimentaire. Leur motivation à s'engager dans de tels processus de recherche sans être rémunéré est souvent la conviction que ces processus peuvent porter leurs fruits et contribuer à amorcer une transformation lente mais certaine du système et éventuellement aussi une amélioration de leur travail. Un des présupposés de la recherche en co-création est en effet que les résultats de ce type de recherche sont directement au bénéfice des acteurs impliqués et actionnables par eux. De nombreux acteurs de terrain ont en effet partagé combien ces expériences de recherche ont fait émerger des apprentissages pouvant contribuer à améliorer leurs pratiques quotidiennes. Par ailleurs, plusieurs acteurs ont témoigné avoir retiré satisfaction de ces collaborations durant trois ans car cela a permis une meilleure reconnaissance du travail qu'ils réalisent. Des producteurs impliqués dans le projet CosyFood ont ainsi exprimé « avoir tenu le coup » grâce à la reconnaissance de leur travail par les consommateurs. Des maraîchers et maraîchères engagés dans le projet Ultra Tree et de Spincoop ont émis avec fierté que la notion d'aspiration était un élément clé dans l'adéquation de la viabilité de leur exploitation. Néanmoins, les conditions économiques souvent instables et difficiles dans lesquelles se trouvent ces acteurs de l'alimentation juste et durable restent un facteur limitant de leur partici-

pation aux processus de recherche (puisque leur temps et leur énergie disponibles sont consacrés au maintien – voire à la survie – de leur activité). Pour répondre à cette contrainte de manière créative, le projet Ultra Tree a par exemple créé deux postes d'accompagnateurs assurant une fonction « d'entre-deux » : ceux-ci, rémunérés dans le cadre du projet, ont joué le rôle de courroie de transmission entre les chercheurs et les acteurs de terrain non rémunérés, à savoir des maraîchers et des maraîchères en phase d'installation qui avaient très peu de temps disponibles à consacrer au projet.

Enfin, au-delà de dimensions pratiques, temporelles et économiques, il faut également prendre en considération les dimensions sociales, culturelles, symboliques et éducationnelles, qui induisent des inégalités d'accès dans la participation à ce type de processus de recherche. Le projet Solenprim a pris le parti de travailler avec des consommateurs en situation de précarité. Il a eu cœur d'aborder sans reculer la question délicate de la participation des publics fragilisés. Outre les considérations déontologiques dont il a déjà été question (embarquer dans l'aventure de la recherche en co-création un public économiquement précarisé), s'ajoute la question des conditions qui permettent à ce type de public de participer pleinement au processus de recherche. Soucieux de cette question, le projet Solenprim a œuvré au développement de dispositifs méthodologiques visant à éviter les logiques de domination et les logiques de normalisation dans la définition du « bien manger ». Pour ce faire, les porteurs de projet ont mis en place, dans une première phase, des dispositifs de recherche non mixte, réunissant uniquement des bénéficiaires de l'aide alimentaire. Ceci révèle comme il est crucial pour les projets et l'appel Co-Create de penser ces différences d'accès à la participation dans des processus de recherche et de mettre en place des dispositifs adéquats pour y remédier, et ce afin de ne pas exclure certains publics des transitions vers une alimentation juste et durable. Ce défi résonne avec des questions essentielles : qui sont les acteurs absents de ces recherches sur la transition alimen-

taire ? Pourquoi le sont-ils ? Et comment leur permettre d'accéder à ces opportunités de recherche ?

## **VII. Le long et sinueux chemin de la transition alimentaire...**

Cet ouvrage souhaite apporter une pierre à l'édifice de la compréhension des processus de transition alimentaire et de la proposition d'actions ou de pistes permettant d'y contribuer. Le chemin est encore long à parcourir pour réaliser une véritable transition vers une alimentation juste, durable et accessible à toutes et à tous, et il est nécessaire d'en construire, dès à présent, les conditions. Le programme Co-Create, à sa modeste mesure, participe à ce défi, en finançant un type de recherche dont les savoirs, les connaissances et les apprentissages qui en sont issus répondent aux besoins de changement pour réaliser cette transition. Néanmoins, les projets de la première génération Co-Create sont parvenus au constat que la mise en œuvre de leurs résultats de recherche et de leurs propositions d'action n'est pas toujours possible dans le contexte et l'environnement actuels car elle se heurte à des barrières institutionnelles, législatives ou économiques de plus grande envergure. Dans le prolongement de leurs réflexions, les projets ont réalisé un processus collectif d'élaboration d'un plaidoyer reprenant des propositions d'action à destination des acteurs de l'alimentation et des pouvoirs publics<sup>24</sup>. Ils ont souligné l'importance du rôle des politiques dans le soutien et l'implémentation des alternatives alimentaires : non seulement un soutien financier mais aussi et surtout un soutien à des changements législatifs, institutionnels et sociétaux. De tels changements sont en effet nécessaires pour réaliser une réelle transition vers des systèmes

---

<sup>24</sup> Ce plaidoyer a donné lieu à une publication accessible en ligne : <https://cacoc.be/les-systemes-alimentaires-justes-et-durables/>

alimentaires justes et durables afin que ces alternatives ne restent pas uniquement des niches d'innovation touchant un public limité.

Tout d'abord, ce plaidoyer met en évidence la nécessité d'ancrer ces changements structurels, politiques ou institutionnels dans la réalité bruxelloise. Pour ce faire, il est essentiel que les politiques publiques s'appuient sur les dynamiques déjà en place ou naissantes, sur leurs expériences et leurs réseaux, afin de valoriser au mieux les connaissances existantes et éviter de « réinventer la roue à chaque fois ». Le soutien à ces initiatives passe, entre autres, par le fait de lever certaines barrières législatives qui empêchent la pleine mise en œuvre des résultats et propositions d'action de ces initiatives (pour faciliter, par exemple, l'accès à la terre pour les agriculteurs, la mise en œuvre d'innovation logistique ou technique, la multifonctionnalité des espaces agricoles en permettant l'aide bénévole, etc.).

Le plaidoyer rédigé par les projets témoigne également qu'il est indispensable de réfléchir sur les conditions et les modalités de réalisation d'une transition juste et inclusive, et ce afin de construire des solutions collectives et solidaires pour permettre une véritable mise en œuvre du droit à l'alimentation. Plusieurs pistes ont été identifiées par les projets, comme soutenir l'approche communautaire dans le travail social et la création de collectifs alimentaires locaux au niveau des quartiers. Mais avec un point d'attention : toute approche visant à une réelle mise en œuvre du droit à l'alimentation ne pourra réellement porter ses fruits que si elle s'inscrit dans un programme public de lutte contre les inégalités sociales et les causes structurelles de la pauvreté. « Et ce, notamment, en associant les populations à l'élaboration des réponses à apporter aux difficultés qu'elles rencontrent en matière d'alimentation » (Devlésaver 2018 : 17).

Ensuite, a été mise en avant l'importance de mutualiser les ressources au sein du secteur de l'alimentation juste et durable, de fédérer ses acteurs dans des structures communes afin de faciliter les échanges et la transversalité. En effet, les projets l'ont montré, la thématique de

l'alimentation est complexe et doit prendre en considération les interactions entre ses différentes composantes. Néanmoins, cette indispensable transversalité ne sera rendue possible que par un décloisonnement des politiques et des financements publics : « L'alimentation se trouvant à l'interface de nombreuses compétences (social, santé, économie, environnement, agriculture, recherche, éducation, culture, mobilité...) non coordonnées et réparties entre les différents niveaux de pouvoir (fédéral, communautaire, provincial, régional, communal), il serait nécessaire de pouvoir mobiliser et impliquer ces différentes compétences pour élaborer, en matière d'alimentation, des stratégies politiques et des programmes d'actions coordonnés, cohérents, basés sur une vision globale et systémique » (extrait de la 11<sup>e</sup> proposition du plaidoyer).

Nous ajouterons pour conclure que penser les conditions de réalisation d'une transition alimentaire nécessite également de penser les modalités de recherche sur les systèmes alimentaires. Cette dernière n'est jamais neutre dans la manière dont elle définit ses problématiques, les trajectoires de changement à promouvoir, ni dans la nature de ses relations avec le secteur privé, la politique, le milieu activiste, les praticiens de l'alimentation... (Van Dyck *et al.* 2017). Afin de ne pas reproduire des injustices sociales ou environnementales, il est nécessaire de prendre en considération les conditions politiques de la production et de l'usage des connaissances ainsi que leurs différentes conséquences en favorisant une approche réflexive de la science et de la recherche. Pour ce faire, il est essentiel que les organismes de soutien financier à la recherche reconnaissent l'importance de ce type de démarches dont les résultats, connaissances et apprentissages produits ne peuvent pas toujours être évalués selon les standards habituels de la recherche (Hermesse et Vankeerberghen, à paraître). En effet, la finalité de la recherche sur les transitions alimentaires ne peut se limiter à des solutions techniques et pratiques. Les apprentissages collectifs et réflexifs sont un moteur fondamental de ces processus de changement (Van Dyck *et al.* 2018). Le changement passe non

seulement par une transformation des pratiques mais également par une transformation des personnes. Cette part du changement reste souvent invisible dans les écrits, les rapports scientifiques et les évaluations de projets. Or, ces apprentissages collectifs et réflexifs permettent non seulement la capacitation de nombreuses personnes à devenir acteurs du changement mais ils permettent également de questionner certains risques de normativité dans la définition d'une alimentation juste et durable, risques inhérents à tout programme ou projet politique, citoyen ou de recherche. Il s'agit dès lors d'une éthique à suivre : s'assurer sans relâche que la voie choisie est celle qui correspond le mieux aux besoins de changement pour l'ensemble de la population bruxelloise.

Cet ouvrage témoigne de projets qui ont opté pour cet engagement, ô combien exigeant et complexe, mais tellement prometteur. Nous vous souhaitons une lecture riche et inspirante...



*Forum Co-Create – octobre 2018 – crédits : Frédéric Pauwels*

## Bibliographie

- ALLISS, *Prendre au sérieux la société de la connaissance*, Livre Blanc, mars 2017.
- Bernstein J. H., « Transdisciplinarity: A Review of Its Origins, Development, and Current Issues », *Journal of Research Practice*, Vol. 11 (1), 2015.
- Blay-Palmer A., « The Canadian Pioneer: The Genesis of Urban Food Policy in Toronto », *International Planning Studies*, 14(4), 2009, pp. 401-416.
- Boutsen R., Maughan N., Visser M., *Évaluation de la production agricole primaire professionnelle en Région de Bruxelles-Capitale*, Étude réalisée pour le Service public régional de Bruxelles (SPRB) Économie et Emploi, Service Économie, Équipe agriculture, 2018.
- Boutsen R., Maughan N., Visser M., *Évaluation de la production agricole primaire professionnelle en Région de Bruxelles-Capitale*, 2018. Retrieved from [https://www.goodfood.brussels/sites/default/files/etude\\_baseline\\_2018\\_final\\_0.pdf](https://www.goodfood.brussels/sites/default/files/etude_baseline_2018_final_0.pdf)
- Brand C., Bricas N., Conaré D., Daviron B., Debru J., Michel L., Soulard C.-T., *Construire des politiques alimentaires urbaines*, Quae, Versailles, 2017.
- Brandt P., Ernst A., Gralla F., Luederitz Ch., Lang D. J., Newig J., Reinert F., Abson D. J., von Wehrden H., « A review of transdisciplinary research in sustainability science », *Ecological Economics*, 92, 2013, pp. 1-13.
- Bruxelles Environnement, Bruxelles Économie et Emploi. *Strategie good food. Vers un système alimentaire durable en Région de Bruxelles-Capitale*, Bruxelles, 2015.
- Centre d'Appui de l'Action Co-Create, *Manger juste et durable en Région bruxelloise. 11 propositions issues du Forum Co-Create*, Bruxelles, 2018. Disponible : <https://cacoc.be/les-systemes-alimentaires-justes-et-durables>
- Chevalier J.-M., Buckles D. J., *Participatory Action Research : Theory and Methods for Engaged Inquiry*, Routledge, New York, 2013.
- Chiffolleau Y., *Les circuits courts alimentaires*, coll. « Sociologie économique », Toulouse, Éres, 2019.
- Chiffolleau Y., Loconto A. M., « Social Innovation in Agriculture and Food: Old Wine in New Bottles? », *The International Journal of Sociology of Agriculture and Food*, 24(3), 2018.

- de Jong S. P. L., Wardenaar T., Horlings E., « Exploring the promises of transdisciplinary research: A quantitative study of two climate research programmes », *Research Policy* 45, 2016, pp. 1397-1409.
- Devlésaver S., « Systèmes alimentaires justes et durables : Co-créeer, essayer, décloisonner ». Centre d'Appui de l'Action Co-Créer (eds), *Manger juste et durable en Région bruxelloise. 11 propositions issues du Forum Co-Créer*, Bruxelles, 2018, pp. 4-22.
- Direction générale des statistiques, Statistics Belgium, 2017, [https://statbel.fgov.be/sites/default/files/Over\\_Statbel\\_FR/FR\\_Kerncijfers%20landbouw\\_2017\\_final.pdf](https://statbel.fgov.be/sites/default/files/Over_Statbel_FR/FR_Kerncijfers%20landbouw_2017_final.pdf)
- Forsell S., Lankoski L., « The sustainability promise of alternative food networks: An examination through alternative characteristics », *Agriculture and Human Values*, 32(1), 2015, pp. 63-75.
- Greenwood D. J., Levin M., *Introduction to Action Research. Social research for social change*, Sage, London, 2007.
- Herrero P., Deduwaerdere T., Osinski A., « Design features for transformative transdisciplinary research », *Sustainability Science*, 2018.
- Hermesse J., Vankeerberghen A., « La recherche transdisciplinaire au sein des institutions supérieures d'enseignement et de recherche », *Natures, Sciences et Sociétés (NSS)*, (accepté).
- Hirsch H. G., Bradley D., Pohl Ch., Rist S., Wiesmann U., « Implications of transdisciplinarity for sustainability research », *Écolo*, 60(1), 2006, pp. 119-28.
- Kindon S., Pain R., Kesbi M., *Participatory Action Research Approaches and Methods*, Routledge, New York, 2007.
- Kirwan J., Ilbery B., Maye D., Carey, J., « Grassroots social innovations and food localisation: An investigation of the Local Food programme in England », *Global Environmental Change*, 23(5), 2013, pp. 830-837.
- Lamine C., « Sustainability and Resilience in Agrifood Systems: Reconnecting Agriculture, Food and the Environment », *Sociologia Ruralis*, 55(1), 2015, pp. 41-61.
- Lefebvre F., « Démographie agricole : la France doit-elle craindre l'avenir ? Prévisions à l'horizon 2020 », *Demeter*, 2009.
- Lohest F., Bauler T., Sureau S., Van Mol J., Achten W.M.J., « Linking Food Democracy and Sustainability on the Ground: Learnings from the Study

- of Three Alternative Food Networks », *Brussels, Politics and Governance*, Volume 7(4), (in press).
- Mackenzie J., Tan P., Hoverman S., Baldwin C., « The value and limitations of Participatory Action Research methodology », *Journal of Hydrology*, 474, 2012, pp. 11-21.
- Marsden T., Banks J., Bristow G., « Food Supply Chain Approaches: Exploring their Role in Rural Development », *Sociologia Ruralis*, 40(4), 2000, pp. 424-438.
- Matacena R., « Linking alternative food networks and urban food policy: A step forward in the transition towards a sustainable and equitable food system? », *International Review of Social Research*, 6(1), 2016, pp. 49-58.
- Mauser W., Klepper G., Rice M., Schmalzbauer B. S., Hackmann H., Leemans R., Moore H., « Transdisciplinary global change research: the co-creation of knowledge for sustainability », *Current opinion in Environmental Sustainability* 5, 3-4, 2013, pp. 420-431.
- Max-Neef M.A., « Foundations of transdisciplinarity », *Ecological Economics*, 53, 1, 2005, pp. 5-16.
- Maye D., Duncan J., « Understanding Sustainable Food System Transitions: Practice, Assessment and Governance », *Sociologia Ruralis*, 57(3), 2017, pp. 267-273.
- McIntyre A., *Participatory Action Research (PAR)*, Qualitative Research Methods Series, Sage, 2008.
- McTaggart R., « Guiding principles of participatory action research », in C. F., Conrad J., Haworth G., Lattuca L. R. (Eds.), *Research in higher education: Expanding perspectives*, 2001, pp. 263-274. Boston : Pearson Custom Publishing.
- Mobjörk M., *Crossing boundaries: the framing of transdisciplinarity*, Centre for Housing and Urban Research Series, Örebro University, Report number 64, 2009.
- Mobjörk M., « Consulting versus participatory transdisciplinarity: a refined classification of transdisciplinary research », *Futures*, 42, 2010, pp. 866-873.
- Morgan K., « Feeding the City: The Challenge of Urban Food Planning », *International Planning Studies*, 14(4), 2009, pp. 341-348.

- Morgan K., Sonnino R., « The urban foodscape: World cities and the new food equation », *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, 3(2), 2010, pp. 209-224.
- Morin E., *La méthode, 1. La Nature de la Nature*, Paris, Seuil, 1977.
- Renting H., Schermer M., Rossi A., « Building food democracy: Exploring civic food networks and newly emerging forms of food citizenship », *International Journal of Sociology of Agriculture and Food*, 19(3), 2012, pp. 289-307.
- Myaux D., *Aide alimentaire. Les protections sociales en jeu*, Louvain-la-Neuve, Harmattan, 2019.
- Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, Baromètre social 2018. Retrieved from Commission communautaire commune website : [http://www.ccc-ggc.brussels/sites/default/files/documents/graphics/rapport-pauvrete/barometre\\_social\\_2018.pdf](http://www.ccc-ggc.brussels/sites/default/files/documents/graphics/rapport-pauvrete/barometre_social_2018.pdf)
- Paturel D., Marajo-Petitson É., Chiffolleau Y., « La précarité alimentaire des agriculteurs » *Pour*, N° 225(1), 2015, pp. 77-81.
- Piaget J., « Le système et la classification des sciences », in Piaget J. (dir.), *Logique et connaissance scientifique*, Paris, Gallimard, 1967, pp. 1151-1224.
- Perrin C., Soulard C.-T., « Vers une gouvernance alimentaire locale reliant ville et agriculture. Le cas de Perpignan », *Géocarrefour*, 89(1-2), 2014, pp. 125-134.
- Popa F., Guillermin M., Dedeurwaerdere T., « A pragmatic approach to transdisciplinarity in sustainability research: from complex systems theory to reflexive science », *Futures*, 65, 2015, pp. 45-56.
- Praly C., Chazoule C., Delfosse C., Mundler P., « Les circuits de proximité, cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires », *Géographie, économie, société*, 16(4), 2014, pp.455-478.
- Reed M., Keech D., « Making the city smart from the grassroots up: The sustainable food networks of Bristol », *City, Culture and Society*, 2017.
- Rigolot C., « Un éclairage complémentaire de la littérature anglophone sur la transdisciplinarité “forte”, plutôt que de mode 1 », *Natures Sciences Sociétés*, 26, 1, 2018, pp. 84-86.
- Rocha C., Lessa I., « Urban Governance for Food Security: The Alternative Food System in Belo Horizonte, Brazil », *International Planning Studies*, 14(4), 2009, pp. 389-400.

- Rossi A., « Beyond Food Provisioning: The Transformative Potential of Grassroots Innovation around Food », *Agriculture*, 7(1), 2017.
- Sage C., « The transition movement and food sovereignty: From local resilience to global engagement in food system transformation », *Journal of Consumer Culture*, 2014, pp.254-275.
- Servigne P., « Nourrir l'Europe en temps de crise. Vers des systèmes alimentaires résilients ». Rapport produit par le Groupe des Verts/ALE au Parlement européen, 2013. Disponible sur <https://www.greens-efa.eu>
- Sinai A., « Les non-issus du monde agricole pourraient créer des milliers de microfermes périurbaines », *La Revue durable*, 50, 2013.
- Sonnino R., « Feeding the City: Towards a New Research and Planning Agenda », *International Planning Studies*, 14(4), 2009, pp. 425-435.
- Stassart P. M., Crivits M., Hermesse J., Tessier L., Van Damme J., Dessein J., « The Generative Potential Tensions within Belgian agroecology », *Sustainability* 10, 2094, 2018.
- Tornaghi C., « Urban Agriculture in the Food-Disabling City: (Re)defining Urban Food Justice, Reimagining a Politics of Empowerment », *Antipode* 49, 2016, pp. 781-801.
- Van Dyck B., Vankeerberghen A., Massart E., Maughan N., Visser M., « Institutionalization of participatory food system research: encouraging reflexivity and collective relational learning », *Agroecologia*, 13 (1), 2018, pp. 21-32.
- Van Dyck B., Maughan N., Vankeerberghen A., Visser M., « Why we need urban agroecology », *RUAF Urban Agriculture* magazine, 33, 2017, pp. 5-6.



CosyFood – L'évaluation participative au service  
de la construction d'un système alimentaire  
juste et durable pour les Bruxellois :  
réflexions à partir de l'expérience de trois  
filiales de distribution alternatives

François Lohest

chercheur, coordinateur du projet de recherche CosyFood, Institut de  
Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire, Centre  
d'études du développement durable, Université libre de Bruxelles

Joris Van Mol

chercheur, Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement  
du Territoire, Gestion de l'environnement, société et territoire, Uni-  
versité libre de Bruxelles

Solène Sureau

chercheuse, Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement  
du Territoire, Gestion de l'environnement, société et territoire, Uni-  
versité libre de Bruxelles

Christophe Nothomb

Contact producteurs et animateur du Système Participatif de Garantie,  
association Réseau des GASAP

Isadora Meersseman

Coordinatrice RSE et Chargée de Projets durables, coopérative Färm

Aurélie Labarge

gérante de la coopérative La Vivrière

## I. Introduction : distribution alimentaire alternative et durabilité

En 2016, la Région bruxelloise a lancé la stratégie Good Food. L'ambition de cette stratégie publique pour « un système alimentaire durable en Région de Bruxelles-Capitale » est « de placer la question de l'alimentation au cœur de la dynamique urbaine bruxelloise comme un enjeu de société et un enjeu économique, social et environnemental tout en conservant notre patrimoine commun : le plaisir, le bien-manger. Quelques expériences ont déjà montré la voie. Ce qu'il nous faut aujourd'hui c'est une véritable dynamique de politique alimentaire pour monter en puissance ». Cette stratégie emboîte le pas aux nombreuses initiatives citoyennes – ces « quelques expériences [qui] ont déjà montré la voie » depuis la première décennie des années 2000. Elle entend leur donner une impulsion décisive, soutenir les innovations proposées, les fédérer et coordonner les acteurs qui les portent en vue de « développer une culture alimentaire durable et désirable ».

À Bruxelles comme ailleurs en Europe, on voit en effet naître des expérimentations diverses et nombreuses, à l'initiative de groupes de citoyens et/ou d'entrepreneurs, voire même sous l'impulsion d'autorités publiques (Chiffolleau, Loconto 2018). Notamment, les consommateurs se tournent de plus en plus vers des circuits de proximité proposant une alimentation plus saine issue d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement et des producteurs. Ces filières de distribution peuvent être définies comme des « systèmes alimentaires alternatifs » (SAA). Ces derniers désignent les réseaux d'acteurs – constitués de producteurs, de consommateurs, voire dans certains cas d'acteurs publics et/ou associatifs –, qui tentent de structurer de façon innovante les filières de distribution alimentaire (Renting, Marsden, Banks 2003).

Porteurs d'une promesse de différence (Le Velly 2017), ces circuits de distribution affichent une rupture avec les pratiques du système alimentaire mondialisé. Ils tissent de nouveaux liens entre production et consommation visant à reconnecter agriculture et alimentation (Deverre, Lamine 2010) ; (Goodman 2002, 2003) ; (Maye, Kirwan 2010) ; (Praly, Chazoule, Delfosse, Mundler 2014) ; (Venn *et al.* 2006) ; (Whatmore, Stassart, Renting 2003). De façon générale, les innovations proposées par ces filières alternatives se dessinent autour de la combinaison de trois caractéristiques : l'alternative aux produits issus de l'agriculture conventionnelle et industrielle se construit par la fourniture de produits de qualité différenciée, biologiques et/ou artisanaux ; l'alternative aux circuits longs et fortement concentrés se traduit par la construction de circuits courts de proximité réduisant à la fois distance géographique, distance fonctionnelle et distance informationnelle entre producteurs et consommateurs (Praly *et al.* 2014) ; l'alternative à la gouvernance par les prix et les marchés se traduit par l'expérimentation de modes de gouvernance participative des filières et d'engagements entre acteurs économiques, réduisant les asymétries de pouvoirs (Forsell, Lankoski 2015).

Sont ainsi concernés à la fois les circuits courts et/ou de proximité, l'agriculture biologique ou encore le commerce équitable ou une combinaison de ces trois pratiques alternatives. En zones urbaines, ces projets ambitionnent d'améliorer l'autonomie de leurs régions (Perrin, Soulard 2014), ce qui se traduit essentiellement par la multiplicité de projets de circuits de distribution relocalisés. En guise d'exemple, on peut citer pour Bruxelles les Groupes d'achat communs (GAC), Groupement d'achats solidaires de l'agriculture paysanne (GASAP), les marchés de producteurs et les points de vente collectifs, les supermarchés coopératifs et/ou bio (par ex., Bees Coop, Färm) ou encore les plateformes de vente en ligne de produits locaux (eFarmz, La Ruche qui dit oui !, La Vivrière).

Certaines études voient dans ces projets – de plus en plus organisés en réseaux nationaux voire transnationaux (Duncan, Pascucci 2017) –, les prémices d’un avenir plus résilient et durable pour le fonctionnement des filières de production-distribution alimentaires, capables de remplacer les structures centralisées du système alimentaire mondialisé par de multiples systèmes locaux décentralisés interagissant entre eux de façon organique (Chiffolleau 2019) ; (Maye, Duncan 2017) ; (Rossi 2017) ; (Servigne 2014). En termes de durabilité, les promesses associées aux SAA sont néanmoins en discussion. Au niveau écologique, la réduction des distances entre lieux de production et de consommation, associée à la promotion de modes de production plus écologiques, permettrait de mieux préserver les ressources naturelles et la biodiversité (Forssell, Lankoski 2015). Pourtant, l’échelle locale n’est pas mécaniquement associée avec des modes de production durables et une meilleure efficacité énergétique (Born, Purcell 2006) ; (Paddeu 2017). À grande échelle, la plus-value environnementale de la réduction des food miles est discutée (Edwards-Jones et al. 2008) tout comme certaines pratiques de l’agriculture biologique (Guthman 2000).

Au niveau socioéconomique, la réduction du nombre d’intermédiaires serait génératrice d’une meilleure répartition de la valeur ajoutée et d’un mieux-vivre pour les petits producteurs, d’une part. D’autre part, la proximité relationnelle liée aux pratiques de vente directe serait créatrice de liens sociaux et d’une plus grande transparence sur la qualité des produits, permettant le maintien de la confiance entre les acteurs de la chaîne alimentaire (Boutry, Ferru 2016) ; (Forssell, Lankoski 2015) ; (Lamine 2015) ; (Mundler, Rumpus 2012) ; (Praly et al. 2014). À nouveau, des analyses ont relativisé la capacité des circuits courts et de proximité à répondre au problème de la rentabilité (Ilbery, Maye 2005) ; (Jarosz 2008) ou soulignent les difficultés de ces systèmes à résoudre la tension entre subsistance des producteurs et accessibilité des produits (Guthman, Morris, Allen 2006).

En dépit de ce débat scientifique nourri et non tranché, les SAA – et en particulier les circuits courts – continuent de se développer « sur le terrain », au sein de la société, selon l'idée qu'un rapprochement géographique et relationnel entre lieux de production et lieux de consommation permettrait l'accès à une nourriture plus saine, plus respectueuse de l'environnement, tout en stimulant l'économie locale (Chiffolleau 2019). Dans un contexte d'urgence de transition sociétale, ces innovations sociales de l'alimentation (Chiffolleau, Loconto 2018) persistent à mettre en œuvre des processus de relocalisation, tout en tentant d'influer sur l'efficacité écologique des pratiques qu'ils portent et promeuvent et visant la transformation du système alimentaire actuel (Maye, Duncan 2017) ; (Rossi, 2017).

Le projet CosyFood s'inscrit dans ce contexte à la fois empirique et scientifique. Il rassemble trois alternatives de distribution actives à Bruxelles : le Réseau des GASAP, La Ruche-La Vivrière et les magasins Färm (*cf. infra*). Confrontés aux questionnements de leurs consommateurs – questionnements du type : qu'est-ce qui est mieux ? Le local ou le bio ? Qu'est-ce qui est vraiment durable, finalement ? – et observant une perte générale de repères de ces derniers, y compris à propos de leurs propres alternatives, ces trois acteurs ont identifié la nécessité de clarifier leurs intentions en termes de durabilité, et de se soumettre à une évaluation afin de pouvoir communiquer plus objectivement sur leur plus-value sociétale et leur potentiel transformatif afin de changer les pratiques de production-distribution au sein du système alimentaire.

Coordonné par un centre de recherche de l'Université libre de Bruxelles et mené avec les trois filières alternatives de distribution bruxelloises, le projet CosyFood aborde donc la question de l'évaluation de la durabilité de ces trois systèmes alimentaires alternatifs actifs dans la région de Bruxelles. La question de recherche principale est la suivante : les systèmes alimentaires alternatifs sont-ils durables ? Pour aborder cette question générale, le projet a plus précisément exploré

deux questionnements sous-jacents fondamentaux : comment définir la durabilité des systèmes alimentaires alternatifs ? Et comment la mesurer ? En adoptant une posture de recherche-action participative, nous avons co-défini et co-piloté différentes activités de recherche visant à identifier des réponses à ces questions. Tout d'abord en impliquant les acteurs concernés au sein des trois filières alternatives de distribution partenaires, nous avons co-construit un référentiel de durabilité (voir figure 6). Ce dernier constitue une base normative commune et partagée par ces trois alternatives de distribution. Il a sous-tendu, d'autre part, la co-construction d'outils d'évaluation qui ont été testés et mis en œuvre au sein de chaque filière de distribution durant le projet. Au final, le projet CosyFood a produit un ensemble d'outils d'évaluation de la durabilité des systèmes alimentaires alternatifs, outils à la fois génériques et spécifiques à chacune des trois filières. Ces outils sont cependant utilisables par des filières de distribution plus classiques.

Dans la suite de ce chapitre, nous utilisons une partie des résultats du projet comme socle de discussion. Précisément, il s'agit de discuter les résultats de l'évaluation comparative et participative de la durabilité des trois filières partenaires. L'objectif est de présenter de façon synthétique les apports que ces évaluations participatives ont générés pour chacun de ces acteurs d'une part, et les apprentissages qui en découlent et pouvant participer à nourrir le contexte bruxellois en matière d'alimentation durable et alternative, d'autre part. Un accent particulier est donné à la dimension participative de la recherche et nous tentons, à partir de notre expérience, d'illustrer en quoi cette dimension de participation est pertinente pour la construction de systèmes alimentaires justes et durables à/pour Bruxelles.

Le chapitre est structuré comme suit. Dans un premier temps, nous décrivons le contexte et la dynamique générale de la recherche, en portant attention sur le processus de co-construction de l'outil d'évaluation et le contenu de ce dernier. Dans un deuxième temps, nous présentons les résultats : il s'agit de constater et discuter si – et le cas échéant en

quoi – les alternatives évaluées répondent à leurs objectifs de durabilité ; ensuite, nous discutons comment ces évaluations participatives peuvent générer apprentissages et améliorations pour les évalués ainsi que pour le contexte plus général, c'est-à-dire la Région bruxelloise et/ou les acteurs alimentaires qui agissent en son sein.

## II. Contexte de recherche : le projet CosyFood

### II.1. Description du consortium de recherche CosyFood

Comme mentionné en introduction, la recherche CosyFood implique, comme partenaires de recherche, trois systèmes alimentaires alternatifs (SAA) actifs au sein du territoire bruxellois (voir ci-dessous, figures 1, 2 et 3 pour une description de chacun d'eux) et un centre de recherche de l'Université libre de Bruxelles. Notre recherche a choisi de conserver la définition plutôt large des SAA (voir encadré 1).

#### **Encadré 1 – Système alimentaire alternatif**

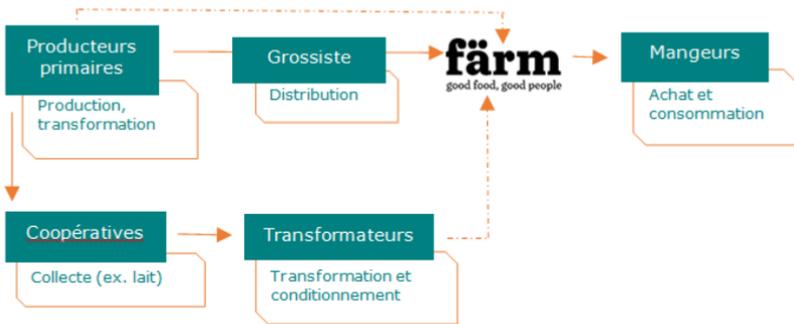
La notion de système alimentaire (alternatif) peut parfois prêter à confusion : elle peut se définir à l'échelle mondiale, à l'échelle régionale, à l'échelle locale et les critères de durabilité s'expriment alors différemment. C'est pourquoi, dans le cadre du projet, nous précisons que la notion est utilisée pour désigner des filières de distribution organisées en réseaux d'acteurs à partir et au sein d'un territoire délimité, ici la région bruxelloise.

Ces filières alternatives se définissent souvent par toutes leurs pratiques « opposées » au fonctionnement du système alimentaire « conventionnel », mondialisé, industriel et à grande échelle. Cette altérité s'observe en général à partir de trois caractéristiques centrales :

— Des produits différents (bio, de qualité, artisanaux) alliés à des processus de production différents (bio, petite échelle, agriculture paysanne, agroécologie, permaculture, agriculture familiale) ;

- Des réseaux de distribution organisés différemment, réduisant la triple distance entre producteurs et consommateurs (distance physique, nombre d'intermédiaires et distance informationnelle) ;
- Des formes de gouvernance innovantes au sein de ces réseaux pour coordonner et organiser les relations entre les acteurs de la production, de l'achat et de la commercialisation des denrées.

À partir de ces éléments, on peut comprendre que la notion de système alimentaire alternatif englobe des réalités très diverses. Les acteurs qui s'en réclament peuvent proposer une des trois caractéristiques (un magasin bio) ou une combinaison entre elles (par ex. un magasin coopératif de producteurs et consommateurs qui vend uniquement des produits bio), ce qui est plus souvent le cas. Les trois filières partenaires du projet proposent chacune une combinaison entre ces trois ensembles de caractéristiques, en faisant leurs propres choix selon l'essence de leurs projets respectifs. Elles entrent toutes les trois, malgré des fonctionnements différents, dans la catégorie des systèmes alimentaires alternatifs.



### Les magasins Färm

La coopérative Färm a pour objectif de mettre la coopération au cœur des relations depuis le producteur jusqu'au consommateur. À travers la promotion de la consommation durable, Färm soutient le développement de l'agriculture biologique et la transition agricole.

Les magasins Färm sont les moteurs de cette transition et c'est grâce à votre consommation que les producteurs s'engagent vers une agriculture bien plus que bio. Neuf magasins sont opérationnels et trois magasins supplémentaires ouvriront leurs portes en 2019.

Pour plus d'informations : <http://www.farm.coop>

Figure 1. Présentation de la filière Färm



### La Vivrière

La Vivrière est une petite coopérative, située dans la commune bruxelloise de Forest, qui réunit des producteurs et des consommateurs. La coopérative s'est fixé pour mission de créer des alternatives de consommation pour aller vers une alimentation toujours plus durable. Ses activités sont axées principalement sur la Ruche qui dit Oui ! de Forest et une épicerie de quartier.

La Ruche qui dit Oui !, entreprise créée en France, permet aux consommateurs, via un site de commande en ligne, de commander leurs produits chez le producteur et de venir le chercher lors d'une livraison hebdomadaire.

Ensemble, les plus ou moins 40 coopérateurs de La Vivrière font prendre vie aux valeurs qui leur sont chères :

le sens : travailler en circuit court avec un engagement pour faire du sens au niveau de l'économie locale, socialement et avec éthique ;

les liens : la rencontre hebdomadaire avec ceux qui cultivent notre alimentation, mais aussi entre voisins pour créer de la convivialité et des liens ;

la transparence : communiquer les critères de qualité et les choix opérés au niveau des produits, des producteurs est une démarche ancrée dès la naissance de la coopérative.

l'innovation : avoir une approche innovante dans la commercialisation ou la logistique est au cœur du projet.

Pour plus d'informations : <https://www.la-vivriere.be/>

Figure 2. Présentation de la filière La Vivrière



### Le Réseau des GASAP

Le Réseau des GASAP fédère les quelque 90 GASAP (Groupes d'Achat Solidaires de l'Agriculture Paysanne) bruxellois et wallons. Un GASAP c'est, à travers une vente directe sans intermédiaire, un lien direct et solidaire, un partenariat, entre des mangeurs et des producteurs qui s'engagent mutuellement à long terme. Ce partenariat se matérialise sous forme de livraison régulière de produits (légumes, viande, fromages, champignons...), payés à l'avance. Les producteurs s'engagent dans une agriculture durable, locale et agroécologique paysanne.

Le Réseau des GASAP a 3 missions :

- aider à la création de nouveaux GASAP – pour soutenir un nombre croissant de producteurs
- renforcer le lien entre producteurs et consommateurs – en informant, mobilisant, et si nécessaire en jouant le rôle de médiateur
- participer au débat public concernant l'agriculture et l'alimentation, afin de défendre notre souveraineté alimentaire et le changement nécessaire des modèles de production et de consommation dominants.

Pour plus d'informations : <https://gasap.be/>

Figure 3. Présentation de la filière GASAP

Les trois filières de distribution impliquées dans le projet fonctionnent de façons très différentes. Pour autant, elles se rejoignent sur les questionnements et les préoccupations mentionnées en introduction. Dans le cadre du projet, elles avaient la volonté d'objectiver une vision commune et partagée de la durabilité du système alimentaire, en partant du principe qu'elles partagent davantage de valeurs et de pratiques entre elles que chacune d'elles n'en partage avec les acteurs de la grande distribution classique. Par ailleurs, l'objectif d'évaluation de trois filières assez distinctes en termes d'architecture de fonctionnement et d'échelles d'activités permet de dresser un diagnostic

exemplatif du paysage alternatif bruxellois en termes d'alimentation. En effet, les trois filières sont représentatives d'une diversité de pratiques en termes de distribution alimentaire alternative.

L'équipe de recherche (consortium, dans la suite) était composée des chercheurs-praticiens et de chercheurs-scientifiques. Pour les chercheurs-praticiens, il s'agissait d'une personne par filière et rémunérée pour y participer (1 équivalent temps plein par filière), mais aussi éventuellement des bénévoles suivant la dynamique de façon régulière. Pour les chercheurs-scientifiques, il s'agissait de chercheurs rattachés (1,5 équivalent temps plein) au centre de recherche de l'Université libre de Bruxelles. La reconnaissance des expertises et savoirs de chacun était au centre de la dynamique de co-création.

## II.2. Évaluation participative : co-construire les outils d'évaluation

Le projet de recherche CosyFood a expérimenté durant trois ans (2016-2019) l'évaluation de la durabilité globale de ces trois filières (voir figures 1, 2 et 3) en les rendant directement acteurs de la conception, de la configuration et de la mise en œuvre de la recherche. S'inscrivant dans une démarche de construction de nouveaux indicateurs (Gadrey, Jany-Catrice 2005), nous postulons qu'une évaluation réalisée à partir d'indicateurs participatifs génère davantage de capacitation et d'apprentissages pour les acteurs impliqués et pour le territoire (Sébastien, Lehtonen, Bauler 2017). C'est pourquoi le projet s'est attelé à co-construire une boîte à outils d'évaluation de la durabilité. L'objectif était de développer des outils permettant de répondre aux différents objectifs du projet (voir figure 1).

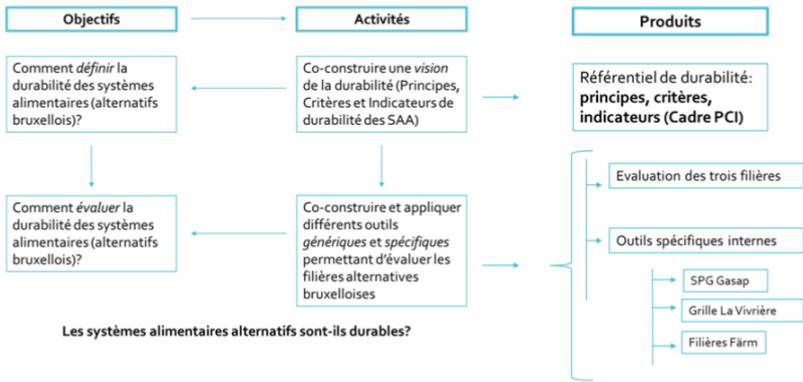


Figure 4. Le projet de recherche CosyFood

Au centre des résultats du projet se situe le référentiel de durabilité des systèmes alimentaires alternatifs. Il a été construit de façon participative à partir de la méthodologie-cadre « Principes, Critères et Indicateurs (PCI) ». L'idée centrale de cette approche PCI est de relier les indicateurs de durabilité aux principes généraux de cette durabilité. Il permet de travailler avec et à partir des représentations des acteurs (Prabhu, Colfer, Dudley 1999) ; (Rey-Valette *et al.* 2008) ; (Rey-Valette 2012). Durant près de deux ans, des activités de co-création ont été pilotées par le consortium afin de co-construire le contenu de ce référentiel. Alors que les chercheurs scientifiques et les chercheurs praticiens ont configuré, conduit, interprété et synthétisé les processus de co-création, de nombreux acteurs des trois filières ont été impliqués : consommateurs et producteurs, y compris des transformateurs, ainsi que distributeurs-grossistes.



*Moment de co-création avec des producteurs*



*Moment de co-création large avec des consommateurs*

Ainsi, le processus a alterné des moments de participation restreinte et des moments de participation plus large (voir figure 5). En

phase avec les grands principes de la recherche-action participative, l'objectif de la mise en place de ce processus était de pouvoir faire appel à l'intelligence d'un maximum de parties prenantes, et ainsi concevoir des changements tant théoriques que pratiques, via une procédure particulière de coproduction de connaissances visant l'émancipation et la capacitation des acteurs engagés (Bourassa, Bélair, Chevalier 2007) ; (Bradbury Huang 2010) ; (Chevalier, Buckels, Bourassa 2013) ; (Dolbec 2006) ; (Greenwood, Levin 2006) ; (Klein, 2007).

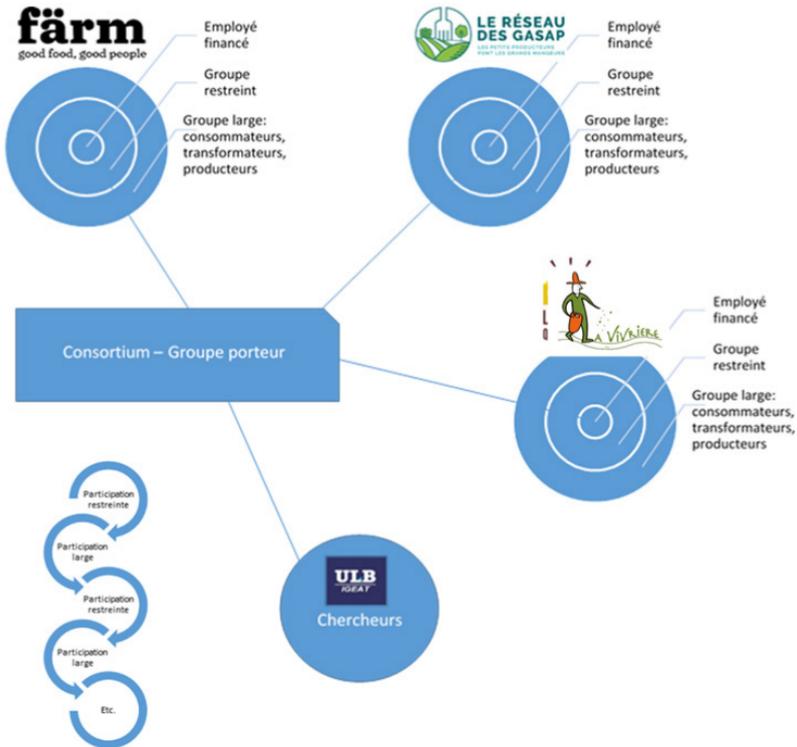


Figure 5. Dynamique de co-création au sein du projet CosyFood

Au terme du processus, le référentiel de durabilité développé comprend 14 principes, 55 critères et 105 indicateurs de mesure per-

mettant de rendre compte d'un idéal partagé de durabilité et approprié pour le contexte bruxellois. La figure 6 suivante présente les 14 principes de durabilité.

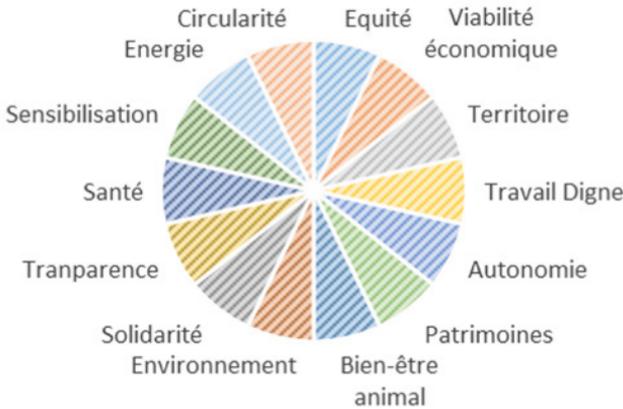


Figure 6. Les 14 principes de durabilité des systèmes alimentaires alternatifs

Ce référentiel a directement servi de socle aux autres outils d'évaluation. Dans le cadre de notre dynamique de travail, la co-construction du référentiel de durabilité a servi d'activité intermédiaire et liante. Il a canalisé et sous-tendu la grande majorité de nos interactions et échanges de savoirs. L'outil d'évaluation PCI contient une sélection d'une partie des indicateurs participatifs développés dans le référentiel. Il est organisé autour de six grandes promesses de durabilité (cf. ci-dessous). Enfin, en interaction avec la co-construction et la mise en œuvre commune de cet outil générique, les trois SAA partenaires du projet ont développé leurs propres outils, spécifiquement adaptés à des problématiques concrètes au sein de leurs organisations. Le Réseau des GASAP a mis en œuvre son « Système Participatif de Garantie » ; La Vivrière a mis en œuvre une « Grille de Diagnostic » pour ses producteurs ; les magasins Färm ont construit leur « Cahier

des Charges Filières » et ont rédigé leurs « Chartes Produits » et « Chartes Biens et Services »<sup>1</sup>.

### II.3. Évaluer les promesses de durabilité de trois filières alternatives de distribution

La discussion de ce chapitre est centrée sur les apports de la mise en œuvre de l'outil d'évaluation PCI. Les indicateurs qu'il contient sont ceux qui, au sein du référentiel complet, ont été sélectionnés comme nécessitant prioritairement une évaluation pour les trois filières et qui ont permis une collecte de données satisfaisante pour une discussion. Cet outil est destiné aux acteurs « distributeurs/facilitateur » au sein d'une filière de distribution alimentaire, alternative prioritairement mais pas forcément (des magasins « classiques » peuvent tout à fait l'appliquer). Les indicateurs mesurent le fonctionnement, les perceptions et les impacts de ce fonctionnement de chaque filière via des questions posées à l'acteur de distribution/facilitation en question, mais aussi via des enquêtes menées auprès des producteurs et des fournisseurs directs, des travailleurs de chaque entité et auprès des consommateurs.

Les indicateurs sont organisés en six thématiques souvent associées aux systèmes alimentaires alternatifs au sein de la littérature scientifique, et surtout qui sont ressorties comme essentielles au sein du référentiel de durabilité. Il s'agit de six « promesses de durabilité »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Une description plus précise de ces outils est disponible et consultable via le lien suivant : <http://www.cocreate.brussels/-CosyFood->

<sup>2</sup> Dans le cadre de l'outil d'évaluation PCI, nous avons repris le terme de « promesse de durabilité », qui est directement utilisé dans la littérature scientifique traitant des systèmes alimentaires alternatifs (Forssell, Lankoski 2015) ; (Le Velly 2017). Nos principes de durabilité recourent ces promesses. Ce terme de promesse définit bien la nature des objectifs de durabilité portés par les pratiques mises en œuvre par les systèmes alimentaires alternatifs : des pratiques de production-distribution-consommation détenant un potentiel de durabilité mais pas encore totalement atteint.

- Démocratisation : la démocratisation se manifeste par la volonté d'inclure les différentes parties prenantes dans la prise de décision et dans l'égalité de leurs rapports de force.
- Équité : l'équité des échanges concerne les engagements entre les acteurs et les modalités de fixation des prix notamment.
- Viabilité et conditions de travail : il s'agit de mesurer si le fonctionnement du système permet un travail digne et une rémunération décente des travailleurs et des producteurs.
- Confiance et sensibilisation : grâce à leurs pratiques innovantes, les SAA espèrent générer une transformation sociale et participer à la sensibilisation du consommateur aux enjeux de durabilité des systèmes de production et de distribution alimentaires.
- Accessibilité : les SAA se veulent accessibles à tout type de public et doivent prendre acte des contraintes (physique, cognitives, culturelles) d'accès et de participation à leur filière ;
- Développement du territoire : les SAA, par la promotion de produits locaux et de filières relocalisées, veulent renouer un lien au territoire dans lequel ils se trouvent et participer à son développement. Afin de présenter les résultats, chaque promesse est abordée en trois temps, correspondant à trois types de questions représentées par une icône.

---

En outre, travailler à partir de ces promesses nous a permis d'organiser de façon plus claire les indicateurs mesurés. Dans la suite de cet article, nous utilisons les termes « promesses », « objectifs » et « ambitions » de façon interchangeable.

	Type	Objectif	Exemple
	Pratiques	Ce que le système de distribution fait	Qu'est-ce que vous faites pour rendre les produits accessibles à tout type de publics ?
	Vérification	La perception des parties prenantes	Comment évaluez-vous l'accessibilité des produits au sein de ce système de distribution ?
	Impacts	Les impacts sur les parties prenantes	Quel est le profil socioéconomique des consommateurs du système de distribution ?

Tableau 1. Types de questions

Les réponses à ces questions peuvent ensuite être interprétées selon des seuils, également définis de façon participative, et qui permettent d'attribuer un code couleur selon le niveau de conformité avec l'idéal mis en avant pour chaque promesse. Pour chaque indicateur, le vert désigne si le SAA correspond à l'idéal mis en avant ; le jaune indique s'il s'approche de l'idéal proposé mais avec une bonne marge d'amélioration ; et le rouge permet d'identifier s'il s'éloigne de l'idéal. Les évaluations réalisées permettent d'identifier des « zones à risque » à partir desquelles on s'éloigne de l'idéal. Elles sont à considérer comme une invitation à s'expliquer et à examiner davantage si les risques de non-durabilité qui se cachent derrière chaque indicateur sont suffisamment couverts.

### III. Aperçu et présentation des résultats des évaluations

Le tableau 2 donne l'aperçu général des résultats des évaluations que nous avons menées durant le projet. Chaque SAA dispose d'un tableau de bord reprenant ses résultats respectifs pour chacune des promesses et pour chaque indicateur.

				<b>färm</b> <small>good food good people</small>	
<b>Démocratisation</b>					
	Structure de propriété et niveau de pouvoir formelle des acteurs	●	●	●	
	Processus d'implication des acteurs en amont et en aval	●	●	●	
	Évaluation par les fournisseurs de leur implication dans la prise de décisions	●	●	●	
<b>Équité</b>					
	Les modalités des contrats ou des engagements	●	●	●	
	Par qui est prise la décision quant au prix	●	●	●	
	Délai de paiement	●	●	●	
	Les modalités des contrats ou des engagements	●	●	●	
	Par qui est prise la décision quant au prix	●	●	●	
	Délai de paiement	●	●	●	
	la base sur laquelle le prix est fixé	●	●	●	
	Niveau de confiance dans la relation	●	●	●	
<b>Viabilité et conditions de travail</b>					
	Existence de rencontres directes producteurs - consommateurs	●	●	●	
	% de travailleurs qui gagnent le salaire minimum vital	●	●	●	
	% travailleurs travaillant plus de 40 h / semaine	●	●	●	
	Pénibilité ressentie du travail	●	●	●	
	Satisfaction de travail	●	●	●	
	Reconnaissance du travail	●	●	●	

					
<b>Confiance et sensibilisation</b>					
	Existence de rencontres directes producteurs – consommateurs	●	●	●	
	Le type d'information mis à disposition	●	●	●	
	Utilisation d'intrants chimiques ou de synthèse	●	●	●	
	Confiance vis-à-vis de la qualité sanitaire	●	●	●	
	Perception de la qualité gustative des produits distribués	●	●	●	
	évolution du niveau de sensibilisation des consommateurs	●	●	●	
<b>Accessibilité</b>					
	Contraintes d'accès (inscriptions, démarche d'adhésion...)	●	●	●	
	Horaires d'ouverture/de livraison	●	●	●	
	Nombre de gammes de produits proposés	●	●	●	
	politique d'accessibilité à des publics fragilisés	●	●	●	
	Caractéristiques socio-économiques des quartiers	●	●	●	
	évaluation par les consommateurs des contraintes d'accès	●	●	●	
	évaluation par les consommateurs de l'accessibilité financière	●	●	●	
	Mixité des catégories socio-professionnelles des consommateurs	●	●	●	
<b>Développement du territoire</b>					
	Le pourcentage de fournisseurs locaux	●	●	●	
	Importance des produits locaux dans la politique d'achat	●	●	●	
	% de CA issu de la vente de produits locaux et de saison	●	●	●	

Tableau 2. Tableau de bord des évaluations « Outil PCI »

La définition d'un référentiel commun de durabilité, traduit par une série de principes, critères et indicateurs, montrait déjà que les trois alternatives alimentaires partagent un bon nombre de valeurs mais se distinguent sur leurs modes opératoires. Pour autant, le fait de collecter des données précises, de les discuter et de les comparer rend encore plus visibles les convergences, mais aussi les divergences, entre les systèmes et permet clairement de démontrer où se trouvent les ruptures avec le système dominant. À la lecture du tableau, nous observons aisément où chaque filière se situe par rapport à l'idéal de durabilité<sup>3</sup>.

De façon générale, aucun des trois SAA ne parvient à atteindre le niveau désiré pour chaque indicateur. Il y a donc un écart entre les ambitions portées par les SAA et leurs réalisations. On peut relever que les trois SAA se rejoignent dans un projet d'humanisation de l'économie, qui se traduit par une volonté d'impliquer les parties prenantes dans les prises de décision, de viser des relations commerciales équitables, de construire de la proximité relationnelle et d'établir des conditions de vie et de travail qui permettent le bien-vivre, particulièrement pour les producteurs. Notre recherche montre en outre que les moyens de construire ce projet ne sont pas « figés » et qu'une diversité de pratiques peut parfois mener à des effets similaires. Pour autant, on peut aussi relever que le SAA Färm est globalement moins performant que les SAA GASAP et La Vivrière, dans la mesure où c'est celui qui atteint le seuil de durabilité co-construit pour le moins d'indicateurs.

---

<sup>3</sup> Les données ont été collectées via une enquête en ligne, auprès des fournisseurs directs de chaque filière de distribution (producteurs et transformateurs pour les GASAP et La Vivrière ; les producteurs et transformateurs qui le fournissent directement et les grossistes pour Färm). Le taux de réponse est de plus de 90 % dans chacune des trois filières. Ces données ont ensuite été consolidées par un entretien semi-directif avec trois personnes ressources au sein de chacune des trois filières.

### III.1. Rupture avec le système dominant

Au regard des résultats des évaluations, la rupture avec les pratiques ayant cours au sein du système alimentaire dominant se manifeste le plus clairement dans la volonté affichée par les trois filières alternatives d'inclure les fournisseurs et les consommateurs dans les processus décisionnels. Les trois systèmes réalisent des efforts considérables pour impliquer autant les acteurs en amont (producteurs/fournisseurs) que les acteurs en aval (consommateurs) de leurs activités. Ils les intègrent dans leur structure de propriété et ils mettent en place toute une série de mesures afin de mieux les impliquer, tant formellement (constitution de groupes de travail) qu'informellement (consultation informelle).

Pourtant, malgré ces efforts, dans les trois systèmes de distribution, les acteurs en amont ne sont pas encore totalement satisfaits par rapport à leur implication dans la prise de décision, indépendamment de la façon dont elle est mise en œuvre. Ce qui illustre déjà un autre enseignement majeur de l'évaluation : l'écart entre les ambitions portées d'une part, et les réalisations concrètes et effets tangibles d'autre part.

### III.2. Écarts partagés entre ambitions et réalisations

En effet, les trois filières se rejoignent sur leurs difficultés à atteindre les ambitions qu'elles portent en termes d'impacts sur la qualité de vie des producteurs et des fournisseurs<sup>4</sup>. Les résultats montrent que la rémunération et le temps de travail sont très problématiques pour ces acteurs, malgré les efforts pratiqués par les trois filières : un engagement formel à long terme dans le cas des GASAP et un engage-

---

<sup>4</sup> Ici, nous distinguons les producteurs primaires (les producteurs, dans le texte) des fournisseurs, qui sont les grossistes, dans le cas de la filière Färm. Bien entendu, dans le cas des GASAP et de La Vivrière, les fournisseurs sont de facto les producteurs primaires.

ment informel mais néanmoins ressenti comme un engagement par les producteurs et/ou fournisseurs dans les cas de La Vivrière et Färm et une liberté de fixer les prix (dans le cas de Färm, au moins pour les producteurs qui le fournissent en direct). Cela étant, pour chaque filière, une grande partie des entités économiques, essentiellement les producteurs et les fournisseurs ayant un statut d'indépendant, n'arrivent pas à en dégager un salaire minimum vital (évalué à 1 050 € net par mois) pour des temps de travail généralement très élevés.

Il est clair que la viabilité et les conditions d'emploi sont un défi important dans le secteur agricole en général et que les systèmes de distribution n'ont pas une prise directe et/ou complète sur la rémunération et la rentabilité de leurs partenaires. Néanmoins, le constat est tout de même interpellant dans le cas des trois alternatives évaluées qui entendent permettre par leurs pratiques une meilleure rentabilité à leurs partenaires économiques. Ceci est surtout le cas pour les GASAP et La Vivrière, dont les producteurs écoulent en outre une partie importante de leur production via ce circuit (30 % pour les producteurs de La Vivrière et 80 % pour les producteurs GASAP). Pour autant, il est nécessaire de mettre en exergue que la satisfaction du travail ressentie par les producteurs impliqués est élevée et surtout lorsqu'il y a un contact direct entre producteurs et consommateurs. Dans ces cas précis, les producteurs bénéficient d'une grande reconnaissance de la part des consommateurs. Les alternatives alimentaires semblent donc se trouver dans une situation ambivalente : des conditions difficiles pour les acteurs de production, mais qui « tiennent le coup » grâce à une reconnaissance de leur travail. Cette situation est-elle saine ou enviable pour autant sur le long terme ?

Il est également étonnant de remarquer qu'au regard de l'évaluation, plus l'engagement entre acheteur (consommateur, ou distributeur dans le cas de Färm) et fournisseur (producteur et/ou, dans le cas de Färm, grossiste) est fort et formalisé (GASAP), moins les producteurs semblent enclins à demander un prix calculé sur base de

leurs coûts de production et qui leur serait nécessaire pour vivre correctement. Les producteurs de La Vivrière et de Färm semblent avoir moins de réticences par rapport à cela, comme l'illustrent les mots d'un producteur de La Vivrière : « Je mets le prix qu'il me faut et si les consommateurs n'achètent pas, ils n'achètent pas ». Plus qu'au sein des GASAP, ils se basent sur leurs coûts de production, même s'ils prennent également en compte les prix du marché.

Une autre tendance convergente porte sur l'ambition d'accessibilité. Malgré une ambition clairement affichée d'être accessibles à tout type de public, les consommateurs des trois systèmes sont majoritairement issus de la classe moyenne (GASAP, La Vivrière) ou haute (Färm) et présentent des profils fortement scolarisés (5 % de doctorants parmi les répondants à l'enquête dans chacun des systèmes). Cependant, alors qu'à La Vivrière et au sein des GASAP on peut constater une absence de jeune de moins de 25 ans, Färm réussit à toucher toutes les catégories de consommateurs (âge, formation, occupation et niveau de revenus)<sup>5</sup>.

### III.3. Une situation paradoxale

Ainsi, tous ces éléments mis bout à bout font apparaître une situation paradoxale. Si on prend en compte le profil type des consommateurs des trois filières alternatives, il est d'autant plus étonnant que les producteurs n'atteignent pas une viabilité économique satisfaisante. Ils ont la liberté de fixer leurs prix, s'adressent à des consommateurs

<sup>5</sup> Les résultats présentés ici doivent être pris avec prudence. La collecte de données auprès des consommateurs s'est faite via un questionnaire en ligne envoyé à tous les mangeurs des GASAP (186 personnes y ont répondu) et de La Vivrière (79 personnes y ont répondu) ; pour Färm, le questionnaire a été proposé via la page Facebook de la coopérative et aussi dans chaque magasin, en version papier, durant une demi-journée (122 personnes y ont répondu). Les profils établis ici sont donc déduits des réponses reçues de façon aléatoire. Nous n'avons pas ciblé un public en particulier, mais proposé à un large éventail de clients d'y répondre.

qui devraient pouvoir se permettre de payer davantage, mais ne parviennent toujours pas à développer une activité convenablement rémunérée. Si l'évaluation permet de le mettre en évidence, nos résultats ne permettent pas, à ce stade, d'expliquer pourquoi cette situation persiste. Nous pourrions seulement émettre des hypothèses.

Ainsi, la question centrale du « prix juste », que nous avons traitée via des indicateurs comme la rentabilité des activités des producteurs ou les mécanismes de fixation des prix (équité des échanges et base de fixation des prix) démontrent que les alternatives détiennent encore peu de marge de manœuvre sur cette question. Leur imbrication dans le régime dominant est particulièrement liée à cette question du prix : les consommateurs conservent toujours un point de comparaison avec les prix du marché pratiqués dans les filières classiques, les producteurs ont parfois peu d'outils leur permettant de calculer leur coût de revient réel (temps de travail compris) et n'osent pas demander des prix plus élevés, parfois en vertu de leur idéal d'accessibilité.

On pourrait en conclure que les évaluations mettent en évidence un verrouillage économique du système alimentaire, sur lequel les alternatives ont moins de marges de manœuvre que sur les modes de gouvernance de leurs filières par exemple. D'ailleurs, de façon transversale, dans les résultats, on remarque que les indicateurs liés au prix et à la rentabilité sont généralement compensés par l'importance donnée aux contenus des indicateurs concernant les relations et la reconnaissance du travail, par exemple. Comme dit précédemment, les acteurs peu ou mal rémunérés « tiennent le coup » en s'accrochant à d'autres dimensions que la seule rentabilité économique, probablement tout aussi importante pour eux en termes de bien-être professionnel.

### III.4. Des projets différents pour le(s) rôle(s) et les contraintes offerts aux mangeurs

Si l'évaluation permet d'illustrer les convergences ou les défis communs qui viennent d'être mentionnés, il faut tout de même souligner là où les trois filières divergent. Au regard des résultats, elles se distinguent notamment entre elles sur leur posture vis-à-vis du rôle donné au consommateur, qui est liée aux ambitions des échelles d'activités respectives sur lesquelles elles opèrent.

À cet égard, la posture des GASAP est la plus radicale et contraignante : ce qui compte, c'est tout d'abord la viabilité de la ferme et le soutien à l'agriculture paysanne, et le consommateur/mangeur « doit » s'adapter en fonction des contraintes que cela implique (engagement à long terme, le producteur décide du contenu du panier et dispose de l'entièreté du prix de vente). Le Réseau ne prend pas de marge, ce qui nécessite que les mangeurs participent à l'organisation des distributions comme volontaires. Évidemment, le Réseau des GASAP souhaite promouvoir le maximum de groupements et de producteurs possibles, mais sans faire des concessions par rapport à leur vision.

À La Vivrière, le consommateur détient une plus grande liberté, vu qu'il peut décider chaque semaine s'il veut acheter des produits et lesquels. Toujours est-il que le consommateur doit être plutôt prévoyant et faire sa commande quelques jours en avance pour ensuite récupérer ses produits dans une plage horaire bien déterminée.

Une différence nette peut être faite ici avec Färm qui fonctionne en accès libre total, tout comme la grande distribution classique. Même si Färm essaie d'engager au maximum les consommateurs et de les impliquer comme coopérateurs, elle ne leur impose pas de contraintes et il est tout à fait possible d'y faire ses courses comme dans un supermarché classique. Les consommateurs sont invités à participer aux prises de décision, à devenir coopérateurs, à rencontrer

les producteurs, à acheter des produits de saison, mais toujours sans obligation. Färm a pour ambition explicite d'offrir une alternative à la grande distribution et d'atteindre une échelle suffisamment importante pour avoir du poids dans la transition du système et du marché alimentaire. Elle veut tout d'abord amener un maximum de consommateurs vers une plus grande durabilité et ce choix semble avoir des implications importantes. Cette ambition génère une échelle beaucoup plus importante pour ses activités, ce qui implique qu'elle doit faire appel à des chaînes plus longues, ce qui complique la rencontre directe entre les producteurs et le consommateur. Les expérimentations que Färm a réalisées dans ce sens-là semblent indiquer d'ailleurs que leurs consommateurs n'en sont pas forcément très demandeurs. Pourtant, ces rencontres directes ont une influence positive sur la reconnaissance du travail des producteurs et sur la sensibilisation des consommateurs, qui sont plus marquées au sein des systèmes permettant ces rencontres directes (GASAP et La Vivrière).

Les consommateurs sont également plus ou moins impactés par la posture adoptée par les filières de distribution au niveau de la provenance et de la saisonnalité des produits. Tandis que pour les GASAP et La Vivrière, la distribution de produits locaux et de saison est vécue comme une contrainte à prendre au sérieux et pour acquise, Färm le considère plutôt comme un idéal à atteindre, l'aboutissement d'un processus de sensibilisation, qui ne doit pas pour autant limiter, aujourd'hui, l'offre qu'elle propose. Färm a donc seulement une préférence pour les produits locaux et de saison, mais fait appel à des produits d'importation quand ceux-ci ne sont pas ou plus disponibles. La Vivrière occupe cependant une position intermédiaire. Elle offre une gamme assez large parmi laquelle le consommateur peut faire son choix sans engagement d'achat, tout en se limitant à des produits locaux et de saison.

Au final, tandis qu'au sein des GASAP, on assume une participation active des mangeurs dans la distribution des paniers et des

contraintes liées à l'offre, au sein de Färm on veut donner aux consommateurs toutes les facilités possibles sans leur imposer de contraintes ni les forcer à changer radicalement leurs modes de consommation. Alors que la durabilité impose des contraintes fortes au sein du Réseau des GASAP, et dans une moindre mesure pour La Vivrière, elle demeure un objectif à atteindre, un horizon vers lequel tendre pour Färm.

### III.5. Des consommateurs différemment « transformés » ?

Ces éléments pourraient en partie expliquer que les consommateurs des GASAP et de La Vivrière se disent plus sensibilisés depuis qu'ils se sont engagés dans ces systèmes alternatifs. Effectivement, dans les GASAP ou à La Vivrière, face à l'absence d'un nombre de produits durant certaines saisons, les consommateurs sont davantage invités à se questionner sur leurs propres habitudes et pratiques alimentaires et encouragés à changer plus profondément leurs modes de consommation. Färm va également mettre en avant et en valeur les produits de saison (achalandage, visuels, explications) mais en maintenant une gamme de produits plus large incluant des produits qui ne sont pas de saison, la remise en question des pratiques alimentaires des mangeurs est moins directement contraignante et davantage incitative.

Le fait d'aspirer à une échelle d'activités plus importante et d'avoir plus de considération pour le confort des consommateurs et donc moins de contraintes sur la saisonnalité fait que Färm semble avoir plus de difficultés à réaliser l'ambition partagée des systèmes alimentaires alternatifs de renouer des liens entre consommateurs et producteurs. Sans contact direct, le producteur se sent moins reconnu par le consommateur. Les consommateurs se disent moins sensibilisés aux enjeux de l'agriculture durable comparés aux consommateurs d'un GASAP ou de La Vivrière. Ces derniers, confrontés à l'absence

ponctuelle de certains produits, sont donc invités à questionner plus profondément leurs propres habitudes de consommation.

## **IV. Discussion : les apports d'une démarche d'évaluation participative et comparative**

Une fois ces résultats décrits, que pouvons-nous en faire ? À quelles fins une telle évaluation participative peut-elle être utile ? Compte tenu de notre expérience, nous situons les apports d'une telle démarche d'évaluation participative à deux niveaux. En premier lieu, il y a ce que les résultats des évaluations permettent de générer pour/ au sein de chaque filière alternative ayant participé au processus. À ce niveau il est possible pour chaque filière d'identifier ses points d'amélioration mais aussi de mettre en valeur les éléments pour lesquels elle atteint les objectifs et ambitions qu'elle se fixe. Ensuite, nous entrevoyons également des éléments de réflexion pertinents situant des apports potentiels pour le secteur de l'alimentation durable au sein du territoire bruxellois. Ces éléments renvoient à la dimension comparative de nos évaluations participatives.

### **IV.1. L'évaluation participative comme déclencheur d'actions d'amélioration**

Les résultats des évaluations agissent de deux façons par rapport à chaque filière. Soit ils confirment des intuitions déjà bien présentes au sein de chacune des réalités étudiées. Soit ils mettent en évidence des situations inattendues et plus surprenantes. Au final, sur cette base, différentes actions et réflexions visant à améliorer leurs pratiques ont été mises en œuvre par chacun des SAA.

Au sein du Réseau des GASAP, certains résultats ont mis en évidence que le système d'auto-organisation et d'autonomie organisationnelle de chaque groupement d'achat pouvait mener à des pratiques allant à l'encontre de l'ADN du système. Il a été surpre-

nant pour les GASAP de découvrir, suite à la collecte des données et leur analyse, qu'une partie de leurs producteurs n'étaient pas payés à l'avance, et devaient parfois attendre plusieurs semaines avant de recevoir le paiement. Cette réalité objectivée est en contradiction avec le principe même du fonctionnement des GASAP, qui est fondé sur le paiement anticipé des producteurs. Un autre exemple concerne la rémunération des producteurs membres du réseau – très faible – et la façon dont ils fixent les prix – sur base des prix du marché et non de leurs réels coûts de production. Ces deux « alertes rouges » ont conduit le réseau à entamer sérieusement une réflexion sur le prix juste ayant mené à la proposition concrète de modifier le fonctionnement du mode de fixation des prix, en passant via un système fondé sur les « parts de production ». Ce système est encore plus engageant pour les consommateurs, qui achètent (logiquement) une partie de la production avant même que celle-ci n'ait débuté ; ils n'ont donc aucune garantie du volume de légumes ou de produits qu'ils vont recevoir, le partage des risques est maximal.

Concernant les magasins Färm, il y a une volonté de porter une attention particulière aux indicateurs relevant de la situation des consommateurs en particulier, puisque le projet central de Färm est de transformer la demande. Au niveau de l'accessibilité par exemple, une certaine mixité socio-professionnelle des publics, en termes de profils de clientèle, est mise en évidence au sein de l'analyse des données. C'est un point positif qui encourage cet acteur à travailler davantage encore sur ces aspects, notamment en ajustant la gamme de produits, essentiellement de première nécessité, pour lesquels une marge réduite est définie. Concernant les points à améliorer, il est clair que les relations entre producteurs et consommateurs devraient être davantage travaillées. Les résultats amènent aussi cet acteur à interroger ses pratiques de sensibilisation des consommateurs, et ont nourri la construction future d'un « parcours de consommation durable » à l'attention des consommateurs, visant à l'orienter plus promptement

vers une logique de consommation locale et de saison, et l'incitant à assumer les contraintes que cela engendre.

Au sein de La Vivrière, l'absence d'engagements entre producteurs et consommateurs ne correspond pas au seuil et à l'idéal défini dans la vision de durabilité, qui met en avant la nécessité de ces engagements d'achats. Ce résultat est intimement lié à l'ADN et au mode de fonctionnement de La Vivrière (commandes hebdomadaires en ligne). Il semble difficile pour cet acteur de modifier cette façon de faire et de mettre en place de tels engagements. La Vivrière assume cette situation et met plutôt en évidence les éléments de durabilité qui compensent cet état, notamment la satisfaction des producteurs, qui ressentent davantage un engagement informel tissé par la relation de confiance avec la responsable de la ruche. Par ailleurs, un enseignement de l'évaluation est la mise en évidence de la non-conformité du statut juridique et des règles de gouvernance liées à la ruche mère, qui fournit l'outil de commande en ligne. Une réflexion sur un processus de désengagement du réseau des ruches (La Ruche qui dit oui !, qui fournit l'outil de commande en ligne à La Vivrière) est en cours pour solutionner un manque d'autonomie de La Vivrière.

Comme on le comprend, les évaluations ont une utilité singulière pour chacune des filières. Elle leur permet de visualiser un état des lieux de leur situation, d'identifier les éléments sur lesquels elles pourront agir en priorité dans les prochaines années, tout comme de réaffirmer leur identité. En ce sens, l'évaluation participative constitue un outil de gouvernance en soi des projets, permettant un monitoring et construisant un guide pour l'action. Nous observons ici une influence claire du processus participatif sur l'utilisation des indicateurs au sein de chaque SAA.

De fait, nous avons observé que les résultats de l'évaluation, combinés aux réflexions générées par le processus de construction des outils spécifiques, sont bien acceptés par les mangeurs et les producteurs au sein de chaque SAA et rapidement utilisés pour réfléchir

collectivement à des pistes d'action. D'une part, parce qu'ils ont eu l'occasion de déterminer ce qui était important en amont, lors du processus de co-création du référentiel et de l'outil d'évaluation, et donc de se préparer aux résultats ; d'autre part, il a été possible de commenter les résultats avant qu'ils ne deviennent publics. Par exemple, lors d'un événement interne au sein du Réseau des GASAP, et d'une discussion sur les seuils définis pour chaque indicateur, certains participants ont suggéré que certains résultats soient revus de façon plus exigeante. Ce type de positionnement n'aurait sans doute pas été possible dans le cas d'une évaluation externe ou dont les critères n'auraient pas été co-construits, car elle aurait généré une attitude défensive de la part des évalués. Ici, le processus participatif a notamment augmenté la légitimité des résultats de l'évaluation au regard des parties prenantes de chacun des SAA. Ce qui permet plus facilement de les utiliser comme fondement à des actions concrètes de changement et de transformations internes.

Par ailleurs, grâce au processus de co-création au niveau du consortium, nous avons pu établir des points de convergence et de divergence entre les trois systèmes de distribution alternatifs en amont de la collecte des données et de l'analyse des résultats. Chacun des SAA a pu « défendre » les éléments ayant émergé dans le cadre des activités participatives organisées au sein de sa filière mais aussi entendre et comprendre les éléments importants pour les autres. Prendre le temps, via des séances participatives répétées, d'échanger ces points de vue, a permis de les intégrer. Au final, les trois SAA ont, petit à petit, en plus de construire une meilleure connaissance de leurs propres pratiques et de celles de leurs parties prenantes, construit une meilleure connaissance des pratiques de leurs confrères, plus souvent considérés comme des concurrents que comme des partenaires potentiels. Implicitement, et au travers du processus, une identité commune s'est construite autour du socle de valeurs contenu dans le référentiel de durabilité et un sens commun est apparu.

Ainsi, le processus d'évaluation participative inclut tout d'abord les réflexions collectives menées au sein de chaque SAA sur le contenu du référentiel et correspond aussi à la mise en mouvement de ces réflexions au sein de chacun des SAA, via les ateliers participatifs impliquant des représentants de toutes les parties prenantes. Dans le cas du projet, une participation la plus large possible pour la construction du contenu a permis une appropriation de ce contenu et donc, à terme, une meilleure appropriation des résultats de l'évaluation en interne.

#### IV.2. Gagner en capacité, individuellement et collectivement

Par ailleurs, cette connaissance mutuelle et les connaissances produites par les évaluations ont permis à chaque chercheur-praticien de devenir « expert en durabilité » au sein de sa propre filière, devenant parfois un point de référence important pour ses collègues. Ce nouveau statut a pu permettre aux organisations de gagner de nouveaux réseaux. Par exemple, le Réseau des GASAP a pu animer, sur base de son expérience et des connaissances acquises durant le projet, une plateforme régionale wallonne visant la co-construction d'un Système Participatif de Garantie (SPG) wallon.

En outre, le témoignage de chacun des SAA partenaires étant passé par le processus d'évaluation offre l'illustration que la réplication de ce type d'évaluation aurait tout son sens pour que d'autres acteurs puissent se confronter à la durabilité de leurs pratiques. Les retours que nous avons reçus des acteurs de terrain lors d'une présentation « grand public » des résultats d'évaluation tendent à aller dans ce sens. À nouveau, les trois SAA peuvent ici jouer un rôle d'accompagnateur de ces processus, en tant que personnes ressources. Un statut d'expert s'ajoutant à celui d'acteur de terrain peut donc s'avérer intéressant dans le cadre des relations avec des organisations partenaires

mais aussi dans le cadre de relations avec les pouvoirs publics ou des organisations partenaires.

Cette crédibilité renforcée passe notamment par la capacité à construire des argumentaires non plus fondés sur des intuitions ou des intentions mais sur base de la mesure précise d'indicateurs clairement définis, issue d'un travail de terrain et de recherche approfondi et méthodologiquement fondé. La notion d'interdépendance entre les critères et indicateurs de durabilité, appuyée par le référentiel, est par exemple une base solide pour défendre le projet de société porté par les alternatives ; l'opérationnalisation de ce référentiel par la mesure des indicateurs apporte les données tant nécessaires aujourd'hui pour pouvoir influencer le débat public.

Par ailleurs, si on comprend bien que le processus d'évaluation participative est source de montée en capacitation et d'émancipation pour, au moins, les acteurs (et leur organisation) impliqués directement dans le processus, nous avons tenté de mobiliser cette ressource d'expertise de façon collective (l'ensemble du consortium) auprès des pouvoirs publics. En effet, cette expertise construit un collectif de co-chercheurs, rassemblant experts et acteurs de terrain qui portent, ensemble, un message construit de façon commune. Ainsi, dans le cadre de notre participation à l'évaluation de la politique alimentaire régionale Good Food, nous avons tenté d'utiliser cette hybridation de l'expertise. En interaction avec les acteurs publics concernés, nous avons tenté d'influencer le contenu de certains dispositifs de la politique régionale et nourrissons l'espoir qu'une partie des indicateurs développés par le projet CosyFood soient directement utilisés par les institutions publiques les plus directement concernées. Nous espérons ainsi, par exemple, participer à la reconstruction des labels développés par la Région et y intégrer des critères et indicateurs correspondants issus de notre référentiel ; certains appels d'offres pour des projets en alimentation durable pourraient également être passés au crible de la grille d'évaluation et des indicateurs développés par le

projet pourraient éventuellement être intégrés dans le processus de sélection des projets.

Bien entendu, rien à cet égard ne peut aujourd'hui être confirmé et au contraire, ce début d'interaction stratégique avec les pouvoirs publics a fait prendre conscience d'éléments de connaissance du contexte que nous aimerions développer plus avant.

### IV.3. Une meilleure connaissance du contexte pour mieux le « questionner »

Enfin, grâce aux évaluations participatives, chacun des trois SAA a développé une connaissance, voire une expertise, plus affûtée de son contexte d'action et du contexte politique grâce à sa participation au processus d'évaluation. Ici, c'est le regard collectivement posé sur le tableau de bord qui refait surface.

D'un côté, les évaluations montrent que les systèmes alternatifs convergent vers les valeurs qu'ils mettent en avant, peut-être même plus que ce qu'on aurait pu imaginer au début du projet. Ces valeurs partagées se manifestent particulièrement dans la volonté d'impliquer les producteurs et/ou fournisseurs et les consommateurs dans la prise de décision, par une préférence plus ou moins marquée pour les produits locaux et de saison, sans intrants chimiques ou de synthèse, et dans leur volonté de renouer le lien entre le producteur et le consommateur. D'un autre côté, ils sont tous confrontés aux mêmes défis, auxquels ils n'ont pas encore des réponses suffisantes, concernant la rémunération des producteurs et/ou fournisseurs et leur temps de travail, ou encore l'accessibilité à tout type de public.

Ainsi, une fois les évaluations menées, on se rend compte que les trois filières partagent des défis, partagent des échecs et partagent certains succès. Pourtant, alors que le projet de recherche CosyFood consiste en une collaboration en soi, notre recherche nous apprend que sur le terrain, les différentes filières collaborent très peu de façon

stratégique. Ainsi, le réseau des GASAP ne collabore pas avec Färm ou La Vivrière, et inversement. Pourquoi certains rapprochements n'ont pas lieu, en plus de la collaboration pour la recherche ? Ces questions, même si nous en avons un peu conscience pendant le projet, est un constat qui est apparu de façon plus flagrante une fois que nous avons dû chercher les explications possibles des différents échecs des filières, mis en évidence par les évaluations.

Au vu des résultats des évaluations, en termes d'impacts par exemple, comment les acteurs de cette niche peuvent-ils espérer être les challengers des acteurs dominants du système alimentaire bruxellois et offrir une opposition compétitive ? Comment peuvent-ils argumenter d'obtenir un soutien public lorsqu'ils peinent à réaliser leurs promesses de durabilité ? Ainsi, nos résultats pointent nettement du doigt les limites des alternatives en termes de durabilité.

À cet égard, ils apportent également des éléments de réflexions centraux pour le développement futur de la stratégie régionale. En effet, cette dernière promeut et soutient des systèmes tels que les trois SAA étudiés, mais sans avoir objectivé ou analysé les effets de leurs pratiques, ou leur efficacité. Or, les résultats des évaluations portent un regard beaucoup moins « romantique » sur le circuit court et la vente directe en pointant clairement leurs limites. Bien entendu, ces limites sont contrebalancées par leurs effets positifs, notamment dans le cadre de la construction d'une démocratie alimentaire. Et si les défis restent immenses, les évaluations démontrent sans ambiguïté que chacun des trois systèmes étudiés apporte une plus-value et une expérience améliorant la durabilité du système alimentaire régional bruxellois.

La question centrale devient – et elle nous a été posée comme telle par certains acteurs publics : comment soutenir un tel secteur, très diversifié dans ses pratiques ? Comment éviter l'écueil de soutenir une seule façon de faire ? Conserver cette diversité de pratiques tournées vers un horizon commun et fondée sur une vision partagée

ne serait-il pas davantage garant d'une résilience plus grande du système dans son ensemble ?

## **V. Conclusion : une meilleure connaissance du contexte pour le déverrouiller ensemble ?**

Au terme de la discussion, nous constatons : 1) que les défis et les échecs des SAA sont assez convergents, 2) que leurs réussites sont animées par des pratiques différentes et 3) que chaque SAA a pu tirer profit de la participation au processus d'évaluation, depuis la définition des indicateurs jusqu'à l'analyse des données et leur interprétation. Concernant ce dernier point, central pour le propos développé ici, nous avons développé plusieurs effets positifs de l'évaluation participative.

Ainsi, il ne fait nul doute qu'une évaluation participative constitue un levier d'action pertinent et intéressant pour participer à la construction d'un système alimentaire juste et durable à Bruxelles. Les effets et impacts de ce processus sur les trois SAA qui y ont participé laissent présager que d'autres acteurs de distribution, pas forcément alternatifs d'ailleurs, gagneraient à enclencher ce type de démarche impliquant leurs parties prenantes. Essentiellement, un processus d'évaluation participative permet de déterminer un ensemble de priorités pour l'action et l'amélioration qui soit bien accepté par les parties prenantes.

En guise de remarques conclusives, il nous semble intéressant de relever que les trois filières ont pris conscience qu'elles étaient confrontées aux mêmes verrouillages du système là où précisément elles partagent des défis et des échecs. Ces verrouillages sont de deux ordres. Premièrement, la question centrale du « prix juste », que nous avons traitée via des indicateurs comme la rentabilité des activités des producteurs ou les mécanismes de fixation des prix (équité des échanges et

base de fixation des prix) démontrent que les alternatives détiennent encore peu de marges de manœuvre sur cette question. Leur imbrication dans le régime dominant est particulièrement liée à cette question du prix : les consommateurs conservent toujours un point de comparaison avec les prix du marché pratiqués dans les filières classiques, les producteurs ont parfois peu d'outils leur permettant de calculer leurs coûts de revient réels (temps de travail compris) et n'osent pas demander des prix plus élevés, parfois en vertu de leur idéal d'accessibilité. Ainsi, les évaluations participatives et les échanges qui en ont découlé ont permis de nommer ce verrouillage économique du régime dominant, sur lequel les alternatives ont moins de marges de manœuvre que sur les modes de gouvernance de leurs filières par exemple. D'ailleurs, de façon transversale, on remarque que les indicateurs liés au prix et à la rentabilité sont généralement compensés par l'importance donnée aux contenus des indicateurs concernant les relations et la reconnaissance du travail, par exemple.

Enfin, un deuxième verrouillage que nous pouvons mettre en évidence est lié à l'aspect systémique de notre évaluation, qui permet, comme il vient de l'être mentionné pour le prix et les liens sociaux, que les dimensions de la durabilité soient reliées et interdépendantes. À cet égard, nous remarquons que la politique qui tente de rendre plus résilient et durable le système alimentaire bruxellois n'est pas forcément adaptée dans sa configuration au pilotage de filières qui sont au croisement de compétences environnementales, économiques et sociales. Ainsi, alors que nos évaluations démontrent l'importance de développer et de soutenir des projets de distribution tentant de conjuguer à la fois les dimensions sociales, économiques et écologiques ainsi que démocratiques de leur fonctionnement et de mettre en œuvre des « arbitrages » acceptables, nous constatons que la gouvernance alimentaire en région bruxelloise est chapeautée par une administration sectorielle, « verrouillée » dans ses compétences environnementales. Cette dernière ne peut donc pas mener, dans le cadre de la stratégie, des actions publiques impliquant des éléments

de politique économique par exemple. Plus précisément, elle ne peut pas, réglementairement, prioriser ou imposer l'association de produits locaux et biologiques dans les cantines publiques. Le terme local ferait défaut aux réglementations économiques en vigueur, notamment en termes de respect de la concurrence.

Au terme de l'évaluation participative menée, nous n'identifions pas réellement de voie qui permettrait de rapidement faire sauter ces deux verrous. Pour autant, il nous semble qu'une plus grande coordination entre les différents SAA bruxellois, pouvant potentiellement être nourrie et générée par des processus similaires à ceux qui nous ont animés, pourrait contribuer à la mise à l'échelle des pratiques alternatives liées à ces deux verrous, ou à améliorer, via des apprentissages croisés, les initiatives qui tendent à se mettre en place. Enfin, il nous semblerait pertinent, compte tenu de notre expérience, de tenter de répliquer à plus large échelle ou de façon répétée, le processus de dialogue et de débat que nous avons vécu au sein du projet. C'est en effet ce processus qui nous a permis de comprendre et d'appréhender la complexité et de passer au-delà des controverses.

## Bibliographie

- Born B., Purcell M., « Avoiding the Local Trap: Scale and Food Systems in Planning Research », *Journal of Planning Education and Research*, 26 (2), 2006, pp. 195-207.
- Bourassa M., Bélair L., Chevalier J., « Les outils de la recherche participative », *Éducation et francophonie*, 35 (2), 2007, pp. 1-11.
- Boutry O., Ferru M., « Apports de la méthode mixte pour une analyse globale de la durabilité des circuits courts », *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, 7 (2), 2016.
- Bradbury Huang H., « What is good action-research? Why the resurgent interest? », *Action Research*, 8 (1), 2010, pp. 93-109.
- Chevalier J., Buckels D. J., Bourassa M., *Guide de la recherche-action, la planification et l'évaluation participatives*, Ottawa, SAS2 Dialogue, 2013.

- Chiffolleau Y., *Les circuits courts alimentaires*, Toulouse, ERES, 2019.
- Chiffolleau Y., Loconto A. M., « Social Innovation in Agriculture and Food: Old Wine in New Bottles? », *The International Journal of Sociology of Agriculture and Food*, 24 (3), 2018, pp. 306-317.
- Deverre C., Lamine C., « Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales », *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, 317, 2010, pp. 57-73.
- Dolbec A., « La recherche action », *Recherche sociale : de la problématique à la collecte de données*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006, pp. 505-540.
- Duncan J., Pascucci S., « Mapping the Organisational Forms of Networks of Alternative Food Networks: Implications for Transition », *Sociologia Ruralis*, 57 (3), 2017, pp. 316-339.
- Edwards-Jones G., Milà i Canals L., Hounsome N., Truninger M., Koerber G., Hounsome B., Jones D. L., « Testing the assertion that 'local food is best': the challenges of an evidence-based approach », *Trends in Food Science & Technology*, 19 (5), 2008, pp. 265-274.
- Forsell S., Lankoski L., « The sustainability promise of alternative food networks: an examination through alternative characteristics », *Agriculture and Human Values*, 32 (1), 2015, pp. 63-75.
- Gadrey J., Jany-Catrice F., *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris, La Découverte, 2005.
- Goodman D., « Rethinking Food Production-Consumption: Integrative Perspectives », *Sociologia Ruralis*, 42 (4), 2002, pp. 271-277.
- Goodman D., « The quality 'turn' and alternative food practices: reflections and agenda », *Journal of Rural Studies*, 19 (1), 2003, pp. 1-7.
- Greenwood D. J., Levin M., *Introduction to Action Research : Social Research for Social Change*, Thousand Oaks, London, New Dehli, SAGE Publication, 2006.
- Guthman J., « Raising organic: An agro-ecological assessment of grower practices in California », *Agriculture and Human Values*, 17 (3), 2000, pp. 257-266.
- Guthman J., Morris A. W., Allen P., « Squaring Farm Security and Food Security in Two Types of Alternative Food Institutions », *Rural Sociology*, 71 (4), 2006, pp. 662-684.

- Ilbery B., Maye D., « Food supply chains and sustainability: evidence from specialist food producers in the Scottish/English borders », *Land Use Policy*, 22 (4), 2005, pp. 331-344.
- Jarosz L., « The city in the country: Growing alternative food networks in Metropolitan areas », *Journal of Rural Studies*, 24 (3), 2008, pp. 231-244.
- Klein J.-L., « La recherche-action en développement local, possibilités et contraintes », *La recherche participative : multiples regards*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2007, pp. 31-45.
- Lamine C., « Sustainability and Resilience in Agrifood Systems: Reconnecting Agriculture, Food and the Environment », *Sociologia Ruralis*, 55 (1), 2015, pp. 41-61.
- Le Velly R., *Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs. Une promesse de différence*, Paris, Presses des Mines, 2017.
- Maye D., Duncan J., « Understanding Sustainable Food System Transitions: Practice, Assessment and Governance », *Sociologia Ruralis*, 57 (3), 2017, pp. 267-273.
- Maye D., Kirwan J., « Alternative food networks », *Sociopedia.Isa*, 12, 2010.
- Mundler P., Rumpus L., « The energy efficiency of local food systems: A comparison between different modes of distribution », *Food Policy*, 37(6), 2012, pp. 609-615.
- Paddeu F., « Manger local », *Vacarme*, 81 (4), 2017, pp. 40-45.
- Perrin C., Soulard C.-T., « Vers une gouvernance alimentaire locale reliant ville et agriculture. Le cas de Perpignan », *Géocarrefour*, 89 (1-2), 2014, pp. 125-134.
- Prabhu R., Colfer C.J.P., Dudley R.G., *Guidelines for Developing, Testing and Selecting Criteria and Indicators for Sustainable Forest Management*, Jakarta, Center for International Forestry Research, 1999.
- Praly C., Chazoule C., Delfosse C., Mundler P., « Les circuits de proximité, cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires », *Géographie, économie, société*, 16 (4), 2014, pp. 455-478.
- Renting H., Marsden T. K., Banks J., « Understanding alternative food networks: exploring the role of short food supply chains in rural development », *Environment and Planning A*, 35 (3), 2003, pp. 393-411.
- Rey-Valette H., Clément O., Aubin J., Mathé S., Chia E., Legendre M., Caruso D., Mikolasek O., Blancheton J.-P., Slembrouck J., Baruthio A.,

- René F., Levang P., Morissens P., Lazard J., *Guide to the co-construction of sustainable development indicators in aquaculture*, Montpellier, EVAD, 2008.
- Rey-Valette H., Clément, O., Mathé S., Lazard J., Chia E., « Quelques postulats relatifs aux indicateurs de développement durable : l'exemple de l'aquaculture », *Natures Sciences Sociétés*, 18 (3), 2012, pp. 253-265.
- Rossi A., « Beyond Food Provisioning: The Transformative Potential of Grassroots Innovation around Food », *Agriculture*, 7 (1), 2017, 6.
- Sébastien L., Lehtonen M., Bauler T., « Introduction. Les indicateurs participatifs tiennent-ils leurs promesses ? », *Participations*, 18, 2017, pp. 9-38.
- Servigne P., *Nourrir l'Europe en temps de crise. Vers des systèmes alimentaires résilients*, Namur, Nature et Progrès, 2014.
- Venn L., Kneafsey M., Holloway L., Cox R., Dowler E., Tuomainen H., « Researching European "alternative" food networks: some methodological considerations », *Area*, 38 (3), 2006, pp. 248-258.
- Whatmore S., Stassart P., Renting H., « What's Alternative about Alternative Food Networks? », *Environment and Planning A*, 35 (3), 2003, pp. 389-391.

# SPINCOOP ou comment soutenir la collaboration active entre maraîchers professionnels et chercheurs dans l'adaptation du modèle *SPIN Farming* à Bruxelles

Margaux Denys

chercheuse, Centre d'études économiques et sociales de l'environnement (CEESE) — Université libre de Bruxelles (ULB)

Noémie Maughan

chercheuse, Laboratoire d'Agroécologie — Université libre de Bruxelles (ULB)

Lou Plateau

doctorant, Centre d'études économiques et sociales de l'environnement (CEESE) — Université libre de Bruxelles (ULB)

Nathalie Pipart

chercheuse, Centre d'études économiques et sociales de l'environnement (CEESE) — Université libre de Bruxelles (ULB)

Marjolein Visser

chargée de cours, Laboratoire d'Agroécologie — Université libre de Bruxelles (ULB)

Kevin Maréchal

chargé de cours, Centre d'études économiques et sociales de l'environnement (CEESE) — Université libre de Bruxelles (ULB) / Gembloux Agro-Bio Tech/Laboratoire d'Économie et Développement Rural — Université de Liège

## I. Introduction

La recherche action participative (RAP) porte dans ses objectifs la volonté de travailler *avec* les acteurs de terrains plutôt que *pour* ou *sur* ces derniers (Chevalier, Buckles 2013a) ; (Cuéllar-Padilla, Calle-Collado 2011) ; (Reason, Bradbury 2008) ; (Plateau *et al.* 2019) ; (Van Dam, Visser 2019).

Au travers d'approches proposées par ce courant de recherche, des chercheurs s'engagent notamment dans des démarches collaboratives de recherche avec les acteurs du milieu agricole (Cuéllar-Padilla, Calle-Collado 2011) ; (Richardson-Ngwenya *et al.* 2019) ; (Stassart *et al.* 2008).

Tout projet de recherche action se caractérise par un fort degré de singularité en raison, notamment, de l'influence considérable du contexte et de la composition unique du partenariat. Les acteurs du processus façonnent les dimensions du projet et son évolution en boucles itératives (Lamballe, Castellanet 2003) ; (Petit *et al.* 2011). Parmi les publications scientifiques abordant des démarches de RAP, différentes contributions portent sur l'analyse des processus et dispositifs méthodologiques mis en œuvre. Dans certains cas, ces publications sont consacrées à l'évaluation des partenariats et l'identification des difficultés de pilotage, ou encore l'analyse des dispositifs organisationnels (Petit *et al.* 2008). Dans d'autres cas, elles présentent une mise en réflexion du processus de constitution du collectif et de production des savoirs, ainsi que des modes de traduction de ces savoirs pour développer des connaissances et des outils d'aide à la décision appropriables par d'autres (Eden, Ackermann 2018) ; (Mackenzie *et al.* 2012) ; (Petit *et al.* 2011) ; (Stassart *et al.* 2008).

Inspirée par cette démarche de mise en réflexion du processus de production des connaissances et des savoirs, ce chapitre décrit le cas d'une RAP menée avec deux (néo)maraîchers urbains formant une coopérative à finalité sociale du nom de Cycle Farm, située en péri-

phérie sud de la Région de Bruxelles-Capitale (Uccle et Linkebeek). L'objectif est de décrire et d'analyser le processus de recherche action participative mené pendant trois ans au sein du projet de recherche SPINCOOP, entre novembre 2015 et novembre 2018. Inscrit dans le cadre de l'action Co-Create pour des systèmes alimentaires justes et durables (SAJED), le projet étudie l'application et l'adaptation du modèle de production maraîchère urbaine *SPIN Farming* (Small Plots INTensive Farming) au contexte de la région bruxelloise.

Le *SPIN Farming* est un modèle de maraîchage urbain bio-intensif sur petites surfaces, initialement développé au Canada par W. Satzewich et R. Christensen (Christensen 2007) ; (Satzewich, Christensen 2011). Ce modèle favorise la production maraîchère dans une logique commerciale reposant sur de faibles investissements de départ et des espaces de culture de petites dimensions en milieux (péri)urbains (jardins résidentiels, propriétés privées et terrains publics). Ces petites surfaces de moins d'un acre (environ 0,4 ha) peuvent être constituées de terrains d'un seul tenant ou de différentes parcelles séparées dans l'espace. Les terrains cultivés sont souvent loués ou mis à disposition des maraîchers par leurs propriétaires, gratuitement ou en contrepartie de paniers de légumes hebdomadaires (Christensen 2007 ; Stone 2016). Les légumes cultivés sont choisis pour leur haute valeur ajoutée et commercialisés via la vente directe à l'échelle locale.

C'est avec l'ambition d'initier une coopérative multi-acteurs – producteurs, propriétaires, citoyens – développant le *SPIN Farming* que l'un des maraîchers de Cycle Farm répond au premier appel de l'action Co-Create. Le projet SPINCOOP est présélectionné par l'agence bruxelloise de l'innovation et de la recherche (Innoviris) qui oriente alors le maraîcher vers différents partenaires en vue de constituer le collectif de recherche. En novembre 2015, les co-rechercheurs entament l'aventure de co-création. Leur objectif principal est d'étudier les facteurs qui influencent la viabilité (agroécologique) du

modèle *SPIN Farming* tel qu'adapté par Cycle Farm au contexte de la Région de Bruxelles-Capitale et d'analyser les conditions d'adaptation de ce modèle nécessaires pour contribuer au développement des systèmes alimentaires justes et durables.

Au travers de ce chapitre, l'ambition des auteurs, chercheurs ayant pris part au projet SPINCOOP, est de souligner l'intérêt du processus de RAP mené *avec* des maraîchers au sein d'un projet de recherche. Plutôt que de présenter directement les résultats, les connaissances et les outils créés au sein du projet, l'objectif est ici de les dévoiler en suivant le fil des interactions et des processus ayant mené à leur construction. De cette façon, nous analysons le mode de production des savoirs et des connaissances – c'est-à-dire comment la connaissance a été produite dans le cadre de SPINCOOP. Pour ce faire, nous adoptons une posture inspirée de l'épistémologie et de la sociologie des sciences, qui cherchent toutes deux à comprendre « comment on fait la science » à une période donnée de l'histoire (Petit *et al.* 2008) ; (Sebillotte 2001). Nous nous inscrivons dans la suite des propos de M. Sebillotte qui postule que, dans le cas des recherches tournées vers l'action, « l'évaluation ne peut plus se restreindre aux seuls résultats de l'activité de la recherche (la science faite) et qu'il est nécessaire d'évaluer comment ces recherches se mènent (comment la science se fait) pour produire des connaissances qui permettent d'agir face à des problèmes qui n'existent que parce qu'il y a nécessité d'agir » (Sebillotte 2001 : 9).

Le cœur de ce chapitre est donc de rendre compte des processus qui ont permis aux différentes parties prenantes du collectif de recherche de travailler ensemble à la réalisation d'un triple objectif : 1) analyser l'application et l'adaptation du *SPIN Farming* au contexte bruxellois par Cycle Farm, 2) mettre en réflexion les valeurs portées par les maraîchers de Cycle Farm et les modalités de leur mise en pratique, et 3) élargir la logique commerciale du *SPIN Farming* pour renforcer sa contribution au développement des SAJED bruxellois.

Pour ce faire, dans un premier temps, nous reviendrons sur les spécificités du partenariat SPINCOOP. Ensuite, nous illustrerons comment la RAP a été mise en application à travers l'exemple de trois processus ayant conduit à une publication spécifique. Cette partie nous permettra de mettre en exergue les dispositifs méthodologiques déployés et les interactions entre partenaires. Enfin, nous discuterons des apports et des défis du processus de RAP mené au sein de SPINCOOP, ainsi que de l'implication des maraîchers en tant qu'acteurs du projet de recherche.



Figure 1. Vues des terrains cultivés par la coopérative Cycle Farm, à Uccle et Linkebeek (juin 2018). Photo © Laure Derenne.

## **II. Contours, objectifs et défis du projet de recherche**

Pour permettre la compréhension du processus de RAP mis en œuvre au sein de SPINCOOP, il est d'abord nécessaire de clarifier les principales caractéristiques du collectif de partenaires ainsi que les étapes de sa constitution. En effet, la définition des objectifs, des questions et des hypothèses de départ, ainsi que des rôles et de l'organisation en collectif, a constitué une étape décisive pour le processus de RAP. Cette étape a configuré la façon dont les interactions se sont déroulées par la suite au sein du projet de recherche. En outre, le contexte de génération des savoirs a également influencé les processus et les modes d'action mis en œuvre pour répondre aux questions de recherche, qui seront décrits dans un second temps.

### II.1. La constitution et le fonctionnement du collectif

Comme nous l'avons évoqué, le projet SPINCOOP a été initié par les maraîchers de Cycle Farm. Un des maraîchers fondateurs répond à l'appel à projets Co-Create sans partenaires scientifiques. Il entrera par la suite en contact avec deux centres de recherche universitaires ayant eux-mêmes remis une proposition de projet Co-Create en résonance avec l'objectif poursuivi par les maraîchers de Cycle Farm. Après plusieurs rencontres de travail visant à définir les besoins de collaboration nécessaires au projet, un collectif de recherche est constitué. Il sera en charge du montage du dossier et, par la suite, de la mise en œuvre de la recherche. Ce collectif est composé de deux maraîchers (Cycle Farm), d'un conseiller en entrepreneuriat social (Crédal), ainsi que de plusieurs chercheurs universitaires issus de différents horizons disciplinaires (agronomie, sociologie, sciences politiques, économie, sciences de l'environnement et aménagement du territoire). Ces derniers font partie de deux centres de recherche de l'Université libre de Bruxelles (le laboratoire d'agroécologie et le centre d'études économiques et sociales de l'environnement).

L'ensemble de ces partenaires constitue les co-chercheurs du projet. Ceux-ci se rencontrent dès lors autour d'un projet de coopérative maraîchère en démarrage, dont les membres, non issus du milieu agricole (NIMAculteurs), entament leur première année d'installation. Contrairement à beaucoup de maraîchers en phase d'installation en Belgique, Cycle Farm se lance sans le soutien de structures d'accompagnement spécialisées. Le projet SPINCOOP renferme donc un double potentiel pour ces maraîchers : i) une possibilité de réflexion approfondie sur leurs pratiques et leurs impacts ; ii) l'opportunité d'un soutien financier via une rémunération à mi-temps pour leur rôle de co-chercheurs dans le projet.

La phase de démarrage du projet demande beaucoup de temps. Les partenaires doivent notamment créer des espaces privilégiés pour établir une compréhension mutuelle, permettre à chacun de « trouver sa place », (re)préciser les questions de recherche qui constituent la raison d'être du projet et (re)définir ensemble des manières et les moyens de répondre aux questions identifiées.

« Je n'avais jamais auparavant participé à une aventure de co-création. Il était difficile pour moi au début de trouver ma place et de déterminer la place des autres partenaires. Avec le temps et après de nombreuses rencontres et réunions, j'ai trouvé ma place dans le projet et j'ai aussi pu identifier les forces de tous les partenaires du projet. » (Nicolas – Maraîcher de Cycle Farm – octobre 2016)

Cette étape de démarrage est complexifiée par le fait que Cycle Farm, qui s'était initialement désigné comme coordinateur du consortium, est pris en étau entre les exigences du projet et les impératifs de la production maraîchère. En réponse à l'impératif de coordination qui s'impose, les partenaires mettent au point un mécanisme de « coordination-communication-tournante » (ou COCOTOU) : les fonctions de coordination entre les différents partenaires et de communication interne au projet sont prises en charge à tour de rôle par un binôme constitué d'un chercheur et d'un maraîcher. La création

de cette fonction de coordination et de communication interne, cinq mois après le démarrage du projet, constitue la première étape d'une réflexion plus large autour de l'expérience collective et des processus de co-création. En questionnant les rôles de chaque partenaire et l'organisation du collectif, cette étape initie l'appropriation nécessaire du projet par chacun des partenaires. Les réunions de coordination (mensuelles ou bimensuelles selon les impératifs) sont le lieu privilégié où se planifient et se construisent les moments de co-création entre les maraîchers, le conseiller en entrepreneuriat social et les deux centres universitaires.



*Figure 2. Réunion de réflexion collective sur le modèle coopératif de Cycle Farm, avril 2016. Photo © SPINCOOP.*

## II.2. Les objectifs du projet SPINCOOP

La mission que s'est donnée SPINCOOP est d'étudier la viabilité du modèle d'agriculture urbaine et collaborative développé par la coopérative Cycle Farm, ainsi que de faciliter ensuite sa réappropriation par d'autres acteurs. Pour ce faire, la question de recherche principale est la suivante : quels sont les facteurs qui influencent la

viabilité (agroécologique) du modèle *SPIN Farming* tel qu'adapté par Cycle Farm au contexte de la Région de Bruxelles-Capitale ?

L'opérationnalisation de cette question de recherche s'organise autour d'une double dimension :

- l'identification et l'analyse des facteurs de viabilité associés à l'adaptation du modèle de maraîchage *SPIN Farming* au contexte bruxellois ;
- la mise en pratique du modèle au sein d'une coopérative de production agricole en création (Plateau *et al.* 2018).

Le projet de recherche offre ainsi l'occasion d'étudier les conditions d'adaptation du modèle bio-intensif *SPIN Farming* nécessaires pour contribuer au développement des SAJED en région bruxelloise. Les enjeux traités par SPINCOOP et qui se révèlent importants et pertinents pour le développement de SAJED bruxellois, sont multiples, comme en témoignent les deux exemples suivants. D'une part, le modèle de maraîchage urbain sur (très) petites surfaces et en multi-sites représente pour Bruxelles un potentiel de développement important, car 42 % des espaces verts du territoire sont des terrains privés (IBGE 2010). En implantant la production professionnelle sur une combinaison de terrains non agricoles (par exemple des jardins privés ou des terrains publics), le maraîchage en multi-sites initie une stratégie d'accès à la terre innovante capable de remédier à la rareté des terrains disponibles et aux difficultés d'accès pour les porteurs de projet (Denys *et al.* 2018).

D'autre part, la réflexion menée sur le développement des activités de production au sein d'une coopérative à finalité sociale permet de mieux comprendre les opportunités et les limites qui émergent lorsque les producteurs renforcent leur interdépendance avec les autres acteurs des SAJED (propriétaires, consommateurs, fournisseurs, etc.). L'analyse permet également d'explorer comment les formes de coopération peuvent faciliter l'accès aux facteurs de pro-

duction pour les porteurs de projet et à quelles conditions la coopération entre agriculteurs peut s'établir comme composante structurelle de la production agricole (Plateau *et al.* 2018).

De cette manière, au travers de l'étude de cette microferme maraîchère située en périphérie de Bruxelles, le projet SPINCOOP apporte des éléments participant au développement de modèles agroécologiques viables en guise d'alternatives à l'agriculture conventionnelle.

### II.3. L'implication des co-chercheurs dans la recherche action participative

Comme évoqué (2.1), le projet de recherche SPINCOOP démarre au moment de la création de Cycle Farm et en parallèle avec le début de la phase d'installation des maraîchers. Ces derniers sont considérés comme co-chercheurs et pleinement acteurs du processus de recherche. Ils sont rémunérés dans le cadre du projet, tel que mentionné précédemment. Ils participent à la coordination du projet (réunions mensuelles ou bimensuelles), à la mise au point des dispositifs de recherche, aux différents ateliers thématiques, à la conception des outils, à la collecte de données, etc. La perception d'une rémunération par les maraîchers pour leur travail de chercheur a constitué un des facteurs-clés ayant permis de garantir leur participation forte et leur engagement au sein du projet – malgré une phase d'installation professionnelle déjà délicate et chronophage –, sans se limiter à des contributions ponctuelles. Sans cette rémunération, la collecte de données pertinentes et les possibilités d'explorations auraient été nettement limitées. Outre le fait de situer notre dispositif à l'opposé d'un modèle de « régime d'extractivisme intellectuel »<sup>1</sup> (Van Dam,

<sup>1</sup> Par « régime d'extractivisme intellectuel », Van Dam et Visser (2019) désignent l'influence du capitalisme extractif sur la manière de penser et de faire la science, notamment dans le domaine des sciences agronomiques (voir à ce sujet Giraldo,

Visser 2019 : 169), l'implication forte des maraîchers (comme acteurs et pas uniquement comme sujets de la recherche) permet effectivement la mise en œuvre d'un processus d'expérimentations caractérisé notamment par des boucles de rétroactions entre la pratique et la réflexivité plus courtes que dans le cadre des méthodes de recherche « classiques ». Cette possibilité est d'autant plus pertinente dans un contexte d'installation où le degré d'expérimentations est plus important (voir Plateau *et al.* 2019).

Mais cette implication forte ne se fait pas sans difficultés, tant pour les maraîchers que pour les chercheurs académiques. Malgré leur rémunération, les maraîchers témoignent du défi que constitue la participation à un projet de recherche lors de la phase d'installation. Par exemple, la saisonnalité des activités productives – période la plus chargée entre mars et fin octobre – est difficile à combiner avec les impératifs et l'agenda du projet de recherche. Du printemps à la fin de l'été, les maraîchers doivent diriger la majeure partie de leur temps et de leur énergie à la culture qui les absorbe et le consortium doit alors réduire les attentes et les sollicitations pour les activités de coordination, d'analyse et de réflexion. À l'inverse, la « période creuse » de l'hiver est un moment moins intense sur le champ et propice à un temps d'arrêt et de mise en réflexion approfondie.

Au début du processus, les maraîchers ont en outre du mal à définir leurs rôles au sein du projet, tout comme le conseiller en entrepreneuriat social de Crédal. Pour tous les partenaires, l'approche RAP et ses implications en termes de coordination requièrent un apprentissage progressif. Si la première année du projet SPINCOOP a été déroutante, voire démotivante, pour les maraîchers et le conseiller, ceux-ci commencent à percevoir au terme de la première année le sens et la

---

Rosset 2017). Dans cette configuration, les scientifiques adoptent une posture d'extraction des données de leur environnement pour les travailler et les publier, sans retour vers les acteurs de cet environnement.

pertinence que prend le processus de recherche, ainsi que son réel potentiel pour d'autres porteurs de projet. Ce déclic semble notamment dû au processus d'écriture du premier rapport de recherche, qui pousse l'équipe à faire la synthèse du chemin déjà parcouru. En dessinant une vue d'ensemble des accomplissements de la première année de lancement parallèle du projet et de la coopérative, les partenaires SPINCOOP saisissent mieux l'intérêt et le sens des étapes de démarrage, cruciales mais qui leur semblaient fastidieuses sans une perspective à moyen ou long terme. Cette prise de conscience crée un nouvel élan et accélère la réflexion sur les productions concrètes auxquelles les co-chercheurs visent à aboutir.

« Les principes et méthodes de co-création ne m'étaient pas bien acquis dès le départ. J'avais bien sûr le sentiment de construire un projet innovant et collectif avec un cheminement non défini et une fin peu déterminée mais ces absences constituaient l'exercice. » (Jérôme – Crédal – octobre 2016)

Comme pour les maraîchers, la RAP requiert également un changement de posture de la part des chercheurs universitaires embarqués au sein du projet SPINCOOP. Le processus mis en place dans ce type de projet diffère fondamentalement d'un projet de recherche classique, notamment en raison des interactions resserrées entre le terrain et la mise en réflexivité. Au-delà d'une codéfinition des objectifs de recherche, ce qui caractérise aussi un dispositif de RAP, ce sont les boucles de rétroactions qui sont donc nettement plus courtes que dans une configuration classique à laquelle les acteurs universitaires sont généralement plus habitués.

Les chercheurs universitaires investis dans le projet doivent remettre en question leur posture et leurs présupposés normatifs, ce qui est à la fois potentiellement déstabilisant et enrichissant. Les méthodes de recherche et les référents « classiques » sont mis à l'épreuve des besoins concrets des maraîchers, au travers de ces allers-retours entre recherche et action, et suscitent la recherche d'al-

ternatives. En effet, comment procède-t-on, par exemple, quand les analyses de la faune du sol en laboratoire se révèlent peu pertinentes pour l'autonomie des maraîchers dans l'évaluation de la qualité de leur sol ? *Quid* si l'analyse des modes coopératifs fait réaliser aux maraîchers la lourdeur organisationnelle d'une mise en coopérative à implication citoyenne forte et les pousse à remettre en cause son intérêt ?

Les chercheurs doivent faire preuve de créativité pour imaginer des dispositifs de recherche innovants et pertinents. Ils ne mènent pas seuls leur analyse mais s'efforcent de créer des conditions nécessaires à une production collective de connaissances ancrées dans l'expérience de Cycle Farm. Un juste équilibre doit aussi être établi entre l'ambition d'apporter des réponses concrètes aux besoins du terrain et celle de prendre du recul pour situer l'expérience de Cycle Farm par rapport au développement des SAJED.

Dès le début du projet, les co-chercheurs ressentent le besoin de se former davantage à l'approche RAP, de trouver des outils et des dispositifs permettant de renouveler leurs postures, ainsi que des méthodes permettant la cogénération des connaissances. L'acquisition progressive de nouvelles compétences en RAP se traduit dans l'évolution du projet et des dispositifs mis en œuvre, que nous décrivons par la suite.



Figure 3. David et Nicolas, maraîchers de la coopérative Cycle Farm et co-chercheurs au sein de SPINCOOP (août 2018). Photos © Laure Derenne.

### III. Construire une approche systémique de la viabilité pour étendre le modèle initial du *SPIN Farming*

Une des particularités marquantes du *SPIN Farming* est que celui-ci s'apparente fortement à un *business model*. Ce dernier propose un ensemble de principes et de techniques qui offrent, d'après ses fondateurs, « une nouvelle manière d'apprendre à produire » dans une logique commerciale, destinée principalement à des acteurs non formés à la pratique agricole<sup>2</sup> (Christensen 2007) ; (Satzewich, Christensen 2011). L'ambition du modèle est d'offrir un guide étape par étape pour dégager un revenu significatif<sup>3</sup> en cultivant en milieu urbain, soutenu par une vision entrepreneuriale de la production maraîchère. Parmi ses principes directeurs, on retrouve la planification de la programmation des cultures et de leurs successions en fonction des revenus attendus définis par le maraîcher, ainsi qu'un ensemble de stratégies pour un marketing efficace et une commercialisation optimisée.

Au fil du processus de la RAP, le projet de recherche contribue à élargir ce *business model* initial et son orientation principale de rentabilité à d'autres dimensions de la viabilité (économique et agroécologique) de l'activité maraîchère et de la production alimentaire : impacts environnementaux, qualité de l'emploi, coopération, résilience. Le modèle développé au sein de Cycle Farm au long de ses trois premières saisons s'avère être le fruit d'une hybridation entre des sources d'inspiration multiples et évolutives : maraîchage sur sol vivant, entrepreneuriat coopératif, permaculture, agriculture naturelle, *LEAN Farming*<sup>4</sup>...

<sup>2</sup> « *SPIN makes agriculture accessible to anyone, anywhere* » (Christensen 2007 ; Satzewich, Christensen 2011).

<sup>3</sup> Jusqu'à 120 000 US \$ de revenus bruts par acre (environ 0,4 ha) et par saison (Christensen 2007).

<sup>4</sup> Voir à ce sujet Hartman 2015 ; Fortier 2014 ; Fukuoka 1992 ; Holmgren 2002.

Le modèle agricole mis en œuvre est inspiré par le *SPIN Farming*, mais se révèle également porteur d'ambitions sociales, communautaires et environnementales plus larges. Ces ambitions transparaissent dans les facteurs de viabilité identifiés pour la coopérative : (a) l'accès à la terre, (b) la constitution d'un mode de coopération entre agriculteurs au stade de la production, (c) la gestion des ressources écologiques – en particulier le maintien et la réhabilitation de la vie du sol ainsi que l'outillage adapté à sa préservation –, (d) les paramètres-clés pour tendre vers une viabilité économique du modèle – comprenant une réflexion sur la qualité et les temps de travail –, ainsi que (e) le contexte social et institutionnel favorable.

Ces facteurs relèvent d'une approche multidimensionnelle de la viabilité, qui ne peut être réduite à la rentabilité économique, mais englobe au contraire différents paramètres permettant d'apprécier la pérennité et la solidité d'un projet de maraîchage (voir Plateau *et al.* 2019). Ils mettent également au jour les différentes adaptations du modèle *SPIN Farming* réalisées par la coopérative Cycle Farm. Pour les co-chercheurs, la création par les maraîchers d'un modèle qui va au-delà des principes du *SPIN Farming*, reflétant également leurs aspirations et inspirations multiples tout en s'adaptant au contexte territorial, constitue une condition pour accentuer le potentiel de contribution de SPINCOOP au développement des SAJED bruxellois.

Nous illustrons par la suite comment le processus de RAP a permis d'élargir le *business model* proposé par le *SPIN Farming*, au fil d'évolutions progressives. Pour ce faire, nous présentons de quelle manière ce cheminement vers une approche multidimensionnelle de la viabilité s'est déroulé au sein de SPINCOOP, au travers d'exemples concrets retraçant la réalisation de trois guides pratiques adressant chacun un ou plusieurs facteur(s) de viabilité du *SPIN Farming*.

Ce processus est marqué par l'évolution des dispositifs de recherche, qui sont progressivement adaptés pour parvenir au développement d'une vision systémique, comme nous le soulignons dans

la section suivante. Ce cheminement met également en exergue la participation essentielle des maraîchers et du conseiller en entrepreneuriat social, qui s'avère déterminante pour créer des outils répondant réellement aux besoins concrets des porteurs de projets agricoles et des structures qui les accompagnent.

### III.1. Évolution des dispositifs méthodologiques pour nourrir une vision systémique

L'organisation du projet en dimensions de recherche et leur articulation avec une série d'objets intermédiaires (Mélard 2008) constituent les bases du dispositif méthodologique déployé dans le cadre de SPINCOOP.

Au départ, le projet est articulé autour de dix dimensions initiales, qui constituent autant de perspectives de recherche. Par la suite, les co-chercheurs opèrent une réorganisation des questionnements pour aboutir aux cinq dimensions qui structureront le travail de recherche : terrains, temps de travail et production, coopérative et réseau, commercialisation, sol et fertilité.

Cette restructuration est réalisée dans le but de développer une vision transversale des facteurs de viabilité étudiés. Ce besoin de faire évoluer le cadre méthodologique marque les premiers pas vers une vision systémique du modèle de Cycle Farm, motivée par le souhait d'envisager les dimensions de recherche et les liens entre celles-ci en tant qu'éléments d'un système complexe (nous verrons plus loin un exemple de cette évolution dans le cadre de la dimension « Terrains »). Au sein de chaque dimension, le travail de recherche est ensuite articulé en différents objets intermédiaires (OI) (Mélard 2008). Les objets intermédiaires sont des supports de travail permettant de rassembler plusieurs acteurs mobilisant des méthodes et langages différents autour d'un même objectif, à l'intersection entre recherche et terrain. Ils peuvent « prendre la forme de supports éphémères, de réalisations concrètes ou de techniques de facilitation

de groupes » (Plateau *et al.* 2019 : 4). Chaque OI est développé, car il permet de travailler sur un élément représentant un nœud ou une tension identifiée pour l'adaptation du *SPIN Farming* à Bruxelles. Pour le bon fonctionnement de la recherche, chaque OI est rattaché à une dimension principale. Par exemple, la dimension « Coopérative et réseau », regroupe les OI Modèle de rémunération, guide de mise en coopérative et cartographie du réseau.

Au terme du processus de recherche, les différentes dimensions et les OI qui les composent sont transformés en (un éventail de) supports concrets, qui sont regroupés au sein de cinq « boîtes à outils » associées à chacun des cinq facteurs de viabilité identifiés. Ces boîtes à outils doivent permettre de valoriser les résultats et les savoirs produits. Elles rassemblent une ou plusieurs productions issues du projet, tels que les guides pratiques, vidéos, référentiel ou tables de calcul. Les cinq boîtes à outils conçues par l'équipe – (i) accéder au foncier, (ii) gérer ses ressources écologiques de façon autonome, (iii) tendre vers une viabilité économique, (iv) réfléchir à la gouvernance du collectif, (v) créer un contexte social et institutionnel favorable – répondent donc directement aux facteurs de viabilité et regroupent les résultats tangibles du projet. Tous les OI ne sont pas repris au sein des boîtes à outils ou des publications individuelles. Certains n'ont en effet pas eu vocation à être publiés, mais ont été conçus pour nourrir la réflexion ou organiser concrètement le travail entre partenaires. D'autres OI ont été abandonnés en cours de chemin, car les résultats obtenus se révélaient trop peu mobilisables pour les maraîchers et ne trouvaient pas d'échos dans leurs pratiques quotidiennes.

Nous présentons dans la suite de cette section les processus de conception et de réalisation des trois guides pratiques produits pour les boîtes à outils abordant les thèmes de l'accès au foncier, de la coopération entre agriculteurs et de la gestion des ressources écologiques.



*Figure 4. Les différentes publications issues du projet SPINCOOP sont distribuées lors d'une journée de présentation des résultats (novembre 2018). Photo © Laure Derenne.*

### III.2. Concevoir des outils favorisant la transmission des résultats du projet

Les trois publications<sup>5</sup> évoquées au sein de cette section prennent la forme de guides pratiques adressés prioritairement aux maraîchers et aux structures qui les accompagnent. Ces guides sont construits en vue de faciliter la transmission des connaissances produites et servir d'outils de réflexion sur les enjeux clés identifiés pour chacune des dimensions étudiées. Les points suivants synthétisent les étapes de conception de ces publications, pour mettre en exergue les dispositifs clés mobilisés ainsi que les apports et difficultés associés à la participation des maraîchers et du conseiller en entrepreneuriat social en tant que co-chercheurs. Chaque point explore donc de quelle manière

<sup>5</sup> Les publications mentionnées sont disponibles gratuitement sur <[www.cocreate.brussels/-SPINCOOP-](http://www.cocreate.brussels/-SPINCOOP-)>

les questionnements se développent et dialoguent au sein du projet SPINCOOP, pour parvenir finalement à une approche systémique et multidimensionnelle du modèle développé par Cycle Farm.

### 3.2.1. Faciliter l'accès à la terre

Le processus de conception de la publication « Faciliter l'accès à la terre – cultiver sur petites surfaces et sur plusieurs sites » (Denys *et al.* 2018), reprise au sein de la boîte à outils « Accéder au foncier », permet d'illustrer le cheminement décrit précédemment des dimensions initiales vers les boîtes à outils. En outre, la création des différents outils qui la composent met en exergue le rôle prépondérant des maraîchers.

#### *Déconstruction et reconstruction des dispositifs de recherche*

L'évolution de la réflexion construite au sujet des terrains mis en culture par les maraîchers et des particularités de leur stratégie d'accès à la terre fournit un exemple concret de l'adaptation du cadre méthodologique du projet. Au départ, dans le cadre de la dimension initiale « Design des terrains cultivés », les co-chercheurs se concentrent sur l'élaboration des plans guidant l'organisation spatiale des cultures sur les différents terrains. Le collectif réalise ses premières observations des parcelles mises en culture et analyse les étapes de conception du design. Suite à leur installation récente en tant que professionnels, cette première phase d'analyse correspond pour les maraîchers à l'aménagement des terrains et aux premières implantations. La question de la contractualisation avec les propriétaires est traitée dans une dimension de recherche distincte, intitulée « Mapping social des acteurs ».

Suite au renouvellement de la structure du projet, ces deux dimensions initiales sont fusionnées au sein d'une dimension de recherche « Terrains : analyse, sélection et contractualisation ». Aux questionnements et observations relatives au design, s'ajoutent la démarche de formalisation légale de l'accès au foncier ainsi qu'une analyse des

avantages et des inconvénients de chaque terrain. La fusion de ces dimensions témoigne d'une mise en lien des enjeux liés à la contractualisation avec les propriétaires et aux opérations de sélection et d'aménagement des terrains. À titre d'exemple, la temporalité du contrat (court ou long terme) et ses modalités ont des conséquences sur le design des terrains. Les maraîchers calibrent les aménagements réalisés ainsi que le temps et l'énergie à investir en fonction de la durée du contrat, car préparer et cultiver une parcelle demande beaucoup d'investissements physiques et financiers.

La dimension « Terrains » vient donc regrouper différents OI : la conception d'outils pour évaluer et choisir parmi les terrains potentiellement cultivables (reprise sous le nom d'OI EVA-TER), la réflexion sur le cadre légal à prévoir pour sécuriser l'occupation des terrains (OI CONTR-ACT), ainsi que l'analyse des étapes du design des terrains (OI Design). Par la suite, une nouvelle perspective de recherche s'ajoute concernant la stratégie d'accès foncier en multi-sites de Cycle Farm, qui sera développée et matérialisée par la création d'un OI sur ce thème (voir Denys *et al.* 2018). Ces objets intermédiaires sont ensuite rassemblés au sein de la boîte à outils « Accéder au foncier » dans une perspective de valorisation des résultats.

Précisons que, bien qu'ils soient principalement rattachés à la dimension « Terrains », certains OI font dialoguer plusieurs dimensions de recherche. À titre d'illustration, les OI Stratégie multi-sites et Contrats de mise à disposition des terrains peuvent être situés à l'interface des dimensions « Terrains » et « Coopérative et réseau », notamment en étudiant les possibilités de mutualisation de l'accès à la terre dans le cas d'un projet coopératif (Figure 5).



sont pleinement acteurs de la conception des outils pratiques repris au sein du guide, tant dans le cas de la grille d'analyse des terrains potentiels et du diagnostic des terrains cultivés que de celui des contrats de mise à disposition des terrains. Leurs besoins pratiques et leurs expériences progressives en matière de sélection, de design des terrains et d'interactions avec les propriétaires orientent le processus de conception.

Les maraîchers mettent au point des outils pouvant leur être utiles dans leurs activités quotidiennes, mais ne s'interrogent pas directement sur le format à adopter pour maximiser les possibilités d'utilisation par d'autres acteurs. La première version de la grille d'évaluation des terrains potentiels mobilise principalement des connaissances implicites (Figure 7). Les scores de cotation sont échelonnés sans expliquer ce qu'ils signifient au regard des différents critères (-- ; - ; + ; ++), ce qui ne facilite pas l'évaluation par d'autres acteurs ne possédant pas les mêmes connaissances ou référentiels. Par exemple, un maraîcher débutant non informé pourra noter « ++ » pour évaluer l'ensoleillement du terrain ou la possibilité de mettre une serre, sans réellement savoir à quoi ce score correspond.

CANEVAS EVALUATION D'UN TERRAIN EN SPIN FARMING	
Taille et localisation	
Estimation du nombre de planches	
Exposition (+/++/+++)	
Localisation (visibilité)	
Proximité des autres terrains	

Figure 7. Extrait de la première version de la grille d'évaluation des terrains potentiels réalisée en 2016. © SPINCOOP.

Les différents objets intermédiaires qui seront finalement sélectionnés pour constituer le guide *Faciliter l'accès à la terre* (Denys et al. 2018) sont donc d'abord conçus par les maraîchers. Dans un pre-

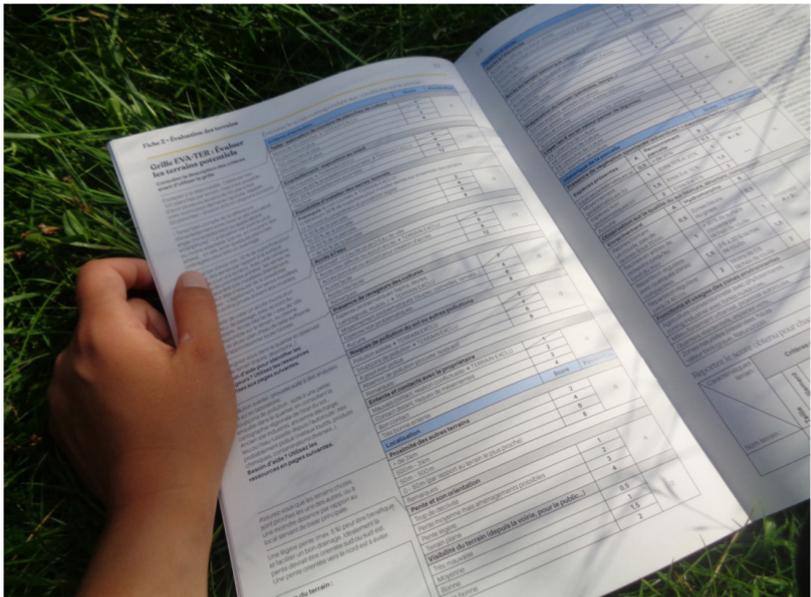
mier temps, les chercheurs universitaires adoptent une position d'accompagnateur et consignent l'évolution de la réflexion développée dans le cadre de l'étude de cette dimension « Terrains ».

Par la suite, au cours de la troisième année de projet, la réflexion sur l'amélioration des outils est poursuivie, dans une perspective de reproductibilité et de transmission à d'autres acteurs en dehors des limites du projet. En effet, les maraîchers mettent instinctivement au point une base d'analyse multicritères, sans toutefois en être réellement conscients, car ils ne sont pas familiers avec les fondements théoriques de cette méthode d'aide à la décision. La participation des chercheurs universitaires contribue donc à l'adaptation des outils pour en respecter les principes. Ils s'inspirent de l'analyse multicritères par somme pondérée<sup>6</sup> pour développer un outil d'analyse rapide des terrains, aisé à appréhender même sans être formé à la méthode. Les interactions entre les maraîchers et les chercheurs permettent donc d'assurer la reproductibilité et la portée des outils, tout en offrant la possibilité d'évaluer en temps réel si leur évolution répond réellement aux attentes et aux besoins des maraîchers de Cycle Farm. La version finale de la grille d'évaluation des terrains potentiels illustre cette évolution (Figure 8). Elle est conçue pour permettre aux porteurs de projet de comparer et de sélectionner facilement parmi les terrains cultivables, quelles que soient leurs connaissances préalables.

L'analyse de la stratégie multi-sites mise en œuvre par Cycle Farm et les différents outils soutenant cette dernière sont finalement publiés au sein du guide *Faciliter l'accès à la terre*, dans le but de permettre à d'autres porteurs de projet d'exploiter le potentiel offert par la culture sur un réseau de terrains non agricoles de petite taille et propices à la culture professionnelle en région bruxelloise.

---

<sup>6</sup> Modèle Analytic Hierarchy Process (Saaty 2012 ; Saaty, Vargas 2001).



### Grille EVA-TER : Évaluer les terrains potentiels

Consultez la description des critères avant d'utiliser la grille

S'adapter à la disponibilité : l'idéal est min. 100 planches par terrain, mais il est possible d'avoir plusieurs terrains de 50 planches voire moins pour démarrer l'activité. Rappel : 50 planches = environ 500m<sup>2</sup> chemins compris.

- Tenez bien compte de la différence d'ensoleillement entre hiver et été (via calcul angle d'ensoleillement ou applications smartphone). - La situation est parfois plus ou moins adaptable (par ex. en coupant des arbres). - En été, avoir quelques planches ombragées peut être un avantage.

- L'idéal est d'avoir min. 30% de superficie pour installer des serres par rapport à la surface totale de tous vos terrains. Avec une certaine flexibilité les premières années : les serres ne seront peut-être pas installées directement, mais il faut déjà s'assurer de la possibilité

Entourez le score correspondant aux conditions sur le terrain :

Critères d'exclusion	Score	Pondération
<b>Taille - estimation du nombre de planches de culture</b>		
Moins de 50 planches → TERRAIN EXCLU	<del>1</del>	/4
50 planches et plus	2	
100 planches et plus	3	
200 planches et plus	4	
Remarques :		
<b>Ensoleillement - exposition au soleil</b>		
Très mauvais → TERRAIN EXCLU	<del>3</del>	/12
Moins de 60% ensoleillement journalier → TERRAIN EXCLU	<del>6</del>	
Min. 60% ensoleillement journalier	9	
Très bon	12	
<b>Possibilité d'installer des serres-tunnels</b>		
<b>Prérequis (si non cochés → TERRAIN EXCLU) :</b>		
<input type="checkbox"/> Minimum 30% de superficie pour installer serres sur ensemble des terrains		/8
<input type="checkbox"/> Accord du propriétaire et possibilité légale		
0-10% de la parcelle	2	
10-25% de la parcelle	4	
25-50% de la parcelle	6	
+ de 50% de la parcelle	8	

Figure 8. Extraits de la version finale de la grille d'évaluation des terrains potentiels EVA-TER, qui s'appuie sur 17 critères pour aider les maraîchers dans le processus de sélection d'un terrain à cultiver, telle que publiée au sein du guide Faciliter l'accès à la terre en novembre 2018. Photos © SPINCOOP.

### **3.2.2. Coopérer au stade de la production et conduire la transition agroécologique avec les acteurs du territoire**

Le processus de réalisation du livret *Co-opérer au stade de la production. Enjeux et recueil d'expériences pour de nouveaux modèles agricoles* permet d'illustrer les interactions entre partenaires et l'évolution des objectifs partagés au sein du projet (Plateau *et al.* 2018). Cette section met en avant les étapes qui ont permis d'établir un équilibre subtil entre les pôles d'action et de recherche dans une démarche de RAP. Elle souligne à la fois comment les ambitions initiales des maraîchers ont été revues à travers les réflexions collectives et par quels dispositifs les co-chercheurs ont élargi l'analyse à d'autres cas d'étude pour permettre aux maraîchers-chercheurs de mieux comprendre, en retour, les options qui s'offrent à eux en matière de coopération et de mutualisation.

La coopérative Cycle Farm a d'emblée souhaité construire son projet en misant sur un tissu d'interdépendances fortes, à la fois entre agriculteurs et avec les acteurs du territoire. En accordant une attention particulière au type d'interactions socioéconomiques dans lesquelles s'enracine le projet et aux solidarités que Cycle Farm construit en interne, la dimension coopérative devient naturellement une des pierres angulaires de l'élargissement du *business model* initial vers une approche systémique de la viabilité.

#### ***Organiser la participation multi-acteurs au sein de la coopérative***

Traditionnellement, les coopératives agricoles organisent l'amont ou l'aval de la production ; elles gèrent tantôt l'approvisionnement en intrants et en matériel agricole, tantôt la transformation ou la commercialisation des produits (Chayanov 1927) ; (Chomel *et al.* 2013) ; (Herbel, Rocchigiani, Ferrier 2015). Cependant, ces dernières années ont été marquées par la création de plusieurs coopératives de production agroécologiques telles que Cycle Farm.

Ces coopératives reposent sur l'association de plusieurs producteurs qui organisent collectivement le travail agricole, l'affectation des résultats de leurs activités et la prise de risques économiques. À travers la construction d'une communauté de travail basée sur l'autogestion et la mutualisation de l'accès aux facteurs de production (terre, travail, capital financier et équipement), les associés des coopératives de production agroécologiques reconfigurent les interdépendances établies entre agriculteurs.

En plus d'expérimenter de nouvelles formes de coopération entre agriculteurs, Cycle Farm se donne initialement comme objectif de renforcer les interdépendances territoriales en intégrant dans la coopérative tous ses partenaires économiques : propriétaires fonciers, restaurateurs, clients, bénévoles. Par conséquent, le projet SPINCOOP ambitionne au départ de construire les réponses organisationnelles capables de rendre effective la participation de ces différentes parties prenantes à la gestion et à la gouvernance des activités de Cycle Farm.

Cette première phase se caractérise par une prédominance du pôle « action ». Les objectifs et activités sont définis par les besoins concrets des maraîchers : établir une charte et un règlement d'ordre intérieur pour une coopérative multi-acteurs, définir un *listing* des tâches agricoles et non agricoles en vue d'organiser le travail avec des bénévoles ou encore étudier la législation relative au bénévolat au sein des entreprises sociales exerçant une activité commerciale.

### ***Focus sur la coopération entre maraîchers et élargissement des expériences recueillies***

Fin 2016, la phase préliminaire aboutit à deux réflexions. Le travail mené sur les modèles coopératifs, ainsi que la mise en avant des difficultés à gérer de front l'installation agricole et l'animation d'une coopérative multi-acteurs, conduisent les maraîchers à réévaluer leurs ambitions initiales. Cycle Farm décide alors de recentrer son projet sur une association de maraîchers au sein d'une coopérative de pro-

duction agricole. Cette phase préliminaire débouche également sur une tension liée à la mise en œuvre des dispositifs en RAP qui révèle les difficultés à établir un équilibre satisfaisant pour tous les partenaires entre les pôles « action » (besoins concrets de maraîchers) et « recherche » (prendre du recul sur l'expérience vécue).

Cette première année est en effet marquée par l'identification des caractéristiques du projet coopératif tel qu'envisagé par chacun des deux maraîchers. Leur mise en perspective avec les défis et les pratiques propres à l'entrepreneuriat coopératif prend du temps, il faut traduire les multiples intentions de Cycle Farm en fonction de la réalité des coopératives agroalimentaires, que la majorité des partenaires découvrent dans le même temps. Par ailleurs, la base sociale de Cycle Farm (les coopérateurs et partenaires économiques) est encore très restreinte. Malgré les fortes attentes d'un des maraîchers, l'équipe de recherche n'a ni les compétences ni l'intention d'endosser le rôle d'animateur de cette communauté en construction. Il faut donc négocier au fil des réunions les contours d'un objectif commun capable de faire la synthèse entre les besoins, les compétences et les aspirations de chacun des partenaires.

Pour résoudre cette tension, les partenaires sollicitent l'intervention d'une tierce personne pour redéfinir le contenu et les objectifs de la dimension « coopérative et réseau ». En mettant en discussion les contributions envisagées sur cette dimension tant pour les SAJED que pour Cycle Farm, ce travail jette les bases du guide « Co-opérer au stade de la production ». À travers l'exploration des expériences vécues par d'autres coopératives de production agricole en Belgique, le projet prévoit ainsi de nourrir à la fois la mise en action de Cycle Farm et une analyse plus large des enjeux organisationnels rencontrés par les coopératives de production agroécologique.

Cette décision de construire un recueil d'expériences est par ailleurs renforcée par un double constat. D'une part, les maraîchers de Cycle Farm établissent entre eux un mode de coopération original

qui ne s'enracine plus sur l'amont-aval de la production mais bien au cœur de celle-ci. D'autre part, comprendre les pratiques capables de surmonter les difficultés internes rencontrées par ces coopératives inédites devient crucial pour déterminer à quelles conditions elles peuvent contribuer, ou non, aux transitions agroécologiques. La définition collective des modes de répartition des résultats entre associés, de l'étendue de la coopération déployée, des dispositifs permettant de faire évoluer le groupe d'associés ou des stratégies de commercialisation, constitue autant d'exemples des difficultés organisationnelles. Ce double constat renforce par conséquent l'intérêt de réaliser un guide qui rend compte de l'expérience tant de Cycle Farm que des autres coopératives de production.

***Construction du guide à l'épreuve de la diversité des partenaires et de l'équilibre action-recherche***

Au terme de l'année 2017, la première version du guide aboutit à un texte qui semble avoir perdu de vue l'ambition d'être directement mobilisable par les acteurs de terrain. Une importance trop grande est accordée à l'analyse des difficultés internes rencontrées par les coopératives sans pour autant mettre clairement en avant les réponses concrètes apportées. Le propos n'est pas articulé de façon à offrir aux porteurs de projet un support permettant d'amorcer, dans leur situation particulière, une réflexion sur les avantages et les limites de l'association entre professionnels.

Pour faire évoluer cette première version et tendre vers un meilleur équilibre entre recherche et action, l'équipe organise, en collaboration avec les partenaires du projet Ultra Tree (voir chapitre xxx), une journée de rencontre entre les acteurs des coopératives de production. Durant cette journée, le dispositif de la méthode d'analyse en groupe (Van Campenhoutd *et al.* 2005) est mobilisé. Ce dispositif permet d'outiller la discussion de groupe en veillant à instaurer une égalité entre les participants (notamment par un temps de parole égal pour chacun) et une articulation entre la connaissance et la pra-

tique. En partant de récits portant sur des situations concrètes et des expériences réelles en lien avec la thématique identifiée, la méthode permet l'analyse collective et la montée en généralité tout en évitant l'écueil d'une théorisation désancrée de la réalité empirique des acteurs concernés.

Les échanges menés lors de cette journée poseront finalement les bases d'une nouvelle version du guide. Ces éléments seront complétés par la tenue de plusieurs réunions entre les co-chercheurs de SPINCOOP sur des thématiques spécifiques qui rejoignent directement les réalités des maraîchers de Cycle Farm (modes de rémunération entre associés, intégration de nouveaux membres dans la coopérative, renforcement de l'autonomie des associés au niveau de l'organisation des cultures et des stratégies de commercialisation tout en gardant un socle de coopération, etc.), et permettront de repenser collectivement le format du guide pour que le support corresponde davantage aux besoins des porteurs de projets agricoles.



*Figure 9. Journée de rencontre entre les acteurs des coopératives de production, animée en mobilisant la méthode d'analyse en groupe (mars 2018). Photo © SPINCOOP.*

### 3.2.3. Gestion des ressources agroécologiques – évaluation et gestion de la vie du sol

Bien que le *SPIN Farming* donne peu d'indications sur la gestion de la santé et de la qualité du sol, Cycle Farm a, depuis les prémices de son développement, nourri l'objectif d'adapter le *SPIN Farming* dans le respect de son capital sol, inspiré par le maraîchage sur sols vivants<sup>7</sup> ; en témoigne la création de la dimension de recherche « Sol et fertilité ».

#### *Les outils d'analyse du sol à l'épreuve des besoins concrets des maraîchers*

Au départ, dans le cadre de la dimension initiale « Évaluer et améliorer la qualité et vie du sol et optimiser la résilience dans l'auto-fertilisation », les co-chercheurs se concentrent sur le plan de fertilisation élaboré par Cycle Farm et l'exploration des différentes sources de fertilisation disponibles. Étant donné leur installation récente en tant que professionnels, cette première phase d'analyse correspond pour les maraîchers à la découverte de leurs terrains et ceux-ci sont confrontés à des situations de qualité et vie des sols variables qui demandent une flexibilité et adaptation de l'analyse et du conseil au cas par cas à l'échelle de la parcelle, voire de la planche de culture. Tous deux démarrent avec des connaissances et expériences inégales et lacunaires<sup>8</sup> par rapport à la gestion de leur sol et de sa fertilité.

<sup>7</sup> Le maraîchage sur sol vivant (MSV) qualifie à la fois un mouvement maraîcher et une approche regroupant plusieurs pratiques culturelles et itinéraires techniques visant à préserver et recréer la vie des sols.

La mise en place d'un système en MSV implique de tendre vers un non-travail du sol, c'est-à-dire vers un équilibre biologique où les organismes vivants « travaillent » le sol et prennent le relais sur l'activité mécanique. La vie du sol et sa capacité d'autofertilité sont considérées comme les composantes primordiales, le socle qui conditionne la santé et la qualité des cultures.

<sup>8</sup> Nicolas a reçu une formation complète dans le cadre des cours du CRABE avec Roll Grenier et Eddy Montignies. De nombreuses lectures (Claude Bourguignon, Dominique Soltner) ainsi que les vidéos du réseau Maraîchage sur Sol Vivant par Konrad

Face aux résultats des premières analyses chimiques dites « classiques » réalisées par un laboratoire externe, les maraîchers se trouvent démunis devant des résultats difficiles à interpréter. Ces résultats sont accompagnés d'avis de fertilisation principalement basés sur des intrants de synthèse, qui ne cadrent pas avec les pratiques que veut développer Cycle Farm. Par ailleurs, ces résultats n'apportent pas d'indications fines des conditions de vie du sol (à l'exception du pH et de la teneur en matières organiques). Les chercheurs universitaires eux-mêmes sont mis devant leurs limites étant donné la véritable érosion des compétences dont les sciences du sol sont victimes<sup>9</sup>.

Afin d'« apprivoiser » le capital sol de Cycle Farm, il faut donc procéder différemment pour développer les connaissances nécessaires. En avril 2016, une journée de terrain exploratoire en compagnie de personnes ressources<sup>10</sup> est organisée par les chercheurs du collectif. Le principal objectif de cette journée est d'explorer avec les maraîcher(e)s d'autres manières d'évaluer la fertilité de leurs sols, notamment via l'observation in vivo de caractéristiques liées à la structure et à la vie du sol. Cette journée constitue la première étape d'un apprentissage collectif sur la qualité et la santé du sol mobilisant des paramètres du sol liés à sa condition biophysique plutôt qu'à sa condition chimique.

« La journée sol et les autres observations sont le point de départ pour la création d'un guide d'analyse terrain. Cette journée nous a permis de réaliser qu'il y a plein de choses qu'on peut faire soi-même. Il y a une différence entre tout connaître sur un sol et faire

---

Schreiber ont permis d'affiner ses connaissances sur le fonctionnement d'un sol. David avait quelques notions abordées lors de sa « Formation longue à la permaculture » notamment avec Hermann Pirmez, Christophe Van Goethem et Fanny Lecromb. Il a aussi suivi une formation en maraîchage permaculturel à la Ferme du Bec Hellouin.

<sup>9</sup> En Belgique, les experts familiarisés avec la complexité du fonctionnement de l'écosystème sol, grâce à leur expérience de terrain, sont rares.

<sup>10</sup> Un conseiller en mesures agro-environnementales et en conversion biologique, et deux professeures d'université ; une pédologue et une agronome.

pousser des légumes. Plein de gens ne se posent des questions que quand ça commence à dégénérer. Il faut avoir l'impression que nos pratiques agricoles sont cohérentes avec le fonctionnement d'un sol. » (Nicolas – Maraîcher de Cycle Farm – novembre 2016)

Les maraîchers recroisent ces informations revisitées, ainsi que les analyses chimiques obtenues en février, pour en tirer leurs propres apprentissages et formaliser l'adaptation du Plan de Fertilisation 2016 de Cycle Farm.

***Développer un guide permettant aux maraîchers de gagner en autonomie dans la gestion de leurs sols***

Cependant, les questionnements subsistent. Les maraîchers restent critiques dans l'évaluation de la journée notamment au niveau du manque d'atterrissage sur des actions concrètes qui devraient, selon eux, suivre l'observation et l'interprétation des problématiques rencontrées. Au lieu de se substituer à un conseil externe et ponctuel (consultance), l'équipe veut trouver le moyen d'accompagner l'autonomie de Cycle Farm et d'autres maraîchers en lancement dans l'appréhension de leurs sols. Sur cette base, les co-chercheurs identifient alors un OI pour arriver à un dispositif d'autoévaluation co-construit, approprié par les maraîchers et appropriable par d'autres : le « kit d'autoévaluation du sol » (OI KitSol).

Pour organiser un suivi des conditions bio-physiques et de la santé d'un sol en lien avec les pratiques, une des options est la formalisation d'indicateurs. À ce stade, les chercheurs universitaires ont identifié une série de critères pertinents et/ou facilement observables sur le terrain<sup>11</sup> mais il s'agit encore de valider la praticité – indicateurs visuels ou sans matériels spécifiques – et la pertinence de l'information de ces éléments avec les maraîchers. L'objectif est donc de struc-

<sup>11</sup> Densité apparente, stabilité des agrégats, structure du sol, matière organique, abondance de vers de terre, etc.

turer les étapes importantes par lesquelles il faut passer lorsqu'on observe et évalue un sol.

Au cours de la troisième et dernière année de projet, au *momentum* de valorisation des acquis et de concrétisation des boîtes à outils, le KitSol se transforme en un prototype de *Guide d'observation et Pistes d'action pour des sols vivants* (Lambert et al. 2018).

Ensuite, au cours du printemps 2018, sept ateliers de construction du guide sont réalisés par un binôme de l'équipe (un chercheur et un maraîcher), auprès d'un échantillon de maraîchers expérimentés, accompagnés d'une personne ressource pour i) opérer une sélection parmi les techniques d'observation et d'analyse préexistantes déjà éprouvées ; ii) recueillir des problématiques et pistes d'action. Finalement, le prototype de guide est mis à l'épreuve du terrain au cours de deux ateliers de test en conditions réelles au début de l'été 2018 avec des maraîchers en phase de lancement et de routine, expérimentés ou non. De ces échanges émanent quatre « fiches parcours » qui résument la marche à suivre pour les enjeux les plus fréquents et cruciaux pour les maraîchers.

La richesse du processus de RAP dans le cas de la dimension « sol et fertilité » est double. D'une part, ce processus permet d'éprouver la complexité d'accompagner des acteurs de terrain (tels que des maraîchers) à mettre en place des protocoles « scientifiquement validés » dans un contexte réel et en parallèle de développement économique. D'autre part, il offre l'occasion de questionner l'objet-même de cet éventail de protocoles, pour déterminer s'ils représentent vraiment un potentiel dans le but de répondre aux besoins des maraîchers et structures d'accompagnement dans le cadre de leurs pratiques quotidiennes. L'approche RAP permet d'identifier les connaissances qui seront directement utiles et mobilisables pour les praticiens.



Figure 10. La journée de terrain exploratoire réalisée sur des sites de Cycle Farm (avril 2016). Photo © SPINCOOP.

#### IV. Le potentiel de contribution de SPINCOOP au développement des SAJED

Les résultats du projet mettent en exergue la construction d'une approche holistique du *SPIN Farming* et de la viabilité de ce modèle en région bruxelloise, grâce à l'étude de l'adaptation du modèle par la coopérative Cycle Farm au cours de ses trois premières années d'activité. Le processus de RAP a permis aux co-chercheurs, au terme du projet, de déterminer que le *SPIN Farming* en tant que *business model* ne permet pas à lui seul d'assurer une viabilité multidimensionnelle de l'activité maraîchère. Par conséquent, ce dernier ne peut être considéré comme un modèle « clé-sur-porte » abouti et autoportant pouvant être répliqué à l'identique et multiplié sur le territoire bruxellois. Il ne constitue nullement une réponse complète aux défis posés par

la construction de SAJED cohérents. C'est davantage la création par les maraîchers de Cycle Farm d'un modèle « hybride » au-delà des principes du *SPIN Farming*, pour refléter également leurs inspirations multiples et leurs ambitions propres, qui offre des conditions favorables pour accentuer le potentiel de contribution de ce modèle au développement des SAJED bruxellois.

Ce modèle hybride inspiré par le *SPIN Farming* permet de répondre à différents défis que rencontre la transition des systèmes agroalimentaires vers plus de durabilité. En effet, le modèle développé par Cycle Farm représente un potentiel étant donné notamment i) la stratégie spécifique d'accès au foncier (multi-sites) mise en œuvre, laquelle représente un levier permettant un accès au foncier plus simple et plus rapide, tout en s'affranchissant du besoin d'un capital financier important en phase de démarrage ; et ii) la structure de mise en coopérative qu'il propose, qui permet la coopération et la mutualisation par les acteurs pour faciliter l'accès aux capitaux financiers, à un équipement performant et à des compétences variées, ainsi que le développement de complémentarités entre producteurs et autres acteurs des SAJED.

Ce modèle cible également des enjeux tels que i) la valorisation et la réactivation de la dimension de catalyseur de liens et dynamiques sociales des zones vertes « sous-utilisées » (privées) ; ii) l'exploitation raisonnée et la valorisation de la micro-hétérogénéité des parcelles rendues possibles par la grande adaptabilité et flexibilité des pratiques développées par Cycle Farm ; iii) l'augmentation ou le maintien de la biodiversité fonctionnelle en (re)valorisant des terres de remblais et des jardins privés principalement constitués de pelouses, grâce au maintien d'une haute diversité cultivée (légumes fruits, fleurs comestibles, aromates) ; iv) le développement futur d'une filière de formation professionnelle-professionnalisante, laquelle nécessite toutefois la structuration de la coopérative pour pouvoir accueillir et animer ce pôle de transmission.

Cependant, le développement et l'essaimage de projets tels que celui de Cycle Farm requièrent que le cadre juridico-légal évolue et qu'une série de conditions – afférentes à l'accès à la terre, aux aides structurantes et aux statuts adaptés, à la reconnaissance du caractère multifonctionnel de la production maraîchère – puissent être remplies.

Le potentiel offert par ces modèles innovants pour contribuer au développement des SAJED ne peut en effet s'exprimer sans la mise en œuvre d'un cadre institutionnel et technique favorable. Il est nécessaire d'adapter le contexte et le réseau sociotechnique, qui constitue actuellement l'un des principaux facteurs limitants vis-à-vis de telles initiatives (pour une discussion plus large de la notion de verrouillages sociotechniques en matière agricole (voir par exemple Vanloqueren et Baret 2008 ou Maréchal 2012)). Pour illustrer ces blocages en région bruxelloise, citons notamment le manque d'initiative régionale permettant d'organiser la circularité des flux de matières organiques de qualité à l'échelle urbaine, dans le but de les réintégrer aux filières agricoles. L'absence de vision ambitieuse et coordonnée pour remédier à la problématique de l'accès à des terres cultivables constitue également un obstacle au développement des SAJED. Pour soutenir les porteurs de projet dans leurs démarches d'accès à la terre, le collectif de co-chercheurs soutient notamment la nécessité de développer un programme d'action pour mobiliser de façon pérenne les terres publiques et privées pour l'agriculture professionnelle à Bruxelles<sup>12</sup>.

L'organisation d'un programme de soutien structurel des agriculteurs sur petites surfaces est également à mettre en œuvre. En effet, le modèle de Cycle Farm semble prometteur en termes de potentiel

<sup>12</sup> Voir à ce sujet la publication du Centre d'Appui de l'Action Co-Creat, Manger juste et durable en Région de Bruxelles-Capitale — 11 propositions issues du forum Co-Creat, sur <<http://www.cocreate.brussels/-/SPINCOOP-?type=article&id=105>>.

de création d'emplois dans le secteur de la production maraîchère bruxelloise. Toutefois, après trois ans d'activités, le revenu des maraîchers demeure actuellement peu conséquent. Ce constat met en exergue la nécessité d'un soutien à l'installation et au développement des projets de microfermes urbaines.

Le modèle offre également une alternative potentielle pour approvisionner le secteur HORECA en produits frais cultivés localement. Cependant, il est encore nécessaire de mieux définir la demande HORECA pour ce type de production sur Bruxelles et d'explorer davantage la rentabilité de canaux de commercialisation complémentaires vers les consommateurs (épiceries, marchés, paniers) et le secteur public (cantines, épiceries sociales...). Ceci afin de prendre soin de ne pas se retrouver rapidement en situation de concurrence et de continuer à garantir un modèle « accessible à tous et à tous les prix ».

De nombreux défis demeurent donc pour développer et pérenniser le modèle de maraîchage sur petites surfaces tel que développé par Cycle Farm au sein de la région bruxelloise. Il existe en outre bien d'autres modèles agroécologiques qui se développent sur le territoire et qui répondent également à certains des enjeux mentionnés. Ces initiatives doivent être considérées ensemble et dans leur multiplicité pour permettre la création de systèmes alimentaires de proximité, justes pour les producteurs et les consommateurs, et respectueux de l'environnement.



Figure 11. Mindmap de la proposition abordant la thématique de l'accès à la terre, co-créée avec différents acteurs du secteur lors des tables de discussion du Forum Co-Create (23 octobre 2018). Photo © Laure Derenne.

## V. Conclusion : apports et plus-values de la RAP menée avec des maraîchers pour le développement des SAJED

Ce chapitre s’est concentré sur la description du processus de RAP mené au sein de SPINCOOP ainsi que sur les apports et défis de ce travail de recherche réalisé avec des maraîchers. Le processus de co-recherche mis en œuvre au sein du projet a permis d’identifier et d’analyser une série d’enjeux considérés comme cruciaux pour la viabilité et le potentiel d’essaimage de ce type de modèle agricole hybride, inspiré par le *SPIN Farming* mais également porteur d’ambitions sociales, communautaires et environnementales plus larges. C’est d’ailleurs là sans doute la plus-value essentielle du projet SPINCOOP que d’avoir contribué à créer un contexte propice au développement

de cette hybridité et d'avoir mis en place un dispositif capable d'en explorer, capter et consigner les principaux enjeux ainsi que les étapes clés de cheminement.

Les trois exemples illustrant les interactions entre co-chercheurs ayant mené à la conception des publications soulignent le rôle prépondérant des acteurs de terrain dans le processus de RAP. En effet, sans l'implication des maraîchers et d'un conseiller en entrepreneuriat social en tant que co-chercheurs, le processus et les résultats obtenus auraient été bien différents, car probablement moins concrets et moins facilement mobilisables par d'autres acteurs.

Le caractère aisément appropriable des productions qui émergent des dispositifs mis en œuvre constitue dès lors la valeur ajoutée première de la RAP réalisée dans le cadre du projet SPINCOOP. Le projet souligne que la force de la co-création réside en effet en grande partie dans son potentiel de réduire le décalage entre discours et réalité, entre recherche et action, et de contribuer à co-produire avec les acteurs de terrains des savoirs et outils répondant à leurs besoins de praticiens, se voulant utiles, pertinents et mobilisables pour l'action et la prise de décision politique, afin de tendre vers le décloisonnement requis par une approche authentiquement transdisciplinaire.

Les interactions permettent de mettre les concepts et les méthodes scientifiques « à l'épreuve du terrain » et des besoins concrets des maraîchers pour assurer leur pertinence, comme dans le cas du « Guide d'observation et pistes d'actions pour des sols vivants ». Elles permettent en outre à ces derniers de concevoir leurs propres outils au regard de leurs pratiques, puis de les améliorer grâce à une démarche visant à les rendre appropriables par d'autres acteurs, soutenue par les chercheurs universitaires (exemple du guide « Faciliter l'accès à la terre »). Les réflexions collectives conduisent aussi les maraîchers à revoir leurs ambitions initiales au sujet du modèle coopératif de Cycle Farm, d'une coopérative multi-acteurs vers une

coopérative de production, grâce à l'analyse d'autres cas d'étude et la mobilisation de dispositifs participatifs (voir Plateau *et al.* 2018).

Le processus de RAP en lui-même, au travers de la richesse des interactions entre co-chercheurs, apporte également de nouvelles perspectives aux partenaires, pour ce qu'il leur enseigne en termes de renouvellement de posture. Il amène également ses défis propres, notamment au niveau (i) de la coordination et de la définition des rôles au sein du collectif, (ii) de la difficulté d'identifier le format à adopter pour restituer les résultats du projet tout en respectant les codes des productions scientifiques (Van Dam, Visser 2019) et (iii) des temporalités souvent trop courtes pour permettre une mise en réflexion et un recul sur les résultats produits (iv) de l'articulation parfois inconfortable (surtout pour les maraîchers) entre recherche et action. Pour les maraîchers, les principales difficultés rencontrées dans le cadre de cette recherche action participative sont liées à la saisonnalité de leur activité, qui est difficile à combiner avec les rythmes du projet de recherche, ainsi qu'au manque d'expériences et de compétences pour la rédaction de rapports et autres productions écrites. Pour assurer la co-création au sein de SPINCOOP, les co-chercheurs ont travaillé à maintenir un équilibre subtil entre les pôles d'action et de recherche, entre l'apport de réponses concrètes aux besoins du terrain et la prise de recul pour situer l'expérience de Cycle Farm par rapport à la dynamique de transition vers des SAJED. La recherche action a permis le travail collectif avec des acteurs de terrain spécifiques sur un cas d'étude singulier. Mais la réalisation du projet dans son ensemble a dû aussi trouver cet équilibre en travaillant avec des acteurs extérieurs. Ceci était nécessaire pour correspondre à la finalité dirigée vers l'amplification des SAJED en général, en s'appuyant notamment sur des expériences extérieures à la coopérative Cycle Farm (exemples des trois publications, notamment le guide « Co-opérer au stade de la production »).

La recherche action participative menée pendant trois ans par les co-chercheurs a été un processus intense, inégal dans ses rythmes d'action, parfois lent et parfois avançant par bonds étonnants. Au sein du projet SPINCOOP s'est construit un processus de rencontre entre les co-chercheurs et avec des acteurs multiples aux compétences variées. Ce processus a requis l'exploration des manières les plus adéquates de travailler ensemble, pour permettre la mise en commun de ce que l'on sait, fait et pense, afin de produire de nouveaux savoirs que l'on souhaite utiles, pertinents et appropriables.



Figure 12. Des tomates cultivées par Cycle Farm (août 2018). Photo © Laure Derenne.

## Bibliographie

- Chayanov A., *The Theory of Peasant Co-operatives*, Londres, I.B.Tauris, 1927.
- Chevalier J.-M., Buckles D. J., Bourassa M., *Guide de la recherche-action, la planification et l'évaluation participatives*, Ottawa, SAS2 Dialogue, 2013(b).
- Chevalier J.-M., Buckles D. J., *Participatory Action Research. Theory and Methods for Engaged Inquiry*, New York, Routledge, 2013(a).

- Chomel C., Declerck F., Filippi M., Frey O., Mauget R., *Les coopératives agricoles : identité, gouvernance et stratégies*, Bruxelles, Larcier, 2013.
- Christensen R., « SPIN-Farming : advancing urban agriculture from pipe dream to populist movement », *Sustainability : Science, Practice and Policy*, 3 (2), 2007, pp. 57-60.
- Cuéllar-Padilla M., Calle-Collado A., « Can we find solutions with people ? Participatory action research with small organic producers in Andalusia », *Journal of Rural Studies*, 27, 2011, pp. 372-383.
- Denys M., Errera D., Vlaminck N., *Faciliter l'accès à la terre. Cultiver sur petites surfaces et sur plusieurs sites*, Bruxelles, CEESE-ULB, 2018.
- Douthwaite B., Hoffecker E., « Towards a complexity-aware theory of change for participatory research programs working within agricultural innovation systems », *Agricultural Systems*, 155, 2017, pp. 88-102.
- Eden C., Ackermann F., « Theory into practice, practice to theory : Action research in method development », *European Journal of Operational Research*, 271, 2018, pp. 1145-1155.
- Fortier J.-M., *The market gardener : A successful grower's handbook for small-scale organic farming*, Vancouver, ON, New Society, 2014.
- Fukuoka M., *One-straw revolution: Introduction to natural farming*, Mapusa, India, Other India Press, 1992.
- Giraldo O. F., Rosset P. M., « Agroecology as a territory in dispute : between institutionality and social movements », *Journal of Peasant Studies*, 2017.
- Hartman H., *The LEAN farm. How to Minimize Waste, Increase Efficiency, and Maximize Value and Profits with Less Work*, Chelsea Green Publishing, 2015.
- Herbel D., Rocchigiani M., Ferrier C., « The role of the social and organisational capital in agricultural co-operatives' development. Practical lessons from the CUMA movement », *Journal of Co-operative Organization and Management*, 3 (1), 2015, pp. 24-31.
- Holmgren D., *Permaculture, principles and pathways beyond sustainability*, Hepburn, Australia, Holmgren design service, 2002.
- IBGE, *La biodiversité à Bruxelles, une chance exceptionnelle* [Brochure], Bruxelles, Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement, 2010 [consultation le 15 mai 2019]. Disponible sur Internet : <[http://document.environnement.brussels/opac\\_css/elecfile/Biodiversite%202010%20FR](http://document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/Biodiversite%202010%20FR)>.

- Lamballe P., Castellanet C., *La recherche-action en milieu paysan : méthodes et outils*, Saint-Étienne, GRET, 2003.
- Lambert M., Vlaminck N., Maughan N., Richelle L., Visser M., *Guide d'observation et pistes d'action pour des sols vivants en maraîchage*, Bruxelles, Laboratoire d'Agroécologie de l'Université libre de Bruxelles, 2018.
- Mackenzie J., Tan P.-L., Hoverman S., Baldwin C., « The values and limitations of Participatory Action Research methodology », *Journal of Hydrology*, 474, 2012, pp. 11-21.
- Maréchal K., « The sustainability of EU agricultural systems: insights from evolutionary economics », in *The economics of climate change and the change of climate in economics*, Maréchal K. (ed.), Routledge, New York, NY, 2012.
- Melard F. (éd.), *Écologisation : objets et concepts intermédiaires*, Bruxelles, Peter Lang, 2008.
- Petit S., Fleury P., Michel V., Mougenot C., « Raconter la recherche-intervention. Retour sur trois opérations de gestion de la biodiversité », *Natures Sciences Sociétés*, 16, 2008, pp. 326-336.
- Petit S., Mougenot C., Fleury P., « Stories on research, research on stories », *Journal of Rural Studies*, 27, 2011, pp. 394-402.
- Plateau L., Maughan N., Pipart N., Visser M., Hermesse J., Maréchal K., « La viabilité du maraîchage urbain à l'épreuve de l'installation professionnelle », *Cah. Agric.*, 28 (6), 2019.
- Plateau L., Rassart J., Denys M., *Co-opérer au stade la production. Enjeux et recueil d'expériences pour de nouveaux modèles agricoles*, Bruxelles, CEESE-ULB et Crédal, 2018.
- Reason P., Bradbury H., *The SAGE Handbook of Action Research : Participative Inquiry and Practice*, London, SAGE Publications, 2<sup>nd</sup> ed., 2008.
- Richardson-Ngwenya P., Restrepo M. J., Fernandez R., Kaufmann B. A., « Participatory video proposals : A tool for empowering farmer groups in rural innovation processes ? », *Journal of Rural Studies*, In Press, Available online 19<sup>th</sup> March 2019.
- Saaty T.L., Vargas L.-G., *Models, methods, concepts & applications of the analytic hierarchy process*, New York, Kluwer Academic Publishers, 2001.
- Saaty T.L., *Decision Making for Leaders. The analytic hierarchy process for decisions in a complex world*, Pittsburgh, RWS Publications, 3<sup>rd</sup> ed., 2012.

- Satzewich W., Christensen R., *SPIN-farming basics : How to grow commercially on under an acre, s.l., SPIN Farming LLC, 2011.*
- Sebillotte M., « Les fondements épistémologiques de l'évaluation des recherches tournées vers l'action », *Natures Sciences Sociétés*, 9 (3), 2001, pp. 8-15.
- Stassart P., Mormont M., Jamar D., « La recherche-intervention pour une transition vers le développement durable », *Économie Rurale*, 306, 2008, pp. 8-22.
- Stone C., *The Urban Farmer: Growing Food for Profit on Leased and Borrowed Land*, Gabriola Island (Canada), New Society Publishers, 2016.
- Van Campenhoudt L., Chaumont J.-M., Franssen A., *La méthode d'analyse en groupe : applications aux phénomènes sociaux*, Paris, Dunod, 2005.
- Van Dam D., Visser M., « Recherche et collectifs agro-alimentaires : vulnérabilité et tensions », *POUR*, 234-235, pp. 163-170, 2019.
- Van Loqueren G., Baret P., « How agricultural research systems shape a technological regime that develops genetic engineering but locks out agroecological innovations », *Research Policy*, 38 (6), 2009, pp. 971-983.



# La logistique dans les circuits courts : Expérience de co-crédation d'une plateforme numérique eCHOUD

Alexis Nsamzinshuti

Chargé de recherche, Qalinca Labs – Faculté Polytechnique de Bruxelles,  
Université Libre de Bruxelles

Alassane Ballé Ndiaye

Professeur, Qalinca Labs – Faculté Polytechnique de Bruxelles,  
Université Libre de Bruxelles

## I. Le projet Choud'Bruxelles

Il existe plusieurs définitions et interprétations du concept des circuits courts. Dans le cadre de ce chapitre, le circuit est défini comme un système dans lequel la production de denrées alimentaires et leur consommation ont lieu dans une même région. Les intermédiaires entre le producteur et les consommateurs sont réduits au maximum ce qui permet des liens sociaux entre eux (Abate-Kassa, Peterson 2011) ; (Blanquart *et al.* 2010) ; (Duault 2014) ; (Goncalves, Zeroual 2014) ; (Kneafsey *et al.* 2013).

Aujourd'hui, ces circuits courts mettent très souvent en avant les valeurs qu'ils veulent porter : les liens entre les producteurs et les mangeurs, le commerce de proximité en vente directe, la solidarité avec les producteurs, la qualité des produits, la transparence dans la chaîne de valeurs. Toutefois, la question de la logistique est souvent

passée au second plan, *a contrario* des chaînes de distribution conventionnelle qui en ont fait leur cheval de bataille pour optimiser leur performance. Pour cela, ces dernières ont depuis longtemps adopté des pratiques telles que le recours aux prestataires logistiques, une meilleure visibilité de la chaîne logistique, l'intégration de la chaîne d'approvisionnement, l'adoption de systèmes d'information et de communication (Bosona, Gebresenbet 2011) ; (Engelseth, 2016) ; (Lacombe 2013) ; (Ljungberg, Juriado, Gebresenbet 2013). La logistique est actuellement le principal obstacle au développement du secteur des circuits courts : coût élevé de la logistique, difficulté de se conformer à la réglementation, difficulté à répondre aux exigences des clients en termes de qualité, de réactivité et de disponibilité des produits, charges administratives, etc. De plus, lorsque la logistique a lieu en milieu urbain, celle-ci devient encore plus complexe à cause de la densité du trafic, du manque d'infrastructures logistiques, des restrictions de circulations, le coût du dernier kilomètre...

Avant d'aller plus loin, il est important de clarifier le concept de logistique. En effet, quand on pense logistique, les premières images venant à l'esprit se résument à des camions, des autoroutes, des conteneurs, des ports. Pourtant, la logistique est beaucoup plus large que le transport et beaucoup d'acteurs, actifs dans le circuit court, la pratiquent sans s'en rendre compte. Tout d'abord, oui, le transport fait bien partie de la logistique. Mais ce n'est qu'une activité parmi d'autres. Pour aborder le sujet, il faut parler de flux et de processus logistiques. Il y a bien sûr les flux les plus visibles – les flux physiques qui consistent aux transferts de biens entre plusieurs entités. Ces échanges sont facilités par les flux d'informations (clients, commandes, tournées, date et fréquence de livraisons...) et les flux financiers. Pour gérer l'ensemble de ces flux, les entreprises font intervenir plusieurs activités appelées processus logistique. Par exemple, le transport est une activité qui consiste au transfert physique d'un produit d'un endroit à un autre tandis que « la production agricole » est une activité logistique qui permet de transformer/fabriquer une

matière première (semences) en un produit consommable. La figure montre une liste de différentes activités logistiques que l'on peut retrouver dans une chaîne logistique.

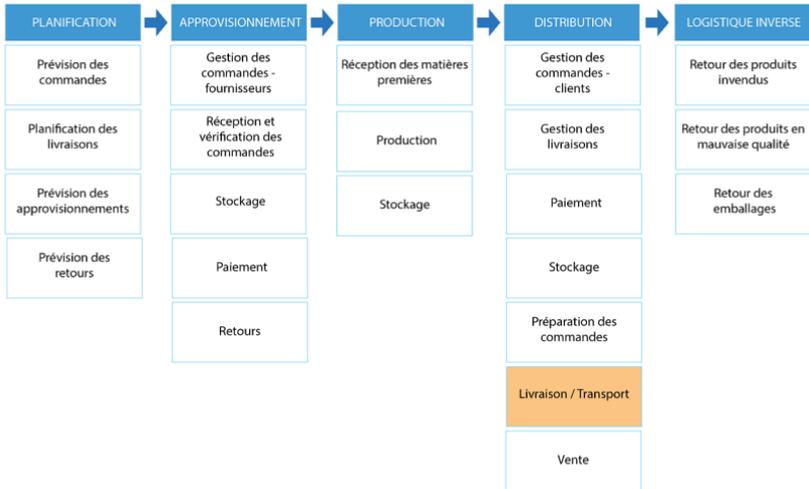


Figure 1. Liste d'activités logistiques dans une organisation

Le modèle du réseau des GASAP (les groupes d'achat solidaires de l'agriculture paysanne ; partenaire du projet Choud'Bruxelles) illustre bien les conséquences de l'absence d'une véritable stratégie logistique. En effet, les GASAP visent à établir des relations stables entre producteurs et citoyens, pour garantir aux premiers des débouchés constants tout en partageant les risques liés aux aléas de production. Pour ce faire, ils mettent en place un système d'abonnement par lequel les membres des GASAP s'engagent sur l'achat des produits alimentaires sur une longue période (3 à 6 mois). Ceci permet de garantir des revenus réguliers aux producteurs et une meilleure planification dans les cultures. Ces partenariats permettent effectivement de soutenir les fermes de manière efficace, et de rendre accessible des produits locaux et bio directement aux consommateurs. Cependant, une série de questions liées à l'efficacité de la logistique ont rapidement émergé, découlant souvent d'un manque de connaissances sur

la chaîne logistique, ou simplement de l'absence d'outils pour évaluer son efficacité. Par exemple, la majorité des producteurs effectuent eux-mêmes leurs livraisons de paniers. Dans de nombreux cas, ces producteurs ne connaissent pas le coût réel de ces livraisons, et ne savent donc pas comment le répercuter sur le prix des produits. Le réflexe principal étant de se dire « si je le fais moi-même, cela ne me coûte rien ou presque ». Or l'ensemble des tâches liées à la logistique représente un temps de travail considérable, tant pour les producteurs que pour les receveurs (magasins, groupements d'achats, restaurants...). Plus la ferme est diversifiée, plus ce temps de travail croît. Une étude française a montré qu'en moyenne les agriculteurs consacrent 12,5 h par semaine aux activités logistiques (planification, préparation des commandes et leurs livraisons) (Duault 2014). Ce temps est considérable d'autant plus qu'il ne s'agit pas du cœur du métier de l'agriculteur. Afin que l'activité de ces agriculteurs soit rentable, il est donc important de trouver des solutions pour diminuer ce temps consacré à la logistique.

### I.1. Les objectifs du projet

C'est en réponse à ces enjeux de logistique en circuits courts qu'est né le projet Choud'Bruxelles. Celui-ci fut subsidié par la Région de Bruxelles-Capitale (Innoviris), au travers de l'appel Co-Create 2015. Il a débuté en janvier 2016 et s'est étalé sur une période de trois ans. Le projet Choud'Bruxelles a décidé d'investiguer sur l'opportunité de la collaboration logistique. On considère qu'il y a collaboration logistique lorsque deux entités ou plus forment une coalition et échangent ou partagent des ressources (y compris des informations), dans le but de prendre des décisions ou de réaliser des activités générant des avantages qu'elles ne peuvent pas (ou seulement partiellement) générer individuellement.

En effet, de nombreux chercheurs et professionnels ont montré que la collaboration logistique est un des facteurs de succès à la mise

en place d'un système de distribution durable (Rakotonarivo *et al.* 2009) ; (D'Amours and Rönnqvist 2010) ; (Lehoux *et al.* 2009). Cette collaboration contribue à l'amélioration de la performance logistique, mais aussi à une réduction des externalités causées par les circuits courts.

Pour atteindre les objectifs du projet Choud'Bruxelles, les partenaires ont identifié deux questions de recherche ainsi que des sous-questions qui ont été utilisées comme base de discussion et de co-création :

1. Est-il possible de co-créeer de nouvelles solutions de distribution innovantes, durables, économiquement viables et adaptées à la distribution dans et vers la Région de Bruxelles-Capitale, en se basant sur les solutions existantes ainsi que sur les expériences menées en Belgique et à l'étranger ?
  - Quelles sont les meilleures pratiques logistiques en circuit court ?
  - Quels modèles et mécanismes pour favoriser et mettre en place une collaboration logistique effective entre les acteurs du circuit court ?
  - Quels sont les enjeux et les solutions pour l'adoption des outils IT par les acteurs du circuit court et plus particulièrement par les producteurs ?
  - Comment améliorer l'échange d'informations entre les acteurs du circuit court pour améliorer la performance logistique ?
2. Comment mesurer la performance logistique en circuit court afin d'identifier les goulots d'étranglement dans la chaîne logistique ?
  - Quels sont les indicateurs de performance permettant d'évaluer la performance logistique de la distribution en circuit court ?

- Comment mesurer la performance logistique d'un schéma de distribution collaboratif ? (efficacité vs convivialité)

Les réponses à ces questions de recherche ont permis de mettre en place une plateforme numérique, baptisée « eCHOUD », accessible en ligne à tous les acteurs de l'alimentation durable. Cette plateforme a pour ambition d'agir sur les leviers de la logistique et d'aboutir à :

- Une réduction des coûts de la logistique et du transport ;
- Une augmentation des débouchés pour les agriculteurs ;
- Une réduction de l'empreinte écologique du circuit court ;
- Une réduction des autres externalités causées par le circuit court.

## I.2. La démarche méthodologique

Pour réaliser ce projet, des approches et méthodes de co-création ont été mobilisées. En effet, l'action « Co-Create » vise à soutenir des projets de recherche et d'innovation réalisés en co-création entre chercheurs, entreprises ou ASBL et utilisateurs finaux, et dont la finalité est le déploiement du potentiel économique, social et environnemental de ce secteur.

Innoviris avait défini les projets en co-création comme « les projets dans lesquels les utilisateurs finaux des résultats sont impliqués dans la recherche ». Cela signifie que ces derniers sont impliqués dans l'ensemble des étapes du projet, notamment les phases de :

- définition du contexte ;
- formulation de la question de recherche ou du besoin d'innovation ;
- élaboration de la stratégie de recherche et du plan expérimental ;
- intégration directe des connaissances acquises.

Ce principe de co-création implique également que la nature du projet doit permettre aux utilisateurs finaux d'être en mesure d'évaluer et de participer activement à la recherche. Il ne s'agit donc pas de projets où les utilisateurs finaux sont uniquement commanditaires ou bénéficiaires de l'étude.

Afin de pouvoir traiter la problématique de la logistique des circuits courts selon une approche en co-création, ce projet a été mis en place par un consortium de partenaires multidisciplinaires : le laboratoire Qalinca Labs, de l'école polytechnique de l'Université libre de Bruxelles ; la société Spin-Off DART Consulting de l'ULB, spécialisée dans l'évaluation de la performance logistique ; mais également des partenaires de terrain actifs dans la distribution de produits locaux à Bruxelles : les réseaux des GASAP, le supermarché BEES COOP et SODEXO, ainsi qu'un réseau d'acteurs bruxellois actifs dans l'alimentation durable (RABAD). En plus de la thématique de l'appel « Alimentation durable », le souhait d'inclure les usagers de manière active dans un projet de recherche était partagé par l'ensemble des partenaires qui allaient former le consortium du projet Choud'Bruxelles.



Figure 2. Partenaires du projet Choud'Bruxelles

### I.3. La co-création « Made in Choud'Bruxelles »

#### **1.3.1. La co-construction du projet et les principaux acteurs de la co-création dans le projet**

Les principes de co-création ont été appliqués par les partenaires dès le début du montage du projet jusqu'à la réalisation finale de celui-ci.

Tout d'abord, lors du montage du projet Choud'Bruxelles, le laboratoire Qalinca Labs a réuni autour de la table plusieurs acteurs qui étaient confrontés aux problèmes de distribution ou d'approvisionnement des produits locaux dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Tout d'abord, les discussions ont débuté avec les acteurs de terrains confrontés aux problèmes de logistique à savoir le réseau des GASAP et le supermarché coopératif BEES COOP. Ces discussions ont permis de soulever leurs principales préoccupations et notamment les problèmes de la logistique. Pour les GASAP, il s'agissait principalement de l'inefficacité dans la livraison de paniers par les producteurs. Concernant le supermarché BEES COOP, la situation était différente dans le sens où il était en cours de construction et voulait s'impliquer dans l'élaboration de solutions logistiques plus optimisées pour les adopter.

Ensuite, les partenaires ont eu connaissance des réflexions que la société de restauration collective SODEXO avait déjà initiées sur une solution logistique dédiée à l'approvisionnement de ses restaurants notamment à travers une plateforme logistique physique. Dès lors, SODEXO a été convié aux discussions afin d'inclure ses expériences dans le projet et surtout d'élargir le champ d'études à la restauration collective.

Ensuite, il a fallu trouver un moyen d'atteindre facilement les autres acteurs avec qui le projet devait co-créer les solutions logistiques. Pour ce faire, les partenaires se sont orientés vers le réseau

d'acteurs bruxellois pour l'alimentation durable (RABAD). En effet, cette association regroupait une multitude d'acteurs divers impliqués dans l'alimentation durable et celle-ci avait pour habitude de réunir ses membres pour réfléchir à différentes problématiques auxquelles ils étaient confrontés. C'était donc un partenaire idéal pour mobiliser ces acteurs et constituer une plateforme de co-création.

Enfin, une dernière compétence qui a été identifiée est l'évaluation de la performance logistique. En effet, parmi les problématiques discutées, le manque de visibilité dans les pratiques des circuits courts était récurrent. Il était donc nécessaire d'être accompagné par un partenaire capable de partager son expérience dans la mise en place d'un système d'évaluation de la performance des stratégies logistiques. DART Consulting, un *spin-off* de l'ULB répondait parfaitement au profil de partenaire qui pourrait apporter cette compétence au projet.

Une fois le consortium formé, c'est lors d'un atelier rassemblant tous les partenaires que les questions de recherches citées précédemment ont été co-conçues, ainsi que les contours de la recherche et le rôle de chaque partenaire dans le projet. Pour répondre à ces questions, les partenaires ont mis en place un *living lab* permettant d'effectuer la recherche en co-création avec tous les acteurs de l'alimentation durable. Celle-ci est détaillée plus loin dans ce chapitre.

Par ailleurs, le consortium a décidé de constituer deux plateformes expérimentales qui ont été portées par les partenaires du projet. La première est une plateforme conjointement portée par le réseau des GASAP et la BEES COOP. Celle-ci avait pour but d'expérimenter la collaboration logistique entre les producteurs locaux pour la distribution de ces deux partenaires. L'autre plateforme expérimentale a été portée par SODEXO. Celle-ci a expérimenté les solutions logistiques qui ont été conçues pour la distribution des produits locaux dans les restaurants de collectivités. La mise en place de ces plateformes expérimentales avait pour objectif d'amener la recherche et les résultats au

plus près des usagers et ainsi, de les impliquer dans la co-crédation des résultats ou dans l'appropriation de ceux-ci.

Les acteurs décrits ci-dessus constituent le consortium. Ils sont le moteur du projet Choud'Bruxelles dans le sens où ils ont participé activement à toutes les étapes de la recherche. Ils étaient d'ailleurs rémunérés dans le cadre de ce projet pour se consacrer entièrement à la recherche.

Dans le cadre du projet, un deuxième groupe d'acteurs a été constitué. Il s'agit des acteurs actifs dans le secteur du circuit et potentiellement usagers des solutions conçues dans le projet. La constitution de ce groupe a été effectuée afin d'assurer une représentation des parties prenantes de la chaîne logistique d'approvisionnement des produits locaux en circuits courts (agriculteurs, coopératives, transporteurs, commerçants, restaurateurs, consommateurs, ...). Ce groupe d'acteurs s'est réuni régulièrement sous la forme d'ateliers de co-crédation pour travailler sur des enjeux identifiés par les partenaires du projet. Il a fait partie de la dimension de « co-crédation élargie », nous y reviendrons plus loin.



Figure 3. Composition du deuxième groupe d'acteurs participant à la co-crédation

### 1.3.2. Une recherche en co-crédation organisée sous la forme d'un *living lab*

Un *living lab* est défini comme « un rassemblement de partenaires dans lesquels le secteur privé, les chercheurs, les autorités et les

citoyens travaillent ensemble pour la création, la validation et le test de nouveaux services, idées commerciales, marchés et technologies dans des contextes réels » (Himanen, Frosti, Frosti et Varjo 2014). Le but d'un *living lab* est de créer une aire partagée dans laquelle les services digitaux, les processus et les nouvelles manières de travailler peuvent être développés et testés avec des représentants des utilisateurs et des chercheurs. Un *living lab* est donc un environnement dans lequel les gens et la technologie sont rassemblés et dans lequel le contexte de la vie quotidienne et les besoins des utilisateurs stimulent et mettent au défi autant la recherche que le développement, étant donné que les autorités et les citoyens prennent une part active dans les processus d'innovation (Himanen *et al.* 2014).

Dans sa proposition initiale, les partenaires de Choud'Bruxelles avaient indiqué que le modèle ENoLL (European Network of Living Labs) serait appliqué pour la constitution de son *living lab* (Dell'Era, Landoni 2014). Celui-ci se définit par quatre types d'activités :

1. La co-création : le co-design par les utilisateurs et les producteurs ;
2. L'exploration : découvrir des usages émergents, des comportements et des marchés ;
3. L'expérimentation : mettre en œuvre des scénarios vivants avec les communautés d'utilisateurs ;
4. L'évaluation : évaluer les concepts, produits et services selon des critères socio-ergonomiques, sociocognitifs et socioéconomiques

Ce modèle a de pertinent, notamment dans le cas du projet Choud'Bruxelles, qu'il reste facilement modulable et adaptable en fonction des projets. Il propose une méthodologie évolutive et flexible, qui n'est d'ailleurs pas formalisée sous toutes ses composantes. Il permet de plus de se poser des questions en amont et de définir des éléments cruciaux à prendre en compte dans la création d'un *living lab*.

Toutefois, le concept de *living lab* qu'a voulu instaurer le projet Choud'Bruxelles est différent dans le sens où il ne s'agit pas de créer une infrastructure (unique) qui persisterait jusqu'à la fin du projet, mais bien de créer des moments et espaces de co-création pour l'identification de problèmes et de solutions possibles et de tester/expérimenter sur le terrain des solutions envisagées. Ainsi, comme on peut le voir dans la Figure 4, les partenaires ont élaboré une structure de *living lab* dans laquelle le projet Choud'Bruxelles sera réalisé. Il s'agit d'une structure composée des quatre étapes et zones d'action du *living lab* :

LIVING LAB "CHOUD'BRUXELLES"

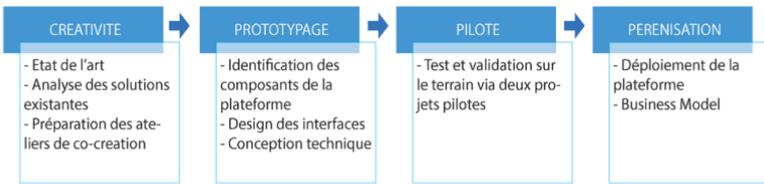


Figure 4. La structure du living lab du projet Choud'Bruxelles

1. La première étape est celle de création (Créativité) : il s'agit de faire un état des lieux en matière de problèmes et de solutions envisageables concernant la logistique des circuits courts.
2. La deuxième étape est celle du prototypage. Sur la base des apprentissages de la première étape de créativité, les co-chercheurs ont concrétisé les résultats de la recherche sous la forme d'un objet/outil utilisable par les usagers. Dans le cadre de ce projet, il s'agit de la plateforme eCHOUD qui a été co-conçue par les co-chercheurs.
3. La troisième étape est celle d'expérimentation et de test en grandeur réelle du prototype établi en deuxième étape. Dans le cadre du projet, deux projets pilotes ont été réalisés au sein des orga-

nisations partenaires du projet, à savoir les réseaux des GASAP, BEES COOP et SODEXO.

4. La quatrième étape est celle de pérennisation. Il s'agit de concevoir un modèle économique, qui soit viable et soutenable, pour l'exploitation des résultats co-conçus dans le projet afin que ceux-ci puissent continuer à être utilisés par les usagers après la fin de la période de recherche.

### 1.3.3. Quel cadre de recherche en co-création dans le *living lab* ?

Le cadre de travail appliqué dans le *living lab* a été co-construit par les différents partenaires. Il inclut les différentes méthodologies appliquées dans le projet, les modalités d'échange, d'apprentissage et de *reporting*. Les partenaires ont ainsi pris conscience des défis à relever. Ils ont dégagé le temps nécessaire à la mise en place de ce cadre. En effet, celui-ci doit pouvoir répondre aux besoins, attentes et contraintes de tous les partenaires, mais aussi des co-chercheurs participant au projet. De plus, ce cadre se veut vivant, évolutif et itératif tout au long du projet en fonction des opportunités rencontrées par celui-ci, mais aussi des contraintes comme celles vécues par le projet telles que l'évolution des besoins des partenaires, le changement des co-chercheurs, la mobilisation des acteurs, les barrières légales... C'est la raison pour laquelle poser un cadre flexible et une phase d'expérimentation, d'apprentissage et d'amélioration constante était nécessaire.

Ainsi, les partenaires ont défini des principes fondamentaux qu'ils ont suivis afin de s'assurer que tous les participants puissent s'approprier le projet et par là même co-construire les solutions innovantes :

1. **La co-création n'est pas la consultation.** Les partenaires ont mis en place une approche réellement participative qui laisse la part belle à chaque participant, tout en s'assurant d'une forte coordination du processus. Il s'agit donc de diriger le *living lab*

vers un objectif commun, d'aider à l'identification de problèmes et de solutions, en combinant le fait de faire émerger des idées et de les analyser/combiner. Par exemple, les partenaires ont évité d'apporter des solutions déjà toutes faites lors des ateliers de co-création avec les acteurs de l'alimentation durable afin de leur permettre de pleinement co-construire les solutions qui répondent réellement aux problèmes logistiques auxquels ils faisaient face.

- 2. La pertinence et l'adhésion des participants.** Les acteurs sollicités pour le processus de co-création étaient en partie largement et très souvent sollicités pour divers processus. Il était dès lors important de s'assurer de la pertinence de leur participation par rapport à leurs propres intérêts. Les partenaires ont ainsi pris soin d'analyser la motivation des participants à la co-création dans le projet. Le projet s'est assuré l'adhésion et l'appropriation du sujet par les participants à travers une communication claire et précise et une mise à jour régulière. Le but était que les participants puissent se sentir valorisés dans leurs apports et obtenir une valeur ajoutée à leur participation au processus de co-création. Ceci est d'autant plus important que, pour rappel, ces acteurs n'étaient pas rémunérés pour leur participation dans le projet.
- 3. Mise en avant des objectifs sociétaux du projet.** Motiver les participants a été de pair avec leur sentiment de contribuer à quelque chose d'utile pour la société ou leur modèle économique. Dans le processus de co-création, il y avait une volonté de responsabiliser les participants pour qu'ils aient le sentiment d'appartenir à une communauté. Un écosystème pluridisciplinaire – avec des acteurs qui couvrent toute la chaîne logistique de la distribution des circuits courts – a donc été mis en place.
- 4. Changement de posture de la part des animateurs.** Animer un processus de co-création nécessite de proposer un cadre pour que les idées émergent et évoluent sans pour autant les influencer ou

les déformer. D'aucuns appellent ce nouveau rôle celui de « *broker* » qui vise à regrouper acteurs et idées et à créer des synergies et solutions communes. Ce rôle a été crucial afin de s'assurer que le travail se base sur le travail effectué par les partenaires du projet lors de la première phase de co-création interne, mais qu'il laisse aussi les participants (du deuxième groupe) libres de s'exprimer sur ce qui est le cœur de leur participation, et qui aurait pu être omis par les partenaires du projet. Ce rôle de *broker* a été pensé par les partenaires du projet. Il a été incarné par un de ceux-ci ; il en a assuré l'animation du processus de co-création avec les acteurs de l'alimentation durable.

5. **Prendre la place des participants.** Les animateurs des processus de co-création ont dû faire preuve d'« *empathie professionnelle* » et réaliser une forme d'« *immersion* » dans le quotidien des participants, de manière réelle ou virtuelle : ils ont été capables de comprendre les enjeux afin d'être à même de soutenir l'identification de solutions à tester. Ainsi, les partenaires ont mis en place des outils permettant de simuler les pratiques actuelles de la logistique des participants afin d'en analyser l'impact en termes de coût ou d'impact au niveau de l'environnement.
6. **L'adoption des méthodologies qualitatives.** La co-création doit donner la part belle à l'intelligence collective, laisser à chacun la possibilité d'exprimer son expertise et être adaptée à la mise en commun d'intérêts *a priori* divergents au départ. Les méthodologies quantitatives (collecte de données), qui auraient pu rendre rigide le processus de co-création, ont été mises de côté. C'est plutôt des questions ouvertes qui ont été utilisées lors des ateliers de co-création.

### 1.3.4. La concrétisation du cadre de co-création dans le living lab

Dans la section précédente, le cadre a été mis en place pour favoriser la co-création dans le *living lab* du projet Choud’Bruxelles. Ce cadre s’est traduit dans le projet en deux phases de co-création qui se sont articulées avec la structure du *living lab* du projet. D’une part, on distingue une « *co-création interne* » composée par les co-chercheurs partenaires du projet et d’autre part, une « *co-création élargie* » dans laquelle ont été inclus les acteurs de l’alimentation durable (Figure 5).

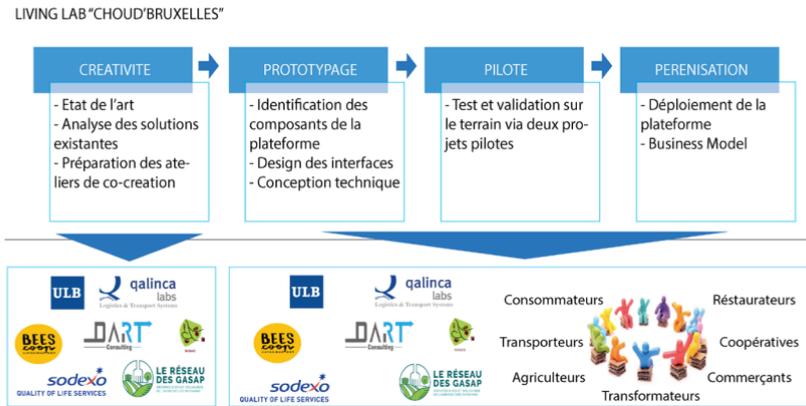


Figure 5. l’intégration du cadre de co-création dans le living lab du projet Choud’Bruxelles

#### La structuration et organisation de la co-création interne

La première phase de la co-création a été celle que l’on a appelée « *co-création interne* ». Cette phase a consisté en une co-création entre les partenaires du projet Choud’Bruxelles. Lors de cette phase de co-création, l’objectif était pour les partenaires d’échanger et de discuter des connaissances et des expériences de chacun, de faire un état des lieux sur les problèmes et les solutions envisageables concernant la logistique des circuits courts. D’une part, les partenaires accompagnateurs (le laboratoire Qalinca labs de l’ULB et DART Consulting)

ont apporté leurs connaissances en matière de gestion logistique de chaînes : ces connaissances étaient basées sur les connaissances théoriques sur le sujet, mais aussi sur les bonnes pratiques développées et identifiées dans leurs précédents projets de recherches visant à améliorer les chaînes logistiques conventionnelles. D'autre part, les acteurs de terrains (BEES COOP, GASAP et SODEXO) ont apporté leurs expériences ainsi que leurs besoins en termes de distribution de produits locaux. Enfin, la RABAD a assuré l'organisation et la facilitation des séances de co-création.

Avant de se lancer dans cette aventure de co-création, il était important de créer un objectif commun et d'alignement des attentes de chacun des partenaires. En effet, malgré le fait que les objectifs du projet aient été décrits dans la proposition soumise à Innoviris, entre-temps, les besoins et contraintes des partenaires ont évolué. Pour mettre en place un cadre serein d'échange et de confiance, il fallait que les co-chercheurs puissent apprendre à se connaître, à échanger sur leurs attentes et leurs intérêts dans le projet. Pour définir cet objectif commun, le concept de « *Mandala Holistique* » (McCurdy 2015) a été appliqué pour définir une vision commune du projet Choud'Bruxelles. Il a été ainsi demandé aux partenaires de noter sur des post-its leurs valeurs, leurs objectifs et les actions concrètes qu'ils souhaitaient mener à bien dans le cadre de ce projet, ainsi que les impacts que cela pouvait avoir avec d'autres objectifs et activités de leurs organisations en dehors du projet. Les partenaires ont ensuite positionné leurs post-its sur un panneau avec trois cercles concentriques sur le principe de *Mandala holistique*.

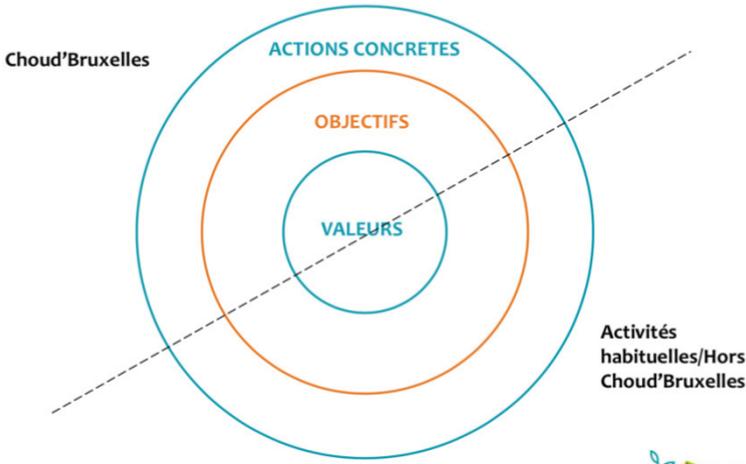


Figure 6. Mandala holistique pour définir les objectifs communs pour le projet

Sur base des éléments mis en avant par les partenaires, les discussions ont été organisées afin d'échanger sur les différentes positions des partenaires et voir s'il y avait des divergences en termes de valeurs, d'objectifs et d'actions à mener. Le principal des challenges de ces discussions était de s'assurer que les différents partenaires n'avaient pas de valeurs incompatibles, sources potentielles de conflits. En effet, le projet regroupe des acteurs très différents, de tailles inégales (grandes et petites organisations) avec des modes d'organisations divers (organisation avec et sans but lucratif, centre de recherche) ce qui pourrait être à l'origine de certaines méfiances. Toutefois, cet exercice a pu montrer que les valeurs des partenaires allaient dans le même sens et tournaient autour du soutien au développement économique, social, environnemental et solidaire d'une alimentation durable. Lors de cet atelier, les partenaires ont également pu confirmer les objectifs du projet Choud'Bruxelles à travers les deux questions de recherche, mais aussi les différentes actions à mener pour atteindre ces objectifs.



Figure 7. Séance de co-création interne

Le principal résultat issu de cette première séance de co-création a été d'initier les discussions sur un accord de collaboration dans un cadre serein et de confiance. En effet, lors du montage du projet, les partenaires n'avaient pas pu concrétiser un véritable accord de co-création étant donné de nombreuses questions qui restaient en suspens et sans doute encore un vent de méfiance entre les partenaires qui a pu être dissipé lors de cet atelier.

### ***La structuration et l'organisation de la co-création élargie***

Pour rappel, la co-création élargie est un espace composé par des acteurs de l'alimentation durable qui ont accepté de réfléchir, avec les partenaires du projet, à de meilleures solutions à apporter face aux enjeux de la logistique des circuits courts.

Comme le montre la Figure 5, cette phase de co-création élargie inclut les activités de prototypage de la solution logistique à mettre en place. Puis de l'expérimentation et de test en grandeur réelle du prototype établi. Enfin, dans cette phase de co-création, le projet a investigué les meilleurs moyens pour pérenniser les résultats de la recherche.

Cette phase de co-création s'est déroulée en deux temps. Tout d'abord, plusieurs ateliers de co-création regroupant des acteurs actifs dans le circuit court à Bruxelles ont été organisés. Ensuite, des échanges avec des plus petits groupes ont eu lieu pour poursuivre les échanges co-créatifs avec ces acteurs ou ceux/celles qui n'avaient pas pu assister aux ateliers du projet.

Le premier atelier pour le lancement du processus de co-création a été organisé (Figure 8). Ce premier atelier avait pour objectif de présenter le projet Choud'Bruxelles, d'impliquer les acteurs des circuits courts, de créer une communauté autour de ce projet afin de présenter les premiers résultats issus de la co-création interne au projet. Cet atelier a notamment été l'occasion de connaître les participants et de partager ensemble leur pire expérience ainsi que leur plus bel apprentissage de la logistique.

*« Il est demandé à chaque participant de se retourner vers un ou deux voisin(s) qu'il ne connaît pas afin de lui demander quelle a été sa pire expérience en termes de logistique. Ensuite de changer de place et d'échanger sur son plus bel apprentissage face à des problématiques de logistique »*

Cet exercice a permis aux participants de se rendre compte qu'ils étaient confrontés aux mêmes problèmes de logistique et d'initier les échanges entre eux concernant les potentielles solutions pour répondre à ces problèmes.

Après la présentation du projet et des premiers résultats, il a été demandé aux participants de visiter l'expo représentant les affiches des principaux éléments présentés et de réagir avec des post-its de couleur.

- Post-it vert : ceci est en effet un point particulièrement épineux à traiter et je peux rajouter...
- Post-it jaune : Vous n'avez pas mentionné un point que je trouve particulièrement important et le voici...

- Post-it rouge : Je ne suis pas d'accord avec l'analyse, voici mon expérience/mon analyse du problème...

Cet atelier a été l'occasion de recevoir les premiers retours des acteurs de l'alimentation durable sur les résultats récents du projet qui seront détaillés dans la section suivante. Plusieurs participants ont laissé des post-its verts sur les affiches et indiquaient être particulièrement intéressés par ces résultats, d'une part du fait qu'ils apprennaient beaucoup sur les concepts de la logistique mais aussi parce que cela leur permettait d'avoir les bases pour mieux co-créer des solutions et *de facto* répondre aux problèmes de la logistique. Ceci confirmait donc le manque de connaissances sur la logistique qui avait été relevé dans les recherches précédentes.



Figure 8. Atelier de co-création élargie avec les acteurs de l'alimentation durable (1)

Après ce premier atelier de lancement, deux autres ateliers ont été organisés afin d'échanger sur les besoins et freins à la collaboration logistique et de co-construire des outils pouvant faciliter cette collaboration.

Pour l'animation des ateliers de co-création et en cohérence avec le cadre de co-création présentée ci-haut, le projet a structuré les ateliers comme suit. Tout d'abord, un jeu de chaîne musicale est organisé en début de session. Ce jeu a pour objectif de stimuler l'énergie des

participants et leur faire réagir sur le sujet de la collaboration logistique afin de faire émerger les thématiques qui ont été traitées dans l'atelier. Pour cela, il a été demandé aux participants de dire ce qu'évoquait pour eux la collaboration logistique. Ensuite, le dispositif de visualisation « ordre et chaos » proposé par Jacques M. Chevalier de l'université de Carleton en Ottawa dans son guide de la recherche-action (Chevalier, Buckles, Bourassa 2013) a été utilisé pour afficher les différentes réponses des participants. Ceci a permis de définir les thématiques qui ont été choisies en fonction des votes des participants. Ces thématiques, présentées dans la section suivante, ont permis de se focaliser sur les réels besoins des participants et de concevoir la plateforme eCHOUD de manière à ce qu'elle réponde non seulement aux besoins mais aussi qu'elle intègre les solutions co-conçues par eux.

Enfin, ces thématiques sélectionnées ont fait l'objet d'une discussion autour des tables en essayant de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les acteurs autour de cette table ?
- Quels sont les problèmes liés à cette thématique ?
- Quelles sont les ressources (humaines, financières, temporelles) déjà testées pour répondre à cette thématique ?
- Quelles nouvelles ressources ou outils seraient nécessaires ?

Ces ateliers ont permis de soulever de nombreuses barrières à la collaboration logistique présentées dans la section suivante. De plus, c'est lors de ces ateliers que le cahier des charges pour la conception de la plateforme eCHOUD a été co-créé.



Figure 9. Atelier de co-création élargie avec les acteurs de l'alimentation durable (2)

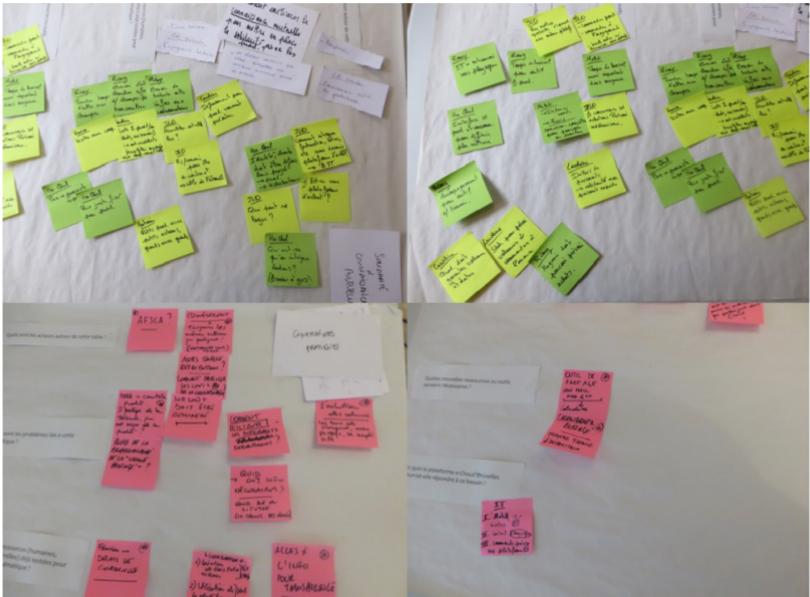


Figure 10. Expression des participants lors des ateliers de co-création

#### I.4. Les principaux résultats issus du processus de la co-création

Cette section est consacrée aux principaux résultats qui ont émergé du processus de co-création mis en place par le projet. Ces résultats sont à la fois le fruit d'une co-création interne par laquelle les co-chercheurs du projet ont échangé leurs connaissances et expériences afin de débroussailler et de circonscrire le vaste périmètre de la recherche. Il s'agissait notamment d'effectuer un état de l'art des solutions logistiques en circuits courts et de préparer l'élargissement de la co-création à d'autres acteurs de l'alimentation durable. Les résultats présentés dans cette section sont issus, d'autre part, de cette co-création élargie au cours de laquelle le projet a invité les acteurs de l'alimentation durable à s'appropriier les questions de recherche proposées par le projet et à co-créer des solutions innovantes au regard des problèmes auxquels ils faisaient face, mais aussi des premiers résultats présentés par les partenaires.

##### **1.4.1. L'inventaire des principales solutions logistiques collaboratives adaptées au circuit court lors de la co-création interne**

Pour réaliser cet inventaire, les partenaires académiques ont effectué un travail de recherche bibliographique dans la littérature scientifique et non scientifique afin d'identifier et d'analyser les modèles logistiques collaboratifs pouvant être appliqués aux circuits courts (approche *top-down*). D'autre part, les acteurs de terrain ont collecté les pratiques formelles et informelles de la collaboration logistique auprès des acteurs avec qui ils travaillent (approche *bottom-up*). Cette double approche a permis de confronter les meilleures pratiques identifiées dans la littérature avec les réalités du terrain et ainsi identifier les écarts et les opportunités d'amélioration.



Figure 11 : Préparation des ateliers de co-création élargis

Cet inventaire a permis de classer ces solutions logistiques en quatre catégories (Figure 12) :

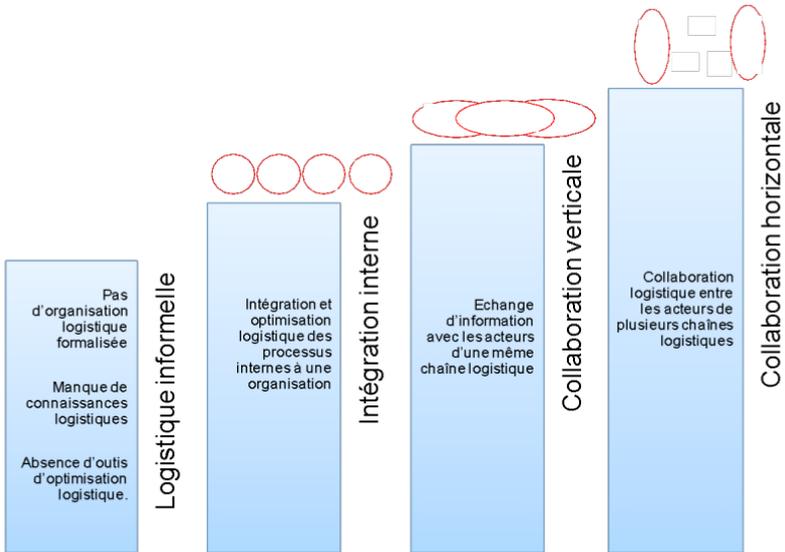


Figure 12 : Classification des solutions logistiques en circuit court

- 1. Les solutions logistiques informelles** : de nombreux cas de distribution en circuit court sont caractérisés par une logistique informelle. Ces types de pratiques logistiques sont caractérisées par des usages mal définis et non structurés. De plus, ils sont précisés par une faible performance, imprévisible, et notamment des coûts élevés. Par exemple, l'absence de gestion des commandes, l'utilisation de véhicules personnels pour effectuer le transport... Les discussions avec les acteurs concernés ont permis d'identifier les principales raisons du recours à une logistique informelle pour la distribution en circuit court. Il s'agit notamment du caractère local de la distribution, le manque de connaissance dans les méthodes logistiques et la volonté de maîtriser toutes les activités.
- 2. Les solutions logistiques conduisant à l'intégration des processus internes à une organisation/entreprise** : ces pratiques sont caractérisées par des processus logistiques définis, documentés et qui interagissent entre eux au sein d'une organisation. Par exemple, l'existence dans une entreprise d'une gestion intégrée et coordonnée des commandes avec la gestion des stocks, la gestion des livraisons qui s'effectuent en cohérence avec les commandes... Cette intégration des processus n'est possible qu'avec la présence de systèmes d'information et de communication qui permet de traiter et de croiser les flux d'informations en provenance de plusieurs processus logistiques différents. L'utilisation d'outils digitaux a montré largement sa contribution à une meilleure gestion des flux logistiques (Rokicki et Wicki 2011) ; (Turban et Volonino 2012). Dans les circuits courts, la principale difficulté à l'intégration des processus internes est le faible taux d'usage des outils digitaux. En effet, comme le montre le sondage réalisé par le journal *l'Écho*, seuls 17 % des agriculteurs wallons utilisent des outils de gestion et 4 % uniquement utilisent internet pour la vente de leurs produits (*Écho* 2016). Les raisons invoquées lors des discussions avec ces acteurs sont le manque de

temps, un besoin de contact avec une personne, difficulté d'utilisation, manque de connaissances.

- 3. Les solutions logistiques permettant une collaboration verticale** : la collaboration verticale est définie comme « a common process management in a supply chain by sharing complementary knowledge and resources in order to efficiently use synergies for planning, deployment, operation follow-up and control » (Gonzalez-Feliu et Morana 2011). Celui-ci consiste principalement dans le partage d'informations sur les flux logistiques afin d'améliorer la performance logistique. Ce partage d'informations se fait au travers d'outils de gestion externe qui a permis aux organisations d'interagir et d'échanger les informations avec les autres acteurs de la chaîne logistique. Les acteurs du circuit court sont encore peu à recourir aux systèmes d'information pour communiquer avec les autres acteurs du circuit court. Une enquête française a montré que les agriculteurs sont encore 83 % à utiliser le téléphone tandis que 48 % ont recours à des rencontres face à face et 29 % utilisent le mail (Raton *et al.* 2015). Les informations qui s'échangent entre les acteurs du circuit court portent essentiellement sur la demande des consommateurs, l'offre des producteurs ainsi que les informations concernant la distribution. Pour améliorer les débouchés, les producteurs mettent de plus en plus leurs produits sur des sites internet. Sur ces sites, les consommateurs peuvent trouver la description des produits, les prix et parfois ils offrent un moyen de paiement en ligne. Même si ces outils sont faciles d'utilisation pour les consommateurs, ils représentent un investissement pour l'installation, la maintenance, mais aussi un investissement en temps pour la mise à jour régulière. Pour pallier ces problèmes, plusieurs acteurs proposent des services de mutualisation de catalogues afin de réduire les coûts et d'atteindre un plus grand nombre de consommateurs. Malgré l'avantage lié à la mutualisation de ces catalogues, certains critiquent ces initiatives par leur manque de transparence par rapport aux marges

pratiquées par ces entreprises, mais aussi leur manque d'engagement pour garantir des revenus stables aux agriculteurs (De La Héronnière 2016). En Belgique, une multitude de plateformes qui proposent des catalogues de producteurs locaux ont été identifiés : ClicLocal, Circuit-court.be, Bioguide, Paysans-Artisant, NatPro, hainaut-terredegouts.be, nosracines.be, galvraicondroz.be, localife.be, agricovert.be, groupesalimentaires.be, wallomade.com... Le partage d'informations relatives aux flux d'informations logistiques (clients, commandes, tournées, date et fréquence de livraisons...) permet une meilleure visibilité des flux logistiques et facilite la collaboration logistique entre les acteurs du circuit court. Ce type de partage de données est plus compliqué à mettre en place, car il fait intervenir des informations sensibles et qui constituent un avantage compétitif pour les acteurs. Il faut d'une part effectuer un travail conséquent pour sensibiliser les acteurs du circuit court de l'intérêt et des bénéfices de partager ces informations sur les flux et d'autre part mettre en place une plateforme fiable qui permet aux acteurs de partager les informations en toute sécurité. Par exemple, la plateforme « Open Food Network<sup>1</sup> » propose un système dans lequel les producteurs, les plateformes logistiques ainsi que les consommateurs partagent les informations pour stimuler la collaboration logistique.

- 4. Les solutions logistiques permettant une collaboration horizontale** : une collaboration horizontale est une collaboration dans laquelle plusieurs acteurs ayant les mêmes métiers – et potentiellement concurrents – collaborent afin d'améliorer les performances logistiques globales de chaque acteur impliqué dans cette collaboration (par exemple, deux producteurs qui livrent chacun avec des camionnettes à moitié remplies, et décident de mettre en commun leurs livraisons). De nombreux travaux ont déjà

---

<sup>1</sup> <https://openfoodnetwork.org/>

été effectués sur le potentiel de collaboration horizontale dans l'amélioration de la logistique dans le secteur du circuit court (Duault 2014). Celles-ci ont clairement montré ses avantages en termes de réduction des coûts, de réduction des externalités et l'impact sur la compétitivité. L'analyse de cas d'étude de collaboration logistique dans la chaîne logistique conventionnelle a pu montrer qu'il est possible de réduire en moyenne 30 % les coûts de la logistique (Guinouet, Jordans et Cruijssen 2012). Toutefois, les enquêtes réalisées auprès des agriculteurs montrent que ceux-ci sont en général réticents à collaborer entre eux. Les principales raisons invoquées sont notamment le manque de confiance entre les parties prenantes, la peur de la perte de leur indépendance, la singularité de leur circuit de distribution, le manque d'outils et de méthodes de partage des coûts... (Blanquart *et al.* 2010) ; (Duault 2014). Dans la littérature, on distingue plusieurs formes de collaboration entre les producteurs. Ces collaborations peuvent porter sur différents processus logistiques : le partage d'infrastructures logistiques (véhicules, espace de stockage, outils de gestion...) (Gonzalez-Feliu et Morana 2011). Le partage d'espaces de stockage qui peut amener à une diminution de coûts et de mise en conformité que les petits producteurs ne peuvent pas supporter tout seuls (Messmer 2013). Une collaboration dans le transport et le système de distribution qui, selon certaines études, peuvent conduire à une réduction de 30 % des kilomètres parcourus par rapport au transport individuel (Lacombe 2013).

#### **1.4.2. La co-conception de la plateforme eCHOUd lors de la co-création élargie**

Le principal résultat de ces ateliers de co-création est la confirmation d'un besoin d'un outil pour faciliter la collaboration logistique que ce soit horizontal entre les producteurs, mais aussi vertical entre les acteurs des chaînes logistiques. Ensuite, ces ateliers ont fait émerger d'autres points importants ainsi que des barrières qu'il a fallu

prendre en compte lors de l'élaboration de cet outil. Parmi ces points, notons :

- Une potentielle concurrence entre les acteurs due au fait de l'échange d'informations parfois sensibles entre ces acteurs (par exemple, les prix)
- L'importance de la gouvernance dans la collaboration logistique
- Le flou juridique sur la collaboration logistique
- Éviter d'alourdir la charge administrative des utilisateurs qui est déjà actuellement importante
- Importance de maintenir les liens entre les acteurs du circuit court malgré le recours aux outils numériques
- Le temps de mise en place des collaborations qui risque d'être important
- Inclure les prestataires logistiques

Les participants ont également contribué à la co-construction de l'outil de facilitation de la collaboration. Les discussions autour des fonctionnalités de cet outil ont abouti à identifier trois principaux modules :

- **Le module producteur** : ce module destiné aux **producteurs** a pour objectif de faciliter la gestion de ses flux d'informations logistiques (commandes, traçabilité...). Ce besoin de l'interface ressort, d'une part, du constat de la difficulté d'échanger les informations logistiques avec les producteurs et, d'autre part, sur la surcharge de travail des producteurs à la gestion ainsi qu'au partage de ces informations.
- **Le module « catalogue producteur »** : ce module a pour objectif de permettre une meilleure visibilité des producteurs locaux, leurs offres ainsi que les informations permettant de

choisir les producteurs appropriés par rapport aux besoins et aux contraintes des receveurs.

- **Le module « collaboration logistique »** : ce module a pour but de faciliter la collaboration logistique et plus particulièrement la collaboration au niveau du transport. Ce module agit sur deux niveaux : un premier niveau pour la mise en place et l'organisation d'une collaboration. Il s'agirait d'identifier des acteurs pour la collaboration, la mise en place d'un cadre de collaboration... Ensuite, le deuxième niveau consisterait à l'implémentation et au suivi de la collaboration.

#### **1.4.3. La capacité de la plateforme eCHOUD à répondre aux problèmes des acteurs de l'alimentation durable**

Afin de démontrer l'impact de la plateforme eCHOUD sur la performance et les pratiques logistiques des acteurs de l'alimentation durable, celle-ci a fait l'objet de tests dans plusieurs cas d'études.

Cette phase a consisté d'une part à mobiliser un certain nombre d'acteurs qui souhaitent participer dans cette phase d'essai. Toutefois, cette étape s'est avérée laborieuse à réaliser dans le sens où les principaux acteurs visés étaient des petites structures avec peu de ressources et leur implication dans un projet pilote de ce projet constituait pour eux un investissement important. Or, le projet s'était assuré de co-construire la plateforme avec les acteurs des circuits courts de sorte que les bénéfices de l'utilisation de la plateforme incitent les acteurs à s'impliquer davantage dans cette phase d'essai. Pour répondre à ce défi, les chercheurs ont procédé à quelques raccourcis qui pourraient constituer des biais dans le processus de co-création que le projet avait défini. Il s'agit notamment :

- Du recrutement des acteurs non pas sur la base de l'intérêt qu'ils portent à la plateforme, mais aux perspectives de collaboration avec les partenaires du projet.

- Ensuite, la mise en place des collaborations dans les pilotes n'a pas été effectuée par les producteurs comme cela avait été prévu dans le processus de la plateforme, mais par les chercheurs du projet. En effet, cette phase étant chronophage, il était difficile de s'imaginer convaincre un producteur de réaliser cette tâche. Ceci a donc soulevé des interrogations par rapport à la future utilisation de la plateforme ainsi que sur la mise en place de collaborations de manière générale.

Cette phase de mise en place de collaborations logistiques a néanmoins permis de confirmer l'importance accordée par les producteurs à la logistique. En effet, c'est à travers ce processus qu'ils garantissent l'approvisionnement des receveurs à temps et d'une qualité suffisante. D'autre part, ils ont confirmé la volonté et l'intérêt d'accomplir cette tâche à travers une collaboration avec d'autres acteurs dans la perspective d'améliorer la performance logistique et surtout d'alléger leur charge de travail. Toutefois, cette étape de confrontation de la plateforme à la réalité des acteurs a permis de faire émerger des apprentissages importants qui ont permis d'adapter le processus de collaboration mis en place. Il s'agit de :

- La confiance et le long terme : la collaboration exige d'établir des liens de confiance entre les acteurs concernés. En effet, déléguer cette tâche à une tierce personne est un changement majeur pour les producteurs dans leur organisation et nécessite donc un travail en profondeur et un certain lâcher-prise. Il est donc important de construire des collaborations progressivement et sur le long terme, en apprenant à connaître les différentes parties prenantes. Dès lors, une étape hors de la plateforme a été intégrée dans le processus de mise en place d'une collaboration et a permis de construire cette confiance à travers des rencontres physiques.
- Les informations non formelles : il existe plusieurs informations non formelles qui ne sont pas documentées ou connues

uniquement par une seule personne. Il s'agit par exemple de routes alternatives évitant les embouteillages, endroits où se garer, numéros de téléphone en cas de problèmes, marche à suivre lors des livraisons, etc. Ces informations peuvent être des facteurs d'échec d'une collaboration logistique. Dès lors, plusieurs actions ont été réalisées pour formaliser ces informations autant que possible. Par exemple, la possibilité d'intégrer des personnes de contact en cas d'urgence, ou le fait que les procédures de livraisons soient disponibles à toutes les personnes qui effectuent les livraisons, ou encore la possibilité d'indiquer pour chaque client des informations complémentaires pour faciliter la livraison.

- Le contact avec les clients : la livraison effectuée par les producteurs est un moyen pour eux d'avoir un retour immédiat et sans intermédiaire des receveurs et donc de garder un lien avec eux. Ceci se fait sous forme de discussions lors des livraisons et parfois en faisant des observations lors des tournées de magasins. Ces retours et informations informelles permettent aux producteurs de fournir des produits en adéquation avec les besoins de ces clients. Il est donc important de prévoir un mécanisme comme la rotation dans la livraison pour que chaque producteur puisse garder un contact avec ses clients.

## **II. Métaréflexion sur la recherche-action participative dans le projet**

### II.1. Les défis de la co-création

Les co-chercheurs du projet Choud'Bruxelles ont rencontré de nombreux défis lors de l'application des outils et principes de co-création pour la réalisation du projet. Comme expliqué plus haut, l'application de cette méthodologie dans les projets Co-Create était une des

conditions de l'appel proposé par Innoviris. En ce moment précis, plusieurs définitions et interprétations de la co-crédation coexistaient au sein des projets Co-Create. Ceci a rendu encore ambiguë et complexe l'appropriation de cette méthodologie par le projet.

D'autre part, le projet Choud'Bruxelles n'avait pas prévu dans le consortium des ressources dédiées à la réflexion sur l'application de la co-crédation. Le projet a considéré que la co-crédation était un moyen de faciliter la recherche plutôt qu'un objet de recherche dans le projet. Toutefois, considérant les bénéfices que pourraient apporter les outils de co-crédation pour atteindre les objectifs du projet, les co-chercheurs ont décidé d'y consacrer une première partie du projet afin de mettre en place un cadre et un environnement de recherche permettant de mettre l'usager au cœur de la recherche et d'autoriser tous les acteurs impliqués dans le projet d'endosser le rôle de co-chercheur.

Même si ce concept a été adopté et appliqué par les co-chercheurs du projet Choud'Bruxelles, une réticence de certains à participer à ces réflexions collectives a été observée en début de projet notamment lors de la première phase de co-crédation interne. Il a fallu ainsi convaincre certains de l'utilité des outils d'intelligence collective pour permettre à tous de contribuer à la co-crédation. Ceci a également été le cas avec les acteurs externes au projet lors de la deuxième phase de co-crédation élargie. Ceux-ci les ont jugé « inutiles », car ne produisant pas de manière visible et immédiate des résultats qui sont tangibles pour eux. Ceci étant dit, ces observations n'ont pas diminué la qualité des résultats obtenus pour le projet. Suite à ces réticences, des discussions ont été initiées sur la méthodologie de co-crédation ainsi que sa pertinence dans le projet Choud'Bruxelles. Celles-ci ont ainsi permis aux co-chercheurs de s'approprier pleinement cette méthodologie et d'en faire un levier pour la recherche.

Enfin, l'application de la co-crédation a créé une tension dans le projet notamment entre les principes de la co-crédation et les besoins et les intérêts de la recherche. Contrairement aux méthodes de

recherche classiques, le projet a décidé de ne pas considérer les participants à la co-crédation comme des fournisseurs de données, mais plutót comme des co-chercheurs. Or, cette configuration rend difficile, pour les chercheurs académiques, l'exploitation des résultats de la recherche sous la forme de publication. Il faut noter que les chercheurs académiques participants au projet étaient issus du domaine de la recherche appliquée, et que ceux-ci valorisent plus les résultats issus des méthodologies quantitatives basées sur la collecte de données, à travers des enquêtes ou expérimentations, pour ensuite les porter à l'analyse afin de concevoir des modèles qui vont permettre aux chercheurs de comprendre et d'analyser des systèmes complexes comme les chaînes logistiques. Enfin, ces modèles vont être utilisés pour simuler plusieurs stratégies et plans d'actions et d'en analyser les impacts. Or, conformément au cadre de co-crédation fixé par les partenaires du projet, le projet a privilégié les méthodologies qualitatives qui étaient plus adaptées pour garantir une libre expression des participants lors des moments de co-crédation.

## II.2. Les apports du processus de co-crédation

Malgré les difficultés rencontrées lors de l'application de la co-crédation dans le projet Choud'Bruxelles, les co-chercheurs sont convaincus que celle-ci a constitué une réelle valeur ajoutée pour répondre aux différentes questions de recherches. C'est en effet grâce aux principes de co-crédation que les partenaires du projet se sont réellement approprié la problématique de la logistique en circuit court et ont joué le rôle de co-chercheurs plutót que celui de fournisseurs de données et d'informations de terrain. C'est également grâce à cette méthodologie que le projet a pu impliquer les acteurs externes au projet dans la co-construction des résultats du projet et plus particulièrement de la plateforme eCHOUD.

L'autre apport de la co-crédation sur le projet est l'impact positif de l'application d'une telle méthodologie sur les acteurs académiques

du projet. Le partenaire académique de ce projet, Qalinca labs, est issu d'une faculté polytechnique dans laquelle l'utilisation de ce type de méthodologie reste marginale. Comme mentionné ci-dessus, il est courant dans ce domaine de recherche appliquée de recourir aux processus classiques qui consistent à collecter les données auprès des acteurs de terrain et à concevoir des modèles qui illustrent le comportement du système analysé. Les solutions sont ainsi proposées par les chercheurs sur base de simulation de ces modèles.

Les méthodologies participatives de recherche en action laissent par contre une plus grande place à l'usager dans la conception de ces solutions. Il faut dès lors accepter de perdre le contrôle d'une partie du processus aboutissant à la co-création des solutions puisque celle-ci est basée sur des facteurs intangibles comme l'émotion, la stimulation des échanges avec d'autres acteurs, l'expérience personnelle...

Ce projet montre ainsi que des domaines de recherche autres que les sciences sociales et humaines peuvent bénéficier des avantages d'une approche en co-création et de ces méthodologies.

Enfin pour les partenaires non académiques, il a également fallu opérer un changement important pour endosser la casquette de chercheur. Les acteurs de terrain sont en effet, souvent dans l'action plutôt que dans une recherche de solutions souvent sans impact immédiat sur leur organisation. D'autre part, ces acteurs ne disposent pas d'une vision large sur la problématique traitée par la recherche, mais plutôt une vision limitée à leur cas particulier. Pour surmonter cette difficulté, les acteurs se sont tout d'abord formés sur les concepts et enjeux de la logistique afin d'avoir une vision d'ensemble. Ensuite, les discussions qui ont eu lieu avec les partenaires ainsi que le bailleur de fonds (Innoviris) ont permis d'opérer ce changement en se focalisant sur les questions de recherche plutôt que sur les problématiques des partenaires.

### III. Remerciements

Ce projet n'aurait pas eu lieu sans le support de l'Institut bruxellois pour la recherche et l'innovation (Innoviris) mais aussi aux co-chercheurs qui se sont investis dans la recherche pour apporter des réponses aux enjeux logistiques du circuit court. Il s'agit de Nicolas Rigo (Dart Consulting), Caroline Denis (SODEXO), Enrico De Sanso (BEES COOP), Bart Van Wynsberghe (BEES COOP), Florian Delespesse (GASAP), Marcelline Bonneau (RABAD) et Rob Renaerts (RABAD).

### Bibliographie

- Abate-Kassa G., Peterson H. C., « Market Access for Local Food through the Conventional Food Supply Chain », *International Food and Agribusiness Management Review*, 14(1), 2011, pp. 1-21.
- Blanquart C., Goncalves A., Vandenbossche L., Kebir, L., Petit, C., Traversac, J.B., « The logistic leverages of short food supply chains performance in terms of sustainability », In W. C. on T. R. Society (ed.), *12th World Conference on Transport Research*, 2010, p. 10.
- Bosona T. G., Gebresenbet G., « Cluster building and logistics network integration of local food supply chain », *Biosystems Engineering*, 108(4), 2011, pp. 293-302.
- Chevalier J. M., Buckles D. J., Bourassa M., *Guide de la recherche-action, la planification et l'évaluation participatives*, Ottawa, SAS2 Dialogue, Canada, 2013.
- D'amours S., Rönnqvist M., « Issues in collaborative logistics », *Energy, Natural Resources and Environmental Economics*, 2010, pp. 395-409.
- De La Héronnière L., « Tout sur La Ruche qui dit oui ! : ses avantages, ses inconvénients, la différence avec une Amap », *L'Express*, 12/01/2016.
- Dell'era C., Landoni P., « Living Lab: A methodology between user-centred design and participatory design », *Creativity and Innovation Management*, 23(2), 2014, pp. 137-154.
- Duault A., *Evaluating sustainable logistics for Local Food Systems and using collaboration as a Étool for rationalization in the retail-wholesale sector:*

- A case study in the Nord-Pas de Calais region, France*. Thèse de Master, Norwegian University of Life Sciences, 2014.
- Écho, agriculture, *L'Écho*, 2016, consulté à l'adresse <http://www.lecho.be/actualite/archive/agriculture.9790012-1802.art>.
- Engelseth P., « Developing Exchange in Short Local Foods Supply Chains », *International Journal on Food System Dynamics*, 7(3), 2016, pp. 229-242.
- Goncalves A., Zeroual T., « Les circuits courts alimentaires : vers une logistique plus verte ? », *RIODD 2014*, 13 p., consulté à l'adresse <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01073035>.
- Gonzalez-Feliu J., Morana J., « Collaborative transportation sharing: from theory to practice via a case study from France ». In Yearwood, J.L. and Stranieri, A. (ed.), *Technologies for Supporting Reasoning Communities and Collaborative Decision Making: Cooperative Approaches*, Information Science Reference, Hershey, PA, pp. 252-271, 2011.
- Guinouet A., Jordans M., Cruijssen F., *CO3 case study : Retail Collaboration in France*. Présenté à CO3 Projet, Paris, novembre 2012.
- Himanen M., Frosti P., Frosti S., Varjo T., « Knowledge Management of Open Innovation in Digital Ecosystem Building-Role-Based, Situation-Aware Personalization in Smart Real Estate Business », *Interdisciplinary Studies Journal*, 3(4), 2014, p. 44.
- Kneafsey M., Venn L., Schmutz U., Balázs B., Trenchard L., Eyden-Wood T., Blackett, M., *Short food supply chains and local food systems in the EU. A state of play of their socio-economic characteristics*, 2013, consulté à l'adresse JRC Scientific and Policy Reports. Joint Research Centre Institute for Prospective Technological Studies, European Commission.
- Lacombe C., « Organiser la collaboration logistique dans les circuits alimentaires de proximité : quelle place pour le réseau Cuma et la coopération agricole de production ? », École supérieure d'Agriculture d'Angers, 2013.
- Lehoux N., Audy J.-F., Sophie D., Rönnqvist M., « Issues and experiences in logistics collaboration », *Leveraging Knowledge for Innovation in Collaborative Networks*, 2009, pp. 69-76.
- Ljungberg D., Juriado R., Gebresenbet G., « Conceptual model for improving local food supply chain logistics », *Proceedings of the 13th World Conference on Transport Research*, présenté à Rio de Janeiro, Brazil, 2013.

- Mc Curdy R., *Faire ensemble : Outils participatifs pour le collectif*, Corcelle, Passerelle Eco, 2015.
- Messmer J.-G., *Les circuits courts multi-acteurs : Émergence d'organisations innovantes dans les filières courtes alimentaires*, Rapport de recherche INRA, 2013.
- Rakotonarivo D., Gonzalez-Feliu J., Aoufi A., Morana J., *La mutualisation*, Rapport LUMD EA-2, 2009.
- Raton G., Goncalves A., Vaillant L., Blanquart C., Loeuilleux P., Tellier C., *ALLOCIRCO Alternatives logistiques pour les circuits courts en Nord-Pas-de-Calais*. Villeneuve-d'Ascq, IFSTTAR, 2015.
- Rokicki T., Wicki L., « Evaluation of Scope of Using the Information Systems Depending on Sector of Agribusiness », *Information Systems in Management. e-Logistics and Computer Aided Logistics*, 2011, pp. 77-85.
- Turban E., Volonino L., *Information technology for management: transforming organizations in the digital economy*, Hoboken, J. Wiley and sons, 5<sup>th</sup> ed., 2012.



# Solenprim – L'alimentation durable, accessible à tous ?

## Expérimentations participatives dans le secteur de l'aide alimentaire

Lotte Damhuis

chargée de recherche, Cellule recherch'action,  
Fédération des Services Sociaux.

Alexia Serré

chargée de recherche, Cellule recherch'action,  
Fédération des Services Sociaux.

## Introduction

Les derniers rapports sur la pauvreté en Belgique montrent que plus de 16 % de la population est considérée comme à risque de pauvreté monétaire<sup>1</sup> – un chiffre qui grimpe à plus de 30 % à Bruxelles – et que les inégalités sociales tendent à s'accroître. Un des symptômes

---

<sup>1</sup> « Il s'agit des personnes vivant dans un ménage dont le revenu total disponible est inférieur à 1.187 euros par mois pour une personne isolée » (Statbel – Direction générale Statistique – Statistics Belgium). Le calcul du risque de pauvreté ou d'exclusion sociale selon l'indicateur européen de la pauvreté inclut – en sus de ce critère de revenu – deux critères supplémentaires : celui de la faible intensité de travail et la privation matérielle sévère. Ce risque de pauvreté – c'est-à-dire le fait d'être confronté à au moins une de ces trois situation – concerne 19,8 % de la population.

de cette situation est l'augmentation du recours à l'aide alimentaire. Chaque année, 450.000 personnes y font appel – soit près de 5 % de la population belge – avec 55.000 bénéficiaires pour la Région de Bruxelles-Capitale.

Le système de l'aide alimentaire est l'une des principales réponses à l'insécurité alimentaire corrélative des situations de pauvreté ou de précarité. Il se décline sous la forme de colis alimentaires, de repas offerts à bas prix dans des restaurants sociaux, ou la possibilité d'achats de produits à des prix inférieurs à ceux du marché dans des épiceries sociales. Si ces dispositifs permettent de répondre à certains besoins alimentaires, ils ne compensent pas à eux seuls les inégalités socioéconomiques à l'origine des inégalités alimentaires. Par ailleurs, ils composent sur le plan de l'offre alimentaire avec des produits qui ne sont pas toujours satisfaisants sur les plans de la qualité nutritionnelle ou des préférences alimentaires des bénéficiaires.

Dans ce contexte, l'objectif politique de transition vers une alimentation durable affirmé depuis 2009 par la Région de Bruxelles-Capitale<sup>2</sup> constitue pour certains acteurs de l'aide alimentaire une opportunité d'explorer de nouvelles pistes pour améliorer l'accès à une alimentation de qualité des personnes en situation de précarité (Myaux, Serré *et al.* 2016). En effet, la perspective d'une « démocratie alimentaire »<sup>3</sup> (Lang 1999) ; (Paturel, Ramel 2017), et plus généralement d'un accès de tous à une alimentation de qualité, est un des horizons travaillés par les acteurs qui prônent une transition vers des systèmes alimentaires plus justes et plus durables (SAJED). En théo-

<sup>2</sup> Avec la création de l'Alliance Emploi-Environnement lors de la législature 2009-2014, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a voulu soutenir et stimuler la transition du territoire vers une économie plus durable. Un des secteurs d'intervention de ce projet politique est l'alimentation durable.

<sup>3</sup> « La démocratie alimentaire désigne des processus de gouvernance alimentaire, à l'échelle des territoires de vie, au sein desquels des collectifs de citoyens décident de leurs choix d'alimentation et mettent en place les filières adaptées à leurs choix » (Paturel, Ramel 2017 : 56).

rie, ce mouvement<sup>4</sup> devrait permettre aux personnes en situation de précarité alimentaire de bénéficier d'un meilleur accès à des produits sains et de qualité. Dans la pratique, les constats sont pourtant mitigés. Ce chapitre propose d'en approfondir les raisons.

La réflexion développée s'appuie sur les expérimentations menées dans le cadre de Solenprim – pour « Solidarité en primeur(s)<sup>5</sup> » – une recherche-action participative élaborée avec l'ambition d'impliquer des bénéficiaires et des travailleurs sociaux de l'aide alimentaire bruxelloise dans l'exploration de nouveaux horizons d'action dans le champ alimentaire. Cette recherche, dont l'objectif était d'imaginer « de nouveaux rapprochements entre aide alimentaire et alimentation durable » (*a minima* en s'inspirant d'initiatives alternatives existantes), a permis d'identifier des barrières à l'accessibilité des plus pauvres au mouvement de transition alimentaire juste et durable.

La première partie de l'article esquisse le contexte du système de l'aide alimentaire. Elle passe en revue les principaux questionnements qui traversent les acteurs de ce champ, sur le plan de sa capacité à offrir une réponse satisfaisante à l'enjeu de la démocratie alimentaire. Elle explique comment l'appel Co-Create a été saisi, par certains acteurs du champ de l'aide alimentaire, comme une opportunité de questionner les limites du système d'aide alimentaire en construisant des ponts avec des pratiques et des initiatives portées par des acteurs des SAJED. L'ossature et le déroulé du projet Solenprim sont exposés à la suite de cette première partie.

---

<sup>4</sup> Nous nous adossons à la qualification de « mouvement » utilisée par Lagasse (2017a) pour désigner l'ensemble diversifié des acteurs, des pratiques et des « espaces d'expérience » (Pleyers 2014 ; cité par Lagasse, *id.*) qui ont pour finalité de promouvoir une alimentation plus saine, respectueuse de l'environnement et des producteurs.

<sup>5</sup> Cette analyse s'appuie sur 26 entretiens réalisés avec une diversité d'acteurs impliqués dans Solenprim ; sur les notes d'observation produites lors de différentes sessions de travail tout au long de la recherche et sur le contenu des séances de co-évaluation organisées en fin de projet.

La nécessité de donner une place à l'expression des choix alimentaires de toutes et tous est l'un des principes de gouvernance alimentaire alternative revendiquée par les SAJED. Solenprim a tenté de rendre opérationnel ce principe en mettant sur pied, en co-création avec les personnes concernées, des dispositifs alternatifs à ceux habituellement privilégiés dans l'aide alimentaire. Ce type de démarche participative vient poser des questions d'ordres méthodologique et éthique qui sont exposées dans la troisième partie de l'article.

La partie suivante développe la façon dont les lectures et les expériences de l'acte alimentaire propres aux personnes en situation de pauvreté viennent éclairer le caractère normatif des discours autour des SAJED. Parler d'acte alimentaire plutôt que d'alimentation permet de mettre la focale sur les pratiques de consommation alimentaire, qui englobent non seulement l'idée de « se nourrir » – qui relève de la « satisfaction d'un besoin biologique et vital permettant de préserver la santé » mais aussi celle de « nourrir » – qui fait référence au rôle social de la nourriture (Ramel, Boissonnat 2018). Les discours autour des SAJED donnent une place importante à la responsabilité des citoyens en matière de pratiques alimentaires saines et durables. À la lumière des expériences des personnes en situation de pauvreté, nous verrons que la possibilité de prendre cette responsabilité est inégalement distribuée, et que ces normes du manger sain et responsable ne rendent pas justice à la complexité de l'acte alimentaire.

La dernière partie revient sur les rencontres qui ont été faites durant le projet Solenprim entre ses participants et des initiatives existantes en matière d'alimentation juste et durable. Ces expériences de rapprochements peu concluantes ont donné à voir quelques raisons pour lesquelles l'idéal de mixité sociale prôné dans ces espaces reste la plupart du temps lettre morte. Elles pointent en creux quelques limites du modèle inclusif dont se réclame le mouvement vers un SAJED.

En guise de conclusion, l'article invite à ne pas renoncer à l'horizon d'une démocratie alimentaire. Il appelle à une décentration des regards et des lectures, à la prise en compte de la complexité des pratiques alimentaires, et au maintien d'une réflexion sur les échelles d'intervention (nécessairement multiples) à viser pour rendre accessible, à toutes et tous, une alimentation de qualité.<sup>6</sup>

## I. L'aide alimentaire : limites et perspectives d'un système « à la marge »

L'univers de l'aide alimentaire est vaste et complexe et, bien qu'il concerne une part importante de la population, il reste relativement peu visible pour le grand public. Les colis alimentaires sont probablement les plus connus, notamment par les opérations de solidarité sollicitées auprès de consommateurs aux portes de supermarchés. Cette forme d'aide alimentaire coexiste avec les restaurants sociaux et les épiceries sociales<sup>7</sup>. Ce système constitue un filet de sécurité pour les personnes qui y ont recours. Il fait toutefois l'objet de critiques et de questionnements, tant de la part des bénéficiaires que des professionnels de l'action sociale, au point de rechercher, pour certains acteurs de ce secteur, d'autres pistes d'action.

### I.1. « Prenez donc cette main qu'on vous tend »

Sur Bruxelles, dans les cinquante-sept associations qui distribuent des colis, la quarantaine de restaurants sociaux et les quatorze épiceries sociales répertoriées en 2019, les critères d'accès peuvent porter

<sup>6</sup> Pour faciliter la lecture, les citations d'auteurs sont en non-italiques, tandis que les *verbatim* qui proviennent d'acteurs de terrain sont en italiques.

<sup>7</sup> L'aide alimentaire se fait également au travers du réseau familial et social des personnes en situation de pauvreté (Abjean 2014), ou d'initiatives citoyennes moins formalisées (aide aux migrants, aux personnes isolées en région rurale, etc.). L'observation de ces pratiques n'a pas été incluse dans le projet.

sur une ou plusieurs caractéristiques du public visé : lieu de résidence, âge, situation de logement, nationalité et bien sûr le critère financier, généralement prédominant. Le plus souvent, la situation de pauvreté est examinée par les assistants sociaux, sur base du revenu net ou du revenu disponible après déduction des dépenses structurelles du ménage (Hubert, Vleminckx 2016). Le droit de manger « à sa faim », via le système d'aide alimentaire, pose donc tout d'abord la question de l'universalité de ce droit et celle, afférente, de la conditionnalité des aides.

Les acteurs de l'aide alimentaire s'inquiètent également de l'augmentation des demandes auprès d'un système qui est, avant tout, compensatoire. Si certaines études lisent ce succès comme le signe d'une pertinence du système – notamment parce qu'il permet l'accès à des produits que les personnes bénéficiaires ne pourraient pas s'offrir par ailleurs (Mattheussens 2018) – il est pour d'autres surtout le symptôme d'une augmentation de la précarité et d'une dégradation des conditions de vie d'une proportion toujours plus grande de la population.

Outre cette dimension palliative, ce système est questionné pour son paradigme caritatif. Si hier l'aide alimentaire servait à remplir les estomacs dans une logique d'assistance aux pauvres, les horizons de l'action sociale ont aujourd'hui changé. Ce changement de récit à propos des missions de l'aide alimentaire s'est plus particulièrement institutionnalisé lors du transfert, en 2014, du Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD) de la politique agricole commune vers le département de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion. Ce programme a été, au passage, rebaptisé Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD). Par ce transfert, les pratiques d'aide alimentaire se sont vues plus formellement liées à des missions d'accompagnement et d'activation sociale, guidées par un idéal d'autonomie et de capacité à « agir à partir de soi » (Ehrenberg 2005). Considérer l'aide alimentaire comme un simple don et les usagers comme de

simples bénéficiaires est une lecture devenue peu tenable selon les professionnels du secteur (Damhuis 2019). Or, même si théoriquement le don alimentaire peut aboutir à une démarche d'accompagnement social plus global, les conditions (cultures institutionnelles favorables, moyens humains, ressources des publics pour faire face, etc.) qui permettraient d'engager une dynamique d'autonomisation sont dans les faits rarement réunies.

Enfin, l'offre de produits proposée par les organismes d'aide alimentaire fait également l'objet de critiques. Bon nombre d'organismes d'aide alimentaire dépendent du système agro-industriel. Les invendus de la grande distribution et les produits du FEAD fournis par l'autorité publique sont leurs principales, voire uniques, sources d'approvisionnement. « Le mécanisme des marchés publics conduit souvent [le FEAD] à sélectionner sur base du prix le plus bas des entreprises capables de fournir des quantités très importantes de produits. Les produits choisis restent dès lors fortement industrialisés et d'origine éventuellement lointaine » (Damhuis, Rousseau 2019). La faible qualité et la provenance des denrées du système agro-industriel posent dès lors question au regard des enjeux sanitaires et écologiques plus globalement associés aux critiques contemporaines concernant nos systèmes alimentaires.

Le secteur de l'aide alimentaire est marqué par des insuffisances matérielles, financières et humaines récurrentes (Hubert, Vleminckx *op. cit.*) qui rendent compliquée l'amélioration des services et des produits offerts à ses bénéficiaires. Pourtant, des professionnels et des acteurs de seconde ligne de ce secteur désirent sortir des sentiers battus et portent des préoccupations communes à celles portées par le mouvement pour une transition vers un SAJED. Ces préoccupations concernent l'environnement et la santé certes, mais aussi la nécessité d'œuvrer à plus d'égalité et de justice sociale en matière d'accès à l'alimentation.

## I.2. Aide alimentaire et SAJED : l'enjeu de l'accès « pour tous »

L'enjeu que représente l'accès de tous à une alimentation de qualité est présent dans le discours des acteurs de l'aide alimentaire comme dans celui des acteurs de l'alimentation durable.

Favoriser l'accès à l'alimentation représente la raison d'être des organismes d'aide alimentaire, aujourd'hui amenés à jouer un rôle essentiel dans l'opérationnalisation du droit à l'alimentation – un droit que l'État belge est supposé garantir à chaque citoyen<sup>8</sup>. Pourtant, leur action dépend des moyens limités dont ils disposent, des moyens qui ne leur permettent pas d'aller plus loin que de répondre au « droit à une nourriture suffisante »<sup>9</sup>. Dans les faits, leur mission se borne prioritairement à mettre les personnes à l'abri de la faim, au risque de les réduire à « des bouches à nourrir » (McAll *et al.* 2015 : 28).

Les systèmes alimentaires durables visent, quant à eux, à côté de la promotion d'un système respectueux de l'environnement et des acteurs économiques (des producteurs aux distributeurs), un objectif de démocratisation alimentaire (Paturel, Ramel *op. cit.*). Celui-ci se décline notamment par une meilleure prise en compte de la parole des citoyens à propos de leurs besoins et de leurs choix alimentaires, y compris ceux qui sont aujourd'hui les plus éloignés des arènes de délibération publique.

Concevoir l'accès à l'alimentation de qualité comme un enjeu démocratique va dans le sens du changement de paradigme attendu

<sup>8</sup> Les missions portées par les organismes d'aide alimentaire sont souvent présentées en référence au droit à l'alimentation (Rouquette 2017 ; Hubert, Vleminckx *op. cit.*). Ce droit est reconnu dans l'article 25 de la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* de 1948, au titre du droit à un niveau de vie suffisant. Il est juridiquement contraignant depuis l'entrée en application, en 1976, du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

<sup>9</sup> Comité des droits économiques, sociaux et culturels. Observation générale 12, E/C.12/1999, par. 8.

par certains acteurs du monde de l'aide alimentaire. Ceux en particulier de la Concertation aide alimentaire (CAA)<sup>10</sup> qui assurent la coordination du secteur sont désireux (selon leurs termes) de « faire bouger les lignes » en imaginant de nouvelles modalités d'action et en encourageant un autre rapport aux personnes bénéficiaires. L'appel à projet Co-Create 2015 – visant le développement de dispositifs innovants en matière d'alimentation durable en région bruxelloise – représentait dès lors non seulement l'occasion de remettre en question certaines limites actuelles du système de l'aide alimentaire mais aussi de mettre la focale sur la dimension démocratique chère aux acteurs de la transition alimentaire.

La recherche Solenprim s'est ainsi élaborée dans une double perspective. Envisager, d'une part, les ponts à établir avec des projets d'alimentation durable, et voir en quoi ces rapprochements pouvaient permettre d'identifier de nouvelles réponses face à l'insécurité alimentaire. Repenser, d'autre part, les paradigmes d'intervention du secteur en permettant aux bénéficiaires d'être davantage impliqués dans la conception et la mise en œuvre de ces réponses alternatives.

## II. Le projet Solenprim

### II.1. Genèse du projet

En 2015, la Concertation aide alimentaire (CAA) annonçait à ses membres qu'elle cherchait des partenaires intéressés à l'idée de s'associer au projet de recherche-action participative Solenprim en cours de montage. Quatre organismes – deux centres sociaux associatifs et deux centres publics d'action sociale (CPAS) – répondirent présents.

---

<sup>10</sup> La CAA, animée par la Fédération des services sociaux, est un lieu d'échange d'informations et de pratiques, de formation, de développement de projets qui rassemble les organisations actives dans l'aide alimentaire en région bruxelloise et en Wallonie.

La perspective, pour chacun d'eux, d'identifier et de tester une autre réponse concrète au problème de l'insécurité alimentaire faisait en effet écho aux préoccupations et constats de terrain. La question de la durabilité de l'accès était notamment soulignée par un des membres du comité de pilotage : « *Ce qui se pose pour nous (les acteurs de l'aide alimentaire), c'est cette question qui revient : Quid de l'après-aide alimentaire ? Sachant que l'aide alimentaire va être limitée dans le temps, on se demande : que peut-on faire pour qu'après cette aide, elles puissent trouver d'autres alternatives* » (entretien du 03/08/2016).

Ces organismes avaient auparavant déjà engagé des démarches révélatrices du type de questionnements qu'ils nourrissaient.

À la Porte verte, une association implantée dans la commune de Molenbeek-Saint-Jean qui comprend notamment un restaurant social (le « Snijboontje ») et un centre de distribution de colis alimentaires (le « Snijboontje Bis »), plus d'un an avant le lancement de Solenprim, la direction missionnait une chargée de projet pour réaliser une enquête auprès des bénéficiaires de son service de distribution de colis : « [Il s'agissait de] *les interroger à la sortie, en prenant en compte leur profil social, les conditions dans lesquelles ils vivent (...). Les questions posées portaient sur les produits qui les intéressent [dans les colis], ceux qu'il faudrait ajouter et ceux qu'il faudrait abandonner* » (entretien du 14/07/2018). Les résultats de cette enquête avaient souligné la méconnaissance par certains bénéficiaires des usages possibles de certains produits distribués.

Au Centre social protestant (CSP) – seconde ASBL impliquée dans Solenprim –, un dispositif jugé particulièrement innovant pour le secteur était en place depuis 2014 et suscitait l'intérêt : un groupe d'achats en commun (GAC) avait été mis sur pied par un assistant social, pour, selon ses termes, « *donner [aux bénéficiaires] une alternative aux épiceries sociales et à l'aide alimentaire [classique]* » (entretien du 19/07/2016). En se joignant à Solenprim, ce travailleur souhaitait associer le groupe d'achats en commun à une réflexion plus large,

soutenir son développement et interroger les conditions d'autonomie éventuelle du groupe (vis-à-vis de l'ASBL).

Quant aux deux CPAS, ils étaient impliqués dans des réflexions concernant les activités d'aide alimentaire développées dans leurs institutions respectives. Avec son pôle alimentation, le CPAS de Berchem-Sainte-Agathe organisait déjà en 2016, en sus des distributions de colis alimentaires, des ateliers cuisine et des ateliers thématiques. Il disposait par ailleurs d'une épicerie sociale, d'un four à pain communautaire et d'un terrain disponible pour y créer un potager. Le coordinateur de ce pôle expliquait son souhait d'être « à la pointe et de faire de l'aide alimentaire 2.0 ; c'est-à-dire d'aller vraiment de l'avant et de correspondre le plus possible à la réalité et aux besoins de nos usagers » (entretien, 03/08/2016). À Ixelles, l'ambition prioritaire de l'époque était de mettre en place une épicerie sociale offrant une large gamme de produits « frais » et « sains ». Le partenaire ixellois l'expliquait ainsi : « *En montant notre projet d'épicerie, on voulait avoir cette attention par rapport à l'alimentation saine ; qu'on ne propose pas que des produits moins chers, mais qu'on soit dans une dynamique plus large. [...] Or, un postulat à discuter, c'est celui qui amène à dire que l'alimentation saine est chère. Ben non, pas nécessairement. Il y a peut-être des alternatives à trouver. Il y a peut-être des choses qui peuvent être mises en place par rapport à ça. Et du coup, le projet Solenprim répondait à ces réflexions qu'on avait* » (entretien, 03/08/2016).

L'intérêt pour ces organismes de rejoindre Solenprim émanait donc conjointement de leur volonté d'interroger leurs pratiques, d'explorer de nouvelles pistes d'actions, de réfléchir aux enjeux liés à l'approvisionnement du secteur (en particulier en fruits et légumes frais), et de le faire en bénéficiant de l'appui d'un porteur de projet, la Fédération des services sociaux, détenteur d'une expertise sur l'aide alimentaire et ses enjeux.

## II.2. Phasage de la recherche et processus mis en place

En utilisant la co-création à une échelle locale et dans une démarche expérimentale, le partenariat Solenprim a voulu observer ce qui se passe lorsque différentes personnes – principalement des bénéficiaires de l'aide alimentaire, des travailleurs sociaux, des acteurs de seconde ligne et des sociologues – se mettent ensemble pour repenser la question de l'accès à une alimentation de qualité.

L'ossature du projet a été pensée de façon linéaire, avec un phasage en cinq étapes, impliquant systématiquement l'ensemble des acteurs du projet : faire un diagnostic collectif ; s'inspirer auprès d'initiatives alternatives existantes en matière d'alimentation et laisser émerger des idées ; dessiner au sein de chaque organisme d'aide alimentaire partenaire les contours d'un projet à expérimenter ; implémenter les quatre projets esquissés et, à travers eux, mettre au travail une ou plusieurs dimensions liées à l'« acte alimentaire » (Ramel, Boissonnat *op. cit.*) ; évaluer les projets développés non seulement concernant leur impact sur la problématique de l'insécurité alimentaire mais aussi concernant les freins et les leviers des processus de co-création mis en place.

Dans les premiers mois de la recherche-action, chaque partenaire de terrain s'est attelé (avec l'appui du porteur de projet) à mobiliser des bénéficiaires en les invitant à contribuer à un travail de diagnostic des freins qui pèsent sur les personnes en situation de précarité en matière d'accès à l'alimentation. Dans les deux CPAS et au Centre social protestant, cette étape est passée par la sollicitation de groupes d'usagers déjà constitués autour d'activités collectives. À la Porte verte, les usagers ont été abordés dans les files d'attente de permanences sociales qui permettent d'accéder aux distributions de colis alimentaires, et pendant les moments de repas dans le restaurant social. Des bénéficiaires des quatre organismes, mais aussi des membres des équipes de travailleurs sociaux, ont ainsi pris part à différentes séances de travail organisées localement. Ils ont ensuite été

invités à participer à des séances délocalisées pour leur permettre de croiser leurs analyses.

Dans les deux CPAS, les personnes ont ensuite été mobilisées pour travailler à l'échelle locale au développement de projets concrets. Elles ont multiplié en 2017 et 2018 les rencontres dans ce but. Au CPAS d'Ixelles, ce processus a conduit à la mise en place d'une grainothèque par des membres du comité culturel qui existait depuis quelques années déjà au sein de l'institution. Il s'agit d'un service d'échanges de graines – de légumes, plantes aromatiques, fruits ou fleurs – à planter chez soi ou dans des espaces potagers communautaires. À Berchem-Sainte-Agathe, des personnes qui fréquentaient les services culturels ou d'aide alimentaire du CPAS ont constitué un comité citoyen. Ce dernier a créé un service de prêt d'ustensiles de cuisine et de jardinage qui vient compléter l'offre existante en matière d'aide alimentaire.

À la Porte verte, les démarches visant à constituer un groupe de bénéficiaires suffisamment stable pour co-construire un projet n'ont pas abouti, mais des ateliers cuisine ont été mis en place. Ils ont peu à peu évolué d'une forme plus classique d'apprentissage de recettes et d'information sur la façon de cuisiner certains produits (des colis alimentaires) vers une co-construction des contenus de ces ateliers à partir des savoirs et des idées des participants.

Au Centre social protestant (CSP), un groupe d'achats en commun (GAC) rassemblant une quarantaine de ménages était déjà en fonctionnement avant que la recherche-action ne commence. Contrairement aux projets locaux des autres organismes partenaires, ce n'est donc pas la mise sur pied du dispositif qui a occupé le groupe pendant le projet Solenprim mais l'enjeu de l'opérationnalisation de son autonomisation<sup>11</sup>.

<sup>11</sup> En effet, fin 2016, suite au départ du travailleur social qui assurait jusque-là l'accompagnement du groupe, le CSP a estimé qu'il n'avait plus les moyens de poursuivre ce projet : les membres ont été invités à anticiper leur nouveau mode

Si les nouvelles initiatives développées ont été conçues par des bénéficiaires des organismes partenaires de la recherche (appuyés par des travailleurs sociaux), elles l'ont été au prix d'un long processus d'intéressement et d'enrôlement (Callon 1986) dont les résultats sont à nuancer. Les processus participatifs expérimentés montrent en effet que partir des préoccupations des personnes concernées et avoir pour « bonne » intention de les impliquer dès les premières réflexions jusqu'au montage des dispositifs ne garantit aucunement une participation systématique effective.

### III. Faire participer les personnes au sein d'organismes d'aide alimentaire

La participation a le vent en poupe dans toute une série de domaines publics et de secteurs d'activités. Différentes grilles de lecture existent pour évaluer les effets, les bienfaits ou les écueils de la participation, ou pour en définir les modalités de mise en œuvre<sup>12</sup>. Elles articulent des conceptions différentes de la démocratie (plutôt représentative ou plutôt délibérative) et de l'intervention auprès de citoyens dont on veut faire entendre la voix (en considérant les individus comme égaux ou, au contraire, en tenant compte de leurs positions inégales sur l'échiquier social). Dans Solenprim, les processus participatifs déployés avaient pour objectif l'*empowerment* des personnes participantes. « L'*empowerment* est couramment défini comme le processus par lequel un individu ou une *community* (un

---

d'existence. Le partenariat Solenprim a alors proposé de poursuivre la collaboration avec le GAC et de mettre en place le soutien nécessaire pour lui permettre d'imaginer de nouvelles modalités de fonctionnement et de se pérenniser hors du CSP. Une travailleuse sociale a été engagée pour accompagner le groupe dans cette transition.

<sup>12</sup> Carrel (2013) en distingue quatre. La participation peut être considérée comme « inutile », comme une « injonction », comme une question d'engagement « citoyen », ou comme un projet politique et social, visant l'accroissement du pouvoir d'action. Cette dernière représentation est celle de l'« *empowerment* ».

groupe) acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action, à la fois individuelle et collective » (Carrel 2013 : 25). Cette orientation du projet reposait sur le postulat qu'une place devait être donnée à des personnes généralement éloignées des dispositifs de démocratie participative et sur l'hypothèse que cela permettrait de créer des projets qui répondent mieux aux demandes des personnes concernées par l'insécurité alimentaire.

### III.1. Créer les conditions de l'expression de tous

La première phase du projet a été consacrée à une définition collective des freins qui empêchent les publics précarisés de bien s'alimenter, en tenant compte de toutes les dimensions que le « bien se nourrir » peut recouvrir. Le dispositif mis en place visait d'une part à produire un diagnostic qui reflète la complexité de l'acte alimentaire et qui puisse servir de base pour la construction des futurs projets locaux. Il visait aussi à enclencher une dynamique de participation et d'interaction entre les différents acteurs du projet, comme le permettent les démarches de diagnostic communautaire (Bantuelle *et al.* 2000).

Le processus de production du diagnostic se voulait collectif, avec la tenue de plusieurs séances mixtes (réunissant des bénéficiaires et des professionnels de l'aide alimentaire, des sociologues et des acteurs du mouvement de l'alimentation durable). Néanmoins, le choix a été posé de mener les premières séances dans « des espaces de paroles homogènes dits de non-mixité » (Gelineau *et al.* 2012 : 48) qui ont pris place au sein des organismes d'aide sociale partenaires du projet.

La phase de diagnostic fut donc composée de séances locales (étape 1), de séances transversales (étape 2), puis d'une séance finale dite « de diagnostic croisé » (étape 3).

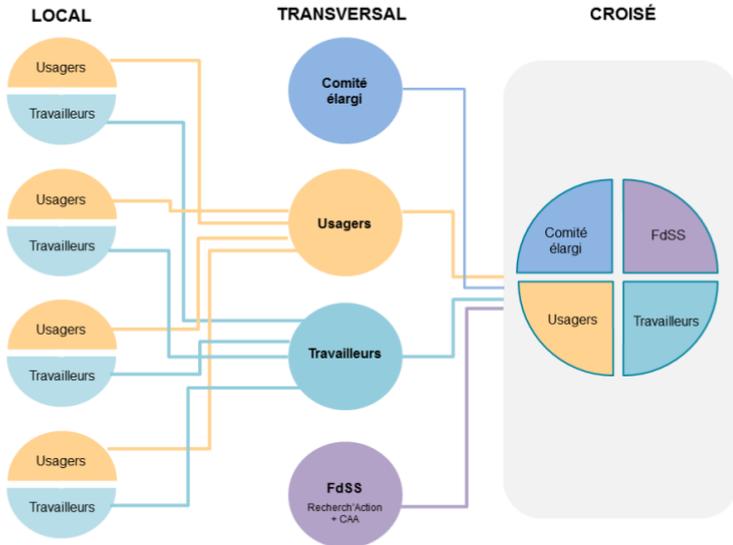


Figure 1. Le processus de production du diagnostic

Des séances ont spécifiquement rassemblé des participants ayant pour point commun de fréquenter un organisme d'aide sociale et plus précisément, pour certains, un service d'aide alimentaire. Trois arguments sont à la base de ce choix.

Il s'agissait tout d'abord d'anticiper les difficultés – voire les « violences symboliques » (Bourdieu, Passeron 1970) – que peut produire une mise en présence d'acteurs issus de mondes sociaux différents, qui ne se (re)connaissent pas. Des étapes de travail en non-mixité permettent en effet de tenir compte des injustices épistémiques (Fricker 2007)<sup>13</sup> dont sont souvent victimes les personnes aux statuts sociaux précaires. Ce type d'approche se défend particulièrement lorsqu'il s'agit de favoriser l'expression d'une expertise portée

<sup>13</sup> Les injustices épistémiques se rapportent à l'inégalité de crédit accordée aux idées, regards et analyses produites par certaines personnes au profit d'autres.

par des personnes précarisées. Ces espaces permettraient ensuite que puisse s'opérer le « passage du “je” au “nous” » (Gelineau *et al. op. cit.*), c'est-à-dire la prise de conscience que les situations vécues à titre individuel peuvent être partagées, portées collectivement et interprétées à l'aune des mécanismes et des ressorts sociaux à l'œuvre dans les situations d'exclusion. Enfin, en se déplaçant au sein des organismes, les problèmes de disponibilité ou de mobilité touchant les usagers (Fol 2010) étaient minimisés. Ce choix autorisait en filigrane la formalisation d'analyses tenant compte du contexte local spécifique dans lequel les acteurs évoluent, celui d'un quartier, d'un organisme ou encore d'une dynamique d'équipe particulière.

L'analyse de la façon dont les participants se sont emparés de ces expériences participatives – tant durant la phase de diagnostic que dans la suite du projet – a mis en évidence que l'attention portée à leurs besoins et les attentes ne résout pas à elle seule les enjeux pratiques et éthiques que soulève la participation.

### III.2. Participer ne va pas de soi

L'exercice fut complexe pour les membres du partenariat qui se sont impliqués dans le recrutement des bénéficiaires, amenant à reposer la question du sens que peut recouvrir ce projet pour des personnes en situation de précarité. Comme le souligne une chercheuse de la FdSS, « nous venons avec un projet dont la temporalité est longue et dont les effets ne seront pas observables immédiatement. Or, les personnes qu'on a rencontrées vendredi sont dans des situations d'urgence et ne sont pas en capacité de se projeter dans des projets dont ils ne peuvent pas tirer de bénéfices immédiats et concrets » (extrait d'un mail à sa collègue de la CAA, juin 2016).

Les recherches sur la participation montrent par ailleurs que l'équation qui associe la mobilisation des savoirs expérientiels des participants à l'enrichissement d'un projet (qu'il soit une mesure politique ou une recherche) relève davantage de la pensée magique

que sociologique (Godrie 2016). Car participer, justement, ne va pas de soi (Charles 2016). Ce n'est pas parce qu'on met en présence des participants qu'ils vont *de facto* pouvoir ou vouloir exprimer ce qui leur importe. Participer demande de pouvoir mettre en forme des contributions afin de les « rendre compatibles avec ce que le dispositif participatif est prêt à recevoir » (Charles *op. cit.* : 38). Pour le dire autrement, lorsque l'on met en place un dispositif participatif, on choisit des formats – des réunions, des activités, des supports écrits – avec lesquels les participants peuvent plus ou moins se sentir à l'aise, peuvent plus ou moins bien y faire valoir leurs idées, peuvent plus ou moins bien contribuer au projet. Les propos de l'accompagnateur du groupe culturel qui a mis en place la grainothèque illustrent cette idée. « *Avec mon public, il faut pas faire trop de réunions. On en fait une et puis il faut que ça débouche sur quelque chose de concret. Si on fait 2-3 réunions d'affilée, on perd des gens* » (entretien, 5/09/17).

Les effets émancipateurs du processus participatif sont à relativiser au regard par exemple de l'écroulement des participants que peut produire le dispositif. Contrairement aux séances non mixtes de diagnostic menées dans les associations, la séance de diagnostic transversale « usagers », délocalisée (cfr Figure 1 : Le processus de production du diagnostic), a été marquée par la désaffection de la plupart des participants. Distance avec le domicile, nécessité de prendre les transports en commun, réticence à se rendre dans un lieu inconnu, ... sont autant de freins susceptibles d'avoir découragé la participation. L'exercice de restitution demandé (impliquant de présenter une synthèse du matériel produit au cours de la séance locale) peut également avoir été jugé trop contraignant, en dépit de l'organisation d'un accompagnement dans la préparation de travail. Les formats de la participation sont donc à évaluer et à adapter en regard des effets qu'ils produisent sur les participants et sur la (possible non-) participation. C'est ce qu'appuie une chargée de projet, lors d'une réunion partenariale : « *La participation [des bénéficiaires] était plutôt satisfaisante aux diagnostics locaux. Au diagnostic transversal, leur participation était*

*beaucoup moins importante. C'est une question sur laquelle nous allons devoir nous réunir. Si on veut qu'ils participent mieux, comment faire ?* » (Observation, 27/09/16).

Selon Charles (*op. cit.*), tout dispositif participatif crée des charges pour les participants : « La participation n'est pas gratuitement ouverte à tous, le nouveau venu n'est pas systématiquement en mesure d'endosser ce qui est attendu de lui. Il s'agit de reconnaître que l'impératif participatif, par les charges qu'il prescrit, n'est pas particulièrement accueillant » (Charles *op. cit.* : 134). Ces charges s'illustrèrent notamment dans les coûts en temps, en gestion administrative, en récolte d'informations, quand le participant « doit y mettre un peu du sien ». Elles incluent parfois un coût psychologique : les espaces participatifs veulent permettre une conflictualité des débats qui s'avère potentiellement pesante pour ceux qui n'y ont jamais été socialisés. Si ces charges de la participation ne sont pas spécifiques à un projet qui s'adresse à des personnes en situation de précarité, elles peuvent être plus particulièrement pesantes dans ces situations.

Le risque est en effet de s'adresser à une « élite des exclus » et de produire de nouvelles exclusions au sein même des populations défavorisées. « L'effet Matthieu » (Damon 2002) caractérise ces situations dans lesquelles les résultats d'un dispositif ou d'une prestation ne parviennent pas à toucher les personnes les plus en difficultés au sein du public visé. Malgré toutes les précautions prises, Solenprim n'est pas parvenu à éviter un tel écueil. Dans trois des organismes partenaires, les personnes mobilisées n'étaient pour la plupart pas (ou plus) bénéficiaires de l'aide alimentaire. Si elles avaient en commun un faible pouvoir d'achat, leur degré de précarité était assez variable.

### III.3. Abaisser les seuils et maintenir du sens

Les processus étudiés ont montré que si l'implication des participants est un enjeu délicat dans tout dispositif participatif, elle demande des précautions particulières quand il s'agit de travailler

avec des personnes qui ont intériorisé l'assignation à un statut dévalorisé et sont les plus éloignées des espaces d'expression publique. Charles (*op. cit.*) et Carrel (*op. cit.*) évoquent les « conditions de félicité » de la participation pour pointer les conditions qui permettent que la participation ait lieu, telles qu'« abaisser le coût d'entrée »<sup>14</sup> (*op. cit.* : 228) et « donner une place au discours d'ordre privé, personnel ou communautaire, mais aussi émotif, non discursif, dans le processus délibératif » (*id.* : 229).

L'idée de partager un petit déjeuner, de cuisiner ensemble, sont des activités « bas seuil »<sup>15</sup> qui peuvent permettre, dans certaines conditions, d'engendrer une dynamique de constitution d'un groupe. Un des participants du groupe qui a mis en place la grainothèque explique ainsi qu'il voit dans l'alimentation une façon de dépasser les différences entre les participants, contrairement à d'autres activités auxquelles il participe au sein de l'organisme d'aide sociale. « *Le théâtre et l'atelier d'écriture, même si j'aime beaucoup et que ça me donne de l'énergie, rassemblent moins de gens. Les personnes s'auto-excluent si elles sont timides, si elles ne se sentent pas à l'aise avec l'écriture, si elles se sentent ridicules, etc. Manger ensemble, c'est s'asseoir à côté de quelqu'un qui mange la même chose que vous, il a la même expérience que vous, et tout le monde aime manger* » (entretien, 4/09/17).

Améliorer l'accès à une alimentation de qualité peut ainsi à la fois être la finalité d'un projet mais l'alimentation peut aussi servir de pré-

<sup>14</sup> Abaisser le coût d'entrée est un impératif que s'est donné le projet étant donné le constat que la plupart des dispositifs participatifs sont investis majoritairement par des personnes aux statuts socioéconomiques moyens à élevés. Berger et Charles (2014) proposent l'utilisation du concept heuristique de « seuil » pour penser les limites de l'inclusion démocratique et pour observer empiriquement la façon dont les processus participatifs génèrent des inclusions et des exclusions.

<sup>15</sup> La notion de « bas seuil » est souvent utilisée dans le vocabulaire de l'intervention sociale pour désigner une approche qui facilite l'accès à une institution et dans laquelle le niveau d'exigence auquel les demandeurs d'aide doivent répondre afin de bénéficier d'une prestation est descendu au plus bas.

texte pour faciliter la participation. Cette voie fut privilégiée dans l'un des organismes partenaires, où l'ambition de cibler les personnes en situation de grande précarité s'est traduite par la mise en place d'ateliers cuisines participatifs avec des bénéficiaires de colis alimentaires. Mobiliser ces personnes dans un projet participatif présentait des défis et des questions éthiques. Sur le plan pratique, tout d'abord, l'intervenant social soulignait que les canaux classiques d'intéressement (Callon *op. cit.*) étaient peu opérants. Pour éviter tout sentiment de fichage, constituer une liste pour contacter ces personnes par email ou par téléphone n'était selon lui pas envisageable. L'information a donc été diffusée dans les lieux d'attente des colis, en organisant des « accueils thé et café », comme l'explique un travailleur social impliqué dans le projet : « *Il y a donc cette agente d'accueil qui vient spontanément vers les personnes, qui les invite à venir dans une salle à côté, les invite à s'asseoir, et à prendre un thé ou un café, en attendant le colis ou de voir les assistants sociaux. Et à ce moment-là, il y a un échange, on voit que les gens commencent à se parler. Et les assistants sociaux nous disent : "Il y a des choses qui se disent là simplement autour d'une table avec une tasse de thé ou de café qui ne se disent pas dans le bureau de l'assistante sociale" »* (extrait de vidéo, rapport Solenprim 2017<sup>16</sup>). Les conditions de participation aux ateliers ont été pensées de façon à rendre le dispositif le moins contraignant possible : pas d'inscription préalable, pas d'engagement dans la durée, tolérance sur les arrivées tardives. Au fil des séances, la nécessité de constituer un groupe porteur et stable dans le temps, qui représente pourtant l'un des postulats classiques de l'approche communautaire, s'est vue abandonnée.

Demander à des personnes en attente d'un colis, au cœur même d'un organisme d'aide sociale, d'intégrer un dispositif participatif pour imaginer des alternatives à l'aide alimentaire a également posé

<sup>16</sup> <https://solenprim.com/realisations/rapports-de-recherche/rapport-2017/la-porte-verte/>

des questions éthiques. Malgré le souci de l'organisme de bien distinguer le temps du don alimentaire et celui de la recherche participative, on ne peut exclure l'hypothèse qu'un sentiment de redevabilité ou la peur de ne pas recevoir l'aide demandée ait pu motiver la décision de participer. Si cette ambiguïté n'augure pas un éventuel échec du projet communautaire, l'enjeu du « recrutement des participants » (selon les termes mobilisés par les partenaires) pose toutefois la question de la frontière ténue entre approche communautaire et objectif d'activation<sup>17</sup>. Les logiques d'activation sont notamment propres au secteur de l'aide sociale, dans lequel les missions d'accompagnement sont de plus en plus abordées en termes de projet et de contrat d'intégration.

Dans les groupes de participants qui se sont constitués dans les autres organismes partenaires, on remarque que ce sont des facteurs tels que la reprise d'un emploi, un état de santé difficile ou d'autres préoccupations d'ordre privé qui peuvent entraver la continuité de la participation. Sans ces facteurs « externes », l'implication dans le projet se maintient tant que la finalité poursuivie garde du sens pour les participants. Seulement alors, les coûts liés à l'implication dans les projets se disent « acceptables ». Seulement alors, le processus participatif peut engendrer – malgré ces coûts – des retombées émancipatrices. C'est ce qu'exprime une bénéficiaire de l'aide alimentaire : « *Au départ je ne voyais pas le but [de cette séance], maintenant on apprend à se connaître, on n'est plus une simple personne qui vient chercher un colis, et par le fait qu'on nous écoute, on se sent important, on a*

---

<sup>17</sup> Depuis les années 2000, les politiques publiques en matière d'insertion sociale se sont inscrites dans un nouveau paradigme. La loi du 26 mai 2002 concernant le droit à l'intégration sociale vient remplacer la loi du 7 août 1974 relative au minimum de moyens d'existence. D'une logique d'assistance aux personnes touchées par le chômage (ou la précarité plus généralement), on passe à une logique d'activation. Du côté des bénéficiaires, l'État conditionne ses aides à une attitude témoignant d'une volonté de la part de la personne concernée à retrouver un emploi ou, plus généralement, de s'en sortir.

*l'impression d'avoir un poids, de ne pas être un moins que rien* » (Séance locale, 16/06/17).

Solenprim a montré que l'approche participative, peu habituelle dans le secteur de l'aide alimentaire, tend à faire bouger les lignes des philosophies classiques de l'accompagnement. Elle implique un changement de regard sur les bénéficiaires. Le « pauvre » devient un citoyen compétent, détenteur de savoirs, capable de prendre part à des décisions et à des discussions ; et c'est au dispositif mis en place de donner les conditions de son expression. Un des animateurs souligne le soin nécessaire à mettre dans le dispositif : *« Je vois qu'ils sont en train d'être là-dedans, de ne pas seulement se dire "comment est-ce que je vais mieux manger, moi", mais "comment est-ce que je peux mettre quelque chose en place" [...]. Et la participation, c'est la base même de briser cette coquille de solitude. Et donc, oui, [...] quand c'est bien fait, quand c'est bien amené, quand on n'infantilise pas les usagers, ça fonctionne* » (entretien, 5/09/17).

Comme nous le verrons dans la suite de cet article, prendre au sérieux les savoirs expérientiels et les compétences critiques des personnes en situation de précarité permet aussi de remettre en cause la lecture individualisante et capacitaire des déterminants des pratiques alimentaires ; une lecture présente en filigrane dans certains discours portés au sein des mouvements alimentaires alternatifs.

#### **IV. Les normes du « manger sain et responsable » au regard des situations de pauvreté**

La transition vers des SAJED participe d'une mouvance plus globale qui présente l'acte alimentaire selon un paradigme nouveau, dans lequel les responsabilités individuelles et collectives sont réaffirmées. Ce paradigme se décline, d'une part, par l'importance donnée à l'articulation entre l'alimentation et la santé et, d'autre part, par le focus

mis sur la dimension politique de nos pratiques alimentaires. Penser l'accès à une alimentation « de qualité » pour les personnes qui sont en situation d'insécurité alimentaire ne se fait pas *ex nihilo*. Solenprim a contribué à montrer en quoi la mobilisation des grilles de lecture du manger sain et responsable peine à rendre compte des réalités des pratiques alimentaires des personnes en situation de précarité.

#### IV.1. « Évidemment que je voudrais du bio pour mes enfants, si j'en avais les moyens »

De tout temps, l'action de manger a été cadrée par des normes sociales qui lui associent des significations et des règles à propos de ce qu'il est bien de faire ou de ne pas faire en matière alimentaire. Aujourd'hui, l'alimentation est particulièrement associée à des enjeux sanitaires. Cette norme, qu'Adamiec (2017) désigne par le concept d'« othorexie » – au sens de « manger droit » – consiste à faire de l'association entre ce que l'on mange et notre état de santé l'objet d'une attention particulière. Si cette articulation ne date pas d'aujourd'hui, elle a pris une importance croissante. Cela se marque notamment par l'extension des pratiques de régimes alimentaires aux mangeurs sains, alors qu'elles se justifiaient auparavant davantage par les besoins spécifiques du corps malade. « Se soigner par l'alimentation n'est plus simplement un vieil adage hippocratique poussiéreux, mais une préoccupation quotidienne et réactualisée. [...] Un nouveau regard se crée qui consiste à considérer que la meilleure garantie de la santé tient à la nature des mets consommés » (Adamiec *op. cit.* : 50). Il devient donc difficile d'échapper aux messages prônant le manger sain et de ne pas considérer l'alimentation dans son incidence sur l'état de santé. Cette dimension est d'ailleurs centrale dans la conception de l'alimentation durable.

Sur le terrain, on voit que la sensibilisation aux bienfaits des pratiques d'alimentation durable sur la santé est une porte d'entrée répandue pour favoriser des changements d'habitudes et de modes

de vie. L'attention mise sur l'accès des pauvres à une alimentation de qualité s'inscrit également dans ce souci sanitaire. Dans l'action sociale, diverses initiatives tentent ainsi de favoriser la participation à des ateliers cuisine, des potagers ou à d'autres activités en lien avec le manger sain. Le projet Solenprim confirme toutefois que, si ces espaces permettent à certains d'apprendre des pratiques nouvelles en matière d'alimentation saine et durable, de nombreuses personnes en savent déjà beaucoup sur la question. *« Je me suis très vite rendu compte que les participants aux ateliers en savent parfois plus que nous. Le sucre, le gras, les pesticides... Quand on leur parle des pesticides, ils nous rappellent que dans leur potager, au pays, là au moins, ils étaient sûrs que tout était bio ! »* (Coordinateur, séance de co-évaluation, le 22/11/18).

Le manque de connaissances ou d'intérêt quant aux pratiques alimentaires durables ou saines ne peut donc suffire à expliquer les pratiques alimentaires jugées problématiques. La préoccupation pour l'alimentation doit plutôt être examinée à l'aune des conditions concrètes qui permettent de pouvoir la mettre en œuvre au quotidien.

#### IV.2. L'acte alimentaire dans sa complexité

L'analyse produite par les participants au projet Solenprim a mis en exergue les dimensions et les freins multiples qui existent dans l'accès au « bien se nourrir ». Au-delà du seul contenu de l'assiette, « bien se nourrir » recouvre à leurs yeux six dimensions. Le concept intègre ainsi un positionnement politique souvent associé au respect de l'environnement ou à la promotion de modes de production et de consommation plus éthiques. Il est déterminé par les ressources dont on dispose et qui impactent les possibilités de choisir son alimentation. Il est guidé par des normes et des valeurs liées à la santé et au soin du corps. La culture et l'éducation sont également des déterminants de l'acte alimentaire. Enfin, tout autant qu'une manière de consommer, le bien se nourrir renvoie aussi à des notions de plaisir, de découverte, de convivialité et de partage.



Figure 2. « L'orange du bien se nourrir »



Photo 1. réalisation de « L'orange du bien se nourrir » – journée de travail collectif « diagnostic croisé » – 24/10/2016

Sur cette base, les participants ont réalisé un travail d'identification et d'analyse de la pluralité des facteurs qui entravent les possibilités de consommer selon cet idéal. Sept catégories de freins pesant sur l'accès à l'alimentation, situés à des niveaux différents, ont été identifiées : le contexte de crise économique, les modes de production et de consommation dominants, l'offre alimentaire (notamment dans leur quartier), les moyens financiers et matériels, les problèmes de santé, les modes et rythmes de vie et, enfin, les niveaux de connaissance et d'éducation.

Ces constats rejoignent la littérature dans le champ de l'alimentation, qui montre combien l'acte alimentaire est complexe (Régnier *et al.* 2009) et comment ses dimensions plurielles sont mises à mal en situation de pauvreté (Ramel, Boissonnat 2018). « Manger, cet acte qui pourrait sembler anodin et banal, constitue [...] une pratique culturelle dont la compréhension est une porte d'entrée idéale pour saisir l'organisation d'une société. [Les pratiques alimentaires] sont à la fois le reflet et la source de nombreuses inégalités sociales, qu'il s'agisse de ressources économiques, d'apparence ou encore de santé » (De Saint Pol 2017 : 11).

Ce que les participants ont montré au travers du diagnostic et des projets locaux qu'ils ont mis en œuvre, c'est que l'accès au bien-manger dépend davantage des ressources matérielles et financières dont on dispose, des situations de vie et de santé, des lieux et des rythmes de vie, que du fait d'être informé et sensibilisé aux dimensions sanitaires de l'alimentation. L'accès à une alimentation saine est plutôt entravé pour une question de prix que de volonté. De ce fait, davantage que d'avoir une incidence positive sur les actes alimentaires des pauvres, les campagnes de sensibilisation autour de l'alimentation saine peuvent être ressenties comme particulièrement infantilisantes et culpabilisantes : « Ces messages sont une source particulière de tensions pour les plus pauvres. [...] Et en normant les comportements alimentaires, ils contribuent à entretenir un préjugé

sociétal d'une mauvaise alimentation des plus pauvres, créant alors de l'exclusion » (Ramel, Boissonnat *op. cit.* : 59).

### IV.3. Consommer de façon responsable

À côté de l'horizon normatif de l'alimentation-santé, il en est un autre particulièrement porté et revendiqué par les acteurs de l'alimentation durable. L'acte alimentaire est considéré comme éminemment politique (Lagasse 2017a), en ce qu'il est le reflet d'un choix citoyen de cautionner ou non le système agro-industriel dominant. Selon ces lignes de conduite, manger bio, local, de saison, ce n'est pas seulement prendre soin de soi et de sa santé, c'est aussi prendre soin de la planète et du vivre-ensemble.

Un citoyen informé sur les méfaits du système agro-industriel et les désastres sanitaires qu'il occasionne sera considéré capable de faire des choix en conscience à propos de ce qu'il met dans son frigo et dans son assiette. Cette « éthique du choix »<sup>18</sup> s'inscrit dans un paradigme qui fait le pari que si chaque citoyen change ses habitudes en matière de consommation alimentaire, l'agrégation de ces efforts permettra de changer le système actuel. Le changement passe donc avant tout par un rapport à soi responsabilisé, « le portefeuille remplaçant alors le bulletin de vote, et le consomm'acteur le citoyen. Mais cela pose différents problèmes, à commencer par la difficulté de faire la différence entre une démarche de simplicité volontaire et la réalité d'une simplicité non choisie » (Lagasse 2017a : 5).

Les participants impliqués dans Solenprim posent eux-mêmes un regard critique sur les modes de consommation aujourd'hui dominants, qu'ils estiment conditionnés par l'offre surabondante de produits de masse. Un bénéficiaire de l'aide alimentaire souligne ainsi

<sup>18</sup> Cette éthique de choix se comprend au regard de la référence à l'autonomie qui valorise la capacité à agir à partir de soi. Cet horizon normatif est dominant dans le référentiel de l'action politique. (Voir Ehrenberg 2005 ; Mol 2009).

que « *certain*s dépensent de l'argent parce qu'ils sont poussés à acheter, à consommer. Et en même temps, s'ils ne consomment pas comme tout le monde, ils ont l'impression de ne plus faire partie de la société » (diagnostic transversal, 09/05/2016).

Solenprim a en effet permis de constater que les personnes en situation de précarité ne sont pas indifférentes aux conséquences politiques de leurs pratiques alimentaires, mais que les conditions permettant un positionnement en actes sur ce sujet sont inégalement réparties. Leurs analyses ont souligné que la diversité de l'offre, l'accessibilité financière des denrées, la pluralité d'enseignes commerciales et de points de vente ainsi que l'omniprésence de la publicité les conduisent – effectivement – à acheter les produits de la grande distribution, en dépit de leur moindre qualité nutritionnelle ou de leur impact environnemental.

Le paradigme du colibri selon lequel la possibilité du changement se situe dans l'addition des choix individuels responsables, ne tient que peu compte de la conflictualité des rapports sociaux et de la diversité des situations socioéconomiques et des statuts sociaux (Lagasse 2017b). Il ignore par exemple que l'alimentation sert de variable d'ajustement dans les budgets des personnes vivant des situations de pauvreté (Ramel, Boissonnat *et al. op. cit.*). Une participante bénéficiaire de l'aide alimentaire en témoigne : « *Le loyer est cher et nos revenus sont petits. [...] Avec 1 000 €/mois, comment vivre ? J'aimerais savoir respirer. Parfois, je n'ose pas aller au parc avec mes enfants parce que j'ai peur qu'ils me demandent de leur acheter une glace* » (diagnostic local, 09/05/2016).

En dépit d'une intention inclusive, la tendance des mouvements alternatifs à ignorer la complexité des enjeux qui entourent l'acte alimentaire explique sans doute en partie la persistance d'un « malentendu entre les situations rencontrées par les personnes [en situation de pauvreté] et les solutions sociétales proposées » (Ramel, Boissonnat *op. cit.* : 60).

## V. Rendre l'alimentation durable inclusive ?

Solenprim a permis d'interroger le contexte normatif autour de l'alimentation et de montrer en quoi les prescriptions à l'alimentation saine et au « consommer responsable » se révèlent, sur bien des aspects, inefficaces. Cette normalisation des pratiques alimentaires transparait notamment dans des espaces d'alimentation durable pourtant soucieux d'être accessibles à tous. La volonté de ne pas oublier « les pauvres » dans la transition alimentaire est en effet bien présente chez les acteurs qui portent ces mouvements alternatifs (Deverre, Lamine 2010). Elle rejoint une tendance plus générale : « créer des socialités interculturelles, interclassistes et diversifiées, en plus d'être aujourd'hui une recommandation systématique de tous les appels à projets, est devenu le motif récurrent de toutes les luttes associatives » (Marion 2017 : 2). Elle se concrétise notamment par l'ouverture d'espaces existants – des groupes d'achats solidaires, des commerces coopératifs, des potagers urbains, certains ateliers cuisine et autres – à différents types de publics. Pourtant, leur faible « mixité sociale » continue à être constatée. Les alternatives alimentaires touchent ainsi principalement des personnes issues de la classe moyenne et à haut capital scolaire et culturel (Dubuisson-Quellier 2009 ; Lefin, Boulanger 2010). Une étude belge a montré par exemple que, sur un échantillon de 90 adhérents à des GAC, GAS et GASAP, 76 % étaient cadres ou employés contre 1 % d'ouvriers ; 78 % avaient un travail contre 4 % de personnes sans emploi (Lefin *et al.* 2010).

### V.1. Des barrières dans l'accès à l'alimentation durable

Dans le cadre du projet Solenprim, des bénéficiaires de l'aide alimentaire ont été s'inspirer auprès d'initiatives et de projets en alimentation durable, parmi lesquels un potager urbain, un compost collectif, une grainothèque, une coopérative biologique, un frigo solidaire, une cantine de quartier, un système d'échange local (SEL) ou

encore un réseau d'échanges de savoirs. L'observation de ces visites et les discussions qui leur ont succédé permettent de comprendre pourquoi ces projets peinent à inclure certains publics, en particulier les personnes en situation de pauvreté.

Celles-ci évoquent des freins à fréquenter et/ou à s'approvisionner dans ces espaces. Les coûts financiers sont un premier facteur (aussi bas qu'ils puissent paraître aux yeux des gestionnaires et animateurs des espaces alternatifs), ainsi que le manque d'accès à l'information. Mais au-delà des prix, ces espaces se heurtent à des barrières plus sociologiques qu'économiques lorsqu'ils tentent de s'ouvrir à une diversité de milieux sociaux (Mundler 2013 ; Richard *et al.* 2014) : ils offrent « une image d'adhérents à fort capital social et culturel » (Noel, Darrot 2016 : 22) à laquelle les personnes moins aisées ne s'identifient pas. Les participants évoquent notamment les divergences d'intérêt pour les activités proposées et disent ne pas se « reconnaître » dans ces espaces, se sentir différents des personnes qui les fréquentent, sans nécessairement toujours pouvoir mettre des mots précis sur ces ressentis. C'est que « les narratives, discours et pratiques de ces réseaux alimentaires alternatifs incluent peu les représentations et significations culturelles de l'alimentation d'autres groupes sociaux, en particulier des plus défavorisés » (Lagasse 2017b : 3). Enfin, l'intériorisation du stigmate (Goffman 1975 [1963]) d'émarginant au CPAS les poussent parfois à préférer l'« entre-soi » qui leur était justement possible dans le projet Solenprim.

La littérature souligne en effet que les systèmes alimentaires alternatifs n'échappent pas à un certain élitisme social. Ils peuvent donc être potentiellement générateurs d'exclusion et d'inégalités (Hochedez, Le Gall, 2016). Des travaux de recherche aux États-Unis montrent à quel point les alternatives prônées par le *food movement* – l'équivalent américain du mouvement vers un SAJED – se caractérisent par leur « blancheur » (Guthman 2008). « Malgré une forte volonté de créer et d'investir des espaces alimentaires plus équi-

tables, le *food movement* omet souvent de lutter contre les inégalités de race, de classe et de genre existantes, et peut même contribuer à les renforcer » (Clancy 1994 ; Freidberg 2003 ; Slocum *et al.* 2016). Si ces enjeux intersectionnels se posent de façon particulière aux États-Unis<sup>19</sup>, un parallèle peut être fait avec cette idée que les récits portés par certains ne sont peut-être pas opérants ou signifiants pour d'autres.

En encourageant les consommateurs à privilégier des aliments frais, locaux, biologiques, au détriment de ceux produits dans le système agro-industriel dominant, le mouvement alimentaire alternatif ignore les contraintes structurelles qui pèsent sur l'accès à l'alimentation et leurs conséquences en termes de privation de droits pour les personnes qui ne sont pas en mesure de choisir leur alimentation, ou de voter avec leur fourchette. C'est ce qui ressortait également des séances qui ont mis en présence les acteurs de l'alimentation durable et ceux du champ de l'aide alimentaire pour leur permettre de s'informer, d'engager un dialogue, voire d'imaginer des collaborations plus formalisées. L'observation de ces moments collectifs illustre bien ce constat d'une méconnaissance réciproque entre les acteurs de l'aide alimentaire et ceux de l'alimentation durable.

« [L'alimentation durable], c'est un réseau avec des représentations propres, parfois étonnantes. En général, ce monde de l'alimentation durable ne connaît pas le monde de l'aide alimentaire. De cette méconnaissance découle un certain nombre de représentations. » (Chargée de projet, réunion partenariale, 27/09/16).

« Ce que je trouvais intéressant [...] c'est que j'ai rencontré des bénéficiaires de l'aide alimentaire et ça m'a permis d'avoir enfin une idée de ce

<sup>19</sup> La spécificité de son histoire coloniale colore (au propre comme au figuré) ainsi différemment le récit du « retour à la terre », valorisé par les acteurs du *food movement* mais douloureux pour les descendants d'une lignée d'esclaves noir-américains (Guthman 2008 *op. cit.*).

*qu'ils vivent.* » (Évaluation par les participants, séance de diagnostic, 24/10/16).

S'ils se sont en partie nourris des expériences mises en œuvre par des acteurs de l'alimentation durable, les participants à Solenprim n'ont pas fait le choix de rejoindre un dispositif alimentaire durable déjà en activité, même lorsque cela leur a été proposé. Ils ont préféré développer leurs propres projets. Des projets mis sur pied au sein d'organismes d'aide alimentaire qui présentent des similitudes avec des alternatives aujourd'hui bien connues tout en s'en différenciant sur des aspects significatifs de l'enjeu alimentaire en situation de pauvreté.

## V.2. *Les initiatives de Solenprim* : dispositifs d'action sociale ou alternatives durables ?

On peut constater l'apparente proximité de forme et de fonctionnalité entre le groupement d'achat collectif en activité sur Ixelles et un GASAP (groupes d'achats solidaires de l'agriculture paysanne), entre la grainothèque mise en service au sein du CPAS d'Ixelles et celles qui se développent par ailleurs, entre le nouveau service de prêt d'ustensiles de Berchem et les principes qui prévalent au sein du système d'échange local ou du service de location d'ustensiles de récupération qui l'ont en partie inspiré, entre les ateliers cuisine mis en place dans une association qui distribue des colis alimentaires à Molenbeek et ceux auxquels sont conviés les curieux désireux d'expérimenter les graines germées. Toutefois, si les dispositifs développés par les bénéficiaires des organismes d'aide alimentaire ressemblent aux alternatives innovantes qui fleurissent aujourd'hui, ils n'ont pas été construits par simple transposition et leurs intentions s'écartent – pour partie – de celles que poursuivent ces initiatives alternatives.

La recherche-action montre qu'au-delà de ce qui leur est commun (une activité telle qu'acheter en commun, cuisiner, organiser un service d'échange ; des valeurs d'autogestion et de convivialité), ce

qui les distingue des initiatives dites durables n'est pas anecdotique et s'avère très opérant. Quand la finalité première annoncée par les dispositifs de l'alimentation durable inclut un engagement fort en termes d'enjeux environnementaux, sanitaires et des principes d'économie équitable, dans les trois projets créés et le groupement d'achat collectif accompagné dans Solenprim, ces préoccupations sont présentes mais secondaires. Se révèlent prioritaires les finalités financières et de lien social, une préférence pour l'entre-soi (avec le maintien choisi d'une non-mixité sociale), mais aussi l'ancrage dans l'organisme d'aide sociale fréquenté. Pour ces publics, « l'accès à l'alimentation de qualité n'est pas une fin en soi mais reste davantage prétexte à retrouver du mieux-être, de la convivialité et du lien social, au-delà du simple fait de mieux se nourrir » (Noel, Darrot *op. cit.* : 21).

Les dispositifs du projet Solenprim ne sont pas uniquement appréciés pour l'aide directe qu'ils représentent (une nouvelle recette à répliquer chez soi, des graines bio à planter sur son balcon) mais en tant que services complémentaires aux autres dispositifs d'accès à l'alimentation disponibles au sein de l'organisme. Cette aide vient renforcer une offre d'aide alimentaire plus générale qui permet de faire, même indirectement, des économies financières, et joue le rôle de variable d'ajustement dans la gestion quotidienne de la pauvreté. Pour une partie des bénéficiaires des organismes impliqués dans les dispositifs, la perspective de soulager le porte-monnaie (même de façon minime) reste plus importante que la possibilité de consommer, pour des raisons sanitaires ou écologiques, une alimentation biologique.

Le GAC ixellois par exemple, contrairement à un GASAP, ne vise aucunement à soutenir un système alternatif de production alimentaire agricole. Il ne permet pas aujourd'hui d'avoir accès à des aliments bio mais à des produits matériels (fournitures scolaires, produits d'hygiène) moins chers. Les gains financiers réalisés peuvent être investis dans de la nourriture plus qualitative, mais pas obligatoire-

ment. Les ateliers cuisine proposés par l'ASBL molenbeekoise quant à eux, s'ils permettent des échanges entre participants et la reconnaissance des savoirs culinaires de chacun, offrent peut-être avant tout l'opportunité de bénéficier d'un repas gratuit. Le service de prêt d'ustensiles de cuisine et de jardinage nouvellement mis en place intègre bien, de son côté, une préoccupation politique et environnementale (puisque'il se positionne contre les logiques de surconsommation), mais il reste avant tout présenté par ses membres comme un moyen de « *favoriser l'accès à du matériel pour des personnes qui ne peuvent pas se payer toutes ces choses-là* » (Membre du Solidair'prêt, co-évaluation transversale, 18/12/18).

Sous d'apparentes similitudes avec les alternatives qui se revendiquent durables, les intentions et les objectifs prioritairement visés par les participants à Solenprim s'en éloignent. On ne développe pas les mêmes projets et solutions lorsque les cadrages de la réalité (Goffman 1991) diffèrent. La reconnaissance de la multitude de cadrages possibles sur les enjeux alimentaires paraît dès lors une piste à privilégier.

## **Conclusion : garder la démocratie alimentaire comme horizon**

La mise en œuvre, dans le projet Solenprim, de dispositifs visant le croisement des pratiques et des récits des acteurs des champs de l'aide alimentaire et de l'alimentation durable permet de souligner quelques perspectives pour avancer sur le chemin de la démocratie alimentaire. Elles s'articulent autour de trois enjeux plus spécifiques.

Le premier a trait à l'ambition de mixité sociale que poursuivent les espaces offrant un accès à l'alimentation durable. On a vu en effet que les valeurs et les intentions qui guident l'action peuvent différer lorsqu'on part de ce qui importe aux personnes pour construire avec elles des solutions adaptées aux difficultés qu'elles rencontrent en

matière d'accès à l'alimentation. On a constaté aussi, que rester dans l'entre-soi peut être une condition de participation souhaitée par les personnes. Face à ce double constat, on peut questionner la pertinence de l'objectif de mixité sociale, autant que les motivations qui poussent à en faire un idéal. En effet, lorsqu'il s'agit d'enjoindre les populations les plus précarisées à se conformer un idéal type – celui du consommateur – pensé à partir des seules ressources et capitaux de ses concepteurs, le risque est de « refuser aux populations [...] les plus fragilisées une liberté et une autonomie quant au choix de leurs valeurs propres » (Marion *op. cit.* : 3) et de reproduire les inégalités que l'on tente pourtant de réduire.

Le second concerne les processus qui permettent une prise en compte de la parole et des expériences des personnes les plus éloignées des espaces de délibération publique. On a vu d'abord qu'une attention particulière doit être accordée aux effets et contraintes de la participation. Par ailleurs, la démocratie alimentaire n'est pas qu'affaire de participation citoyenne ou de consommation responsable. Le paradigme du colibri peut conduire, s'il monopolise les débats politiques en matière de transition alimentaire, à maintenir une forme de malentendu quant aux échelles d'intervention (nécessairement multiples) à viser pour rendre accessible, à toutes et tous, une alimentation de qualité. Ces échelles se situent à la fois du côté de l'offre alimentaire – et de ses différentes dimensions (territoriales, sociales, culturelles) – et du côté des politiques de lutte contre la pauvreté et la précarité. Travailler des pistes d'accès plus durable à l'alimentation dans le seul paradigme de l'agrégation des efforts individuels peut conduire paradoxalement (si ces pistes réussissent) à renforcer l'idée méritocratique selon laquelle « s'en sortir » est à la portée de tous, même des plus démunis. Par un curieux mécanisme, on risque de contribuer de la sorte à cautionner des logiques économiques et politiques productrices des inégalités à l'origine de la nécessité d'une aide alimentaire.

Le troisième enjeu, enfin, se rapporte à l'embarras rencontré quand des initiatives portées par un mouvement pourtant soucieux de l'inclusion de tous peinent à atteindre les personnes en insécurité alimentaire. Le nœud de ce malentendu ne se situe sans doute pas tant dans les valeurs qui prônent le manger sain ou responsable en tant que tel, que dans le mouvement qui consiste à en faire une grille d'évaluation des pratiques alimentaires. Pour avancer vers une démocratie alimentaire, c'est donc davantage à une prise en compte de la complexité des enjeux alimentaires plutôt qu'à leur normalisation qu'il paraît pertinent de s'atteler.

## Bibliographie

- Abjean A., « Focus – L'aide alimentaire, symptôme d'une radicalisation de la pauvreté ? », *Informations sociales*, 2-182, 2014, pp. 76-79.
- Adamiec C., *Manger sain n'est pas si sain. Raisonner l'alimentation-santé*, Hachette Pratique, Vanves, 2017.
- Bantuelle M., Morel J., Dargent D., *Santé communautaire et promotion de la santé : le diagnostic communautaire* [Brochure], ASBL Santé, Communauté, Participation, Bruxelles, 2000.
- Berger M., Charles J., « *Persona non grata*. Au seuil de la participation », *Participations*, vol. 2, n° 9, 2014, pp. 5-36.
- Bourdieu P., Passeron J.-C., *La reproduction : Éléments d'une théorie du système d'enseignement*, Minuit, Paris, 1970.
- Callon M., « La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'année sociologique*, Vol. 36, 1986, pp. 169-207.
- Carrel M., *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, ENS, Lyon, 2013.
- Charles J., *La participation en actes. Entreprise, ville, association*, Desclée de Brouwer, Paris, 2016.
- Damhuis L., « L'aide alimentaire dans le paysage de l'action sociale : regards des travailleurs de terrain », in Myaux D. (dir.), *Aide alimentaire. Les protections sociales en jeu*, L'Harmattan, Bruxelles, 2019 (sous presse).

- Damhuis L., Rousseau C., « Accès durable à une alimentation de qualité pour tous : promesses et limites de l'alimentation durable », in Myaux D. (dir), *op. cit.*
- Damon J., *La question SDF*, PUF, Paris, 2012 [2002].
- De Saint Pol T., « Les évolutions de l'alimentation et de sa sociologie au regard des inégalités sociales », *L'année sociologique*, 67, n° 1, 2017, pp. 11-22.
- Deverre C., Lamine C., « Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales », *Économie rurale*, n° 317, 2010, pp. 57-73.
- Dubuisson-Quellier S., *La consommation engagée*, Sciences Po, Paris, 2009.
- Ehrenberg A., « Agir de soi-même », *Esprit*, juillet 2005, pp. 200-209.
- Fol S., « Mobilité et ancrage dans les quartiers pauvres : les ressources de la proximité », *Regards sociologiques*, n° 40, 2010, pp. 27-43.
- Fricke M., *Epistemic injustice : Power and the ethics of knowing*, Oxford University Press, Oxford, 2007.
- Gelineau L., Dufour E., Belisle M., « Quand recherche-action participative et pratiques AVEC se conjuguent : enjeux de définition et d'équilibre des savoirs », *Recherches qualitatives*, hors série, n° 13, 2012, pp. 35-54.
- Godrie B., « Vivre n'est pas (toujours) savoir – richesse et complexité du savoir expérientiel », *Le partenaire*, 24, n° 3, 2016, pp. 35-38.
- Goffman E., *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*, Minuit, Paris, 1975 [1963].
- Goffman E., *Les cadres de l'expérience*, Minuit, Paris, 1991.
- Guthman J., « If They Only Knew : Color Blindness and Universalism in California Alternative Food Institutions », *The Professional Geographer*, 60, n°3, 2008, pp. 387-397.
- Hochedez C., Le Gall J., Justice alimentaire et agriculture, *justice spatiale | spatial justice*, n° 9, 2016, <https://www.jssj.org/article/justice-alimentaire-et-agriculture/>
- Hubert H.-O., Vleminckx J., « L'aide alimentaire à Bruxelles. Le regard des bénéficiaires », *Les cahiers de la recherche'action*, n° 6, 2016.
- Lagasse E., « Mouvement pour une alimentation responsable et solidaire : une démocratie renouvelée ? », [Communication], Colloque

- Le développement revisité. Regards croisés : intergénérationnels, interdisciplinaires et interrégionaux*, Louvain-la-Neuve, 2017a.
- Lagasse E., *Réseaux alimentaires alternatifs : élitisme ou émancipation ?* [Analyse] Entraide & Fraternité ASBL, 2017b.
- Lang T., « Food policy for the 21st century : can it be both radical and reasonable ? », in KOC M. e.a. (Eds.), *For Hunger-proof Cities : Sustainable Urban Food Systems*, International Development Research Centre, Ottawa, 1999, pp. 216-224.
- Lefin A.-L., Boulanger P.-M., *Enquêtes sur les systèmes alimentaires locaux. Aperçu des résultats* [Rapport], Institut pour un développement durable, 2010, pp. 1-31.
- Marion N., *Toute mixité est-elle bonne à prendre ?* [Analyse d'éducation permanente], Action et recherche culturelles ASBL, 2017, <https://arc-culture.be/blog/publications/toute-mixite-est-elle-bonne-a-prendre/>.
- Matheussens G., « L'aide alimentaire en Belgique », *Focus*, publication du SPP intégration sociale, n° 22, Bruxelles, 2018.
- McAll C. (dir.), « Inégalités sociales et insécurité alimentaire : réduction identitaire et approche globale », *La revue du Cremis*, Vol. 8 n° 2, automne 2015, pp. 28-34.
- Mol A., *Ce que soigner veut dire. Repenser le libre choix du patient*, Presses des Mines, Paris, 2009.
- Mundler P., « Le prix des paniers est-il un frein à l'ouverture sociale des AMAP ? Une analyse des prix dans sept AMAP de la Région Rhône-Alpes », *Économie rurale*, n° 336, 2013, pp. 3-19.
- Myaux D., Serre A., Hubert H.-O., Vleminckx J., « Recherche-action participative et accès à l'alimentation durable : Des terrains bruxellois au sol fécond », *La revue du CREMIS*, Vol. 9 n° 1, Printemps 2016, pp.11-18.
- Noel J., Darrot C., « Des systèmes alimentaires relocalisés plus durables : vers un accès à une alimentation de qualité pour tous », contribution au RIODD, École des Mines de Saint-Étienne, hal-01349972, juillet 2016.
- Observatoire de la santé et du social Bruxelles, *Baromètre social – Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté*, COCOM, Bruxelles, 2017.
- Paturel D., Ramel M., « Éthique du care et démocratie alimentaire : les enjeux du droit à une alimentation durable », *Revue française d'éthique appliquée*, 2, n° 4, 2017, pp. 49-60.

Ramel M., Boissonnat H., « Nourrir ou se nourrir. Renouveler le sens que l'on porte à l'acte alimentaire pour renouveler nos pratiques face à la précarité alimentaire », *Forum*, 1, n° 153, 2018, pp. 53-61.

Regnier F., Lhuissier A., Gojard S., *Sociologie de l'alimentation*, La Découverte, Paris, 2009.

Richard F., Chevallier M., Dellier J., Lagarde V., « Circuits courts agroalimentaires de proximité en Limousin : performance économique et processus de gentrification rurale », *Norois*, vol. 230, n° 1, 2014, pp. 21-39.

Rouquette L., *L'aide alimentaire en Europe*, notes d'analyse « Développement durable », Pour la Solidarité – PLS, 2017.

Slocum R., Cadieux K., Blumberg R., « Solidarité, espace et "race" : vers des géographies de la justice alimentaire », *justice spatiale | spatial justice*, n° 9, 2016, <https://www.jssj.org/article/solidarite-espace-et-race-vers-des-geographies-de-la-justice-alimentaire/>

# Ultra Tree – Soutenir l’installation et la viabilité d’exploitations maraîchères dans le (péri-)urbain bruxellois

Julie Hermesse

chercheuse, Laboratoire d’anthropologie prospective,  
Université catholique de Louvain

Nathalie Pipart

chercheuse, Centre d’études économiques et sociales de l’environnement,  
Université Libre de Bruxelles

Noémie Maughan

chercheuse, Laboratoire d’agroécologie, Université Libre de Bruxelles

Geoffroy Anciaux

accompagnateur de terrain, association Maison Verte et Bleue

Éléonore Heymans

chercheuse, Laboratoire d’anthropologie prospective,  
Université catholique de Louvain

François Wiaux

accompagnateur de terrain, associations Graines de Paysans et  
Le Début des Haricots

Gaëtan Dartevelle

directeur de la société Greenloop

Corentin Dayez

coordinateur du projet de recherche Ultra Tree, association Maison Verte et Bleue

## Introduction

La Stratégie Good Food, politique publique volontariste, lancée et portée par la Région de Bruxelles-Capitale (2016-2020), place l'alimentation au cœur de la dynamique urbaine. Le premier axe de cette stratégie vise à augmenter significativement la production alimentaire locale et durable et, dès lors, à encourager la relocalisation de la production agricole : d'ici 2035, 30 % des fruits et légumes non transformés consommés par les Bruxellois devraient être produits localement.

La relocalisation de la production alimentaire à proximité de la ville n'est pensable qu'en soutenant le renouvellement des générations d'agriculteurs ; en encourageant ceux qui aspirent à se lancer dans le métier et en accompagnant la pérennisation de ces professions. Depuis une petite décennie, la Région bruxelloise est le tableau d'installation de NIMAculteurs<sup>1</sup> sur des petites surfaces de production en pleine terre<sup>2</sup> : dans un paysage agricole bruxellois qui compte 53 agriculteurs, 36 NIMAculteurs ont récemment démarré une exploitation (Boutsen *et al.* 2018).

En tant que partenaires du projet de recherche action participative Ultra Tree, financé par l'appel Co-Create, nous<sup>3</sup> avons pendant trois années concentré notre travail sur la réflexion au soutien à l'installation de projets de maraîchage (péri-)urbain sur petites surfaces pour satisfaire la demande bruxelloise en fruits et en légumes de manière durable. Accompagner l'installation afin qu'une exploitation devienne viable invite à questionner la notion-même de viabilité. En

---

<sup>1</sup> Non Issu du Monde Agricole (Sinai 2013).

<sup>2</sup> La ville suscite un engouement pour toute une série de projets professionnels ou citoyens de production hors sol : potagers sur les toits, culture de champignons en cave, aquaponie, etc. Cette étude s'est limitée aux projets maraîchers qui interviennent directement sur le sol et en font la ressource centrale de leur production.

<sup>3</sup> L'usage de la première personne du pluriel fait référence aux partenaires de l'équipe du projet Ultra Tree qui ont co-écrit ce chapitre.

effet, si la rentabilité économique est un paramètre crucial dans l’évaluation d’une exploitation agricole, la notion de viabilité ne peut être réduite à celle-ci car elle englobe différents paramètres au travers desquels il est possible d’apprécier la pérennité et la solidité d’un projet agricole.

Après un aperçu du contexte des terrains d’expérimentation et une présentation de l’équipe du projet de recherche, ce chapitre expose la mise en place des dispositifs méthodologiques et leur évolution au sein d’une recherche action participative. Une attention particulière est portée aux modalités inégales de participation des diverses parties prenantes au projet (au vu de leurs réalités professionnelles respectives) et au principe d’horizontalité de la production de savoirs. Est ensuite abordée la co-création, par et avec les partenaires du projet, d’outils concrets d’autoévaluation de la viabilité des activités maraîchères. Ensuite, ce chapitre démontre l’intérêt de l’ancrage territorial de ces projets maraîchers et de recherche pour le tissu social urbain, au-delà des questions de production *stricto sensu*. Enfin, de manière conclusive et en guise d’ouverture, le chapitre questionne la responsabilité des pouvoirs publics et politiques en matière de pérennisation des projets maraîchers dans et pour le (péri-)urbain bruxellois.

## **I. Le maraîchage (péri-)urbain sur petites surfaces : contextualisation du projet de recherche**

La recherche Ultra Tree a été menée au départ de deux terrains d’expérimentation privilégiés, situés à Neerpede, dans la commune d’Anderlecht, une zone en périphérie bruxelloise historiquement connue pour ses activités agricoles : le Champ-à-Mailles (ChAM), un espace potager de l’ASBL la Maison Verte et Bleue aux manettes d’un maraîcher professionnel intégré dans le cadre d’un projet plus large de sensibilisation et d’éducation à l’alimentation durable ; et

l'espace-test agricole de Graines de Paysans, destiné à un public de maraîchers déjà formés, cherchant à s'installer professionnellement et souhaitant tester leurs activités agricoles.

Le ChAM résonne avec un double défi. Premièrement, en écho avec d'autres projets microfermiers innovateurs (Morel et Léger 2015), l'ASBL la Maison Verte et Bleue a pour ambition de valoriser au maximum ce terrain de 20 ares grâce à des techniques de production bio-intensives de maraîchage sur petite surface. Pour ce faire, un maraîcher professionnel est engagé à temps partiel pour produire sur ce champ. Deuxièmement, le ChAM revendique une dynamique inclusive dans la gestion du lieu (King 2008) : toute personne désireuse de prêter main-forte bénévolement aux professionnels est encouragée à participer à des journées hebdomadaires de chantiers collectifs. Les volontaires du ChAM travaillent au sein d'un lieu de maraîchage oscillant entre la nécessité d'être productif et le désir d'y trouver un lieu de convivialité, d'inclusion, de partage des connaissances et de co-création.



*Photo 1. Un espace de rencontre sur le Champ-à-Mailles, 2017, Rocio Paris.*

L'espace-test agricole de Graines de Paysans est, à l'instar de tous les espaces-test agricoles, une entité qui a été développée pour soutenir des producteurs désireux de se lancer dans un projet de maraîchage professionnel. Largement développés en France depuis quelques années, les espaces-test agricoles sont des structures récentes en Belgique : le premier espace-test agricole voit le jour en 2013 sur la commune de Modave (Condroz) et le second en 2016 à Jodoigne (Hesbaye brabançonne). Les espaces-test agricoles offrent à des maraîcher(e)s un accès à des terres cultivables mais aussi un cadre légal, ainsi qu'un soutien logistique et humain pour leur permettre de tester leur activité dans un cadre qui limite la prise de risque (Cavalier 2013 ; Chrétien 2015). Ces « entrepreneurs à l'essai » profitent dès lors de ces espaces durant un laps de temps délimité pour tester leur modèle agricole. Outre les différentes mises à disposition matérielles, l'accompagnement qui est proposé est d'autant plus précieux pour ces apprentis producteurs car, majoritairement non-issus du monde agricole, ils rencontrent de nombreuses difficultés pour intégrer la profession : nonaccès au foncier, non-possession d'un capital de base, inexistence d'aides agricoles structurelles pour l'agriculture sur petite surface, nécessité de créer un réseau professionnel et de développer une filière de commercialisation etc. L'espace-test agricole mis en place par l'ASBL Graines de Paysans comprend deux zones de maraîchage agroécologique qui s'étendent sur 60 ares chacune (en 2018) et qui ont été réparties entre sept maraîchers en voie de professionnalisation entre le printemps 2016 et le printemps 2018. Pendant une période de deux ans<sup>4</sup>, les producteurs bénéficient d'une aide au lancement. L'espace-test agricole a pour objectif de plonger

---

<sup>4</sup> La première cohorte de porteurs de projet maraîcher a pu s'installer pendant trois ans sur l'espace-test agricole de Graines de Paysans suite au lancement difficile non seulement du projet de maraîchage mais également du système d'espace-test dans son ensemble. Après une année d'installation, un de ces maraîchers a abandonné l'activité professionnelle. Le premier groupe de maraîchers a été suivi d'un second en 2019 ainsi que de la création d'espaces de production pour deux tisanières dès 2018.

des porteurs de projets « dans des conditions réelles d'installation agricole tout en levant les freins liés à l'accès au foncier, à l'accès aux capitaux et à la difficulté de se lancer professionnellement dans ce métier » (Graines de Paysans 2016).



*Photo 2. Maraîcher en action sur des terrains de l'espace-test agricole, 2017, Rocio Paris.*

Afin d'accompagner l'installation de projets maraîchers, un des objectifs premiers que s'est donné le projet Ultra Tree était de mener

une réflexion globale sur la viabilité des exploitations maraîchères agroécologiques sur très petites surfaces et ce, de manière interdisciplinaire (socio-anthropologie, agronomie et économie) et transdisciplinaire, c'est-à-dire, en incluant les acteurs de terrain concernés par la problématique dans le processus de recherche.

Le consortium Ultra Tree était composé de l'équipe de partenaires financés dans le cadre du projet et de partenaires, acteurs de terrain, collaborant à la recherche de manière épisodique et non financés. L'équipe des partenaires financés comportait un coordinateur, un sociologue, une socio-anthropologue et une agronome, un chercheur indépendant et deux accompagnateurs de terrain.

L'association Graines de paysans ainsi que les six maraîchers de l'espace-test agricole tout comme la Maison verte et bleue et les deux maraîchers qui y ont travaillé successivement, ont été des interlocuteurs privilégiés tout au long du projet. Au-delà des divergences dans leurs parcours et leurs profils, ces maraîchers partagent des dénominateurs communs<sup>5</sup>. Aucun de ces huit maraîchers n'est issu du milieu agricole. NIMACulteurs, ils ont opté pour ce métier, après une lente ou plus rapide reconversion professionnelle, sans avoir pour héritage de petites ou de grosses infrastructures ni de titres de propriété foncière. Tous ont démarré leur première saison en 2016, sous une météo extrêmement capricieuse. Ils ont fait le choix de travailler à proximité de la ville car ils croient fondamentalement en la nécessité de nourrir les urbains par des filières courtes. Dans le périurbain bruxellois, ils travaillent sur des très petites surfaces et ont un recours raisonné à la motorisation Cette stratégie fait écho à leurs choix agronomiques de respect de la vie du sol mais aussi au constat que pratiquer une agriculture diversifiée sur petites superficies avec motorisation s'avère

---

<sup>5</sup> Pour découvrir plus intensément ces profils, voir le livre de Julie Hermesse, *Des maraîchers dans la ville. Dix parcours d'installation de maraîchers en Région bruxelloise*, Presses universitaires de Louvain, 2018.

d'une part techniquement plus compliqué et d'autre part financièrement peu abordable en termes d'investissements matériels. Bien que leurs productions ne sont pas certifiées bio, leurs pratiques culturelles respectent le cahier des charges de l'agriculture biologique voire davantage. Ils sont à l'affût des innovations sociales et des nouvelles techniques : associations de cultures, maraîchage sol vivant, enrôlement de citoyens bénévoles, ... Aux portes de Bruxelles, ces maraîchers qui réinventent de nouvelles agricultures ont accepté le défi de collaborer à un projet de recherche action participative.

Le contexte de démarrage du projet Ultra Tree coïncidait avec le lancement des activités de production agricole et ce, dans des contextes atypiques de plateformes expérimentales : espace-test permettant de se tester à l'installation pour six de ces maraîchers et expérience du salariat à temps partiel pour les deux maraîchers de la Maison Verte et Bleue qui se sont succédé. La phase de lancement – ou dite également d'installation de maraîchers – correspond à la période où, après leur formation, ces personnes entament leurs premières années de production avec l'ambition d'en vivre, et mettent en place les premières bases de ce qui deviendra leur projet de production (et éventuellement de vie) à plus long terme. Cette phase est donc par essence fragile et spécifique, et ne reflète pas toujours la réalité de projets de maraîchage (péri-)urbain déjà existants. Généralement suivie d'une phase de routine, la phase d'installation « correspond à une durée plus ou moins longue avant que l'activité ne soit considérée comme stabilisée. Elle est généralement caractérisée par une prise de risques entrepreneuriaux et par une importante incertitude quant à la pérennité du projet » (Plateau *et al.* 2019).

Explorant les étapes de lancement d'activités, il nous est apparu crucial d'élargir notre échantillonnage de maraîchers dans le cadre de notre analyse. Si les huit maraîchers susmentionnés ont été partenaires du projet depuis ses prémises jusqu'à sa clôture, une vingtaine d'autres maraîchers ont été associés de manière ponctuelle à

la recherche (dans le cadre d'entretien individuel ou en groupe, de visite de terrain, de participation à des ateliers, ...). Le travail avec ces autres maraîchers issus de zones géographiques différentes et/ou mettant en œuvre des modèles agricoles distincts, a eu comme objectif, non de répondre à un souci d'exhaustivité, mais d'accentuer, par les contrastes ou des similitudes d'expériences, la spécificité de notre objet d'étude, c'est-à-dire, la phase de lancement en maraîchage dans une zone (péri-)urbaine.

## **II. Faire évoluer les dispositifs méthodologiques ; laisser place au partage de récits**

### II.1. Des modalités inégales de participation à la recherche

Les choix de dispositifs méthodologiques découlent des objectifs de recherche. Dans le cadre du projet Ultra Tree, nous nous étions donné comme mission de soutenir l'accompagnement à l'installation de projets de maraîchage professionnel (péri-)urbain en pleine terre sur très petites surfaces en phase de lancement. Pour ce faire, il nous a semblé essentiel d'analyser les facteurs de viabilité de ces projets de maraîchage et ce depuis une approche participative avec les acteurs de terrain concernés. En effet, un des présupposés de base du projet est que l'accompagnement de maraîcher(e)s professionnel(le)s en phase de lancement ne peut être bien pensé que s'il est réfléchi avec les acteurs qui en bénéficient, en l'occurrence, les maraîcher(e)s et les structures d'accompagnement<sup>6</sup>. Il nous a fallu faire évoluer les disposi-

<sup>6</sup> Nous entendons par le terme « structure d'accompagnement » tout type de structure se donnant pour mission de soutenir, de conseiller, d'encourager les agriculteurs dans leur phase d'installation et ce dans un ou plusieurs aspects du projet (économique, social, technique, juridique, psychologique...). Les espaces-test agricoles en sont un exemple.

tifs méthodologiques initiaux pour dépasser une difficulté majeure et intrinsèque à cette recherche : réaliser de la recherche action participative avec des partenaires qui ne sont pas payés pour la mener et qui, de surcroît, se lancent dans une nouvelle activité professionnelle et arrivent difficilement à en vivre tout en travaillant énormément.

Les porteurs de projets maraîchers ont été considérés dans cette recherche comme les détenteurs d'une expertise de terrain. Dans ce cadre, ils ont accepté d'être sollicités mais à la condition que leur participation au projet n'entrave pas le bon déroulement de leur profession de maraîcher. Tout comme le mentionnait un accompagnateur d'Ultra Tree au cours d'une réunion : « ils [les porteurs de projet] sont acteurs et objets de la recherche, on leur demande d'avoir du recul sur ce qu'ils font. C'est assez compliqué. De plus, ils ont le nez dans leur travail du coup, ils ont peu de temps et ils ont du mal à dire si ce qu'ils font est innovant ou pas. » (Réunion d'équipe Ultra Tree, 05/2016)

Une réflexion a été menée au sein d'Ultra Tree sur le format à donner aux interactions entre les partenaires de l'équipe financés par Ultra Tree et les partenaires maraîcher(e)s : comment faire en sorte que les maraîcher(e)s s'approprient les contours du projet et qu'ils identifient et transmettent aux partenaires financés des objectifs de recherche qui fassent sens pour eux ? Mais aussi quelles sont les différentes formes de dispositifs à mettre en place pour créer les conditions de cette appropriation et combiner l'expérimentation et la réflexion entre les différentes parties prenantes qui gravitent autour du projet ?

Inscrite dans le champ des recherches actions participatives, la recherche Ultra Tree a eu pour volonté d'impliquer les acteurs de terrain dans l'ensemble du processus : de la définition des questions de recherche à la valorisation des résultats en passant par l'expérimentation et la validation des résultats. Le dialogue entre les différents acteurs et la mobilisation des informations tirées de leurs propres expériences ont été considérés comme centraux dans le processus de

recherche. Notre constat est qu'une telle démarche peut se traduire, non par une participation égale en temps de toutes les parties concernées par la recherche, mais par des dispositifs fondés sur la mise sur un pied d'égalité délibérée entre acteurs de terrain et chercheurs et de leurs apports respectifs d'expertises diverses et complémentaires.

## II.2. Combiner des dispositifs méthodologiques classiques avec des dispositifs participatifs co-créés

Dans le cadre de cette recherche, nous avons mobilisé différents types de dispositifs méthodologiques : certains étaient structurels et ont perduré tout au long du projet, tandis que d'autres étaient ponctuels et événementiels ; certains dispositifs ont été portés par un seul chercheur, d'autres ont été le fruit d'une démarche interdisciplinaire de co-création entre chercheurs ; certains dispositifs reflètent une logique de co-création avec le terrain (inspirés entre autres des travaux de Jacques M. Chevalier et Daniel J. Buckles sur les moyens habiles de la recherche action participative), d'autres témoignent d'une démarche plus classique de récolte de données sur le terrain de type ethnographique (observation participante, entretiens compréhensifs...) (Olivier de Sardan 2008). Ces dispositifs s'articulaient les uns aux autres, dans le temps et entre les différents acteurs du projet, pour former une démarche méthodologique globale et cohérente. C'est ce subtil équilibre dans la diversité des dispositifs et leur complémentarité que nous avons travaillé tout au long du projet et dont nous souhaitons rendre compte dans cette section. Nous considérons que la combinaison de ces divers dispositifs a été nécessaire au décloisonnement disciplinaire progressif et *in fine* au bon déroulement de la recherche en co-création.

### II.3. Apprendre et s'approprier au-delà de la collecte de données

Les temps d'observation participante, dispositif méthodologique mêlant participation et récolte de données, nous ont permis de nous plonger dans la réalité des porteurs de projets et de développer un horizon de recherche au plus proche des préoccupations des acteurs du terrain. Ces dialogues tantôt informels et tantôt plus formels ont été réalisés dans des contextes multiples et variés : lors de tournées de terrain, de chantiers sur les champs, au cours d'accompagnement de présentation des bilans de fin d'année des porteurs de projets maraîchers, en soutenant les porteurs de projets maraîchers dans le remplissage de questionnaire de candidature pour l'obtention d'un terrain définitif, en participant à des formations extérieures à destination de maraîchers... Sans visée d'instaurer une démarche de co-création, l'observation participante nous a semblé non seulement adéquate pour nous lier aux acteurs de terrain et apprendre leur langage et leurs codes, mais aussi appropriée pour nous permettre d'instaurer un climat de confiance et de (re-)connaissance entre les différents acteurs de ce projet de recherche.

Une série d'outils pragmatiques ont également été utilisés de manière systématique pour récolter des données quantitatives utiles pour la recherche concernant les actes liés à la production et les temps de travail (répartition du temps de travail entre différents postes, heures d'aide bénévole...). Ces outils ont été adaptés en cours de recherche pour correspondre au mieux à la réalité de terrain des maraîchers. Nous avons mis en place, au cours de la saison 2016, un système de collecte de données annotées quotidiennement par les porteurs de projets dans un feuillet (*time sheet*, voir Figure 1). Celui-ci questionnait divers aspects de leurs activités maraîchères (production, travail collectif, transformation, distribution, bien-être au travail...). Au vu des difficultés pour les maraîchers de pouvoir consacrer du temps quotidiennement pour noter ces données, nous avons décidé, pour la

saison 2017 et 2018, de compiler uniquement leurs heures de travail ainsi que celles de leurs bénévoles en sollicitant ces informations à l'aide d'un message texte téléphonique hebdomadaire.

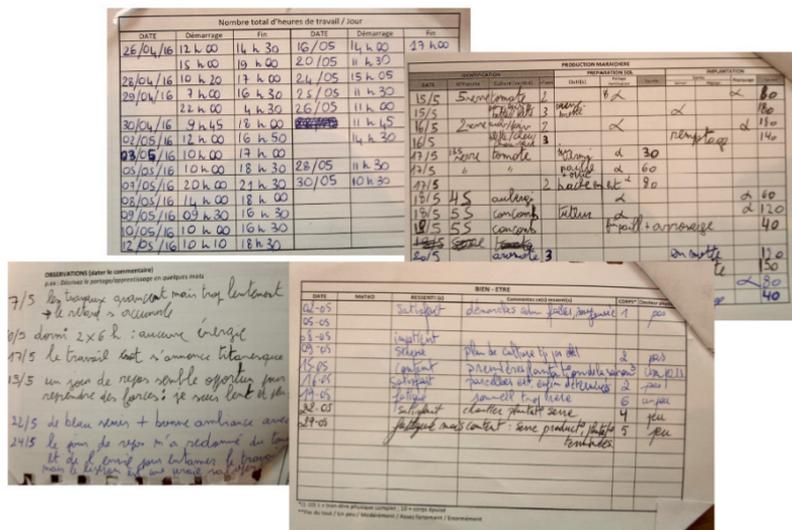


Figure 1. Extraits illustratifs de time sheet remplis par les maraîcher(e)s, 2017, Ultra Tree.

#### II.4. Expérimenter l'horizontalité des savoirs à partir de la narration d'expériences vécues

Tout au long de la recherche, des dispositifs originaux ponctuels ont été mis en place pour permettre aux acteurs de terrain de comprendre et de nourrir le travail de recherche. Concrètement, cela s'est traduit par des journées et des dispositifs rassemblant des acteurs de terrain et de la recherche (journées d'études, visites d'exploitations, découvertes d'outils, partage d'expériences, formations, etc.). Le partage de la réflexivité de chacun a systématiquement été encouragé, recherché et mis à l'honneur. Nous sommes partis du présumé que, pour créer de la connaissance au sujet de l'accompagnement en phase de lancement, il est fondamental de créer des

cadres où les savoirs et les apports de chacun puissent être déposés et mis en débat. Positionnements, divergences et/ou convergences deviennent alors des moyens pour faire évoluer la construction de connaissances.

Une approche privilégiée par Ultra Tree, et utilisée avec fruits pour susciter la co-création, a été le partage de récits d'expérience entre différents acteurs. À partir de thématiques proposées et constituant de réels enjeux pour les participants, les récits, engageant les narrateurs, ont été placés au cœur de nos dispositifs. Cette approche a été largement inspirée d'un outil méthodologique formel : la Méthode d'analyse en groupe (MAG) (Van Campenhout, Chaumont, Franssen 2005). Cette méthode propose de réunir une quinzaine de participants, hétérogènes mais impliqués dans le même secteur d'activité, autour d'une thématique commune. Concrètement, les participants sont conviés à partager leurs expériences de terrain ainsi que leurs interprétations au sujet d'autres récits proposés afin de formuler des interprétations, de dégager des convergences et des divergences et d'élaborer des perspectives pratiques éventuellement à la lumière d'apports théoriques amenés par les chercheurs. Trois MAG ont été réalisées dans le cadre du projet ayant comme thématiques respectives : la place du bénévolat dans les projets de maraîchage professionnel (18 octobre 2016), les enjeux de viabilité des modèles maraîchers économiquement hybrides (12 décembre 2017) et les collaborations entre maraîcher(e)s (1<sup>er</sup> mars 2018)<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> Cette troisième MAG a été réalisée en partenariat avec Lou Plateau et le projet SPINCOOP dont il est question dans cet ouvrage.



*Photo 3. Méthode d’analyse en groupe du 12 décembre 2017, Ultra Tree.*

L’intérêt de la démarche réside tant sur le propos engageant chaque personne que sur les réactions que les points de vue de chacun suscitent chez les autres. Le caractère stimulant de ce type de dispositif a été double. D’une part, il a occasionné des rencontres inédites et des dialogues fructueux, non seulement entre tous les acteurs concernés directement par la recherche Ultra Tree (les chercheurs, les plateformes et les maraîcher(e)s issus des deux terrains de recherche privilégiés pour le projet), mais aussi entre ces acteurs et des acteurs extérieurs (experts, maraîcher(e)s expérimentés, structures accompagnantes, administration bruxelloise, ...). Collaborer avec ces acteurs extérieurs nous a permis de diversifier les points de vue, de mettre en perspective les observations propres au contexte très spécifique de l’espace-test agricole de Graines de Paysans et du ChAM et d’élargir la représentativité des données<sup>8</sup>. D’autre part, cela

<sup>8</sup> Notons que, suite à l’implication d’acteurs extérieurs aux espaces de cultures susmentionnés, se sont tissés de nouveaux liens qui ont permis le partage d’informations utiles et des perspectives de collaborations nouvelles. Les partenaires du projet ont été

a permis de se situer à la croisée des intérêts de ces différents acteurs. Les maraîchers et accompagnateurs se sont retrouvés en situation de communication dans des conditions qu'ils rencontrent rarement au quotidien et en situation de réflexion dont le résultat est source immédiate d'inspiration pour nourrir leurs pratiques sur le terrain ou alimenter les projets qu'ils accompagnent. Pour les chercheurs, les événements constituaient de formidables opportunités de confronter leurs analyses avec les interprétations directes des acteurs de terrains sur les similarités et divergences de leurs expériences.

La démarche de travail à partir de récits, de partage d'expériences et interprétations a également été mobilisée dans d'autres dispositifs, notamment le format du world café organisé début juillet 2017 sur les pratiques de maraîchage sur sol vivant, et lors d'un autre événement début mai 2018 réunissant des acteurs de lieux de maraîchage hybride (c'est-à-dire aux objectifs multiples, non centrés sur la production comme unique objectif). Les récits ont encore ponctué un temps d'immersion clé dans le projet : des visites de terrain les 9 et 10 octobre 2017 en Wallonie autour de la thématique de la viabilité du maraîchage bio-intensif. Une trentaine d'acteurs ont participé à ces deux journées (maraîcher(e)s en lancement, maraîcher(e)s récemment installés, maraîcher(e)s expérimentés, maraîcher(e)s bruxellois, maraîcher(e)s wallons, sur des surfaces très diversifiées et suivant différents types de modèles de culture). Cet événement articulait des visites de fermes ainsi que des débats réunissant des acteurs de terrain extérieurs au projet (mais préalablement sollicités sur le contenu des échanges) ainsi que les partenaires du projet. Les deux journées ont constitué une expérience inédite de recherche en co-création ; elles ont renforcé l'appréciation des compétences mutuelles entre

---

sollicités pour croiser des données, pour participer à des événements de recherche extérieurs ou des événements publics.

chercheurs et acteurs de terrain et ont renforcé les croyances dans les potentiels de chacun et des résultats escomptés à l’issue du projet.



*Photo 4. Visites de terrain du 9 et 10 octobre 2017, Ultra Tree.*

L’utilisation de ces dispositifs de co-création autour de récits s’est avérée une source inestimable d’informations, qui ont été valorisées de deux façons principales. Premièrement, une fois synthétisés par écrit, les apprentissages ont nourri publications à destination tant de publics scientifiques académiques que de publics non académiques, agricoles ou non<sup>9</sup>, mais aussi de présentations lors de conférences qui, en tant que part intégrante du processus de recherche, nous ont permis de recueillir des retours critiques sur le travail et les réflexions en cours. Deuxièmement, les connaissances acquises ont été directement mobilisées dans des processus de co-création d’outils (dont

---

<sup>9</sup> Notons que certaines publications destinées à un public maraîcher ont été co-écrites avec des porteurs de projet de l’espace-test agricole. Citons comme exemple un article sur les enjeux du maraîchage sur sol vivant dans la section « Conseils techniques » du Magazine Itinéraires bio de BioWallonie.

il est question ci-dessous) destinés à être utilisés par les acteurs de terrain et à être adaptés à leurs besoins.



*Photo 5. Photo de groupe des participants aux visites de terrain du 9 et 10 octobre 2017, Ultra Tree.*

### **III. Penser la viabilité de manière systémique**

Le processus de recherche Ultra Tree nous a conduits à nous forger une double conviction. La première est qu'il est essentiel de poursuivre des recherches se focalisation sur l'un ou l'autre des facteurs qui contribuent à la viabilité des installations maraîchères sur petites surfaces. Nous avons dès lors créé des outils qui permettent aux maraîcher(e)s de s'autoévaluer dans chacun des facteurs particuliers. Notre seconde conviction, indissociable de la première, est qu'il est essentiel de garder une vision systémique de la viabilité (Hermesse *et al.* 2018) qui induit *de facto* un décloisonnement disciplinaire. Comme nous l'expliquerons ci-dessous, derrière la typicité et l'évolution unique de chaque parcours maraîcher se trouve un agencement systémique de divers facteurs de viabilité. Pour encourager la réflexion autour de ces facteurs et leur interdépendance, Ultra Tree

a développé un « Guide des bonnes pratiques » (voir Photo 7) et deux outils de réflexion systémique<sup>10</sup> : la « Boussole de viabilité » et un « Jeu de cartes ». Nous développerons abondamment l’exemple de la boussole ci-dessous. Quant au « Jeu de cartes », il s’agit d’un outil de coaching (individuel ou collectif) composé d’une part, d’une visualisation schématique de l’ensemble des dimensions de la viabilité mettant en évidence les nombreux facteurs liés et d’autre part de cartes qui abordent les principaux de ces facteurs à travers une série de questions et de repères. Comme pour le « Guide des bonnes pratiques », chaque carte aborde une thématique-clé ou un facteur de viabilité à travers une série de questions nécessaires à la construction d’un projet en amont de la phase de lancement.

### III.1. Parcours d’installation et facteurs de viabilité

Pour les maraîchers agroécologiques en phase de lancement sur petite surface en zone (péri-)urbaine, le parcours type d’installation tel que nous l’avons observé à Bruxelles peut être décrit comme quatre grandes étapes.

Premièrement, le porteur de projet fait face à la recherche d’une terre. Bien loin d’être évidente, particulièrement en zone (péri-)urbaine, l’épineuse question de l’accès au foncier est la première question pratique à régler avant de pouvoir avancer beaucoup plus loin dans l’élaboration d’un projet maraîcher. En parallèle néanmoins, la question de la structure juridique se pose. Celle-ci est directement liée à la question d’une éventuelle association avec d’autres maraîchers ou producteurs, et donc à la question de la diversification des activités de production. Ces deux questions sont elles-mêmes conditionnées par les surfaces de culture disponibles. Dans un second temps, si le projet a la chance d’avoir trouvé un lieu où s’établir, des investissements finan-

<sup>10</sup> Les livrables du projet mentionnés dans cet article (guide, jeu de cartes, boussole) sont disponibles en *Open Access* sur le site web [www.cocreate.brussels/-/UltraTree](http://www.cocreate.brussels/-/UltraTree)

ciers s'imposent pour aménager le lieu et l'équiper en infrastructures nécessaires : établir le design de sa production, faire les bons choix matériels, penser et aménager les lieux, installer les outils de production (motoculteur, station de lavage, serres, pompe, puits de forage, etc.), préparer la terre (fraisage, bâchage, chaulage, fumure, élévation du taux d'humus, etc.). Notons que pour des porteurs de projets installés sur un espace-test, la question de la recherche de terre ainsi que celle de l'investissement de gros matériels sont momentanément suspendues. S'en suit le début de la production maraîchère *stricto sensu* et, enfin, son corollaire, la recherche d'écoulement des productions. Durant la phase de construction des canaux de commercialisation, la plupart des producteurs saisissent toutes les opportunités de vente en l'absence d'une stratégie commerciale définie préalablement au lancement. En effet, dans le contexte actuel de tensions commerciales (coûts de production nettement supérieurs à ceux des légumes biologiques industrialisés combiné à une offre supérieure à la demande dans certaines zones), il n'est pas simple de se faire sa place.

Les maraîchers agroécologiques en phase de lancement sur petite surface en zone (péri-)urbaine font ainsi face à ces quatre grandes étapes et de nombreux défis qu'un accompagnement adéquat peut aider à relever. Nous avons identifié, de manière non exhaustive, treize facteurs qui interfèrent dans la viabilité du projet. Ceux-ci sont amplement développés dans le « Guide de bonnes pratiques »<sup>11</sup>, rédigé à l'issue du projet.

Voici les treize facteurs de viabilités de ces projets :

1. Apprendre à optimiser et bien gérer son temps de travail dans tous les aspects de son activité ;

<sup>11</sup> Fort des résultats de nos recherches, le guide passe en revue les bonnes raisons de tenir compte de ces facteurs, des chiffres qui illustrent ces problématiques, des questions à se poser, des recommandations pour relever les défis soulevés et des témoignages de maraîcher(e)s.

2. Adopter une stratégie de commercialisation adaptée ;
3. Calculer et assurer sa viabilité économique ;
4. Rester connecté à ses besoins et à ses valeurs personnelles pour assurer la pérennité de son projet en termes de motivation et de vivabilité ;
5. Construire son propre modèle de production adapté à son contexte et ses objectifs tout en s'inspirant de modèles existants qui ont fait leurs preuves et permettent de s'appuyer sur une référence initiale ;
6. Arbitrer en termes de diversité cultivée sur un juste équilibre entre d'un côté le besoin de diversité pour la vente et l'envie de tester la multiplicité des produits et des itinéraires techniques et d'une autre côté pouvoir optimiser son temps de production, assurer sa rentabilité économique et augmenter la maîtrise technique de sa production ;
7. Bien comprendre et gérer sa ressource sol et les nécessaires apports de matière organique, parfois difficilement accessibles en zone urbaine ;
8. Utiliser et se procurer un outillage adapté pour optimiser la production et améliorer son bien-être physique ;
9. Envisager une association dans l'activité de production et de vente en suivant un cadre administratif, juridique et psychologique qui assure la réussite de la collaboration plutôt qu'une destruction du projet ;
10. Intégrer la main-d'œuvre bénévole à son activité tout en restant en règle et dans une dynamique vertueuse plutôt que d'alourdissement des tâches de gestion ;
11. Selon les cas, envisager des modèles économiques « hybrides » dont l'objectif principal n'est pas nécessairement la rentabilité

économique mais plutôt orienté vers le social ou la sensibilisation grâce à l'appui financier des pouvoirs publics ;

12. Sécuriser son accès au foncier sur une surface suffisante ;

13. Assurer une bonne maîtrise technique de la production.

## LE MARAÎCHAGE AGROÉCOLOGIQUE PROFESSIONNEL SUR PETITES SURFACES EN ZONES (PÉRI-)URBAINES

DES CLÉS POUR CHALLENGER TON PROJET ET RENFORCER TA VIABILITÉ  
AU RÉGARD DE DIFFÉRENTES DISCIPLINES.



NOVEMBRE 2018

innoviris.brussels   
empowering research

*Photo 6. Couverture du « Guide des bonnes pratiques », 2017, Ultra Tree.*

Le guide publié par Ultra Tree souligne combien il est impossible d'autoévaluer la viabilité de son exploitation sans prendre en considération la multiplicité des facteurs qui interfèrent entre eux. Pourtant, l'accompagnement de maraîcher(e)s proposé aujourd'hui par des structures classiques est souvent éloigné de cette vision holistique

de la viabilité. En effet, l'accompagnement est souvent réduit à des conseils techniques et se voit morcelé : chacune des dimensions de l'activité agricole est adressée par des structures différentes au travers de formations ou de séances d'informations disparates dans le temps et géographiquement, sans concertation ni cohérence. De plus, la phase de lancement se caractérise entre autres par une charge de travail particulièrement importante et donc un manque de temps des porteurs de projets qui, étant dans une logique de survie, donnent la priorité aux tâches à accomplir à court terme plutôt qu'à des activités d'accompagnement visant leur viabilité sur le long terme. Partant de ce constat, l'équipe Ultra Tree a sciemment voulu éviter un registre discursif mobilisant modélisation, conseils techniques ou prescriptifs et s'est donné pour objectif d'affiner les jugements critiques des maraîcher(e)s pour mettre à l'épreuve la viabilité de leur projet. Notre vision de l'accompagnement est celle de créer les conditions et d'engager la personne accompagnée « dans une posture réflexive qui lui permettra de développer des apprentissages » (Tallon 2013).

### III.2. La boussole de viabilité

Si l'ensemble des facteurs (agronomiques ou économiques par exemple) contribuant à la viabilité de la ferme doit, selon nous, être appréhendé comme un système de facteurs interdépendants, il demeure encore la question de comment évaluer leurs contributions respectives. Les projets professionnels des NIMAculteurs avec lesquels nous avons travaillé ont la particularité d'être intrinsèquement liés au projet de vie global du porteur de projet qui a entamé une réorientation personnelle et professionnelle et aspire à « autre chose ». La faculté du projet maraîcher à remplir de manière satisfaisante l'ensemble de ses aspirations est donc un point clé de la viabilité de la ferme (Morel 2016). L'évaluation de leur contribution à la viabilité du projet ne se fera donc pas seulement au regard d'une rentabilité économique, mais bien au regard d'objectifs que le maraîcher aura

lui-même défini selon ses aspirations professionnelles et personnelles profondes.

Dans cette perspective, un de nos constats de recherche est que pour pérenniser leur installation et améliorer leur qualité de vie, les maraîcher(e)s font un réajustement constant de leurs pratiques culturelles et commerciales (mécanisation et diversification des cultures, voies de commercialisation par exemple), de leur mode d'organisation du travail (collaboration, association entre maraîcher(e)s, sollicitation de bénévoles, diversification des activités...) et leurs aspirations qui reposent sur des systèmes de valeurs (Barbier, Goulet 2013). Dans un contexte de contraintes professionnelles importantes (contraintes liées à l'activité de production et contraintes de préservation environnementale), le projet Ultra Tree a cherché à comprendre comment, pour se stabiliser, les maraîchers font évoluer leurs pratiques et organisation. Ce faisant, il nous est apparu que par manque de temps et d'outils, ces facteurs étaient généralement abordés de manière isolée et non comme éléments d'un ensemble complexe de facteurs s'influençant les uns les autres. Nous avons identifié la nécessité de les outiller et stimuler une évaluation systémique de leurs pratiques dans leur ensemble au regard de leurs aspirations.

La « Boussole de viabilité<sup>12</sup> » est un dispositif d'animation basé sur une approche multidimensionnelle et construit au travers d'un tableau à double entrée, qui sert d'interface à la visualisation du système maraîcher. Elle permet de questionner le porteur de projet sur la cohérence entre ses pratiques, ses valeurs et ses besoins, pour l'aiguiller au mieux dans des choix lui permettant de maintenir sa motivation et la pérennité de son projet. Elle est à utiliser pour faire un bilan avec

---

<sup>12</sup> La boussole est un outil en évolution constante. Il est sujet à des améliorations entre autres dans le cadre des accompagnements réalisés sur le terrain aujourd'hui par François Wiaux. Nous remercions Marjolein Visser, Kevin Maréchal et Lou Plateau d'avoir collaboré à la création de la Boussole de viabilité.

des personnes ayant déjà démarré leurs activités et, plus particulièrement, lors de moments charnières (transition entre un espace-test et un terrain personnel, changement de structure juridique, association, viabilité économique en péril, démotivation, etc.).

BOUSSOLE : IMPACT DES PRATIQUES / CHOIX STRATÉGIQUES SUR MES ASPIRATIONS	charges & temps de travail acceptable	revenu décent	qualité de vie et de travail	autonomie	sens & engagement	
commercialisation & marketing	😊	😊		☹️	☹️	
investissement	😊		😊		☹️	
organisation du travail		😊	☹️	😊	☹️	😊
intégration dans la communauté / relations, réseaux		☹️		😊	😊	😊
gestion technique et écologique		☹️	☹️		☹️	😊
organisation spatio-temporelle de la diversité cultivée		☹️	😊			

Figure 2. Exemple illustratif de remplissage de l’outil Boussole, 2017, Ultra Tree.

Avant de procéder à l’exercice de la boussole, les maraîcher(e)s ont conscience de faire ou de ne pas faire des compromis dans leur façon de mener leur projet, sans toutefois en réaliser toutes les implications. L’utilisation de la boussole, c’est-à-dire le fait de remplir le canevas fourni avec les données propres à son projet, permet de mettre en lumière des liens de cause à effet entre pratiques et aspirations qui ne sont pas élucidés par les maraîchers. Cela permet de conscientiser les effets de leurs compromis et d’identifier d’autres leviers d’action si besoin. Un participant décrit l’exercice de la boussole en ces termes : « L’exercice permet de mettre de l’eau dans son vin entre aspirations et pratiques ». S’atteler à construire sa boussole consiste à pondérer des relations d’interdépendances entre aspirations et pratiques dans un tableau à double entrée (voir Figure 1). L’analyse du tableau confirme certaines des priorités exprimées et permet également de conscientiser l’impact négatif ou positif d’une pratique sur une aspi-

ration. Par exemple, l'exercice de la boussole a permis à un maraîcher de prendre conscience que l'une des voies de commercialisation qu'il avait choisie en début de projet, et qu'il appréciait de moins en moins sans savoir exactement pourquoi, avait en réalité un impact négatif sur deux de ses aspirations les plus importantes à ces yeux : elle était chronophage et n'apportait pas de relations humaines de qualité, sans pour autant apporter un revenu conséquent. Cette analyse détaillée de ce qui n'était au départ qu'un ressenti lui a confirmé la pertinence d'un changement de voie de commercialisation plus bénéfique à de multiples niveaux. Ainsi, dans certains cas, en évaluant les différentes pratiques influençant négativement une aspiration (lecture verticale du tableau), les maraîcher(e)s identifient d'autres pratiques pouvant faire l'objet de compromis.

Lors de l'exercice, les maraîcher(e)s sont invités à identifier une ou des insatisfactions prioritaires et des pratiques qui les impactent. Un des participants maraîchers partagea ainsi très concrètement l'impact de sa gestion des semis sur son temps de travail : « La gestion des semis : je suis à 70 % [proportion de semis par rapport aux plants achetés en pépinière] aujourd'hui. Ça prend beaucoup de temps de travail, aussi en efficacité, donc je suis en train de réfléchir si je ne vais pas changer ce côté-là, mais pour changer ce côté-là il faut que je réfléchisse au revenu, qu'il reste décent. [une diminution de semis pourrait impliquer une augmentation de la proportion de plants, au coût plus élevé] »

Certains maraîchers ont exprimé l'émergence de nouvelles idées de gestion de compromis qui leur ont été apportées par le dialogue avec l'accompagnant<sup>13</sup> : « On voit que le travail à l'instinct, ce n'est

<sup>13</sup> Si ces outils sont au service des maraîcher(e)s, ils gagnent en puissance lorsqu'ils sont guidés par une personne qui endosse le rôle d'accompagnateur. Des personnes issues de plateformes d'accompagnement ont ainsi également contribué au travail d'amélioration de nos outils.

pas terrible, ça n’a pas beaucoup d’avantages, sauf que c’est comme ça que je travaille et que j’ai envie de continuer à travailler. Du coup avec Corentin, on a un petit peu réfléchi, et on a trouvé une technique qui serait peut-être de faire un calendrier sur la semaine, et s’approprier les différentes tâches, en fonction de l’instinct du jour. »

### III.3. Réflexion sur la participation à la co-création

La création et les moments d’affinage et de test de la boussole<sup>14</sup> ont soulevé un certain engouement auprès des maraîcher(e)s et des structures d’accompagnement qui se sont prêtés au jeu. Le processus de recherche action participative lui-même a eu un triple rôle.

1. Le prototype d’outil a généré des données pour la dimension recherche du projet. Chacun de ces supports expérimentés sous forme de prototypes a permis une évolution des connaissances sur la réalité et les besoins des maraîcher(e)s en phase de lancement. Ces supports ont fait l’objet de multiples allers-retours entre chercheurs et acteurs de terrain.
2. Il a également permis, grâce à la participation des acteurs de terrain lors du test des prototypes en situation réelle d’accompagnement, de modifier la pratique de leur métier. La mise en place d’un protocole de recherche pensé avec et pour les maraîcher(e)s et les structures d’accompagnement était pour nous gage de production d’outils d’accompagnement originaux et adaptés aux besoins actuels des acteurs de terrain (Mendez *et al.* 2013). Mais la disponibilité limitée des maraîcher(e)s pour la recherche invite

<sup>14</sup> La journée de réflexion sur la viabilité du maraîchage, à destination des nouveaux candidats à l’Espace-Test Agricole, organisée le 23 octobre 2017, a permis de tester l’idée de base de l’outil boussole pour la première fois. Une seconde journée de test du prototype de boussole, avec les porteurs de projet de l’espace-test agricole de Graines de Paysans, a eu lieu le 29 janvier 2018. Enfin, après synthèse des apprentissages et une restructuration de l’outil, il a été testé auprès des porteurs de projets des espaces-tests agricoles wallons (GAL des Condruses et GAL Culturalité) le 17 septembre 2018.

à réajuster sans cesse les dispositifs méthodologiques et questionne les limites de la participation des acteurs de terrain. Sans rétribution financière pour leur participation, l'enrôlement des maraîcher(e)s dans les dispositifs de recherche du projet ne s'est vu possible que lorsque les maraîchers estimaient en retirer une plus-value immédiate. Le processus de création collective de l'outil d'autoévaluation qu'est la boussole de viabilité a ainsi offert, selon les dires des maraîcher(e)s, des espaces-temps de réflexion en dehors des actions urgentes et quotidiennes.

3. Enfin, le processus a mené au développement d'un outil tangible et d'un « protocole » d'accompagnement qui le rend appropriable et utilisable par d'autres. L'outil « boussole » est délivrable *open source* du projet à destination des agriculteurs qui souhaitent évaluer leur activité. La production de supports concrets pour l'accompagnement de maraîcher(e)s a constitué la pièce maîtresse de la démarche en co-création du projet Ultra Tree. D'une part, elle a contraint les acteurs de la recherche (chercheurs, accompagnateurs et acteurs de terrain) à systématiser leurs apprentissages dans une perspective pratique. D'autre part, elle a permis aux acteurs de terrain de mesurer concrètement l'intérêt de leur participation à la recherche.

#### **IV. Valoriser les impacts sociaux des projets de maraîchage (péri-)urbains sur très petite surface**

Parallèlement à l'objectif de soutien à l'installation par une réflexion sur la viabilité des exploitations maraîchères, un autre objectif de recherche a été défini par l'équipe Ultra Tree : mener une réflexion sur les impacts sociétaux et les spécificités (péri-)urbaines de ces projets professionnels maraîchers. En effet, ces lieux de production intégrés au sein du système économique et écologique urbain (Mougeot 2000), sont reconnus aujourd'hui pour leur contribution à des services autres que la production alimentaire (Duchemin 2012 ;

Aubry 2014). Nos analyses démontrent que la valeur produite sur ces lopins de terre citadins ne peut être limitée à une quantification des volumes de production agricole et dès lors être réduite à une vision économiste que traduirait l'appellation « externalité positive à la production » (Hermesse, Heymans à paraître).

Cette troisième section du chapitre fait ainsi part de nos observations à une autre échelle, celle de la ville ou de la région dans laquelle s'insèrent ces projets de maraîchage écologique sur petite surface porté par des NIMAculteurs. Cette section convie le lecteur à une discussion sur l'intérêt sociétal de la réplicabilité de ces modèles de maraîchage écologique en tant que tels, c'est-à-dire sur le bien-fondé et la capacité d'essaimage d'installations similaires au-delà des expériences spécifiques de l'espace-test agricole de Graines de Paysans et du Champ-à-Mailles. Pour ce faire, nous voulons mettre en lumière des résultats de recherche sur ce qui se passe sur le plan humain et social au travers et au-delà des actes de production vivrière portés par des maraîchers professionnels associés à des volontaires.

#### IV.1. Projets maraîchers et insertion de bénévoles

Si certains auteurs analysent le recours au bénévolat comme un élément de fragilité pour la pérennité des exploitations agricoles (Cournut, Chauvat 2012), notre recherche avec les maraîchers de l'espace-test nous permet d'affirmer que, parmi différentes stratégies d'organisation du travail, bénéficié de main-d'œuvre bénévole est un facteur qui peut contribuer au succès de l'installation d'un projet de maraîchage agroécologique dans le péri-urbain (Hermesse, Van der Linden, Plateau à paraître). Au-delà d'être un soutien moral et un soutien permettant d'améliorer les conditions de travail par des collaborations aux tâches physiquement éprouvantes, l'enrôlement de volontaires sur ces lieux de productions maraîchères péri-urbains crée une dynamique citoyenne et un réseau de citoyens-consommateurs qui s'engage à soutenir le développement de systèmes alimentaires justes

et durables (Perrin, Soulard 2017). Dans le cadre du projet Ultra Tree, nous avons pu observer combien la main-d'œuvre bénévole auprès de maraîchers de l'espace-test Graines de Paysans revêt des spécificités par rapport aux autres formes de bénévolat en agriculture (Mundler, Laurent 2003 ; Fiorelli, Porcher, Dedieu 2014) : dans ces exploitations exemptes de logiques de transmission patrimoniale, le bénévolat est essentiellement non familial. Nous retrouvons cette spécificité dans la littérature qui traite des systèmes maraîchers soutenus par du *Woofing* (Terry 2014) ou encore de l'implication citoyenne dans le développement des circuits courts (Paturel, Carimentrand 2018).

À la différence des projets maraîchers de l'espace-test, l'inscription de volontaires aux côtés d'un maraîcher professionnel constitue l'essence même du projet du Champ-à-Mailles et non un élément facultatif à la réussite du projet. Conscients des plus-values sociales et sociétales de ce modèle maraîcher hybride mais confrontés à un équilibre budgétaire fragile (car entraînant une productivité maraîchère relative), les membres de l'ASBL La Maison verte et bleue, ont sollicité l'équipe d'Ultra Tree pour accompagner leurs réflexions sur la valorisation de ce que produit le champ, à côté des légumes, des fruits et des aromatiques.

#### IV.2. Le ChAM, et le cas particulier des projets de maraîchage hybrides

Le ChAM, comme projet maraîcher (péri-)urbain, recouvre diverses fonctions qui caractérisent les expériences d'agriculture urbaine sur très petite surface : production alimentaire mais aussi sensibilisation et formation, création d'emploi et maintien des espaces verts et des écosystèmes, ou encore, accroissement de la cohésion sociale par l'inclusion<sup>15</sup> (travail bénévole, création de groupe d'achat...).

<sup>15</sup> Entre 2016 et 2017, le profil des volontaires est composé d'environ 80 % d'hommes et de 20 % de femmes. Ils ont comme point commun de ne pas être inscrits sur le marché du travail ou alors d'avoir sciemment décidé de ne pas professer à temps plein :

Le ChAM, à l’instar d’autres projets hybrides, est un projet alliant un objectif de production maraîchère professionnelle et des missions sociales et sociétales. De tels projets existent et émergent tant en milieu (péri-)urbain qu’en milieu rural<sup>16</sup>. Donner une forme hybride à un projet maraîcher – c’est-à-dire développer son potentiel multifonctionnel (social, éducatif, artistique, en matière de santé et de bien-être...) en parallèle à l’activité de production – implique des aménagements non négligeables. Accueillir un public cible sur un terrain nécessite de définir en amont quelles sont les ambitions, comment, dans quel but cela est fait et quels sont les véritables moyens mobilisés pour y arriver. Contrairement à un projet maraîcher uniquement focalisé sur la production et construit autour des choix et valeurs du maraîcher, la gestion d’un projet hybride intègre également les besoins et les attentes des publics spécifiques avec lesquels il interagit. Les difficultés rencontrées par un projet hybride sont multiples et de natures diverses, allant de la définition de l’identité même du projet et de la frontière souvent floue entre les ambitions productives et les missions sociales, à des enjeux d’ordre organisationnel, en passant par la question cruciale de la viabilité financière. Souvent soutenus par les pouvoirs publics, de tels projets doivent faire preuve de créativité en matière de recherche de subventions autres que celles uniquement dédiées à la production.

Par l’intégration d’un public diversifié et non professionnel, les projets de maraîchage hybrides génèrent des impacts positifs sur des

---

femme d’une cinquantaine d’années sortant d’un congé de maladie de longue durée et en reconversion professionnelle, jeune diplômé non travailleur en quête d’aspirations professionnelles, travailleur ayant opté pour un temps partiel afin de se reconnecter avec la terre, volontaire du Service citoyen, retraité, chômeur désireux de repenser notre système de production alimentaire, personne en burn-out...

<sup>16</sup> Voir la vidéo « Modèles hybrides » produite dans le cadre de la recherche Ultra Tree : <http://www.cocreate.brussels/-UltraTree-?type=article&id=91>

trajectoires humaines et augmentent la légitimité de l'implantation territoriale de ce type de projet maraîcher dans un contexte urbain soumis à la pression foncière. Notre recherche menée au ChAM, ainsi que la rencontre d'autres acteurs de lieux de maraîchage hybride, nous permettent de témoigner qu'à travers le travail de la terre accompagné par des maraîchers, ces lieux permettent à des volontaires de se reconnecter à la nature et indirectement à eux-mêmes, aux autres et à leur territoire. Cette multifonctionnalité nous invite à abandonner le prisme de lecture unique et déformant du « tout rentable économiquement ». Les fonctions précédemment citées cimentent les sociétés humaines et offrent des opportunités de rééquilibrage, grâce au travail de la terre, de la santé mentale et physique des usagers (Duchemin, Wegmuller, Legault 2008 ; 2010 ; Wegmuller, Duchemin 2010). Sortir de l'appréciation purement économique et quantitative de ces bulles de verdure et prendre en considération leur complexité et les valeurs qualitatives (Pourias *et al.* 2015) présente une opportunité d'ancrer la ville dans le mouvement de transition écologique et sociale et de répondre aux enjeux et défis urbains du XXI<sup>e</sup> siècle (Duchemin 2012). Les jardins collectifs pourraient ainsi être analysés comme des lieux citadins par excellence observe Sheromm, « où l'urbanité peut se construire dans un rapport renouvelé avec la nature et avec l'agriculture. » (2014 : 63).

Si les politiques incitatrices et/ou soutenantes de projets en agriculture urbaine peuvent légitimement se poser la question de la rentabilité économique de la production, elles ne peuvent perdre de vue les impacts positifs de ces projets hybrides sur des trajectoires humaines. L'intégration d'un public diversifié et non professionnel augmente la légitimité de l'implantation territoriale de ce type de projet maraîcher dans un contexte urbain soumis à la pression foncière. D'une part, en milieu (péri-)urbain le peu de surfaces disponibles, la petite taille des parcelles et la pression foncière importante

rendent peu réaliste l’implantation d’un projet ayant pour unique but la production. D’autre part, la proximité d’un grand nombre de citoyens urbains, en recherche de contact avec les réalités liées à la production de leur alimentation, rend ce type de projet d’autant plus pertinent. L’étude de cas du Champ-à-Mailles démontre combien, outre le fait de contribuer à la transition écologique des systèmes alimentaires, les projets maraîchers hybrides participent à la transition humaine et sociale des villes. Outre sa contribution à la verdurisation de la ville (réduction des îlots de chaleur, facilitation de la gestion des eaux pluviales, ...) (Charlot 2014), le ChAM contribue à la résilience de la ville par sa production maraîchère, par l’offre d’un apprentissage de techniques de cultures à ses habitants et en tant qu’espace potentiel de « raffermissement des liens de proximité et de sociabilité qui permettent d’explorer d’autres formes d’échange et d’usage des ressources en commun » (Laigle 2013 : 137).

La démarche de recherche en co-création mise en place par l’équipe Ultra Tree permet au ChAM de s’inscrire dans un mouvement de transition par « le bas » en permettant aux volontaires de créer des solutions à partir de motivations variées (De Schutter *et al.* 2016) aux défis que présentent le vivre en ville et la croissance des espaces urbains. En effet, la croissance de la population urbaine nécessite de redessiner le développement des espaces urbains et la manière dont les populations urbaines se nourrissent et s’approprient leur ville (Duchemin 2012).

## **Conclusions et ouvertures : le maraîchage (péri-)urbain, un projet pour nourrir la ville nécessitant une vision politique**

Les travaux qui abordent la durabilité à l’échelle des exploitations agricoles se sont développés au sein d’une communauté scientifique

interdisciplinaire depuis le début des années 1990. Toutefois, ils n'abordent souvent que les dimensions environnementales et économiques. Peu de méthodes et d'outils sont disponibles pour évaluer les performances sociales. Or, nos résultats de recherche confirment nos hypothèses de départ : une exploitation agricole ne peut être qualifiée de durable que si elle est viable et vivable et, si elle a la particularité de s'insérer dans un contexte (péri-)urbain, d'être insérée dans les tissus sociaux urbains.

Une des particularités de cette recherche a été de s'intéresser au rôle joué par les dimensions humaines au sein d'un projet de maraîchage agroécologique professionnel. Après avoir proposé une réflexion sur les dispositifs méthodologiques mobilisés dans le cadre de cette recherche, ce chapitre a abordé d'une part, l'approche systémique d'un projet maraîcher reprenant l'évolution et l'adéquation entre les aspirations et les pratiques des maraîchers et, d'autre part, l'intégration des projets maraîchers dans les dynamiques citoyennes et urbaines au sens large. Nous émettons le constat suivant : les associations humaines sont nécessaires pour tenir le coup dans les métiers de la production agricole (péri-)urbaine et les innovations en matière d'association humaine sont cruciales pour la viabilité de ces structures paysannes. Ces innovations puisent leurs racines dans des terreaux citoyens mais aussi, éventuellement, dans des collaborations avec des chercheurs. En effet, des projets de recherche en co-création tel qu'Ultra Tree contribuent à faire émerger et/ou à solidifier de telles innovations.

Le projet Ultra Tree s'est donné pour ambition de creuser les dimensions pour lesquelles des questions émergent directement du terrain, dans une perspective de développement d'outils et de recommandations utiles aux maraîcher(e)s et aux structures qui les accompagnent. Nous sommes parvenus à susciter un intérêt de la part des acteurs du terrain en instaurant un dialogue direct et transparent avec eux sur le potentiel et les limites de la recherche mais aussi en intégrant

les rythmes saisonniers qui dictaient leurs (in)disponibilités d’agenda. Leurs nombreuses interpellations sur la conduite de la recherche au fur et à mesure de l’évolution du projet ont témoigné d’une logique d’appropriation de ce dernier par les acteurs de terrain. Une plus-value majeure de la recherche Ultra Tree est d’avoir créé des dispositifs méthodologiques réflexifs qui ont abouti à la concrétisation d’outils d’accompagnement ayant comme objectif de nourrir la réflexivité et l’autocritique du maraîcher face au modèle qu’il souhaite mettre en place. La mobilisation de la méthode d’analyse en groupe (MAG) ou encore la constitution de la boussole ont permis aux acteurs d’apprendre sur eux-mêmes ainsi que sur les pratiques de leurs pairs. Par la posture d’écoute de l’équipe de chercheurs, et l’acceptation d’une mise en récit de soi par les participants, les maraîcher(e)s ont été placés au pilotage de leurs apprentissages. L’originalité des livrables produits par Ultra Tree est de ne pas avoir cédé à une simplification du réel et d’avoir traduit sa complexité dans des outils systémiques.

À cette analyse de réel et de sa complexité, notre champ d’analyse se doit également d’intégrer la sphère d’action politique. Si, à Bruxelles, les nouvelles vocations à produire ne manquent pas, les aspirations des porteurs de projets maraîchers se heurtent à la réalité d’un système dominant face auquel ils se montrent critiques mais dont ils doivent s’accommoder. Sur le terrain, l’équilibre financier est difficile à atteindre, le volume horaire de travail est important et les conditions de travail sont rudes. Tout semble reposer sur les épaules des producteurs. Or si nos sociétés et institutions souhaitent une transition vers des systèmes alimentaires justes et durables, il est impensable de laisser les nouveaux maraîchers naviguer seuls pendant cette période transitoire et assumer seuls les conséquences d’un contexte actuel de production agricole totalement inique : terres cultivables rares et peu abordables, statut professionnel précaire, prix alignés sur le moins-disant social et environnemental, etc. La viabilité des exploitations agroécologiques de ceux et celles qui se lancent dans l’aventure de la relocalisation de la production alimentaire

bruxelloise ne va pas de soi et pose de nombreuses questions quant à notre avenir alimentaire.

Une lecture transversale pourrait amener le lecteur à penser que les modèles de productions sur petite surface dans le (péri-)urbain manquent de crédibilité tant leurs performances économiques sont faibles et les conditions de travail difficiles. Alors que la génération des agriculteurs conventionnels vieillit et tend à disparaître progressivement en Belgique, celle des NIMAculteurs pourrait sembler quant à elle n'avoir pas plus de véritables chances de tenir. Car, en effet, si la motivation et l'engagement peuvent aider à tenir les premières années, ne s'érodent-ils pas avec le temps ? En effet, passée la lune de miel des premières années sous les projecteurs, les suites (l'installation réelle) ne sont aujourd'hui pas évidentes pour les maraîcher(e)s : plus de possibilité d'être sécurisé par une couveuse d'entreprise, pas d'aide financière à l'installation, difficulté de trouver une terre où s'implanter durablement, obligation de recréer son réseau de consommateurs et de soutien...

Fort heureusement, l'enjeu est "*too big to fail*" ! Parce qu'en effet, c'est l'ensemble de la société bruxelloise qui est concernée par le fait de ne pas avoir encore trouvé le moyen de relocaliser sa production alimentaire. Les maraîcher(e)s font très largement leur part. Bruxelles a aujourd'hui l'avantage de pouvoir compter sur le dynamisme et la volonté de ses habitants. Composante majeure des modèles étudiés par Ultra Tree, ils constituent un formidable levier pour permettre à la ville de transiter vers un système alimentaire plus juste et plus durable. Mais l'engouement citoyen ne suffit pas pour freiner le modèle agro-alimentaire dominant guidé par les logiques de l'agriculture conventionnelle et de la grande distribution. Aux acteurs publics d'assumer leur part de responsabilité. L'enjeu est donc maintenant de décider si l'on veut soutenir l'installation définitive (et non momentanée) de maraîchers à proximité de la ville et si oui, de décider ce qu'il y a lieu de mettre en place pour pérenniser leur activité. Il s'agirait, dès

lors, de se donner les moyens pour accompagner un développement plus conséquent de projets nourriciers, viables et créateurs d'emploi en RBC<sup>17</sup> car nous partageons la conviction que les espaces alloués à l'agriculture urbaine revêtent bien plus que simplement une fonction économique de production alimentaire.

## Remerciements

Nous voulons remercier les partenaires de l'équipe du projet Ultra Tree qui n'ont pas participé à la rédaction du chapitre mais qui ont été associés au projet : Kévin Maréchal, Lou Plateau, Antoine Sterling, Maëlle Van der Linden et Marjolein Visser.

## Bibliographie

- Ackerman K. *et al.*, 2014, « Sustainable Food Systems for Future Cities: The Potential of Urban Agriculture », *The Economic and Social Review*, vol. 45 (2) Summer, pp. 189-206.
- Aubry C., 2014, « Les agricultures urbaines et les questionnements de la recherche », *Pour*, n° 4, pp. 35-49.
- Barbier J.-M., Goulet F., 2013, « Moins de technique, plus de nature. Pour une portée heuristique des pratiques d'écologisation de l'agriculture », *Natures, Sciences et Sociétés*, vol. 21(2), pp. 200-210.
- Boutsen R., Maughan N., Visser M., *Évaluation de la production agricole primaire professionnelle en Région de Bruxelles-Capitale*, étude réalisée pour le Service public régional de Bruxelles (SPRB) Économie et Emploi, Service Économie, Équipe agriculture, 2018.
- Cavalier J.-B., 2013, « Le foncier en question pour les espaces-test agricoles », *Pour*, vol. 4, n° 220 : pp. 22735.

<sup>17</sup> Si l'espace-test agricole Graines de Paysans se donne pour mission d'accueillir et d'accompagner des porteurs de projets souhaitant tester leur activité de maraîchage, il faut noter qu'il s'agit à ce jour encore d'une structure jeune et peu expérimentée. Ayant démarré en 2015, on peut considérer que la structure même de Graines de Paysans est en phase d'installation.

- Chrétien F., 2015, « Agriculteurs et apprenants au travail : la transmission professionnelle dans les exploitations agrobiologiques : une approche par les configurations sociales et les situations d'interaction », Thèse de doctorat, Université de Bourgogne, [PDF en ligne] URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01218035v3/document>, consulté le 27 novembre 2019.
- Charlot A., 2014, « La nature au cœur de la ville », *Vraiment durable*, vol. 1, n° 5/6, pp. 191-200.
- Cournut S., Chauvat S., 2012, « L'organisation du travail en exploitation d'élevage : analyse de 630 Bilans Travail réalisés dans huit filières animales », *Inra Productions animales*, 25(2), pp. 101-112.
- De Schutter O., Bui S., Cassiers I., Dedeurwaerdere T., Galand B., Jeanmart H., Nyssens M. and Verhaegen E., 2016, « Construire la transition par l'innovation locale : le cas de la Vallée de la Drôme », *LPTransition Working Paper*, 1, available on line at <http://lptransition.uclouvain.be>.
- Duchemin E., 2012, « Agriculture urbaine : quelle définition ? Une actualisation nécessaire ? », *AgriUrbain*.
- Duchemin E., Wegmuller F., Legault A.-M., 2008, « Urban Agriculture : Multi-Dimensional Tools for Social Development in Poor Neighbourhoods. », *Field Actions Science Reports, The Journal of Field Actions*, vol. 1 (novembre 28). <http://factsreports.revues.org/113>.
- Fiorelli C., Porcher J., Dedieu B., 2014, « Famille et élevage : sens et organisation du travail », in Gasselin P., Choisis J.-P., Petit S., Purseigle F., Zasser S. (Coord.), *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*, EDP SCIENCES – INRA-SAD, pp. 182-198.
- Graines de Paysans, 2016, Espace-Test Agricole, [En ligne] URL : <https://espace-test.be/graines-de-paysans/>, consulté le 27 novembre 2019.
- Hermesse J., *Des maraîchers dans la ville. Dix parcours d'installation en Région bruxelloise*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2018.
- Hermesse J., Heymans E., (à paraître) « Cultiver pour se connecter à la terre, à soi et aux autres. Expérience d'un potager collectif périurbain bruxellois », in Dedeurwaerdere Tom et De Schutter, Olivier, *L'État habitant. Promouvoir la transition sociale and écologique à travers l'innovation sociale*, Paris, Desclée De Brouwer.
- Hermesse J., Van der Linden M., Plateau L., (à paraître) « Le bénévolat, un soutien au maraîchage professionnel agroécologique en phase

- d'installation », *VertigO*, La revue électronique en sciences de l'environnement.
- King C. A., 2008, « Community Resilience and Contemporary Agro-Ecological Systems: Reconnecting People and Food, and People with People », *Systems Research and Behavioral Science* 25 (1), pp. 111-24.
- Laigle L., 2013, « Pour une transition écologique à visée sociétale », *Mouvements*, vol. 3(75), pp. 135-142.
- Méndez V.E., Bacon C.M., Cohen R., 2013, « Agroecology as a transdisciplinary, participatory, and action-oriented approach », *Agroecology and Sustainable Food System*, vol. 37(1), pp. 3-18.
- Morel K., Léger F., 2015, « Comment aborder les choix stratégiques des paysans alternatifs ? Le cas de microfermes maraîchères biologiques en France », [archives ouvertes] hal-01165181v2.
- Morel K., 2016, *Viabilité des microfermes maraîchères biologiques. Une étude inductive combinant méthodes qualitatives et modélisation*, Thèse de doctorat, Université Paris-Saclay.
- Mougeot L., 2000, « Urban Agriculture: definition, presence, potentials and risks », in Bakker N. (Ed), *Growing Cities, Growing Food, Urban Agriculture on the Policy Agenda*, DSE/ETC, Germany.
- Mundler P., Laurent C., 2003, « Flexibilité du travail en agriculture : méthodes d'observation et évolutions en cours », *Ruralia* [En ligne], 12/13.
- Olivier de Sardan, J.-P., *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2008.
- Paturel D., Carimentrand A., 2018, « Un modèle associatif de circuits courts de proximité pour les épiceries sociales et solidaires : vers une démocratie alimentaire ? », *Revue de l'organisation responsable*, vol. 13, pp. 43-54.
- Perrin C., Soulard C.-T., 2017, « Introduction. L'agriculture dans le système alimentaire urbain : continuités et innovations », *Natures Sciences et Sociétés*, 25(1), pp. 3-6.
- Plateau L., Maughan N., Pipart N., Visser M., Hermesse J., Maréchal K., 2019, « La viabilité du maraîchage urbain à l'épreuve de l'installation professionnelle », *Cahiers agricultures*, vol. 28.
- Pourias J., Aubry C., Duchemin E. 2015, « Is food a motivation for urban gardeners? Multifunctionality and the relative importance of the food

- function in urban collective gardens of Paris and Montreal. », *Agriculture and Human Values*, pp. 1-17.
- Sinaï A., 2013, Les non-issus du monde agricole pourraient créer des milliers de microfermes périurbaines, *La Revue durable*, n° 50 : pp. 41-42, [En ligne] URL : <https://www.larevuedurable.com/fr/agriculture-et-alimentation/956-les-non-issus-du-monde-agricole-pourraient-creer-des-milliers-de-microfermes-periurbaines.html>, consulté le 27 novembre 2019.
- Scheromm P. et al., 2014, « Cultiver en ville... Cultiver la ville ? L'agriculture urbaine à Montpellier », *Espaces et sociétés*, vol. 3, n° 158, pp. 49-66.
- Tallon H., 2013, « Qu'est-ce qu'accompagner ? », in Gasselin P., Tallon H., Dalmais M., Fiorelli C. (Eds.), *Trois outils pour l'accompagnement à la création et au développement d'activités : Trajectoire, Cartapp et Edappa. Application à l'installation en agriculture*, Montpellier : INRA, CIRAD, ADEAR LR, Montpellier Supagro, AIRDIE, RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON.
- Terry W., 2014, « Solving labor problems and building capacity in sustainable agriculture through volunteer tourism », *Annals of Tourism Research*, vol. 49, pp. 94-107.
- Van Campenhoudt L., Chaumont J.-M., Franssen A., *La méthode d'analyse en groupe : applications aux phénomènes sociaux*, Paris, Dunod, 2005.
- Wegmuller F., Duchemin E., 2010, « Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires. », *VertigO* [En ligne], vol. 10(2).

## Table des matières

<b>Préface</b>	<b>7</b>
<b>Introduction</b>	<b>17</b>
Audrey Vankeerberghen, Julie Hermesse, François Lohest	
I. La nécessité de repenser nos systèmes alimentaires urbains en crise .....	18
II. Transitions alimentaires à Bruxelles : des initiatives citoyennes et professionnelles aux politiques publiques.....	20
III. L'appel Co-Create : des recherches en co-création ancrées dans les réalités urbaines .....	27
IV. Penser l'alimentation juste et durable .....	32
V. Les contours de la co-recherche .....	36
VI. Enjeux et défis de la participation .....	41
VII. Le long et sinueux chemin de la transition alimentaire . . . . .	45
<b>CosyFood – L'évaluation participative au service de la construction d'un système alimentaire juste et durable pour les Bruxellois : réflexions à partir de l'expérience de trois filières de distribution alternatives</b>	<b>55</b>
François Lohest, Joris Van Mol, Solène Sureau, Christophe Nothomb, Isadora Meersseman, Aurélie Labarge	
I. Introduction : distribution alimentaire alternative et durabilité.....	56
II. Contexte de recherche : le projet CosyFood .....	61
III. Aperçu et présentation des résultats des évaluations .....	72

IV. Discussion : les apports d’une démarche d’évaluation participative et comparative .....	83
V. Conclusion : une meilleure connaissance du contexte pour le déverrouiller ensemble ? .....	91

**SPINCOOP ou comment soutenir la collaboration active entre maraîchers professionnels et chercheurs dans l’adaptation du modèle *SPIN Farming* à Bruxelles** **97**

Margaux Denys, Noémie Maughan, Lou Plateau, Nathalie Pipart,  
Marjolein Visser, Kevin Maréchal

I. Introduction .....	98
II. Contours, objectifs et défis du projet de recherche .....	102
III. Construire une approche systémique de la viabilité pour étendre le modèle initial du <i>SPIN Farming</i> .....	111
IV. Le potentiel de contribution de SPINCOOP au développement des SAJED .....	131
V. Conclusion : apports et plus-values de la RAP menée avec des maraîchers pour le développement des SAJED .....	135

**La logistique dans les circuits courts : Expérience de co-création d’une plateforme numérique eCHOUD** **143**

Alexis Nsamzinshuti, Alassane Ballé Ndiaye

I. Le projet Choud’Bruxelles .....	143
II. Métaréflexion sur la recherche-action participative dans le projet .....	175
III. Remerciements .....	179

**Solenprim – L’alimentation durable, accessible à tous ? Expérimentations participatives dans le secteur de l’aide alimentaire** **183**

Lotte Damhuis, Alexia Serré

Introduction .....	183
--------------------	-----

I. L'aide alimentaire : limites et perspectives d'un système « à la marge » .....	187
II. Le projet Solenprim .....	191
III. Faire participer les personnes au sein d'organismes d'aide alimentaire.....	196
IV. Les normes du « manger sain et responsable » au regard des situations de pauvreté .....	205
V. Rendre l'alimentation durable inclusive ? .....	212
Conclusion : garder la démocratie alimentaire comme horizon .....	217

## **Ultra Tree – Soutenir l'installation et la viabilité d'exploitations maraîchères dans le (péri-)urbain bruxellois 223**

Julie Hermesse, Nathalie Pipart, Noémie Maughan, Geoffroy Anciaux,  
Éléonore Heymans, François Wiaux, Gaëtan Dartevelle, Corentin Dayez

Introduction .....	224
I. Le maraîchage (péri-)urbain sur petites surfaces : contextualisation du projet de recherche.....	225
II. Faire évoluer les dispositifs méthodologiques ; laisser place au partage de récits .....	231
III. Penser la viabilité de manière systémique .....	240
IV. Valoriser les impacts sociaux des projets de maraîchage (péri-)urbains sur très petite surface.....	250
Conclusions et ouvertures : le maraîchage (péri-)urbain, un projet pour nourrir la ville nécessitant une vision politique.....	255
Remerciements .....	259

